



HAL
open science

Lillebonne, sondages archéologiques de la place Félix Faure (Normandy)

Jerome Spiesser, Arnaud Coutelas, Aurélien Piolot, Yvon Dréano, Tomasz Goslar

► **To cite this version:**

Jerome Spiesser, Arnaud Coutelas, Aurélien Piolot, Yvon Dréano, Tomasz Goslar. Lillebonne, sondages archéologiques de la place Félix Faure (Normandy). Caux Seine Agglo; Conseil départemental du loiret (45). 2022. hal-03896119

HAL Id: hal-03896119

<https://hal.science/hal-03896119v1>

Submitted on 13 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lillebonne

Sondages archéologiques de la place Félix Faure



J. Spiesser

Avec la collaboration de

Charlotte Allemand, Renzo Antonietti, Tiphane Blanchemain, Chloé Blin, Paul Bombereau, Lucas Bonjour, Valérie Cigolini, Nicolas Chougui, Pauline Coat, Lucas Corbiat, Clémentine Doubremelle, Arnaud Coutelas, Yvon Dréano, Mathilde Dubessy, Éric Durnez, Rose Foubert, Tomasz Gozlar, Marie Lelièvre, Victorien Lentremy, Candice Limagne, Chloé Linguanotto, Léa Mairaville, Anaïs Morvan, Philippe Pauthier, Pierre Pignaut, Aurélien Piolot, Thibaud Pluchet, Jason Quemener, Ludwig Renouf, Malina Robert, Émeline Rolos, Michel Roset, Madeleine Thiébaud, Yohann Valade et Véronique Ventroux

2021

 JULIO
BONA
LA cité antique
sur la Seine

Couverture : Fouille archéologique de la place Félix Faure, entre le théâtre antique et le musée archéologique

© J. Spiesser

4e de couverture : *Tegula* portant l'estampille AFRI découverte sur le site

© J. Spiesser

Lillebonne

"Place Félix Faure"

Seine-Maritime (76)

Sondages archéologiques programmés

Rapport final d'opération 2021

Par Jérôme Spiesser

Avec la collaboration de

Charlotte Allemand, Renzo Antonietti, Tiphany Blanchemain, Chloé Blin, Paul Bombereau, Lucas Bonjour, Valérie Cigolini, Nicolas Chougui, Pauline Coat, Lucas Corbiat, Clémentine Doubremelle, Arnaud Coutelas, Yvon Dréano, Mathilde Dubessy, Éric Durnez, Rose Foubert, Tomasz Gozlar, Marie Lelièvre, Victorien Lentremy, Candice Limagne, Chloé Linguanotto, Léa Mairaville, Anaïs Morvan, Philippe Pauthier, Pierre Pignaut, Aurélien Piolot, Thibaud Pluchet, Jason Quemener, Ludwig Renouf, Malina Robert, Émeline Rolos, Michel Roset, Madeleine Thiébaud, Yohann Valade et Véronique Ventroux

Caux Seine Agglo
Allée du Catillon, 76490 Lillebonne
2021

Sommaire

Préambule	19
I Contexte de l'opération	20
1.1 Contexte géographique et géologique	20
1.2 Contexte archéologique	23
II HISTORIQUE DES RECHERCHES	26
II.1 Le théâtre	26
II.2 La place Félix Faure	35
III Projet d'intervention	55
III.1 Contexte général et problématiques	55
III.2 Méthodologie	55
III.3 Moyens mis en œuvre	64
IV Résultats	65
IV.1 Le Décapage	65
IV.2 Le sondage 1	74
IV.3 Le sondage 2	78
IV.4 Le sondage 3	85
IV.5 Le sondage 4	93
IV.6 Le sondage 5	106
IV.7 Le sondage 6	110
V Études spécialisées	118
V.1 Les mortiers (A. Coutelas)	118
V.2 La céramique antique (J. Spiesser)	125
V.3 Faune terrestre (A. Piolot)	142
V.4 Ichtyofaune (Y. Dréano)	155
V.4 Répartition des vestiges antiques (J. Spiesser)	162
VI Synthèse chronologique	166
conclusion	179

<i>Bibliographie</i>	180
Inventaires techniques	184
Inventaire des structures	184
Inventaire des Unités Stratigraphiques	185
Inventaire du mobilier archéologique	190
Inventaire des isolats	197
Inventaire des minutes de terrain	211
Inventaire des photographies	213
Datations 14C (T. Gozlar - Poznan radiocarbon laboratory)	219
Fiches descriptives des mortiers	222
Inventaire de la faune terrestre (A. Piolot)	225
Inventaire de l'ichtyofaune (Y. Dréano)	228

Fiche signalétique

Localisation	Références de l'opération	Dates des interventions
Région : Normandie	Maître d'ouvrage : Caux Seine Agglo	du 28/06/2021 au 06/08/2021 : Sondages archéologiques
Département : Seine- Maritime (76)	n° de l'arrêté de désignation du responsable : 28 - 2021 - 201 en date du 26 mai 2021	
Commune : Lillebonne (76490)	N° de dossier : PRG282021000044	Données métriques
Lieu-dit : Place Félix Faure	N° d'opération : EA -173291	Emprise estimée du site : 3 000 m ²
Cadastre : Cadastre 2017 - Section AL - Parcelle non numérotée, entre la rue Victor Hugo et les parcelles 311, 313 et 314	Suivi scientifique et administratif : Nicola Coulthard (DRAC Normandie - SRA)	Surface fouillée : 199,80 m ²
Coordonnées géographiques (en Lambert 93 : RGF93/CC50) : X : 1521689 Y : 9149346 Z : entre 12,75 m NGF et 16,80 m NGF	Comité scientifique du projet Juliobona, La cité antique sur la Seine : Cécile Allinne (Université de Caen - Maître de Conférence, UMR 6273 CRAHAM) Yvan Maligorne (Université de Bretagne Occidentale - Maître de Conférence, UMR 6038) Pierre Nouvel (Université de Bourgogne - Professeur en archéologie classique, UMR 6298 ARTHEHIS) Corinne Sanchez (CNRS - Chargée de Recherches, UMR 5140 ASM)	Épaisseur de la stratigraphie archéologique : supérieure à 3,8 m
Statut du site	Responsable scientifique : Jérôme Spiesser Organisme de rattachement : Caux Seine Agglo UMR7041 ArScAn, équipe archéologies environnementales	Épaisseur de la stratigraphie archéologique contemporaine : environ 1,3 m
Propriétaire du terrain : Ville de Lillebonne		Épaisseur de la stratigraphie archéologique entre la fin de l'Antiquité et la période contemporaine : 0,3 m
Classement du site : Site en périphérie du théâtre romain classé au titre des monuments historiques par la liste de 1840.		Épaisseur de la stratigraphie archéologique antique : supérieure à 2,25 m
N° de site : 0033763840002		Niveau d'apparition des vestiges archéologiques antérieurs au XIXe siècle : vers 15,30 m NGF
		Niveau d'apparition des vestiges archéologiques antiques : vers 15,00 m NGF

Mots clés des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer
 - Hallstatt
 - La Tène
- Antiquité
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale
 - haut Moyen-âge
 - Moyen-âge
 - bas Moyen-âge
- Époque Moderne
- Époque Contemporaine

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Habitat urbain
- Espace funéraire
- Espace artisanal
- Carrière
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Bâtiment agricole
- Parcellaire
- Abri
- Grotte
- Fosse
- Fossé
- Talus
- Foyer
- Structure de stockage
- Négatif de poteau
- Mur maçonné à la chaux
- Solin en pierres sèches
- Remblai
- Sépulture
- Mégalthithe
- Borne

Mobilier

- Céramique NR=2049
- Faune NR=1264
- Coquillage NR=472
- Verre NR=102
- Fer NR=440
- Scorie
- Industrie lithique
- Industrie osseuse NR=5
- Enduit peint NR = 6
- Lapidaire NR=2
- Charbon
- Pollen
- Monnaie NR=11
- Parure NR=3
- Armes
- Outils NR=1
- Torchis NR=198
- TCA NR=99

Étude

- Typologie céramique
- Tracéologie céramique
- Technologie céramique
- Lithique
- Archéozoologie
- Malacologie
- Anthropologie
- Métallurgique
- Anthracologie
- Datation C¹⁴
- Palynologie
- Instrumentum*
- Numismatique
- Enduit peint
- Lapidaire
- Pédologie
- Géomorphologie
- Analyse chimique
- Analyse ADN
- Analyse géophysique
- Étude des mortiers
- Modélisation 3D

Intervenants et moyens mis en œuvre

Intervenants scientifiques et administratifs

Prescription et contrôle scientifique : Nicola Coulthard (SRA - Conservatrice en chef)

Comité scientifique :

Cécile Allinne (Université de Caen - Maître de Conférence, UMR 6273 CRAHAM)

Yvan Maligorne (Université de Bretagne Occidentale - Maître de Conférence, UMR 6038)

Pierre Nouvel (Université de Bourgogne - Professeur en archéologie classique, UMR 6298 ARTHEHIS)

Corinne Sanchez (CNRS - Chargée de Recherches, UMR 5140 ASM)

Intervenants administratifs :

Angélique Pariche (Caux Seine Agglo - Directrice du Pôle Grands équipements culturels et sportifs)

Marie Penna (Caux Seine Agglo - Responsable du service Musées et Patrimoine)

Laetitia Police (Caux Seine Agglo - Assistante de direction)

Équipe de fouille

Responsable de l'opération : Jérôme Spiesser (Caux Seine Agglo, UMR 7041 ArScAn)

Adjointe au responsable de l'opération : Charlotte Allemand (Caux Seine Agglo)

Gestionnaire des collections : Candice Limagne (Caux Seine Agglo)

Fouilleur : Renzo Antoniotti, Tiphany Blanchemain, Chloé Blin, Paul Bombereau, Lucas Bonjour, Valérie Cigolini, Nicolas Chougui, Pauline Coat, Lucas Corbiat, Clémentine Doubremelle, Mathilde Dubessy, Éric Durnez, Rose Foubert, Marie Lelièvre, Victorien Lentremy, Chloé Linguanotto, Léa Mairaville, Anaïs Morvan, Philippe Pauthier, Pierre Pignaut, Thibaud Pluchet, Jason Quemener, Ludwig Renouf, Malina Robert, Émeline Rolos, Michel Roset, Madeleine Thiébaud, Yohann Valade, Véronique Ventroux

Topographie et SIG : Jérôme Spiesser (Caux Seine Agglo, UMR 7041 ArScAn)

Terrassement : Entreprise Drouet Terrassement

Marquage et piquetage : Vincent Bréant (Caux Seine Agglo - coordinateur du service voirie)

Spécialistes

Étude des céramiques : Jérôme Spiesser (Caux Seine Agglo, UMR 7041 ArScAn)

Étude des mortiers : Arnaud Coutelas (DTalents Consulting, chercheur associé, UMR 8546 AOROC)

Étude archéologique : Aurélien Piolot (Évéha) et Yvon Dréano (Évéha, Chercheur associé, UMR 6566 CReAAH)

Datation ¹⁴C : Tomasz Gozlar (Poznan Radiocarbon Laboratory)

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Faits	Mobilier	Interprétation
Antiquité	1 fossé 1 fosse 1 puits 1 canalisation 6 murs	Céramique, verre, huisserie en fer, monnaie, restes de faune, coquillage, lapidaire, terre cuite architecturale, torchis, enduit peint	Habitats, édifice public et ouvrage défensif (fossé du <i>castrum</i>)
Moderne	4 fosses	Céramique, verre, huisserie en fer, monnaie, restes de faune, coquillage	Jardin
Contemporain	2 fosses	Céramique, verre, huisserie en fer, monnaie, restes de faune, coquillage	Place de marché

NOTICE SCIENTIFIQUE

Campagne de 2021

Dans l'Antiquité, *Juliobona* (Lillebonne) était la capitale de la cité des Calètes dont le territoire s'étendait du Pays de Caux (Seine-Maritime) à l'estuaire de la Seine. La ville de *Juliobona* (Lillebonne) est implantée au début de l'Antiquité à un emplacement stratégique des réseaux commerciaux, point de ruptures de charges entre les routes terrestres, fluviales et maritimes. La ville se développe progressivement aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. pour atteindre une superficie d'environ 23 hectares. La fin du III^e siècle marque un tournant décisif pour son développement urbain puisque la ville brûle, se resserre dans un castrum fortifié de 3,9 hectares et qu'elle perd son pouvoir administratif de capitale en même temps que disparaît la cité calète des entités territoriales.

La campagne de sondages archéologiques réalisés à Lillebonne en juillet 2021 visait à évaluer le potentiel archéologique de la place Félix Faure, secteur clé pour la compréhension de l'espace urbain antique, situé entre le théâtre romain et l'ancien rempart du *castrum* (Fig. 1). La fouille a dépassé les espérances puisque ce secteur de 200 m² a livré une stratigraphie anthropique de plus de 3,8 mètres d'épaisseur, dont au moins 2,25 mètres de niveaux antiques et des murs par endroit conservés sur 1,90 mètre d'élévation. Au-delà de cette conservation remarquable, c'est surtout la diversité des informations archéologiques qui y est exceptionnelle. Ce secteur a révélé le plus ancien bâtiment connu à ce jour dans l'agglomération. Attribué à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. il a livré un mobilier archéologique conséquent avec des appliques en alliage cuivreux, un fléau de balance... Durant le troisième quart du I^{er} siècle après J.-C., un édifice public est construit au niveau de la place Félix Faure avec un imposant mur de terrasse d'un mètre d'épaisseur, doublé de puissants contreforts (Fig. 2). Il maintient des terres dans le but de surélever le sol sur une hauteur de 1,30 mètre. Bien qu'elle ne soit qu'une hypothèse de travail, la possibilité qu'il s'agit du *podium* d'un temple est privilégiée. À l'est de l'emprise se développe des habitats au cours des II^e et III^e siècles. L'ensemble de ces niveaux et murs antiques est ensuite recoupé par un grand fossé appréhendé sur 4,1 mètres de large et 1,8 mètres de profondeur, sans que le fond ni le centre du fossé n'aient été identifiés. Parallèle et en contrebas de l'ancien rempart de la ville au Bas-Empire, celui-ci est interprété comme le fossé du *castrum*. La place Félix Faure conserve donc un fort potentiel archéologique avec des niveaux antiques précoces et tardifs, rarement observés dans l'ancienne capitale calète, ainsi que des sites de différentes natures : édifice public, habitats et ouvrage défensif.



Fig. 1 : Photographie de la campagne archéologique de juillet 2021 place Félix Faure © J. Spiesser

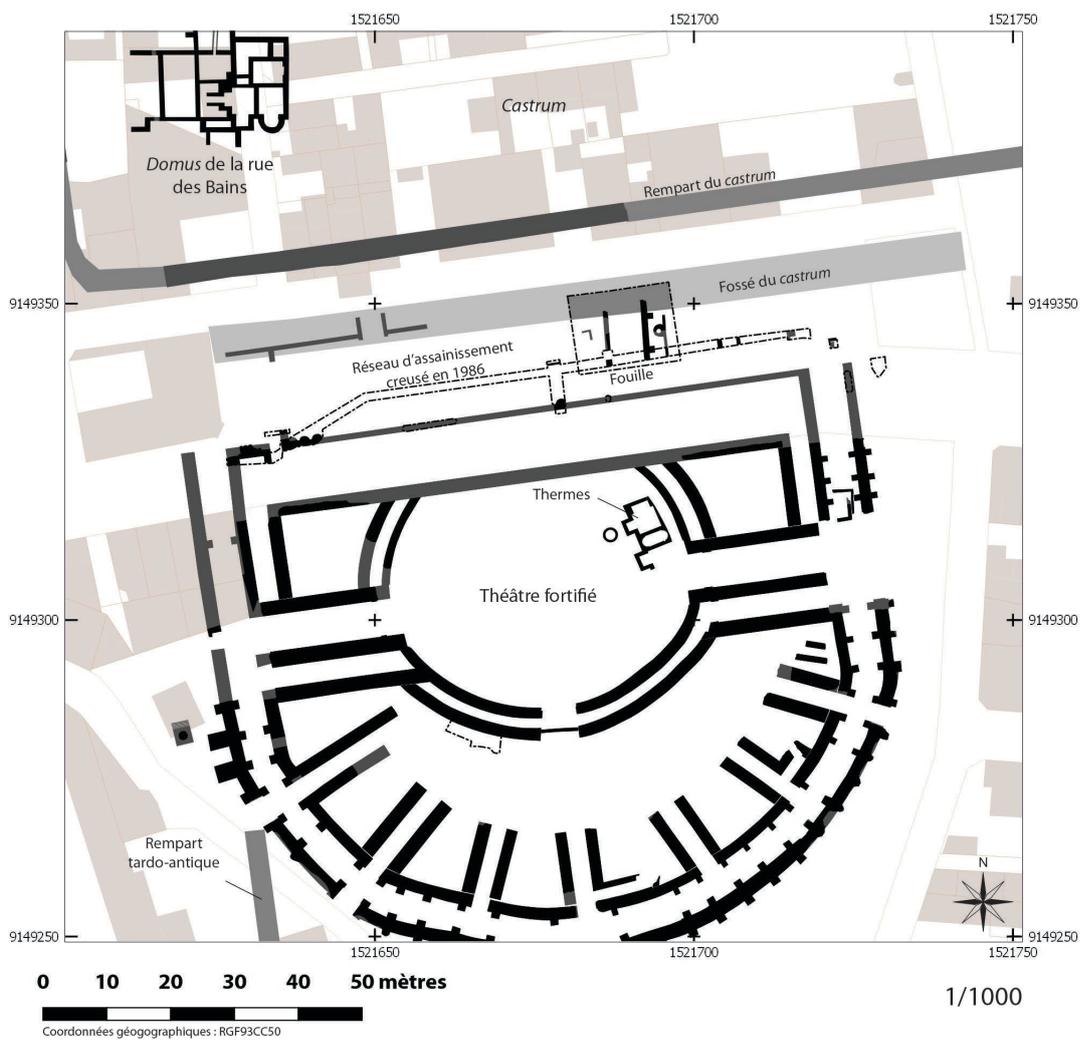


Fig. 2 : Interprétation du site au Bas-Empire © J. Spiesser



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 28-2021-201 du **26 MAI 2021**

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° SGAR/ 21-011 du 27 janvier 2021 portant délégation de signature générale du préfet de région en matière d'activités à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR282021000044, de demande d'opération archéologique arrivé le 17 décembre 2020 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Ouest en date des 23 et 24 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur **Jérôme SPIESSER** est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/21, sise en :

RÉGION : NORMANDIE

- DEPARTEMENT : SEINE-MARITIME
COMMUNE : LILLEBONNE
Lieu dit ou adresse : Place Félix Faure

Intitulé de l'opération : Fouille programmée – Lillebonne, place Félix Faure.

Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.

Code de l'opération : **173291**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Il est nécessaire de procéder aux démarches préalables auprès des différents concessionnaires de réseaux (DR, DICT), de veiller à la fourniture des EPI pour l'équipe encadrante comme pour les bénévoles et d'anticiper la consolidation des parois de la fouille (jusqu'à 3 m) par un système de blindage, de bardage ou de berlinoise. La CTRA rajoute que les intervenants doivent être titulaires de l'AIPR.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jérôme SPIESSER.

Fait à CAEN, le 26 MAI 2021

Pour le Préfet de la région Normandie,
et par délégation,
La Directrice régionale des affaires culturelles



Frédérique BOURA

Département :
SEINE MARITIME

Commune :
LILLEBONNE

Section : AL
Feuille : 000 AL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 29/01/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

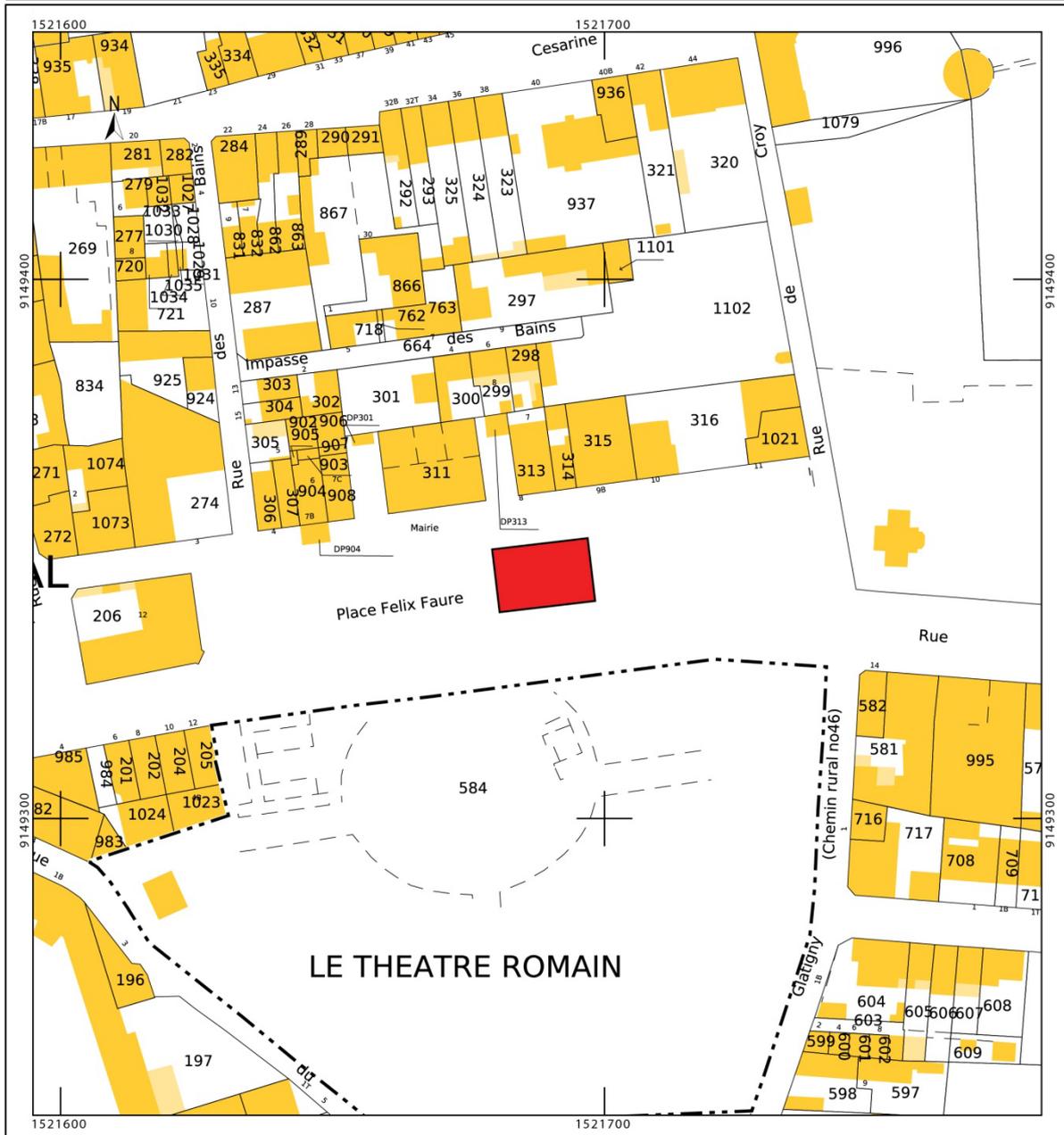
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF 76 - PTGC antenne Le Havre
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale 19 avenue du Général Leclerc
76085
76085 Le Havre Cedex
tél. 0235192257 - fax
sdiif76.ptgc@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Objet : Stationnement interdit
Place Félix Faure
Fouilles archéologiques

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu les articles L.2122.27, L. 2212.1, L2213.2 et L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant recueil des textes qui réglementent la circulation,

Vu le Code Pénal, notamment l'article R 610.5,

Vu les arrêtés du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 modifiés, relatifs à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté municipal n° 256/2019 du 14 juin 2019, portant réglementation générale de la circulation et du stationnement, dans l'agglomération

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à la signalisation routière temporaire,

Considérant l'intervention de Caux Seine aggro, pour des fouilles archéologiques,

Considérant l'emprise de ces travaux sur la chaussée et la nécessité d'assurer la sécurité du chantier et des usagers.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit, aux endroits matérialisés à cet effet, place Félix Faure.

Article 2 : La présignalisation et la signalisation seront à la charge de Caux Seine aggro.

Article 3 : Cette mesure prend effet à partir du 28 juin au 13 août 2021.

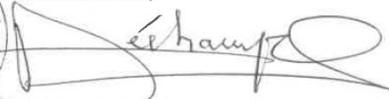
Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les véhicules en infraction seront susceptibles d'être enlevés pour une mise en fourrière, aux frais de leur propriétaire.

Article 5 : Le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commandant de Police Bolbec/Lillebonne, Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Chef de la Police Intercommunale, le Chef de Centre du CIS, la Direction Départementale des Routes et de Caux Seine aggro, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur est transmise.

Le Maire, Certifie sous sa responsabilité le
Caractère exécutoire de cet acte, informe
que le présent arrêté peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de
deux mois à compter de la présente notification.



Fait à Lillebonne, le 1^{er} juin 2021
Madame le Maire,


Christine DÉCHAMPS.

VILLE DE LILLEBONNE

HÔTEL DE VILLE - ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND - B.P. 20071 - 76170 LILLEBONNE
Tél 02 32 84 50 50 - Fax 02 32 84 52 99 - lillebonne.fr - contact@lillebonne.fr

Toute correspondance doit être adressée à Mme le Maire

Préambule

Capitale de la cité des Calètes, la ville de *Juliobona* (Lillebonne) est créée au début de l'Antiquité, à l'époque augustéenne. Étendue sur près de 23 ha, la ville se développe essentiellement aux I^{er} et II^e siècles après J.-C., dans une vallée secondaire de l'estuaire de la Seine, autrefois accessible par bateau. Vers la fin du III^e siècle, la ville a été détruite par un incendie, avant de perdre son statut de capitale de cité. De cette période romaine, nous connaissons des thermes, des habitations, des nécropoles, deux aqueducs, des fontaines, un rempart et un théâtre, dont l'exceptionnel état de conservation en fait le fleuron de l'archéologie locale.

Juliobona, La cité antique sur la Seine est un projet de valorisation du patrimoine antique porté par Caux Seine Agglo. Il répond à une stratégie de développement culturel et touristique du territoire sur les 30 prochaines années, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales (Ville de Lillebonne, département de la Seine-Maritime, région Normandie...) et de nombreux musées (Le Louvre, Musée des Antiquités de Rouen...). Le positionnement ambitieux du projet vise à donner un nouveau visage à la ville et en faire une destination de visite. Il s'agit ainsi d'un projet transversal au cœur des problématiques de redynamisation du centre de ville, où urbanisme, archéologie, patrimoine et tourisme dialoguent.

Caux Seine Agglo a commencé à construire un socle scientifique solide pour le projet *Juliobona, La cité antique sur la Seine*. Dans le cadre du PCR *Juliobona, capitale des Calètes* une campagne de sondage archéologique a été réalisée sur la place Félix Faure de Lillebonne en juillet 2021 (Fig. 3). L'objectif de cette campagne est d'analyser le potentiel archéologique de ce secteur clé pour la compréhension de l'ancienne capitale de cité puisqu'il se situe entre le théâtre antique et le rempart du *castrum* édifié au Bas-Empire. Les observations effectuées lors d'une surveillance de réseau en 1986 ont également révélé la présence de puissantes maçonneries antiques sous la place, probablement liées à un édifice public. La campagne de 2021 avait donc pour but d'apporter de nouveaux éléments à l'axe II du PCR consacrée aux dynamiques urbaines de *Juliobona* (Lillebonne), notamment sur les thèmes de la mise en place de sa parure monumentale et la datation des niveaux liés aux incendies qui ont détruit la ville.

Avec plus de 2,25 mètres de stratigraphie antique, la campagne archéologique réalisée au niveau de la place Félix Faure a dépassé les objectifs initiaux, en livrant aussi des horizons précoces, clés de compréhension du développement urbain de *Juliobona* au I^{er} siècle, ainsi que le fossé du *castrum* du Bas-Empire, jusque là inconnu. La campagne a également permis de retrouver des éléments d'*instrumentum* et des restes de faune témoins des productions calètes analysées dans l'axe III.2 du PCR, ainsi que de nombreux restes de poissons marins et fluviaux alimentant la réflexion sur l'environnement de la baie du port de *Juliobona*, développée dans l'axe I.1 du PCR.



Fig. 3 : Vue du chantier de fouille depuis le théâtre romain © J. Spiesser

I Contexte de l'opération

1.1 Contexte géographique et géologique

Lillebonne est une petite ville de 9 000 habitants située en Normandie, dans le département de la Seine-Maritime (76). Entre Rouen et Le Havre, la ville est installée à 1,5 kilomètre de la vallée de la Seine, dans une vallée de l'un de ces affluents : la rivière du Commerce. Plus précisément, son cœur de ville est localisé à l'emplacement où la rivière de la Vallée rejoint la rivière du Commerce (Fig. 4). La première est une vallée large de 650 mètres en haut des versants et profonde de 80 mètres au niveau de Lillebonne et large de 130 mètres en fond de vallée. La seconde y est large de 1 200 mètres (versant compris) en aval de Lillebonne et profonde de 105 mètres. Actuellement présent à une altitude moyenne de 5 mètres NGF le fond de la vallée possède une largeur qui oscille entre 330 mètres et 550 mètres. La place Félix Faure se situe au débouché d'un vallon sec parallèle à la vallée de la rivière de la Vallée et qui débouche sur la vallée du Commerce. Avec une altitude moyenne de 16 mètres NGF le sommet de la place est en contrebas de la colline du château qui culmine à environ 27 mètres NGF au nord. La colline du Toupin présente au sud de la place est celle dans laquelle a été creusée le théâtre antique. Le sommet du Toupin est situé à environ 34 mètres NGF. Ces vallées ont probablement été creusées au cours du Quaternaire, lors des alternances de période de glaciation et de fonte des glaces.

La géologie de la région se compose de niveaux de craie mise en place pendant le Crétacé (Sechi et *al.* 2010) (Fig. 5). La craie s'est ensuite altérée au cours du Cénozoïque sous l'action de l'eau de pluie chargée en acide carbonique et en oxyde atmosphérique. L'argile à silex est le résultat de ces altérations. Lors des périodes glaciaires, des dépôts lœssiques se sont déposés au sommet des plateaux durant les phases glaciaires du Quaternaire, en particulier lors de la dernière glaciation, Weichsélienne. Ces loess forment un sol brun qui dépasse 5 mètres d'épaisseur sur le plateau de Caux (Laignel 1997). Depuis le début de l'Holocène, l'infiltration de l'eau de pluie dans ces sols a entraîné leur décalcification. Il s'agit par conséquent de sols bruns lessivés, particulièrement soumis aux phénomènes d'érosion au niveau du Pays de Caux (*ibid.*). Cette charge sédimentaire s'est progressivement accumulée dans le fond des vallées, en témoigne l'épaisseur du colmatage Holocène présent dans la vallée du Commerce (Apel 1906 ; Haddad et *al.* 2021). Le substrat du vallon sec sur lequel se situe la place Félix Faure possède cependant quelques particularités géologiques locales, avec la présence d'importants niveaux d'argile présents 300 mètres à l'est, au niveau du lieu-dit de la Briqueterie (Brognard 1919), ainsi qu'une alternance de dépôts du Crétacé caractéristiques d'un ancien environnement marin au niveau de la Pommeraie, 600 mètres à l'est de la place. Ces dépôts sont des marnes calcaires à passes de sables glauconieux (Spiesser 2019). Ces marnes sont constituées de nombreux fragments de calcaire liés par une matrice argileuse de couleur jaune orangé. Elles s'alternent avec des niveaux argilo-sableux verts comportant de nombreux fragments de calcaire : les sables glauconieux. Ils apparaissent vers 45 mètres NGF dans le versant sud de la Côte Blanche.



Fig. 4 : Localisation de la place Félix Faure © J. Spiesser, d'après les données IGN - Géoportail

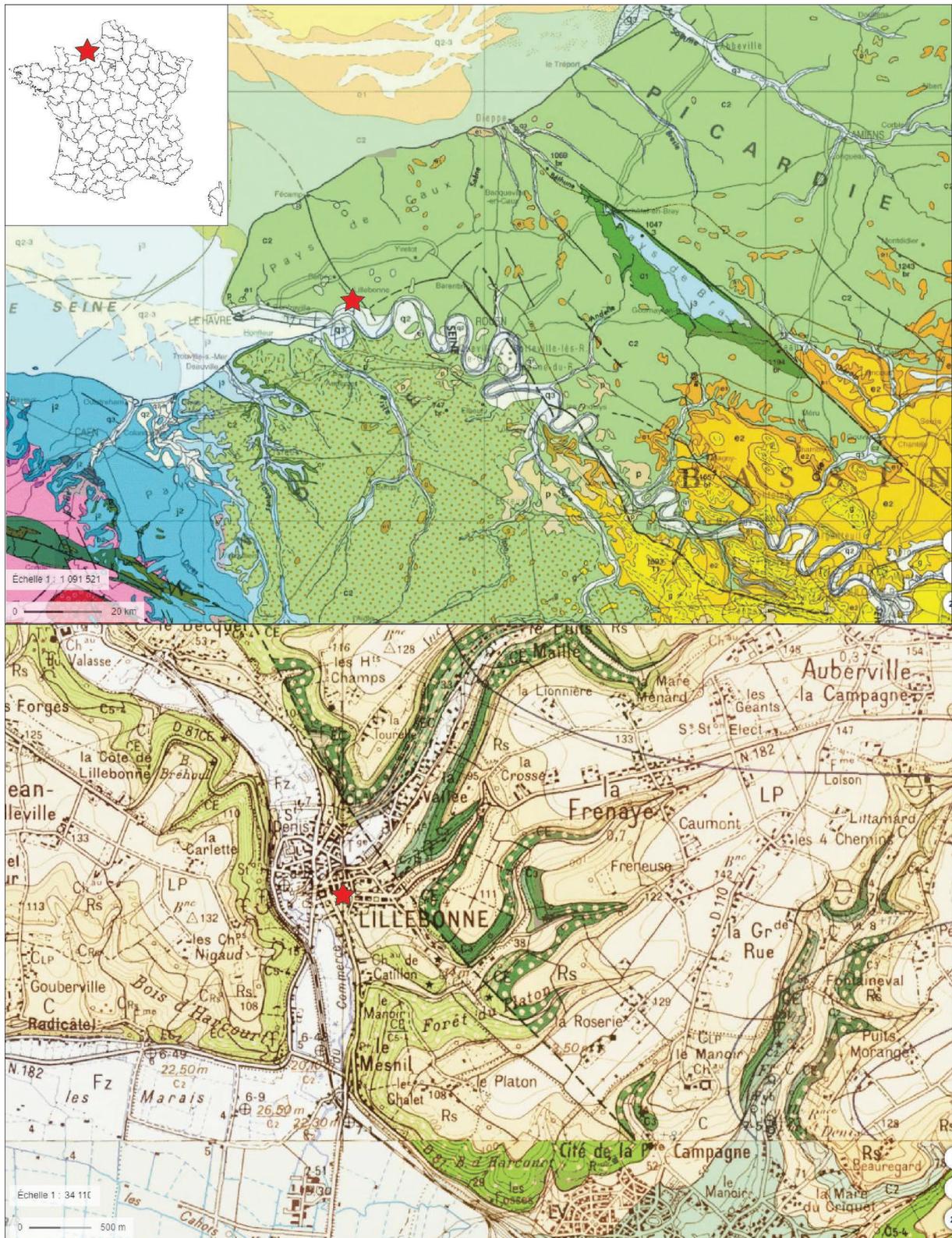
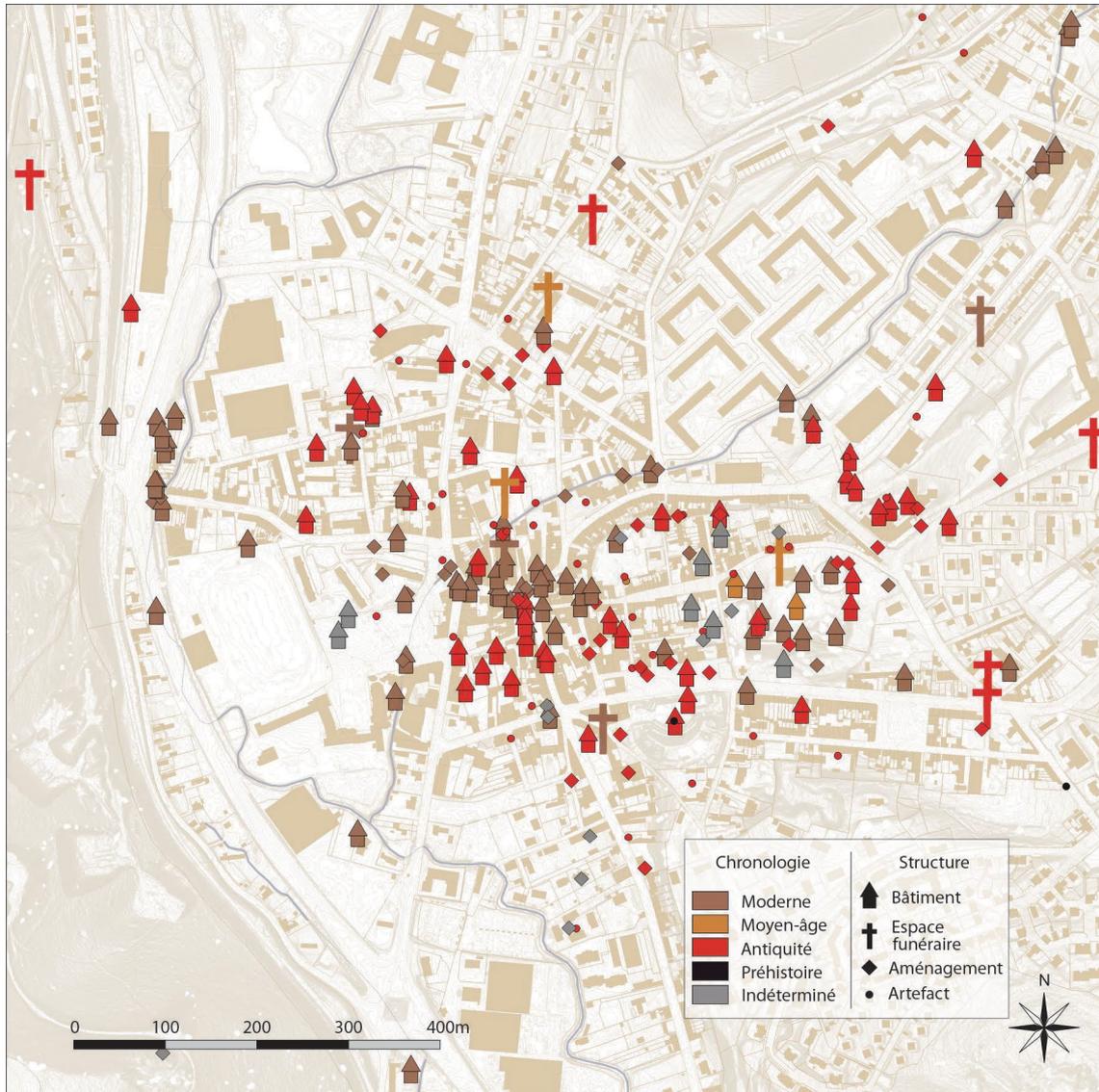


Fig. 5 : Localisation de la place Félix Faure dans son contexte géologique © J. Spiesser, d'après les données du BRGM - Géoportail

1.2 Contexte archéologique

Les premières publications archéologiques consacrées au passé de Lillebonne remontent au XVIII^e siècle (Belley 1753 ; Caylus 1764). Il y est mention du château de Lillebonne, mais aussi de découvertes éparses de vestiges antiques, notamment un aqueduc et des stèles funéraires. Ce n'est véritablement qu'au début du XIX^e siècle que les découvertes de sites d'époque romaine ce sont se multiplier sur la commune, d'abord avec la découverte du théâtre antique, puis en 1823 d'une statue en bronze doré à l'effigie d'Apollon. Haute de 1,94 mètre cette statue fait aujourd'hui partie des collections du Musée du Louvre. De 1827 à 1829, le percement de nouvelles rues entre la colline du château et le théâtre vont mettre au jour une *domus* avec des thermes privés, plusieurs fragments de statues de femmes en marbre blanc, ainsi que le rempart du *castrum* du Bas-Empire (Gaillard de Folleville 1834). À partir de 1853, un autre secteur de la commune va accaparer toutes les attentions, la nécropole du Catillon présente au sud de la ville antique (Cochet 1853). Les fouilles vont s'y succéder durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, révélant de nombreuses tombes de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au III^e siècle. L'emprise de cette nécropole est d'environ 2 hectares et on estime qu'au moins 2 000 personnes y ont été enterrées (Spiesser 2020). La seconde moitié du XIX^e siècle reste d'ailleurs l'époque où l'on commence à appréhender l'étendue de *Juliobona*, avec la fouille d'une *domus* et d'un *mithraeum* au nord-est de la ville en 1864 (Cochet 1866), la découverte la même année d'une riche tombe accompagnée de 48 objets à l'est de la ville (tombe dite « de Marcus ») (Briachon 1865 ; Robert 2017), la mise au jour de la mosaïque de la « Chasse aux Cerfs » en 1870 dans une *domus* à l'ouest de la ville (Chatel 1871) et la première campagne de fouille archéologique sur les thermes publics de *Juliobona* localisés au nord de l'agglomération en 1880 (Brianchon 1880). En comparaison de cette émulsion archéologique, la majeure partie du XX^e siècle apparaît relativement calme, bien que de nombreuses petites opérations auront lieu tout au long du siècle comme la fouille du rempart nord du *castrum* par Léon de Vesly en 1913 (de Vesly 1913), les diverses campagnes qu'il réalisera sur le théâtre romain et les thermes publics, suivies entre 1964 et 1965 de la reprise des fouilles sur la *domus* où se trouvait la mosaïque de la « Chasse aux Cerfs » (Harmand 1965), ainsi que diverses fouilles de sauvetage réalisées dans les années 1970 par Michel Mangard (Mangard 1980). Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1980 que les fouilles archéologiques vont s'accélérer à Lillebonne sous l'action d'Éric Follain, d'abord au niveau des thermes publics (Follain 1982 ; Pitte 1985 ; Follain 1988a), puis de l'aqueduc (Follain 1988b), des habitats présents à la périphérie est de la ville (Follain 1989 ; Follain 1991) et du centre-ville où le possible *forum* antique fût retrouvé en 2000 (Follain 2000). Au début du XXI^e siècle, l'archéologie lillebonnaise a surtout été marquée par les campagnes archéologiques effectuées sur le théâtre par Vincenzo Mutarelli entre 2007 et 2010 (Mutarelli 2007 ; Mutarelli 2008 ; Mutarelli 2009 ; Mutarelli 2011), et les nombreux diagnostics archéologiques réalisés par l'Inrap (Kliesch 2011 ; Leterreux 2012 ; Lukas 2013 ; Adrian 2016 ; Adrian 2017 ; Lukas 2018 ; Lukas 2019). Bien que ces nombreuses opérations ont permis de préciser le potentiel archéologique des différents secteurs de la ville de Lillebonne, il est étonnant de constater qu'aucun de ces diagnostics n'a donné lieu à des fouilles archéologiques, les projets immobiliers étant la plupart du temps abandonnés.

La carte archéologique de Lillebonne recense désormais 326 entités archéologiques (Fig. 6). Celles-ci correspondent à 163 bâtiments, 16 espaces funéraires, 93 aménagements (voirie, pont, aqueduc...) et 54 découvertes d'objets isolés. Deux périodes archéologiques ressortent particulièrement de notre vision du passé de la ville : l'Antiquité connue par les sources archéologique et la période Moderne, essentiellement documentée à partir de sources textuelles. Quelles que soient les sources, la ville Médiévale reste très largement méconnue (Fig. 7).



	Bâtiment	Espace funéraire	Aménagement	Artefact	Total
Moderne	106	6	38	1	151
Moyen-âge	3	4	1	1	9
Antiquité	47	6	42	47	142
Préhistoire	0	0	0	5	5
Indéterminé	7	0	12	0	19
Total	163	16	93	54	326

Fig. 6 : Carte archéologique de Lillebonne © J. Spiesser

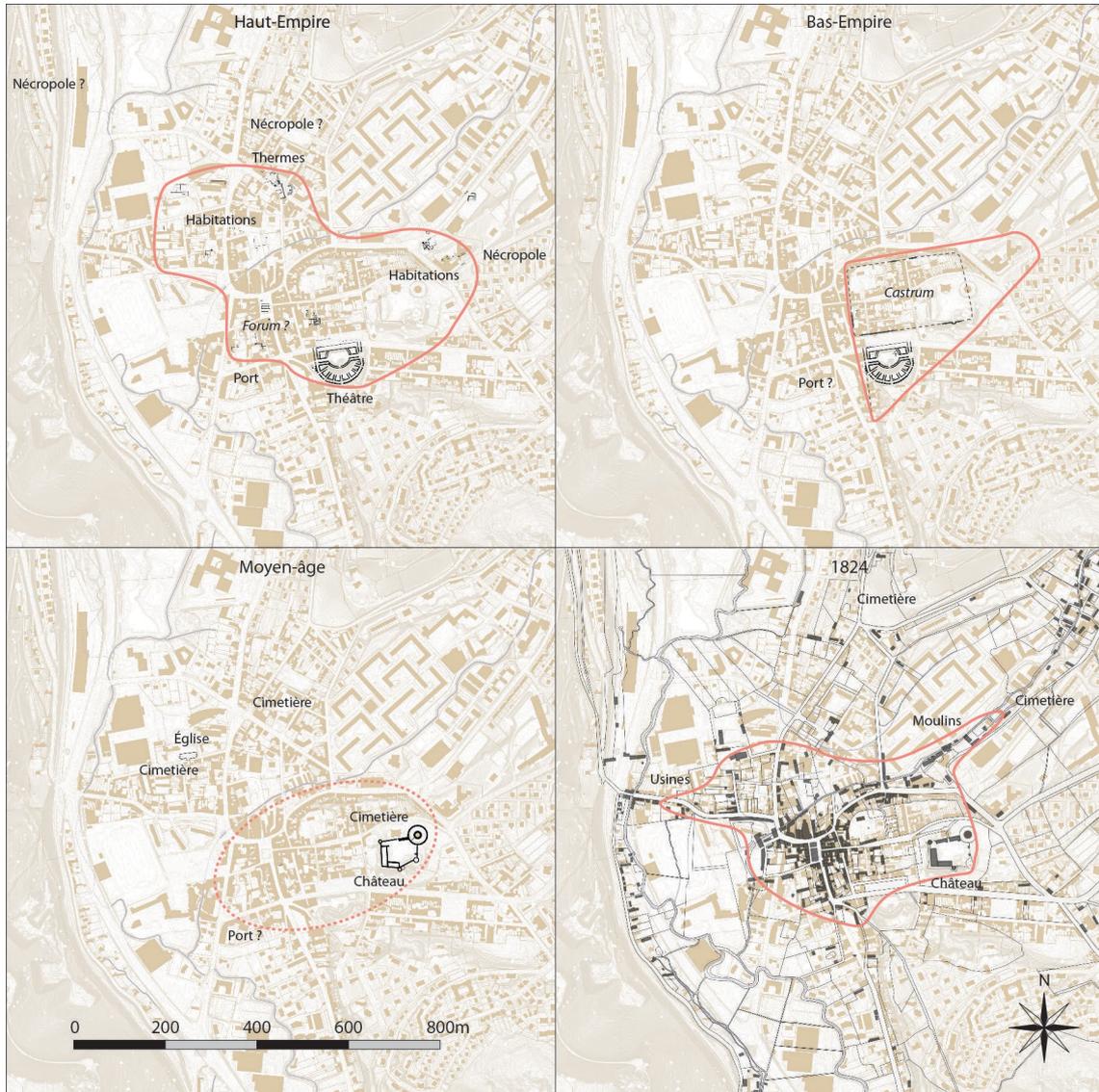


Fig. 7 : Évolution de la ville de Lillebonne © J. Spiesser

II HISTORIQUE DES RECHERCHES

II.1 Le théâtre

Le site antique est présent au lieu-dit de « La Roquette », nom qui apparaît dans les archives en lien avec le château de Lillebonne dès la seconde moitié du XV^e siècle. Les comptes de la seigneurie de Lillebonne lui faisaient référence sous le nom de « La Roque ». Ce dénominateur apparaît pour la première fois en 1359. L'existence de ruines sur ce terrain était alors connue, puisqu'il y avait encore des murs visibles. L'édifice n'était cependant pas identifié, mais apparaissait déjà comme monumental.

Il fallut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que l'hypothèse d'un théâtre antique commence à être évoquée. Le premier à l'avoir évoqué est le comte de Caylus, aidé par la description des ruines qu'en a fait Dom Toussaint Duplessis quelques années auparavant. À cette époque le terrain de la Roquette était un verger, surplombant un jardin à la française, divisé en huit parterres végétalisés, au niveau de l'actuelle place Félix Faure (Fig. 8 et 9). Le profil topographique réalisé à cette occasion révèle deux espaces, avec la ville haute du *castrum* dominant le jardin et le verger (Fig. 10). La représentation de deux épaisses maçonneries indique que les vestiges du rempart nord du *castrum* et du mur de précincture du théâtre étaient visibles. L'absence de représentation du rempart sud suggère à l'inverse que celui-ci avait déjà disparu. La figuration d'un possible front de taille rongé le côté sud-est du rempart, à l'emplacement de la carrière du Trou d'Enfer, appuie cette hypothèse.

À la suite de la Révolution française, le domaine seigneurial de la famille d'Harcourt a été subdivisé, pour être revendu. Le terrain de la Roquette fut alors acquis par Pierre Caron en 1794, cafetier à Lillebonne, qui décida de commencer des travaux de terrassement pour aplanir le terrain et tirer profit de l'opération en revendant les matériaux de construction du théâtre. En 1812, les terres extraites des fouilles servies par exemple à exhausser le sol marécageux

de la filature de M. Lemaitre, au sud-ouest de Lillebonne.

Il s'attaqua en premier à l'angle nord-est de l'édifice, vidant l'un des *cunei* et le couloir qui en donnait accès. L'extraction des terres de ce couloir mit au jour un escalier. Les dalles de celui-ci qui en formaient autrefois les marches furent alors retirées pour être vendues. Pierre Caron délaissa ensuite cette partie pour creuser à l'opposé de l'édifice, au niveau du secteur sud-ouest du couloir de précincture. Un second escalier y fut retrouvé, démonté et revendu. Charles Basile Éloi Pigné, lillebonnais et curieux d'histoire venait alors régulièrement visiter l'avancement des travaux. Avant que l'escalier ne soit retiré, il eut le temps de relever son profil et d'en réaliser une gravure. Dans son *Panorama de Lillebonne*, qu'il écrivit quelques années plus tard, il y révèle que l'entrée du *vomitorium* était scellée par des blocs, à sec. Il s'agissait de blocs réemployés puisque l'un d'eux était décoré d'un phallus.

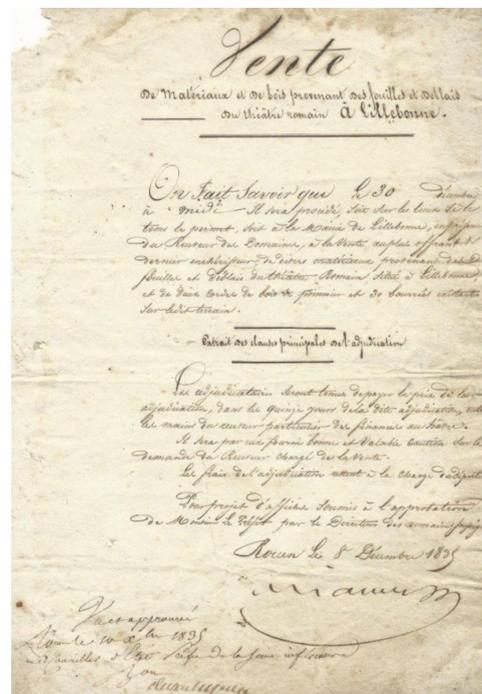


Fig. 8 : Extrait de vente des matériaux issus des fouilles du théâtre romain en 1835, indiquant la présence de pommiers © Ville de Lillebonne

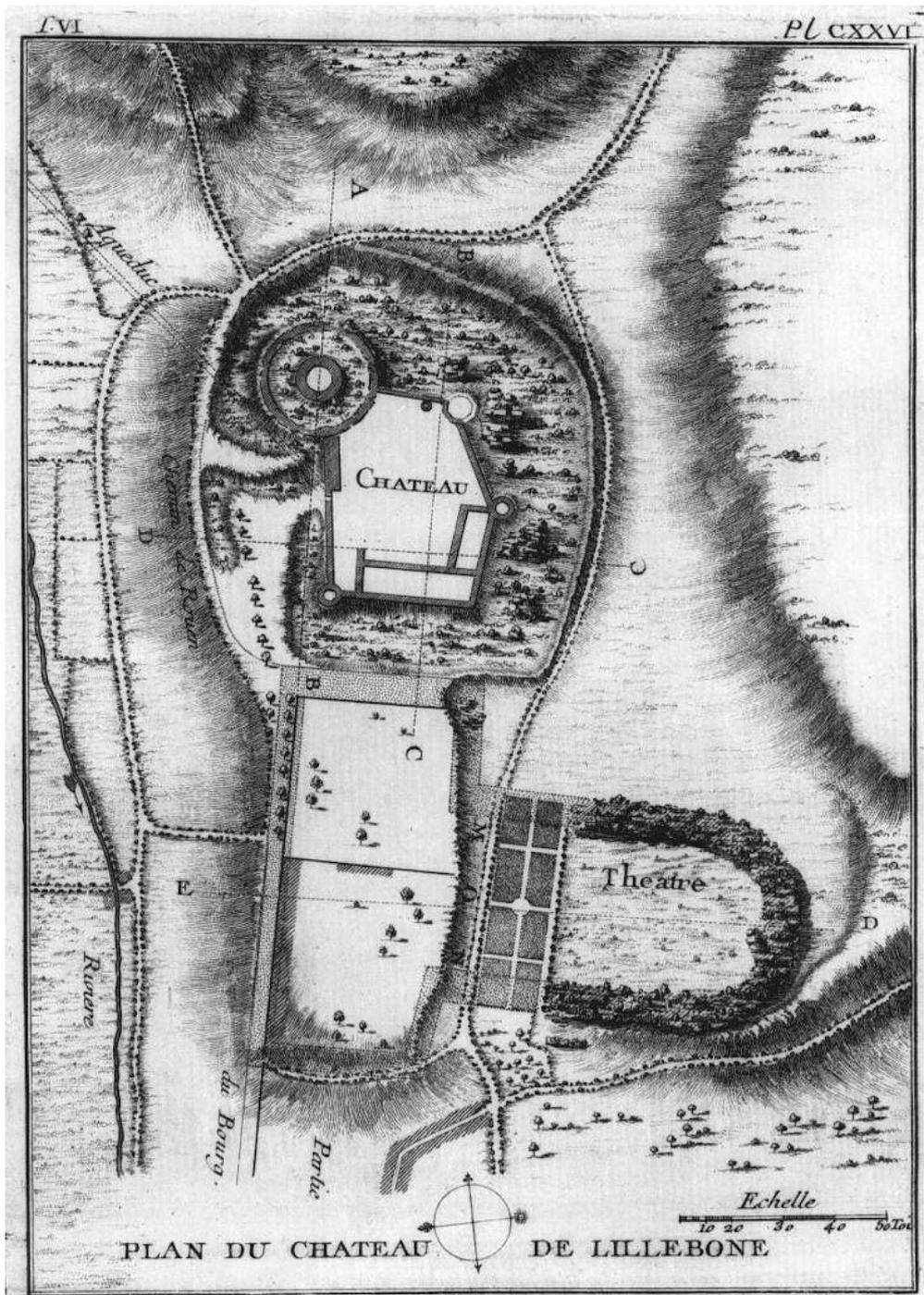


Fig. 9 : Plan du château et du théâtre au XVIII^e siècle © Caylus 1764, d'après Duchesne

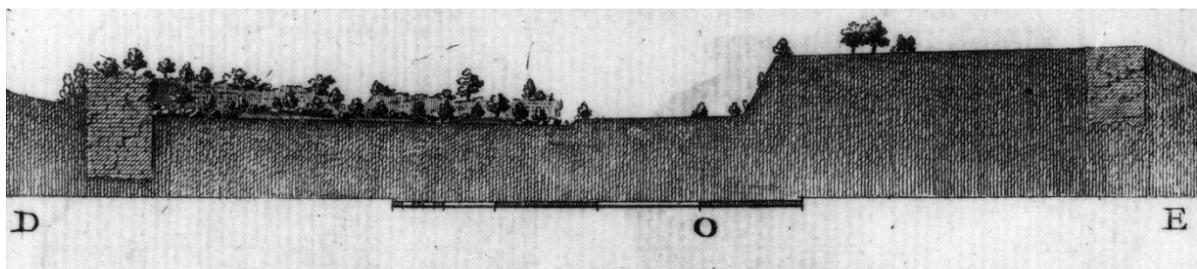


Fig. 10 : Profil topographique du castrum (droite) et du théâtre (gauche) au XVIII^e siècle © Caylus 1764, d'après Duchesne

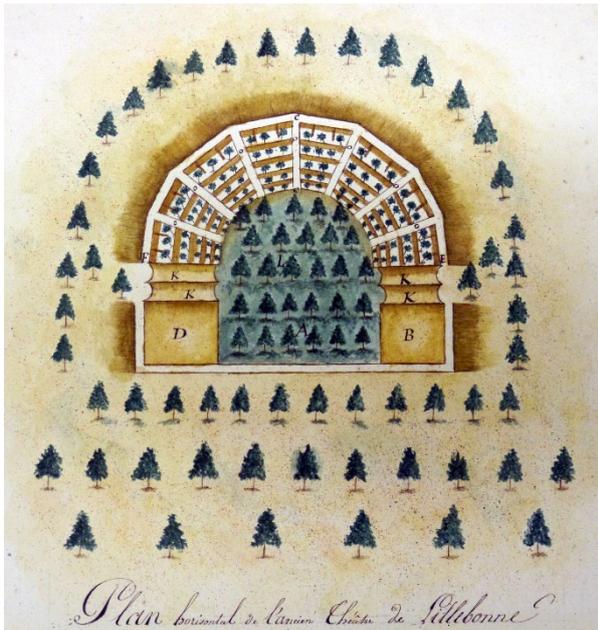


Fig. 11 : Aquarelle du théâtre en 1819
© AD76 - 6Fi3

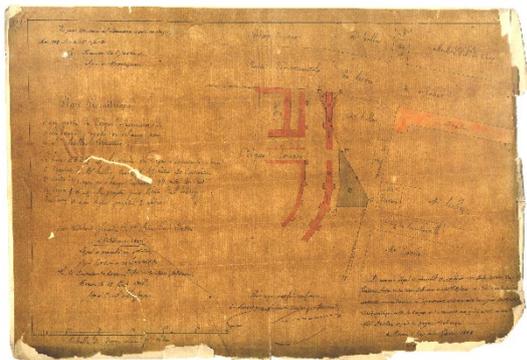


Fig. 12 : Plan de 1828 représentant l'angle nord-est du théâtre, première partie de l'édifice à être mise au jour par Pierre Caron ©AD76 - 4T164

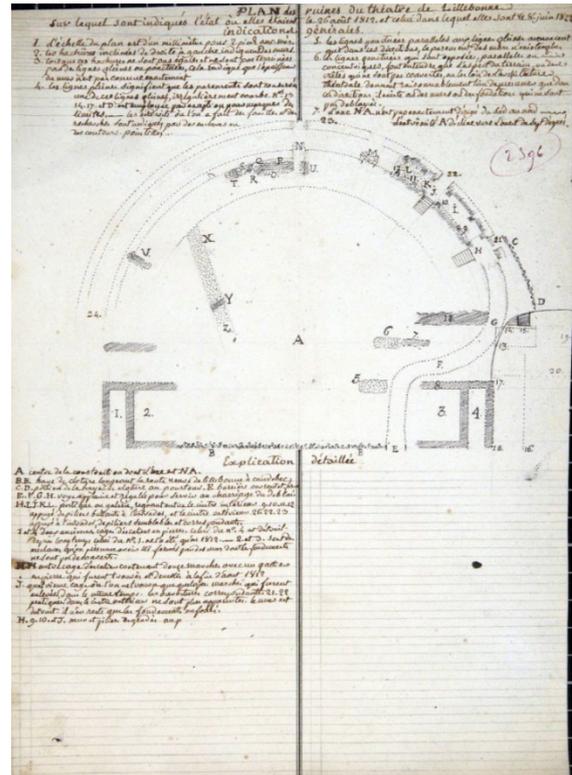


Fig. 13 : Plan du théâtre en 1822, réalisé par François Rever (1812 - 1826) © AD24 - 2396

Le bruit de la découverte du théâtre romain de Lillebonne resta dans un premier temps feutré. Ce ne fut qu'avec la découverte d'un trésor monétaire de 150 pièces en 1812 que les érudits locaux furent véritablement attirés par ces ruines, en particulier François Rever. Ce curé se rendit alors sur place et très ému de la destruction du site qui s'opérait devant lui, décida d'alerter le propriétaire sur l'intérêt patrimonial du théâtre. Pierre Caron décida néanmoins de continuer à tirer profit des ruines acquises à la Révolution. Devant cette destruction qui s'opérait devant lui, François Rever contacta l'Académie de Rouen et le Conseil général de la Seine-Inférieure pour faire

remonter l'information qu'un site archéologique majeur était en train de disparaître. Pierre Caron ne voulut pas vendre son terrain, mais permit à François Rever de lui acheter le droit de réaliser un sondage. Il fut réalisé dans l'arène et descendit à une profondeur de 2,6 m. Pierre Caron mourut en 1817 et ses héritiers décidèrent de vendre le théâtre, qui fut alors acquis par le Conseil général de la Seine-Inférieure en 1818. Celui-ci finança le déblaiement du monument, pour conserver ses ruines. François Rever fut désigné pour superviser les opérations. Il commença en 1819 par déblayer la partie nord-ouest du couloir de précincton et réalisa un sondage dans la *cavea* afin de vérifier la

conservation des vestiges et la présence d'un espace de circulation intermédiaire aux gradins (Fig. 11, 12 et 13). Il orienta ensuite ses recherches sur la galerie périphérique, puis descendit progressivement, révélant d'abord le plan des caissons, suivi du bas de la *cavea* où il découvrit des gradins en pierre, toujours en place (Pigné 1831 – 1845, 345). Au centre de la *cavea*, il retrouva une structure qualifiée de caisson, dont les murs étaient en grand appareil (Fig. 14 et 15). Des fragments de colonne et de marbre furent découverts à proximité. Les plans de cette structure qui seront réalisés quelques années plus

tard révélèrent la présence de quatre piliers en façade et de deux bases ou socles quadrangulaires dans le fond. Ce plan sera confirmé par une photographie des vestiges prise en 1867. Au vu de son emplacement, de sa morphologie et des éléments de décors mis au jour à proximité, il est possible qu'un *sacellum* (une chapelle) y fût présent dans l'antiquité (Fig. 16 et 17). Malheureusement celle-ci n'existe plus puisqu'elle fut détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, pour y construire le mausolée d'un officier allemand.

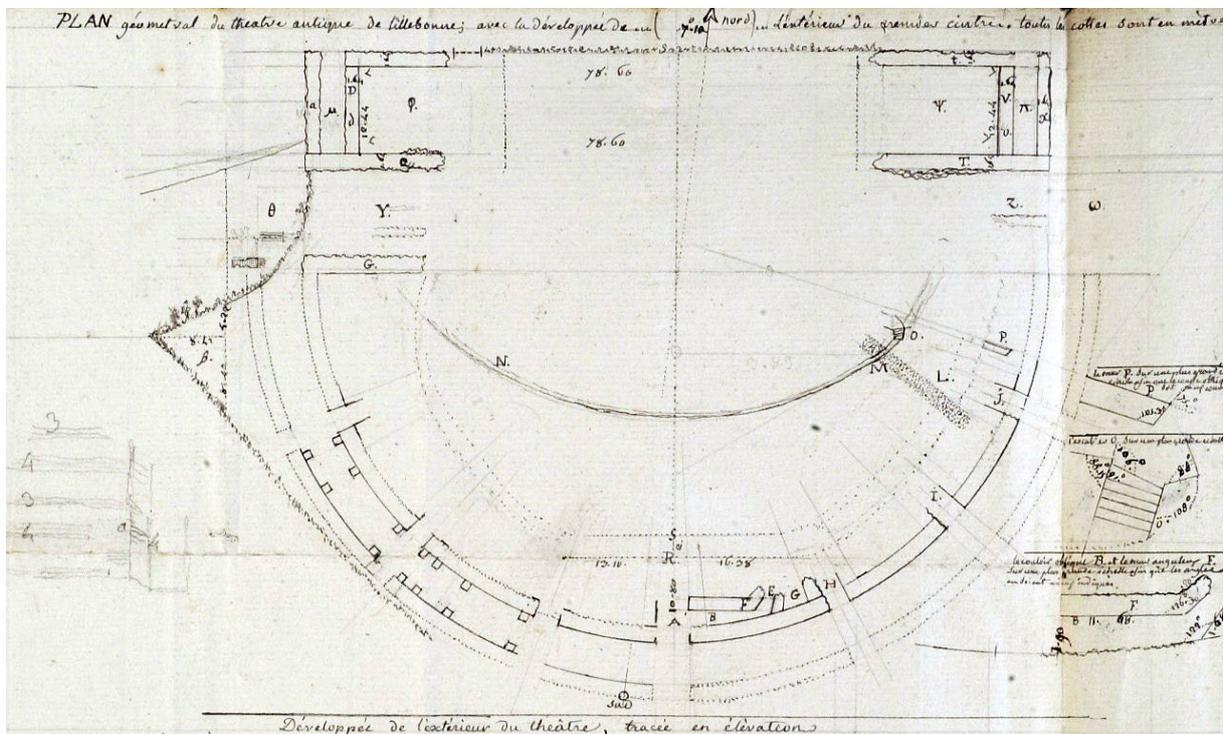


Fig. 14 : Plan du théâtre réalisé vers 1826 © AD24 - 2357

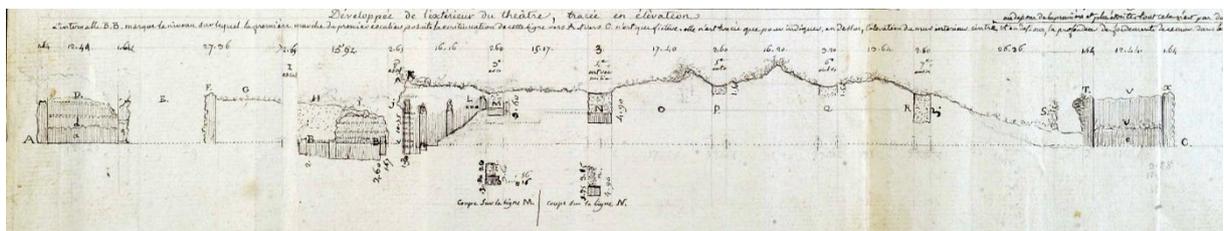


Fig. 15 : Profil développé du mur interne du couloir de précincton réalisé vers 1826 © AD24 - 2357

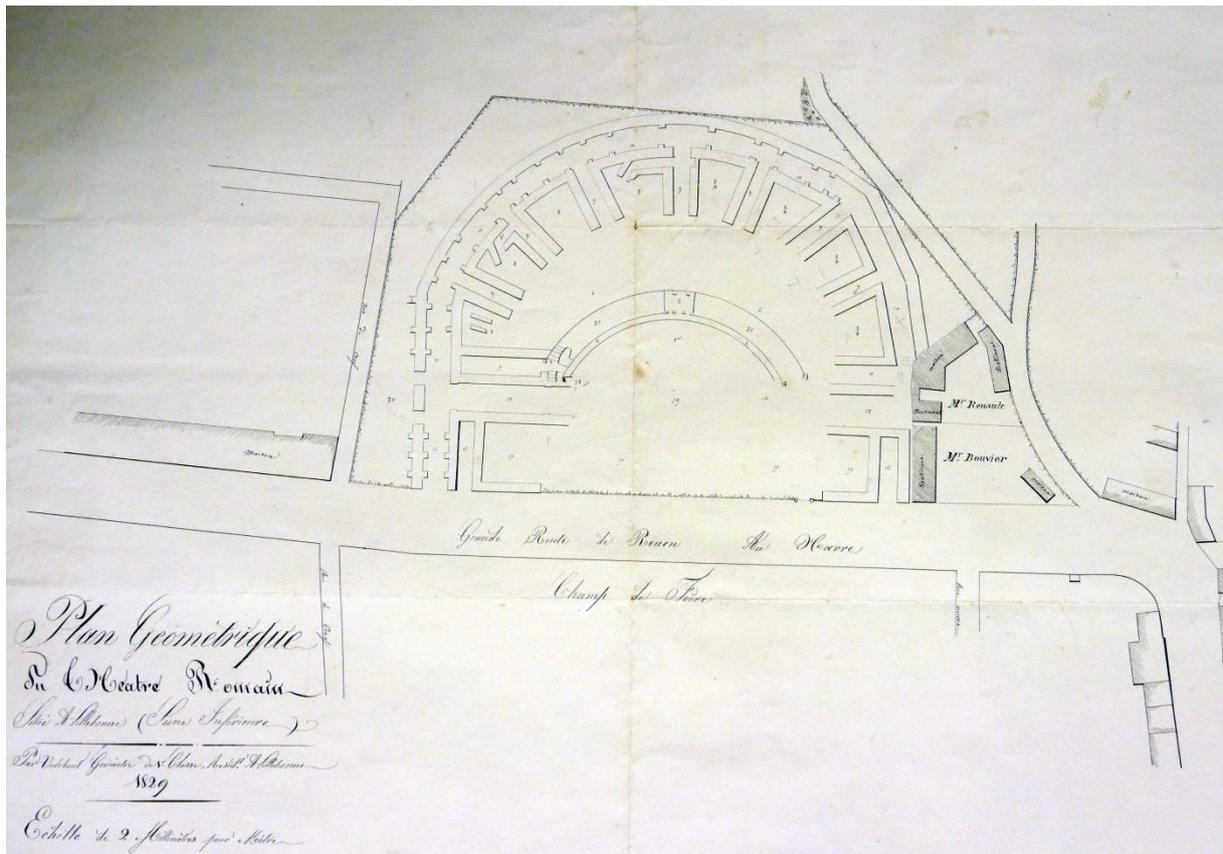


Fig. 16 : Plan du théâtre en 1829, réalisé à partir des fouilles d'Emmanuel Gaillard (1827-1836) © AD76 - 6Fi3



Fig. 17 : Plan du théâtre en 1867, montrant les piliers du possible *sacellum* © AD76 - 6Fi3

Après la mort de François Rever, les fouilles archéologiques furent réalisées sous la direction d'Emmanuel Gaillard, entre les années 1828 et 1836. Il creusa au centre de l'arène, découvrant un petit édifice balnéaire, puis entreprit des excavations dans la partie occidentale du site dès 1830 (Fig. 18). Il y retrouva de nombreux blocs lapidaires, à savoir des bas-reliefs, des fragments de colonnes, de corniches, de fronton et de stylobates. La plupart de ces blocs étaient alors en position de réemploi, réutilisés pour obstruer certaines ouvertures. Les fouilleurs interprétèrent cela comme les traces d'une fermeture du théâtre à la fin de l'Antiquité, pour en faire un fort, destiné à contrer les invasions barbares. Au vu des récentes avancées archéologiques, cette hypothèse est éventuellement à reconsidérer puisque des réemplois de monuments funéraires ont été retrouvés en divers endroits de la ville, en fondation du *castrum*, mais aussi dans les habitations qui y étaient présentes, rue des Bains et impasse du Mont Joli par exemple. Il s'agissait

donc d'une technique de construction qui n'est pas propre aux ouvrages militaires. De plus, la découverte d'un balnéaire dans l'arène, avec également le réemploi de monuments funéraires en fondation amène à se demander si le théâtre n'a pas été réutilisé en espace résidentiel. Le retour des techniques de construction en terre et bois durant l'antiquité tardive ne laissant que peu de traces, qui n'ont probablement pas été perceptibles par les méthodes de fouille du XIX^e siècle, cette interprétation reste possible. L'obstruction des ouvertures n'ayant alors pas servi à se protéger, mais à subdiviser les ruines du théâtre en plusieurs habitations. Cette hypothèse peut aussi concorder avec la découverte de nombreux vestiges mobiliers, amenant les érudits à supposer que le théâtre servit de vaste dépotoir au Bas-Empire, période où l'habitat de Lillebonne est difficilement localisable. Par prudence, nous devons donc considérer que le théâtre de Lillebonne fut réutilisé en tant que fort ou quartier d'habitats durant le Bas-Empire.



Fig. 18 : Gravure du théâtre et de la place Félix Faure au milieu du XIX^e siècle © Musée Juliobona – 2015.0.100.3

Grâce aux indications recueillies par Charles Basile Éloi Pigné, nous pouvons avoir une idée de la stratigraphie générale au niveau de l'arène, qui d'après lui était similaire à ce qui se trouvait dans tous les couloirs et galeries du théâtre. En partant du haut, le premier mètre était composé d'un limon argileux vierge de tout vestige, correspondant au fond de l'ancien étang qui y était toujours présent au début du XVIII^e siècle. Il y avait ensuite une succession de niveaux de démolition sur une épaisseur comprise entre 2,3 et 2,6 mètres. Ces horizons contenaient de nombreux moellons calcaires et fragments de briques, ainsi que des coquilles de moules et d'huîtres. Sous ces niveaux se retrouvait partout

une couche noire, cendreuse, où furent découvertes des monnaies et autres objets de l'époque romaine. Celle-ci n'était pas présente à l'intérieur des caissons, qui furent remblayés par une terre grise avec de nombreux petits fragments de calcaire, sans aucun vestige.

Après la mort brutale d'Emmanuel Gaillard en 1836, ce fut Achille Deville, directeur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, qui supervisa la fin de la remise au jour des ruines du théâtre (Fig. 19). Celle-ci s'acheva en 1841, quelques mois après avoir été l'un des premiers sites archéologiques classés au titre des Monuments historiques.

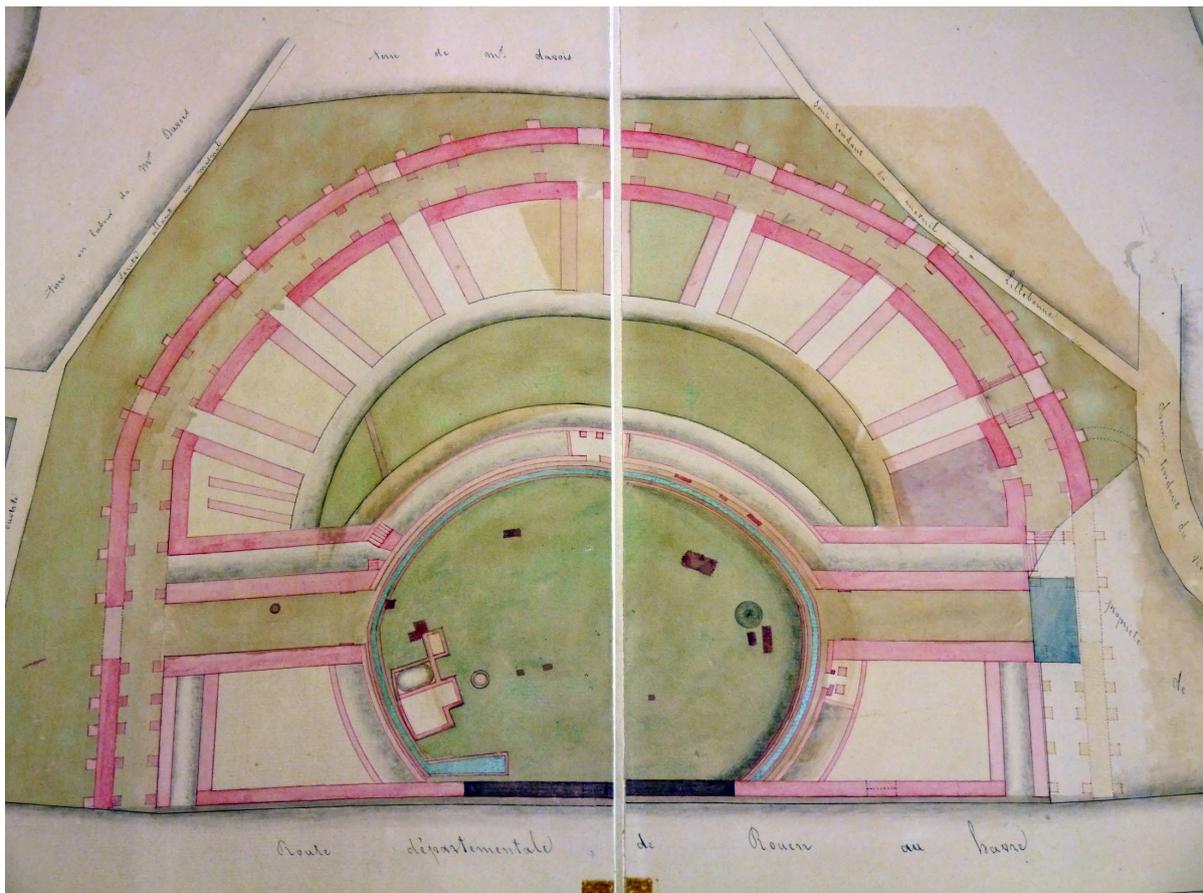


Fig. 19 : Aquarelle du théâtre romain au XIX^e siècle ©AD76 - 6Fi3

D'avantage ciblées, les fouilles du théâtre ne reprirent qu'au début du XX^e siècle, orchestrées par Léon de Vesly, entre 1908 et 1915. Quand il reprit la charge du théâtre en 1906, Léon de Vesly était depuis peu le nouveau directeur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, après cinq années d'explorations archéologiques dans la forêt du Rouvray. Aidé par André Guyot, alors gardien du théâtre, il étudia plusieurs zones du monument de spectacle : les entrées est et ouest et le pourtour de l'arène (Fig. 20).

Ils commencèrent par fouiller l'entrée ouest, zone nouvellement acquise par le département de la Seine-Inférieure. Ils y découvrirent le claveau d'une archivolt moulurée, haute de 0,4 mètre, interprété comme l'ornementation de l'arcade de l'entrée principale, puisque la restitution de l'encablure de 6 mètres est la même que celle de l'entrée (Fig. 20). Ils mirent aussi au jour des bases de colonnes et une frise, exposée au musée Juliobona (Fig. 21). En analysant le balnéaire tardo-antique de l'arène, ils repérèrent plusieurs bas-reliefs réemployés dans les fondations. En 1911, ils entreprirent donc le démantèlement de l'édifice pour récupérer ces éléments lapidaires qui devaient initialement appartenir à un mausolée funéraire (Spiesser et Ferreira 2019). Les campagnes des 1914 et 1915 furent les dernières dirigées par Léon de Vesly. Elles furent consacrées aux extrémités septentrionales du couloir annulaire.



Fig. 20 : Claveau ornant peut-être l'entrée principale ouest du théâtre © J. Spiesser - coll. CD76



Fig. 21 : Frise découverte en 1908 au niveau de l'entrée ouest © J. Spiesser - coll. Musée Juliobona

Les fouilles de Léon de Vesly se sont arrêtées avec la Première Guerre mondiale. Les investigations reprirent ensuite durant quatre années, de 1935 à 1938, sous la volonté d'Albert Grenier, alors professeur au collège de France. Ce n'est cependant pas lui qui réalisa ces investigations, mais Paul Franchette, architecte en chef des Monuments historiques. La première campagne eut pour objectif de sonder la *cavea* pour en connaître la nature des gradins. Il en conclut que ceux-ci étaient en bois. L'année 1936 fut consacrée à l'arène et à la recherche du mur de scène. Il creusa alors trois galeries de 12 mètres de long sous la rue Victor Hugo. Dans l'une d'elles fut identifié un mur interprété comme celui de la scène. Il consacra ensuite ses efforts à l'étude de l'entrée est du théâtre.

À l'automne 1940, un mausolée en l'honneur d'un officier allemand fut créé au centre de la *cavea*. Celui-ci, dont nous ne conservons qu'un plan et une correspondance, a été démonté au moment de la libération. Quelques travaux et campagnes de restauration eurent ensuite lieu entre 1957 et 1974. Il faudra

cependant attendre 1986 pour que la pose d'une conduite d'eau sous la rue Victor Hugo permit à Éric Follain d'observer la partie ouest du mur de scène du théâtre. À partir de 2006, les recherches sur l'édifice de spectacle furent reprises par Vincenzo Mutarelli. Il réalisa notamment un relevé précis du monument et en proposa pour la première fois un phasage chronologique, en croisant les archives historiques et les informations issues des quatre nouvelles campagnes de fouilles opérées entre 2007 et 2010 (Fig. 22).

Le théâtre fut construit à la fin du I^{er} siècle après J.-C., détruisant au passage une habitation partiellement observée à l'angle nord-est. Il existe néanmoins un possible état antérieur du monument, dont seule une partie de l'arène est éventuellement connue. Le théâtre fut ensuite agrandi à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle pour atteindre 106,5 m de large sur au moins 90 m de long. Dans les années 269-273, le théâtre perdit sa fonction d'édifice de spectacle, les ouvertures étant alors obstruées avec les blocs d'anciens monuments funéraires, devenant une forteresse ou un lieu d'habitation.

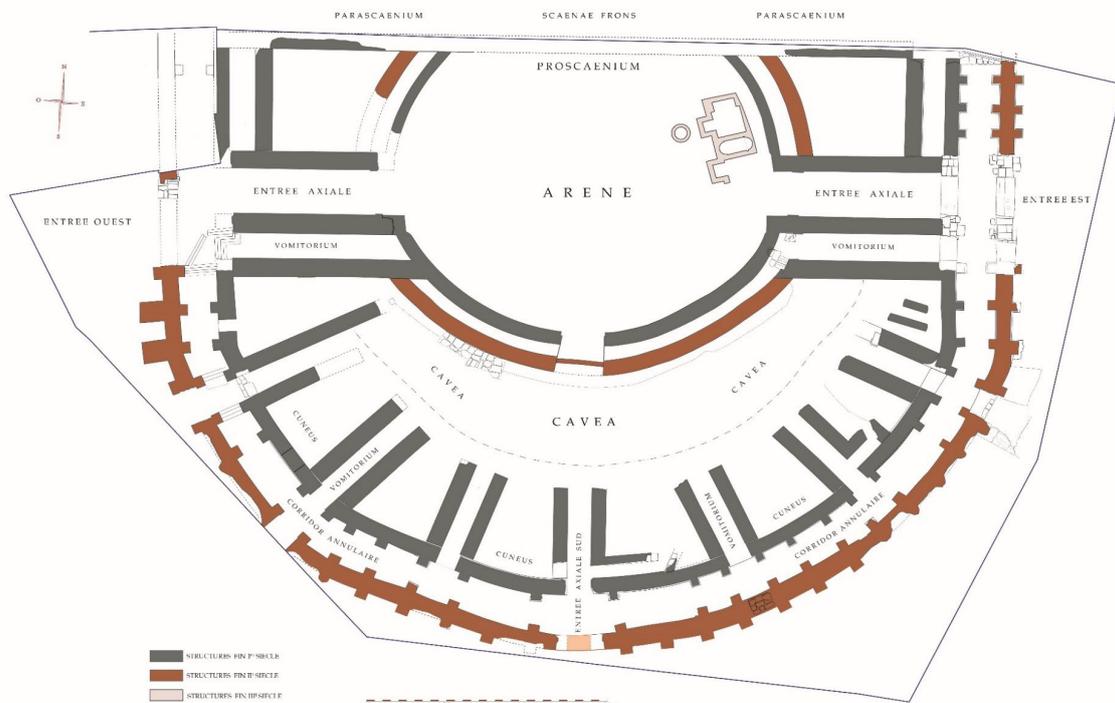


Fig. 22 : Phasage actuel du théâtre romain © V. Mutarelli - CD76

II.2 La place Félix Faure

Au même moment que l'antique édifice de spectacle commença d'être dégagé, Lillebonne fut le théâtre d'autres fouilles archéologiques. Celles-ci eurent lieu en face, entre le sud de l'ancien *castrum* et la place Félix Faure. Elles furent liées à trois phénomènes conjoints : l'essor démographique que connaît la ville au début du XIX^e siècle, la création d'une nouvelle entrée de ville au niveau de la rue Victor Hugo et la découverte du théâtre. À cette époque, il fallut en effet trouver de la place pour loger les nouveaux habitants venus travailler dans les usines textiles. Pour ce faire, la construction d'un nouveau quartier fut réalisée au niveau du *castrum* dans les années 1820. S'agissant cependant d'un secteur enclavé sur son promontoire, le maire décida de

percer trois nouvelles rues en direction du théâtre, pour faire de la place Félix Faure le nouveau cœur de ville. C'est à cette occasion que furent créées les rues Guillaume le Conquérant (en 1820), des Bains (en 1827) et la sente de Croy (en 1829). La place fut ensuite totalement réorganisée pour accueillir les institutions publiques, anciennement installées place Sadi Carnot, à savoir, les halles, la prison et évidemment la mairie dont la construction s'acheva en 1840 (Fig. 23). Ces travaux occasionnèrent la démolition du rempart sud du *castrum*, l'effondrement de la carrière du Trou d'Enfer au nord-est de la place, mais aussi la découverte de ruines antiques jusque-là inconnues.

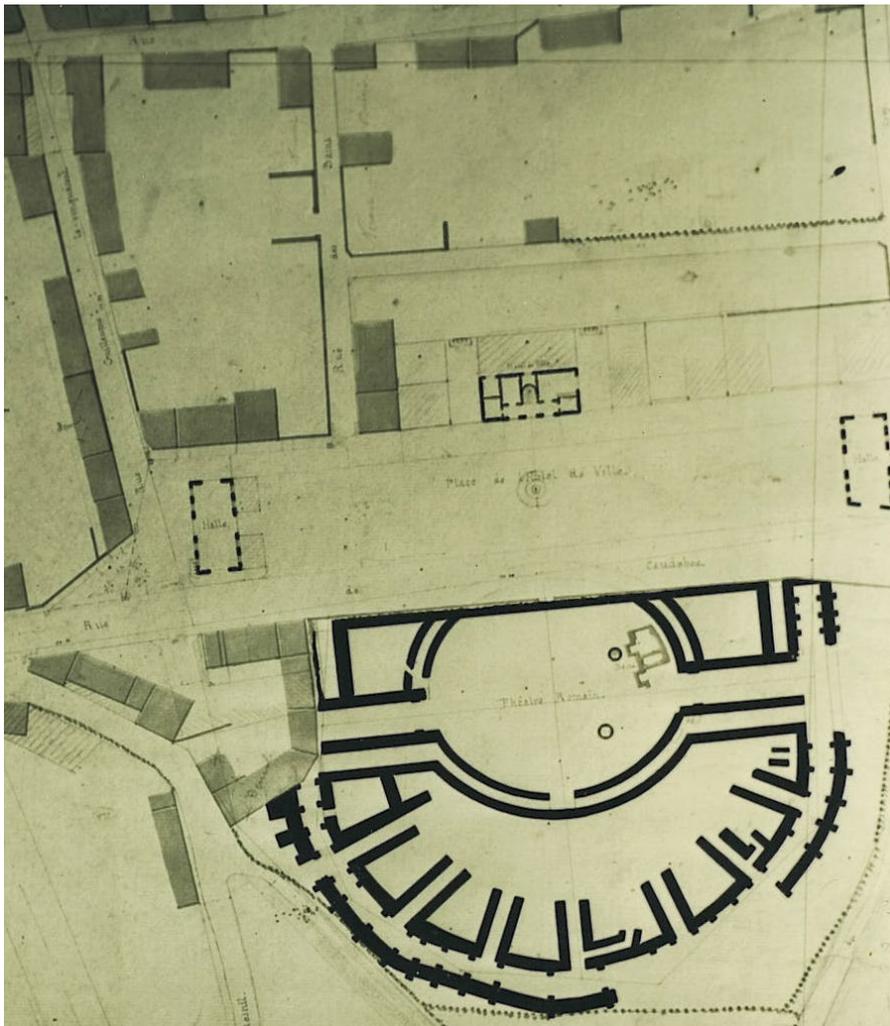


Fig. 23 : Plan de la place Félix Faure dans la seconde moitié du XIX^e siècle
© Spiesser - coll. Musée Juliobona

Le percement de la rue des Bains débuta en 1827 par l'angle nord-ouest de la place Félix Faure. Les ouvriers y découvrirent un mur antique (Fig. 24, n° 33), parallèle au théâtre. Il s'agissait d'un mur maçonné avec du mortier de chaux, en *opus mixtum*, alternant des assises de pierre avec trois assises de réglage en brique (Gaillard de Folleville 1834). Ce mur avait la particularité d'être renforcé par de petits contreforts. Un grand escalier était inséré dans la maçonnerie antique (Fig. 24, n° 32). Seules sept larges marches de cet escalier furent observées. Il permettait autrefois de monter en haut de la colline du *castrum*, au nord. C'est peut-être au début de l'Antiquité tardive que cette structuration urbaine fut abandonnée, recoupée par la construction du rempart du *castrum* (Fig. 24, n° 30 et 31). Seules les fondations du rempart et une partie du blocage en mortier de chaux furent conservées. La démolition de ces

fondations permit de retrouver différents blocs lapidaires réemployés dans les maçonneries. Exposés au Musée des antiquités de Rouen, il s'agit du tambour de colonne avec des masques scéniques, du torse d'une femme nue (Ariane?) et d'une scène avec un homme guidant des chevaux (Fig. 25, 26 et 27). Deux puits ou puisards furent aussi retrouvés à proximité (Fig. 24, n° 34 et 35). Leurs comblements contenaient de nombreux fragments de céramique et de verrerie d'époque romaine. Le fond du puisard nord (Fig. 24, n° 34) avait la particularité de posséder trois orifices par lesquels s'écoulait de l'eau, provenant peut-être de la *domus* avec balnéaire, mise au jour l'année suivante dans la propriété de M. Holley. En 1829, c'est dans la propriété voisine, appartenant à M. Pimare, que de nouvelles ruines antiques furent retrouvées.

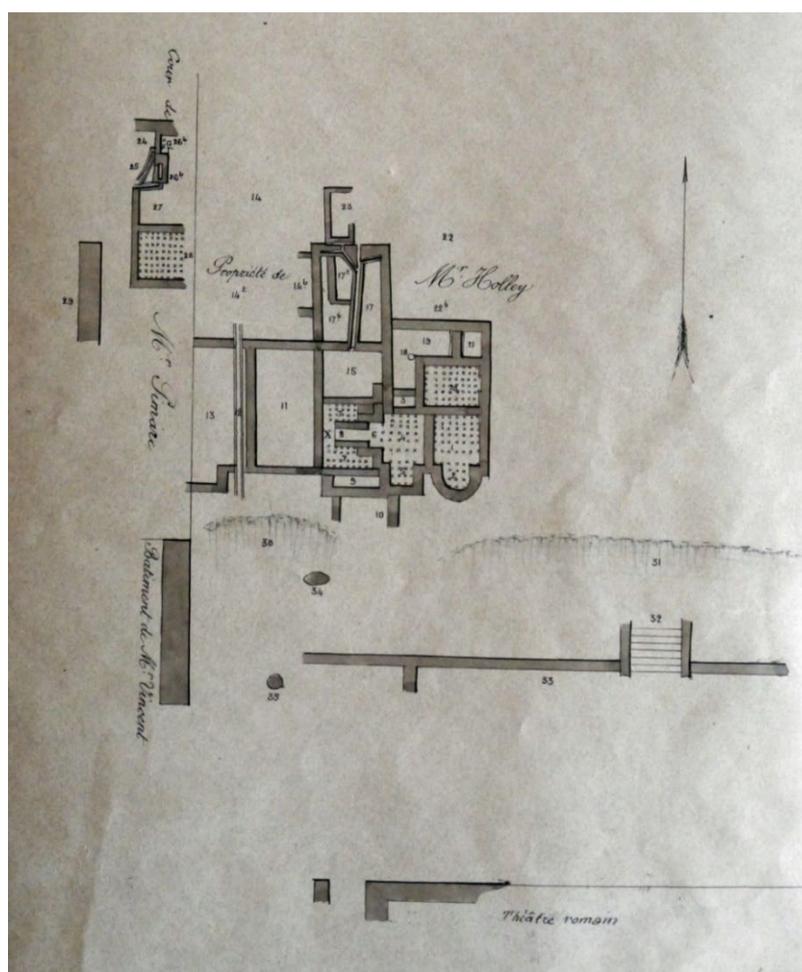


Fig. 24 : Plan des vestiges de la rue des Bains et de la place Félix Faure réalisé en 1834 par Gaillard de Folleville
 © Musée Juliobona



Fig. 25 : Colonnette au masque découverte en réemploi dans le rempart

© Spiesser - coll. Musée des antiquités de Rouen
H. 58 cm ; L. 86 cm ; E. 18 cm

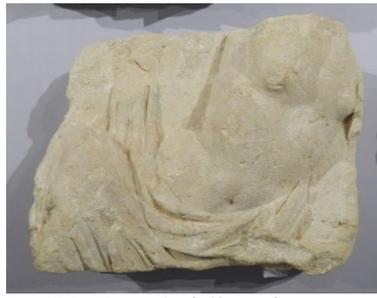


Fig. 26 : Bas-relief d'une femme nue découvert en réemploi dans le rempart

© Spiesser - coll. Musée des antiquités de Rouen
H. 63 cm ; L. 81 cm ; E. 25 cm



Fig. 27 : Bas-relief avec un homme et des chevaux découvert en réemploi dans le rempart

© Spiesser - coll. Musée des antiquités de Rouen
H. 85 cm ; L. 125 cm

La localisation du plan des vestiges antiques découverts entre 1827 à 1829 pose problème. Il s'agit en effet d'une compilation de différentes opérations qui eurent lieu pendant trois années, sur un espace avec un dénivelé important, près de 7 mètres. Ce plan possède plusieurs éléments permettant de resituer les vestiges : le mur du théâtre, l'emplacement de rempart, ainsi que les bâtiments et informations cadastrales présents à cette époque, à savoir le bâtiment de M. Vincent et la limite de propriété entre MM. Holley et Pimare. Conservé au Musée *Juliobona*, un plan cadastral de la première moitié du XIX^e siècle mentionne les propriétaires de cette époque (Fig. 28). Confronté au cadastre napoléonien, levé en 1824, il est donc possible de repositionner le plan des vestiges.

Si l'on localise le plan par rapport au mur et à l'angle du théâtre, le rempart du *castrum* se situe au bon emplacement, au sud du Musée *Juliobona*¹, mais les *domus* ont des dimensions bien supérieures aux informations métriques mentionnées à l'issue de leurs fouilles et ne

respectent pas les données cadastrales anciennes. À l'inverse, une localisation par rapport aux données cadastrales de 1824, permet de retrouver les dimensions des *domus* mentionnées dans les archives et une cohérence des excavations par rapport aux infrastructures de l'époque², mais la position du rempart et du mur du théâtre ne correspond pas à la réalité (Fig. 29).

Il est donc probable qu'il s'agisse de la compilation de deux plans, la zone basse fouillée en 1827 place Félix Faure et la zone haute du *castrum*, mise au jour entre 1828 et 1829. En scindant en deux le document au niveau du rempart du *castrum*, il est ainsi possible d'obtenir une localisation cohérente du théâtre, du rempart, des données cadastrales et des dimensions des ruines observées. Le plan des *domus* de la rue des Bains est donc à localiser par rapport aux données cadastrales. Quant au mur percé d'un escalier et aux deux puisards, ils sont donc à positionner en fonction du théâtre et du rempart sud.

¹ La localisation du rempart sud au niveau de la moitié sud du Musée *Juliobona* est certaine puisqu'il se trouve dans l'alignement du rempart observé dans les fondations du château (Vesly 1915). De plus, la partie nord du musée n'a été créée qu'en 1905, nécessitant à cette époque le creusement du coteau calcaire, comme le montrent les photographies de cette époque.

² L'extrémité sud de la *domus* n'a en effet pas pu être explorée puisqu'elle était située sous la maison de M. Holley et l'ensemble des vestiges observés par M. Pimare sont situés dans l'emprise de sa petite parcelle.

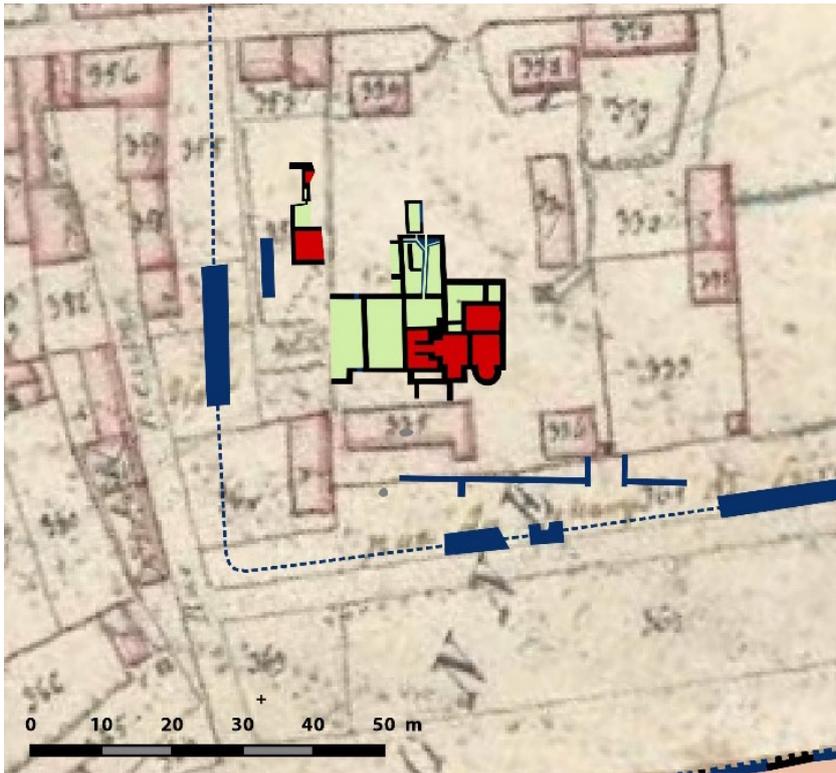


Fig. 29 : Localisation du plan des vestiges de la rue des Bains, par rapport au cadastre napoléonien (1824)
 © J. Spiesser ; fond : AD76

La réfection d'une conduite d'eau en 1986 nécessita le creusement de tranchées sur 3 m de profondeur, permettant à Éric Follain d'observer la stratigraphie. Les informations qui furent réunies au cours de cette opération ont été réétudiées afin de dresser le profil stratigraphique

de la place Félix Faure. Cela lui a permis de reconnaître l'arrière du mur de scène du théâtre, le départ d'un mur présent dans l'alignement des vestiges observés en 1827, mais aussi un sol pavé à l'ouest de la place et un édifice antique dans sa partie est (Fig. 30 et 31).

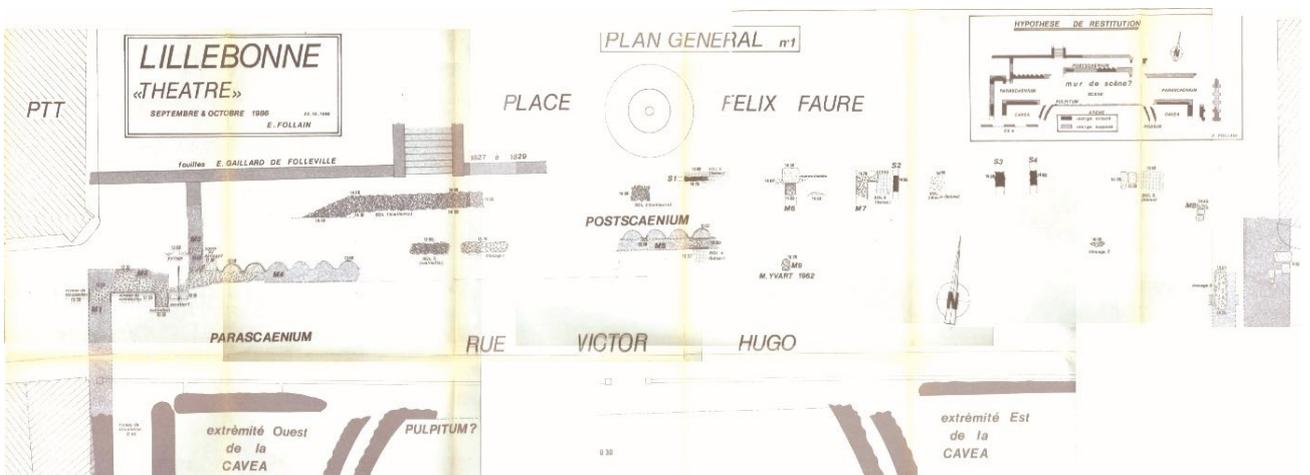


Fig. 30 : Plan des vestiges de la Place Félix Faure, suite à la surveillance de 1986 © E. Follain 1986

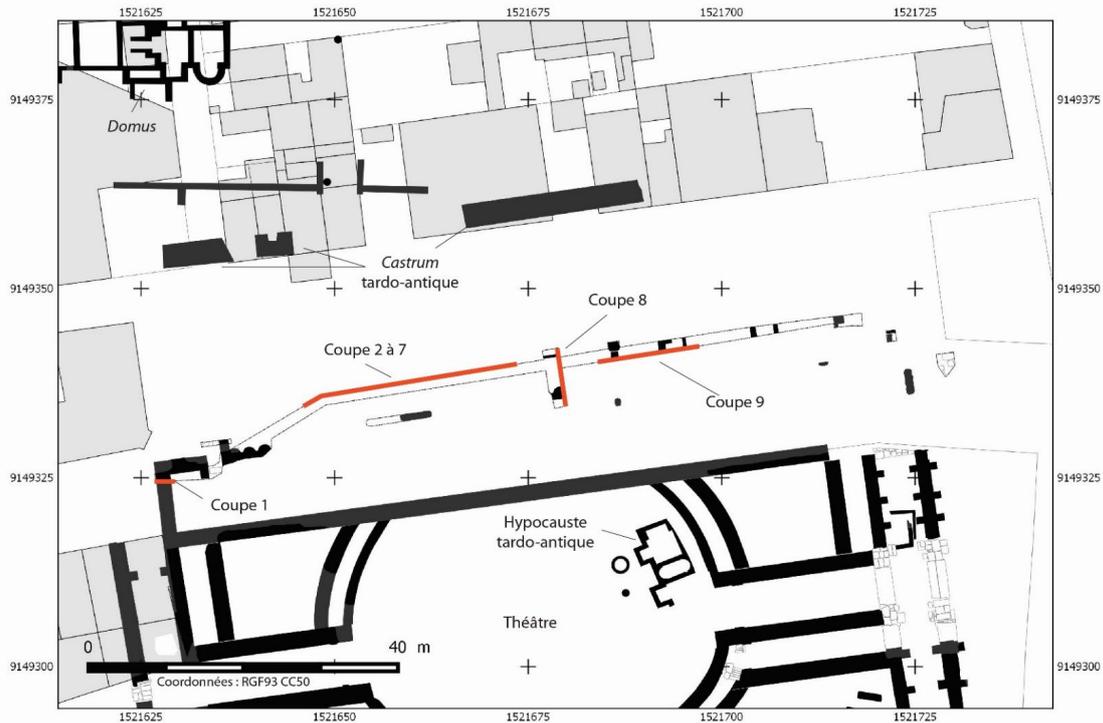


Fig. 31 : Localisation des coupes réalisées en 1986 © J. Spiesser ; d'après Follain 1986

À l'ouest, la coupe 1 permet d'observer la stratigraphie présente de chaque côté du mur ouest de l'espace scénique. Sous l'asphalte se trouvaient deux remblais contemporains qui scellaient les vestiges avec 1,2 mètre de sédiments (Fig. 32). Le premier fut identifié comme du « tout-venant » et le second comme des gravats. De chaque côté du mur se trouvait un niveau de démolition épais de 0,5 mètre, composé de fragments de calcaire, de tuf et de brique. À l'extérieur de l'espace scénique, probablement dans le couloir ouest du théâtre se trouvait ensuite un remblai argilo-sableux verdâtre avec de petits fragments de calcaire et de brique. Il venait sceller un second niveau de démolition avec de nombreux fragments de calcaire et de tuf. À l'est du mur 1, c'est-à-dire à l'intérieur de l'espace scénique, se trouvait un niveau d'incendie entre 12,5 et 13 mètres NGF. Ce niveau était composé d'argile rubéfiée, de charbon de bois et de fragments de torchis brûlé. Il recouvrait une épaisse couche de mortier jaunâtre pulvérulent, interprété comme un remblai ou un sol. Il était installé sur un second

niveau d'incendie composé de cendres avec quelques nodules d'argile rubéfiée.

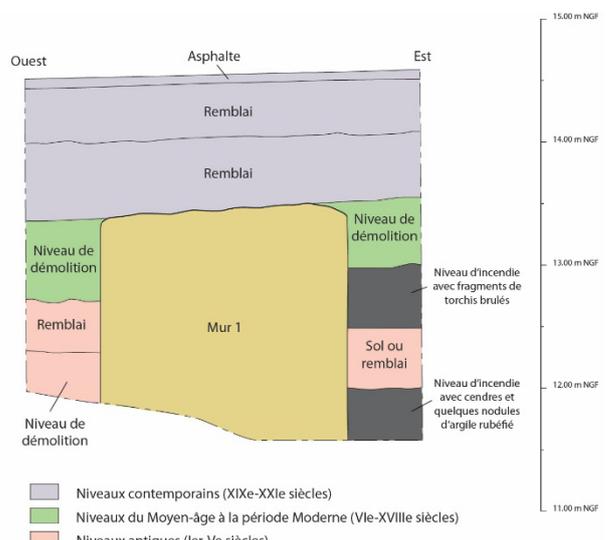


Fig. 32 : Stratigraphie au niveau de la coupe 1 © J. Spiesser ; d'après Follain 1986

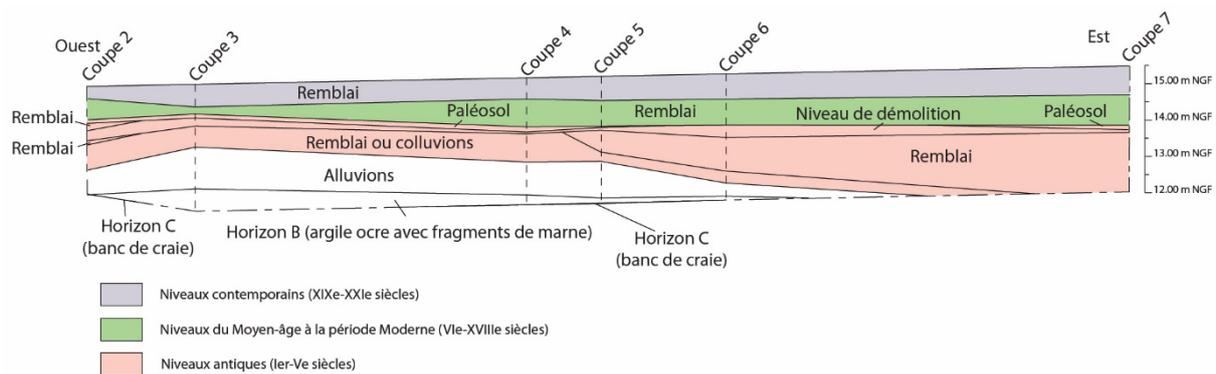


Fig. 33 : Restitution du profil stratigraphique entre les coupes 2 et 7 © J. Spiesser ; d'après Follain 1986

Les coupes 2 à 7 permirent quant à elles de restituer le profil stratigraphique de l'espace au nord-ouest du mur de scène, zone peut être ceinturée par un mur dont l'accès se faisait par l'escalier découvert en 1827 (Fig. 33). Sous 0,8 mètre d'un remblai contemporain composé de « tout-venant », le second niveau est défini comme de la « terre végétale ». Il s'agissait probablement de terres rapportées pour créer un jardin au niveau de la place Félix Faure, comme le montre le plan du château publié par le comte de Caylus en 1764, d'après les relevés de M. Duchesne. Cet apport de terres recouvrait un sol composé de « petits galets » de craie tendre, émoussé sur la surface supérieure. Sous celui-ci se trouvait un niveau de démolition comportant des fragments de tuf, de calcaire et de brique, mêlés à du mortier de chaux pulvérulent. Dans la partie est, il recouvrait un remblai épais de 1,5 mètre, niveau argilo-sableux brun, avec des fragments de craie, de TCA et de silex. Il permettait de niveler le terrain autour de 13,7 m NGF. Il y avait en dessous un niveau de remblai ou de colluvions, correspondant à un limon jaunâtre avec quelques nodules de charbon. Celui-ci scellait un niveau d'argile ocre avec de la marne et quelques charbons, peut-être des alluvions, puis un niveau argilo-sableux beige avec des blocs. Ce dernier fut interprété comme l'horizon B, présent juste au-dessus de la craie qui commençait à apparaître vers 12 m NGF.

Contrairement aux autres profils d'observation, la coupe 8 était orientée nord/sud (Fig. 34). À son niveau, sous l'asphalte se trouvait un important remblai contemporain, développé sur une épaisseur d'un mètre, entre 14,5 et 15,5 mètres NGF. Il scellait un petit

remblai d'argile jaune, directement déposé sur l'apport de « terre végétale », entre 14 et 14,5 m NGF, qui accueillait le jardin à la française du XVIII^e siècle. Le petit niveau d'argile jaune qui le surmonte correspondait d'ailleurs peut-être à une allée du jardin. Sous l'épais remblai se trouvaient deux profils stratigraphiques différents, l'un à l'extérieur du mur de scène (Mur 5), l'autre à l'intérieur (Fig. 35). Dans le théâtre antique, au sud, fut découvert un petit solin en pierre sèche. Il s'agissait d'une fondation médiévale ou moderne puisque le remblai sur lequel il repose a livré deux fragments de céramiques modernes, avec une glaçure plombifère. Entre 13 et 13,4 m NGF, se trouvait une terre « grasse » avec de petits fragments de craie, de tuf et de TCA. Au vu de la description, il s'agissait éventuellement d'un niveau de terre noire, interprété par le fouilleur comme un niveau d'occupation. La démolition du mur de scène (Mur 5) se trouvait sous celui-ci. Elle comportait de nombreux moellons de tuf, des briques et du mortier, et recouvrait directement les traces d'un ancien sol fonctionnant avec le dernier état du mur de scène, comme en atteste le décrocher de la maçonnerie. Seule une lentille de mortier et de craie damée fut aperçue à ce niveau, interprété comme le lit de pose d'un ancien dallage récupéré. Il était installé sur un remblai d'argile jaune, compacte, avec des fragments de craie et des silex. Il s'agissait du dernier niveau appréhendé par Éric Follain.

Au nord, à l'extérieur du théâtre, la stratigraphie qui était présente sous l'apport de terre végétale commençait par un possible paléosol, correspondant à un niveau de terre végétale et de craie compact. Il recouvrait un solin en pierres sèches dans lequel se trouvait un

fût de colonne cannelé, réemployé. Ce fût possède un diamètre de 48 centimètres et devait autrefois appartenir à un édifice public romain (Fig. 36 et 37). Les colonnes cannelées étaient notamment fréquentes dans l'architecture des temples antiques, sur le temple de Vespasien à Rome ou le temple d'Auguste et de Livie à Vienne par exemple (Gros 2011). Ce solin recouvrait un petit paléosol, argilo-sableux avec du limon noir et de petits fragments de craie. Il était présent juste au-dessus d'un sol de béton blanchâtre qui fut observé dans la partie nord de la tranchée, mais dont la continuité vers le mur de scène du théâtre n'ait pas certaine. Ce sol était

installé sur un épais remblai permettant de niveler la topographie du terrain. Il s'agit d'un niveau argilo-sableux beige à brun, avec des fragments de craie et de silex. Celui-ci venait colmater un petit foyer, avec des cendres et de l'argile rubéfiée et un possible niveau d'occupation avec de nombreux coquillages reposant sur un éventuel paléosol argileux, jaunâtre. L'ensemble de ces traces fugaces étaient présentes sur un remblai argilo-sableux brun avec des fragments de craie et des charbons de bois. Ce remblai fut installé sur une argile ocre avec de la marne, supposée correspondre au niveau d'alluvions identifiées entre les coupes 2 et 7.

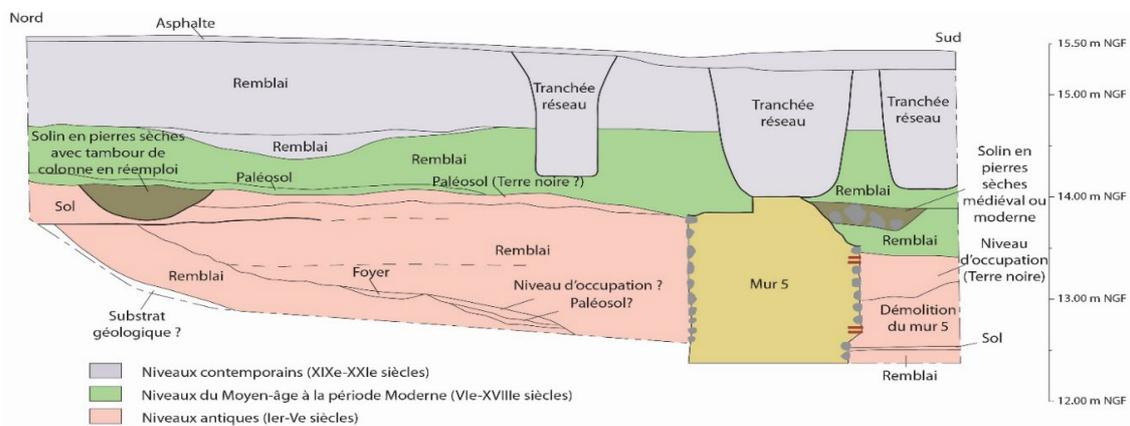


Fig. 34 : Stratigraphie au niveau de la coupe 8 © J. Spiesser ; d'après Follain 1986



Fig. 35 : Photographie du parement externe du mur 5 © Follain 1986

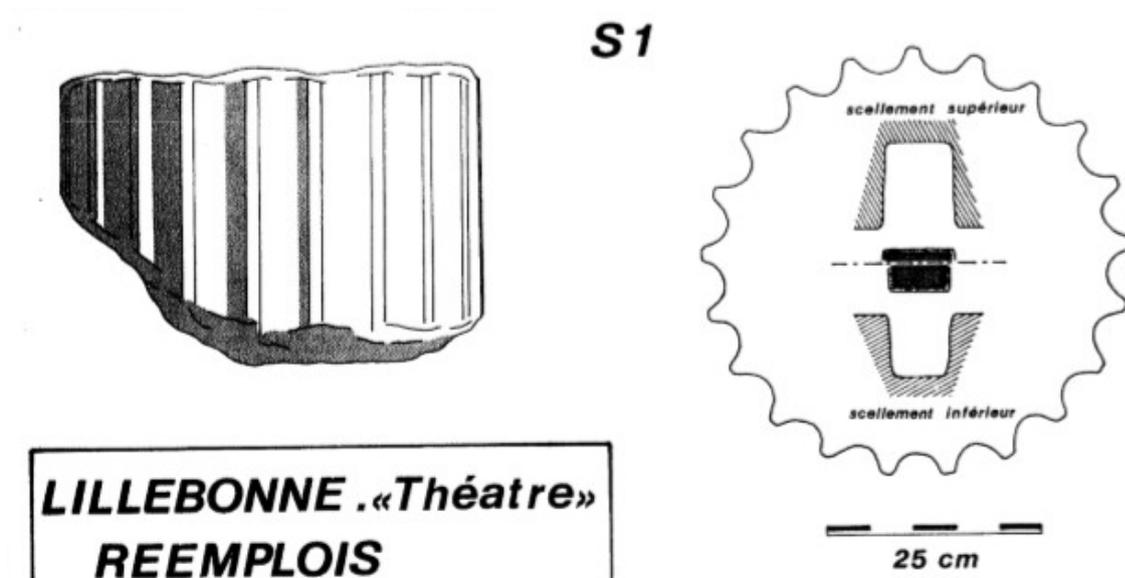


Fig. 36 : Dessin du fût de colonne cannelé découvert en réemploi © Follain 1986



Fig. 37 : Photographie du fût de colonne déposé dans le jardin Jean Rostang © J. Spiesser

La stratigraphie archéologique de l'est de la place est connue grâce à la coupe 9 (Fig. 38). Sous l'asphalte était présent un remblai de « tout-venant » sur 0,5 mètre d'épaisseur, puis d'un second remblai contemporain avec des gravats mêlés à de la terre végétale. Ce dernier venait sceller un niveau d'argile jaune, présent à 14,7 mètres NGF, correspondant peut-être à la continuité d'un ancien chemin lié au jardin paysager du XVIII^e siècle. Il reposait en effet sur

un apport de « terre végétale », retrouvée entre 14,4 et 14,7 m NGF. Plusieurs murs antiques se trouvaient sous celui-ci (Fig. 39 et 40). Ils appartenaient à un édifice public autrefois accolé au mur de scène du théâtre. Les murs 6 et 7 étaient larges de 0,9 mètre. Ils étaient construits en *opus vittatum*, avec un parement composé de petits moellons calcaires, liés par un mortier de chaux orangé. Le mur 7 était conservé sur au moins 1,3 mètre d'élévation et le mur 6 sur 1,1 mètre d'élévation. Ce dernier reposait néanmoins sur une structure maçonnée antérieure. La morphologie similaire de ces deux murs et la stratigraphie révélant plusieurs sols successifs de chaque côté du mur 6 laissèrent envisager qu'ils s'agissaient d'entités appartenant autrefois à un même bâtiment, détruit par un incendie. La largeur importante des maçonneries renvoie aux murs appartenant aux édifices publics connus autour de la basse vallée de la Seine. Au vu des quelques éléments de datation retrouvés au cours de cette opération, le dernier état de cet édifice semble avoir été construit entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. L'utilisation du mortier de chaux, précoce pour la région, se retrouvait généralement à cette période employée dans les édifices publics. Dans la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle, les habitations privées étaient en effet quasi exclusivement construites en torchis et clayonnage sur solins en pierre sèche

dans la région (Spiesser et *al.* 2017). Le mur 7 laissait entrevoir la présence d'un contrefort et le mur 6 avait accolé à son parement, au nord, un bloc calcaire quadrangulaire d'un mètre de côté.

Entre les deux murs et à l'ouest du mur 6 se retrouvait d'abord un remblai argilo-sableux beige avec des fragments de craie et de mortier. Il venait niveler le terrain jusqu'au niveau d'arasement des maçonneries de l'époque romaine. Un niveau de mortier décomposé, brûlé à sa surface, était ensuite présent de part et d'autre du mur 6. La calcination de la surface du mortier fait écho aux niveaux présents à l'est du mur 7, comportant des fragments de torchis rubéfiés. Cette strate recouvrait entre le mur 7 et un mur en terre crue (solin 2), un niveau de démolition de toiture incendiée. Les tuiles semblaient éboulées en place, laissant supposer qu'il y avait autrefois une toiture entre le mur 7 et le solin 2.

Sous le niveau de mortier dont la surface est calcinée, un petit niveau d'occupation était présent directement à l'est du mur 6. Il s'agit d'un limon brun avec des fragments de céramique et des déchets culinaires. Sous cet horizon se trouvait un cailloutis formé de petits fragments de craie. Situé à 13,7 mètres NGF, ce cailloutis était à la même altitude qu'un sol maçonné au mortier de chaux, observé de l'autre côté du mur 6. Ces deux sols ont été construits sur un remblai composé d'argile et de sable beige avec des fragments de craie à l'est et d'un niveau argilo-sableux brun avec des fragments de charbon et de céramique à l'ouest. Ces remblais

venaient sceller deux autres sols présents à la même altitude, de chaque côté du mur 6, à 13,4 mètres NGF. Ces deux sols fonctionnaient avec le mur 6, lors de sa construction. À l'ouest il s'agissait d'un petit cailloutis de fragment de craie et à l'est d'un mortier jaune pulvérulent. Sous eux, se trouvaient à nouveau des remblais. Le plus récent est uniquement présent à l'ouest du mur 6 et correspondait à un horizon argilo-sableux verdâtre avec du charbon de bois et des fragments de céramiques, de la seconde moitié du I^{er} siècle. Venait ensuite le même niveau de remblai présent de part et d'autre du mur 6, argilo-sableux brun avec des fragments de craie.

Un niveau argilo-sableux verdâtre avec du charbon de bois et des débris culinaires était présent sous la toiture effondrée entre le mur 7 et le solin 2. Il fut interprété par Éric Follain comme un remblai. Il recouvrait aussi un horizon argilo-sableux brun avec des fragments de craie. Les céramiques retrouvées dans cette strate indiquent une datation comprise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. Sous celui-ci était présent un petit niveau de mortier blanc piétiné sur un horizon de la seconde moitié du I^{er} siècle.

À l'extrémité est de la coupe, derrière le mur en terre crue, un niveau avec les fragments de torchis étalés recouvrait un sol composé de marne damée. Celui-ci fut aménagé sur un remblai argilo-sableux verdâtre avec du charbon, suivi d'un niveau argilo-sableux beige, avec des fragments de craie.

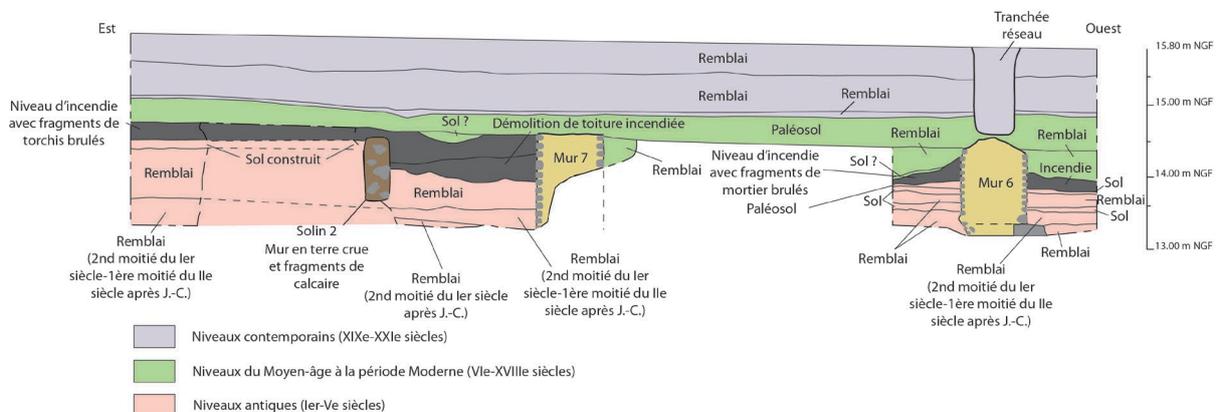


Fig. 38 : Stratigraphie au niveau de la coupe 9 © J. Spiesser ; d'après Follain 1986



Fig. 39 : Élévation du mur 7 © Follain 1986

La surveillance de réseau réalisée en 1986 révéla donc les ruines d'un édifice public sous la place Félix Faure, édifice qui devait autrefois être accolé au mur de scène du théâtre. Le contexte de l'opération n'a pas pu permettre à l'archéologue de relever l'ensemble de la stratigraphie archéologique, notamment ceux des murs observés à l'est de la coupe 9.

De cet édifice public antique qui était dans le passé au niveau de la place Félix Faure nous ne connaissons que peu d'éléments. La dernière phase de l'édifice semble cependant avoir été construite entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. Dans le dernier quart du III^e siècle, comme le reste de la ville antique, il semble que cet édifice ait été incendié. Conservées sur au moins 1,4 m de développé stratigraphique, les ruines de ce probable édifice public sont scellées sous 1,4 mètre de sédiments, protégeant les vestiges antiques de l'urbanisation actuelle.

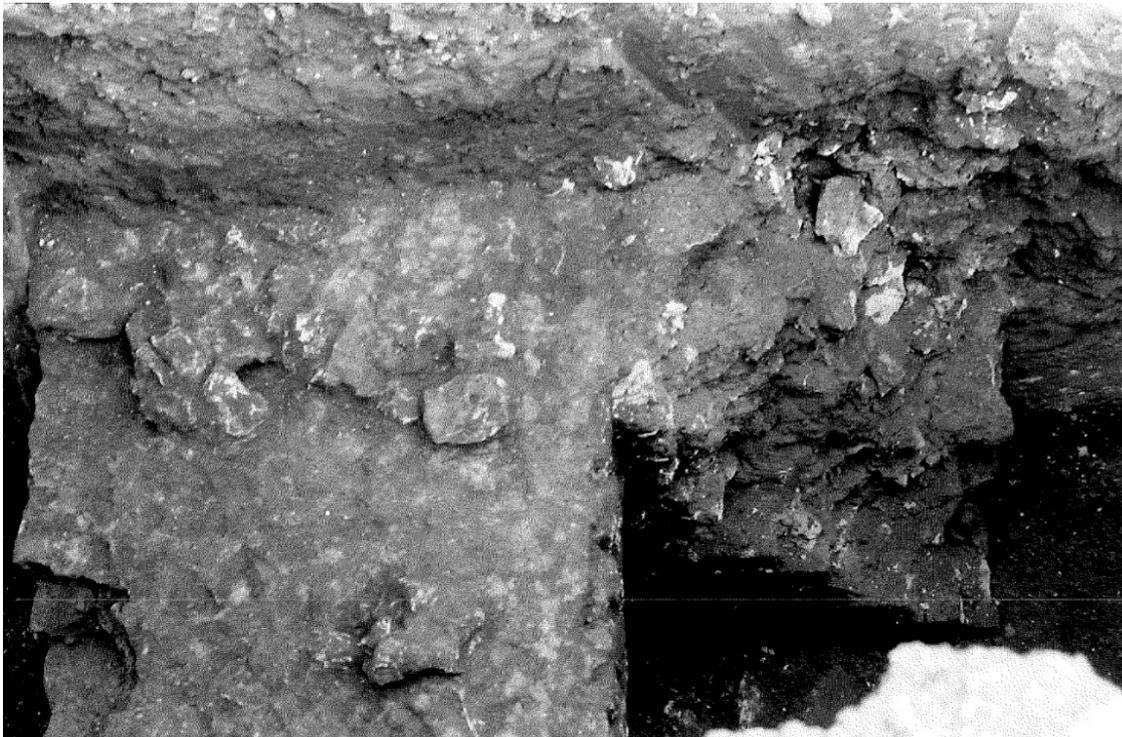


Fig. 40 : Plan du mur 7 © Follain 1986

En 2019, le raccordement en eau d'une brasserie située au nord de la place a nécessité le creusement d'une tranchée, large de 0,7 mètre et profonde de 0,9 à 1,3 mètre (Fig. 41 et 42). Celle-ci a permis d'observer la stratigraphie superficielle au nord de la place et d'appréhender l'enfouissement des vestiges. Cette petite tranchée a révélé que de nombreux réseaux d'eau, d'électricité et de gaz sont présents à environ 0,8 mètre de profondeur le long des bâtiments (Fig. 43). Ceux-ci n'ont cependant pas atteint les niveaux archéologiques antérieurs à la période contemporaine (Fig. 44).

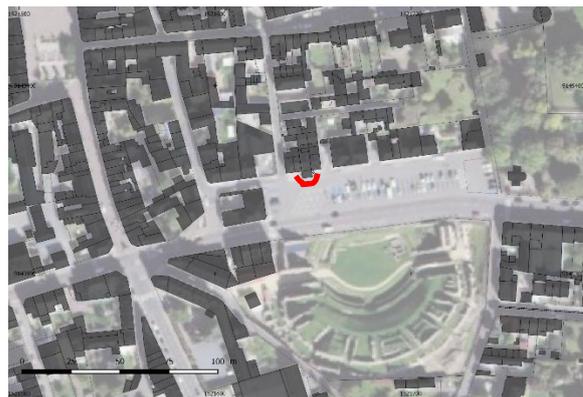


Fig. 41 : Tranchée de réseau réalisée en 2019 au nord de la place © Spiesser 2019

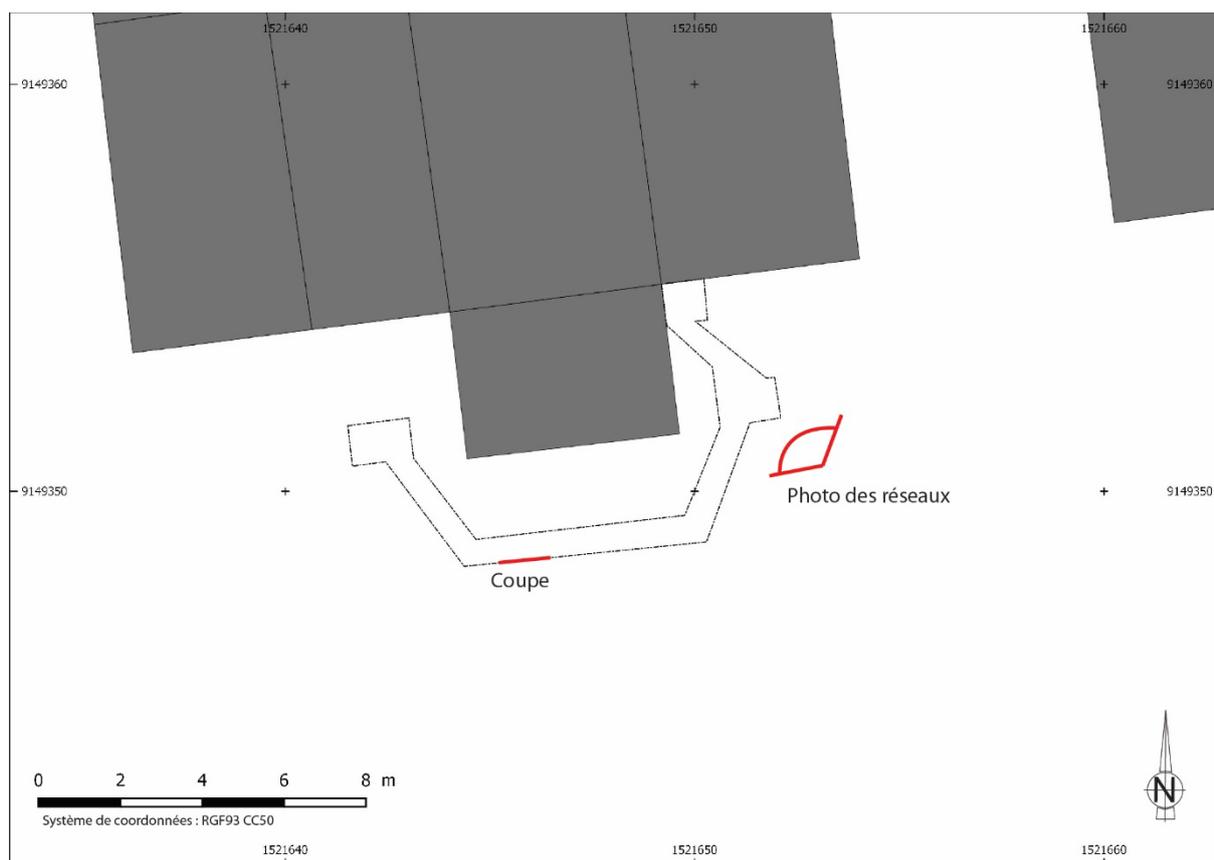


Fig. 42 : Localisation des observations © Spiesser 2019



Fig. 43 : Photographie des réseaux © Spiesser 2019

Dans ce secteur l'asphalte reposait sur un remblai contemporain composé d'un limon sableux brun à orangé, avec de très nombreux fragments de calcaire, de craie et de Terres Cuites Architecturales (TCA) contemporaines. Il y avait ensuite un second remblai épais de 0,4 mètre. Il s'agissait d'un limon brun foncé, homogène et compact, contenant quelques fragments de calcaire, de tuiles plates et un tesson de coquemar avec une glaçure plombifère. Celui-ci fournit un *terminus post quem* du XVIII^e ou du XIX^e siècle (Fig. 45). Au fond de la tranchée, à 15 mètres NGF, il y avait un paléosol correspondant au jardin du XVIII^e siècle. Il se présentait sous la forme d'un limon brun foncé avec de petits fragments de calcaire et morceaux de tuiles plates, retrouvées à plat. Le sommet de la stratigraphie au nord-ouest de la place était donc similaire à celle observée en 1986, laissant espérer que les aménagements contemporains n'eurent pas perturbé les niveaux antiques, protégés par deux épais remblais.

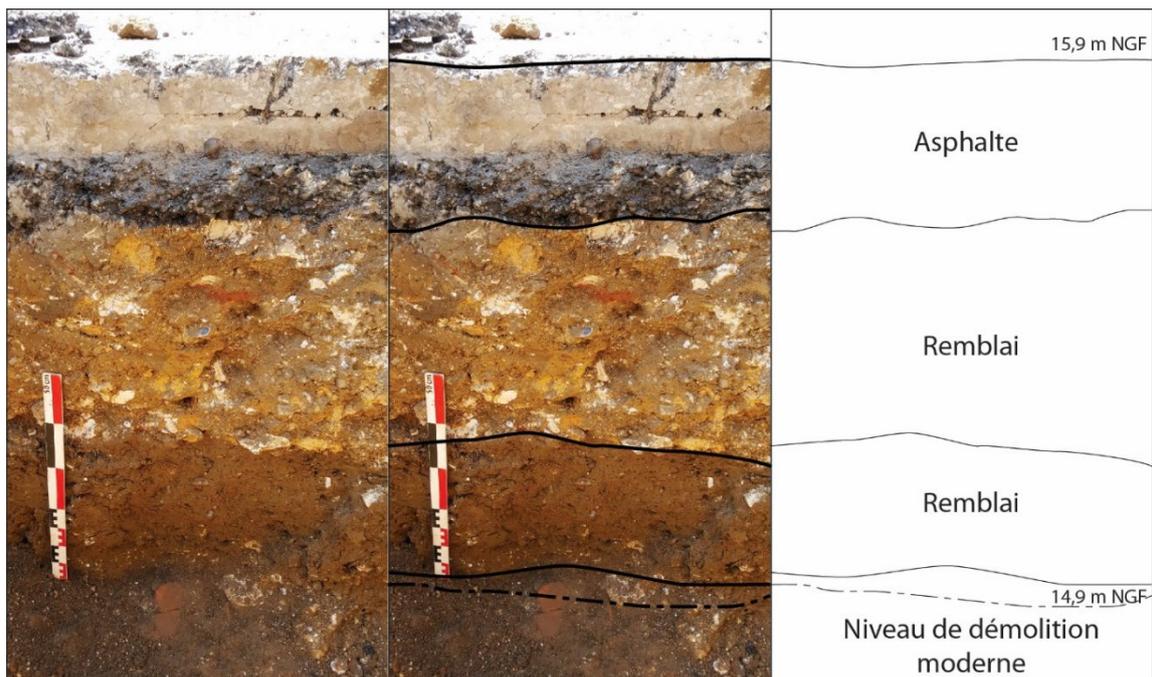


Fig. 44 : Coupe 2 © Spiesser 2019

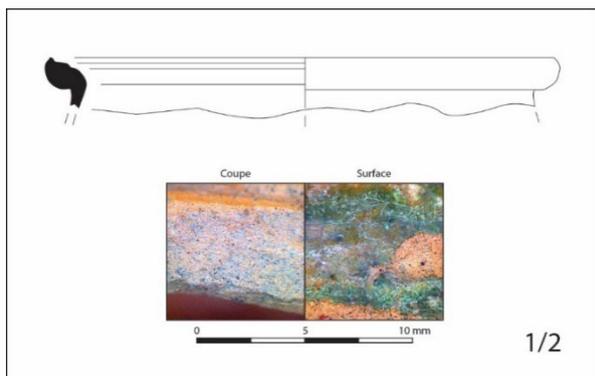


Fig. 45 : Pot à glaçure plombifère datant du XVIII^e ou du XIX^e siècle © Spiesser 2019

Une prospection géoradar fut menée en 2019 sur la place, pour appréhender les vestiges en sous-sol, notamment le plan des ruines antiques présentes au nord de l'édifice de spectacle. Cette prospection fut réalisée par *SOT archaeology* au mois de février (Sala et al. 2019). La nature du sous-sol a permis de l'analyser sur une profondeur maximale de 1,7 m. À cette

occasion, il n'a cependant pas pu être possible de passer le géoradar au centre de la place, devant le musée, en raison du mobilier urbain qui s'y trouvait (bancs, poubelles, panneaux). Ce manque d'information est néanmoins à nuancer puisqu'il s'agissait de l'emplacement de la fontaine Julia, installée au XIX^e siècle (Fig. 46). Ses ruines et canalisations auraient probablement perturbé la lecture géophysique.

La prospection révéla la présence d'un bâtiment large de 14 mètres, sur 20 à 30 mètres de long, dans la moitié est de la place (Fig. 47 à 53). Ces anomalies apparurent dès 0,8 mètre de profondeur au nord-ouest et 1,2 mètre au sud-est, soit des profondeurs compatibles avec le sommet des niveaux antiques.



Fig. 46 : Carte postale de l'ancienne Mairie et de la fontaine Julia à la fin du XIX^e siècle © Musée Juliobona

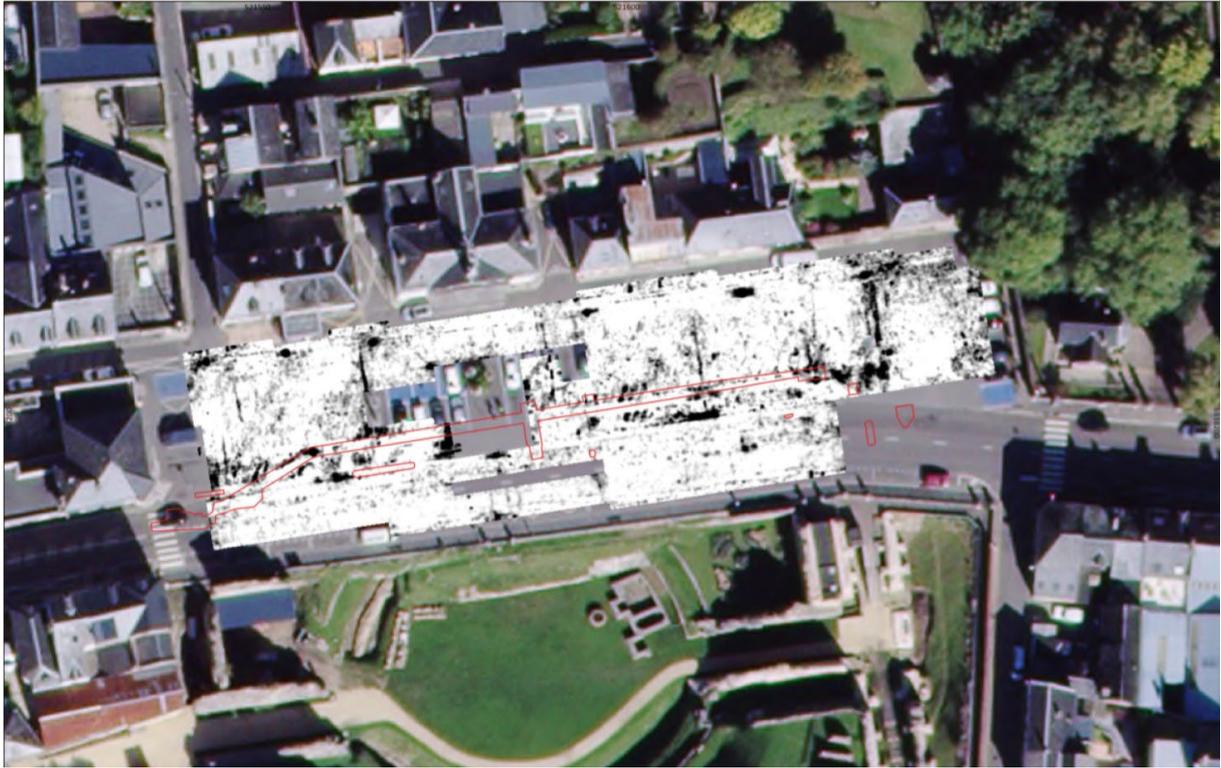


Fig. 47 : Géoradar de la place : 0 – 30 cm de profondeur © Sala et al. 2019

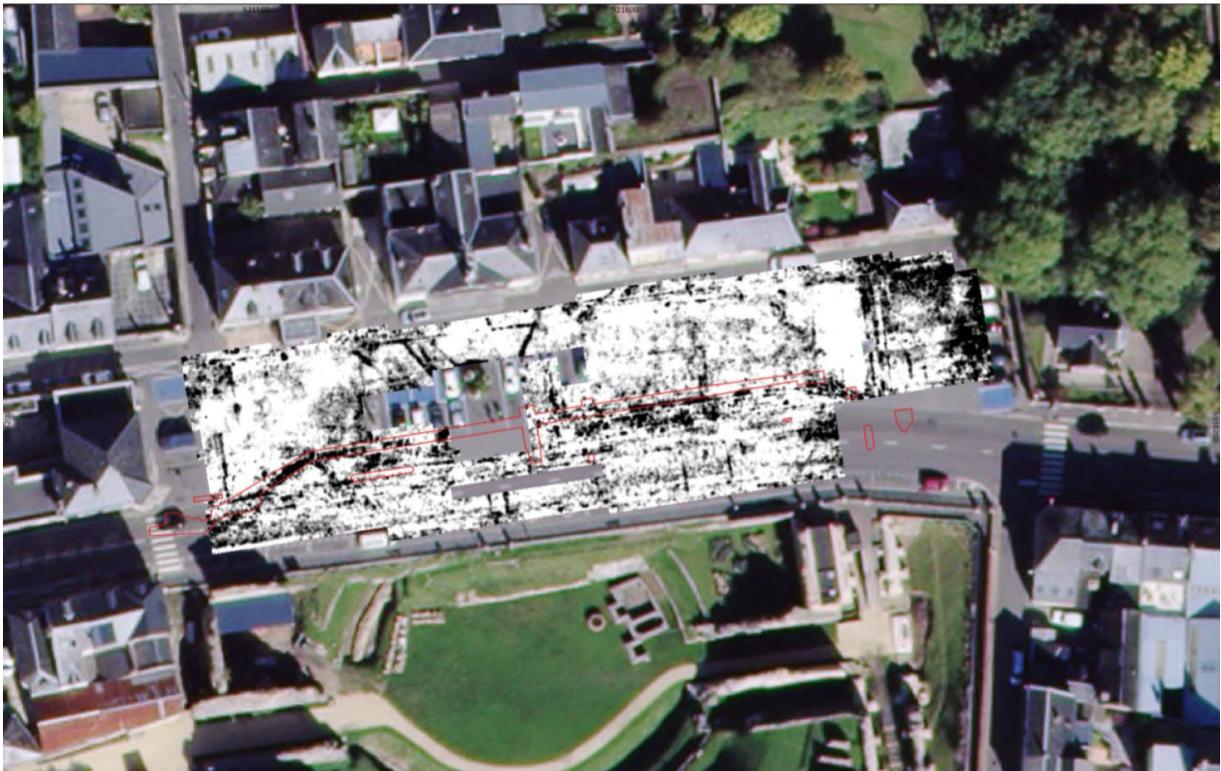


Fig. 48 : Géoradar de la place : 30 – 55 cm de profondeur © Sala et al. 2019



Fig. 49 : Géoradar de la place : 55 - 85 cm de profondeur © Sala et al. 2019

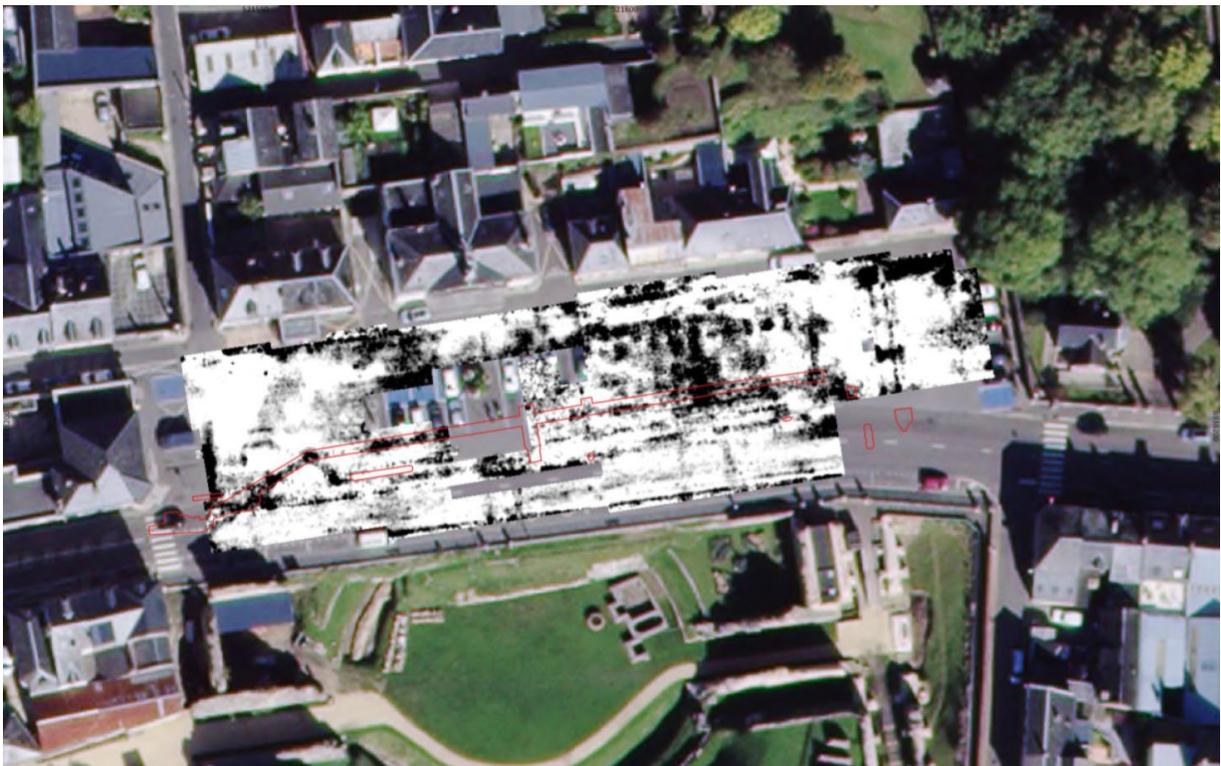


Fig. 50 : Géoradar de la place : 85 - 115 cm de profondeur © Sala et al. 2019

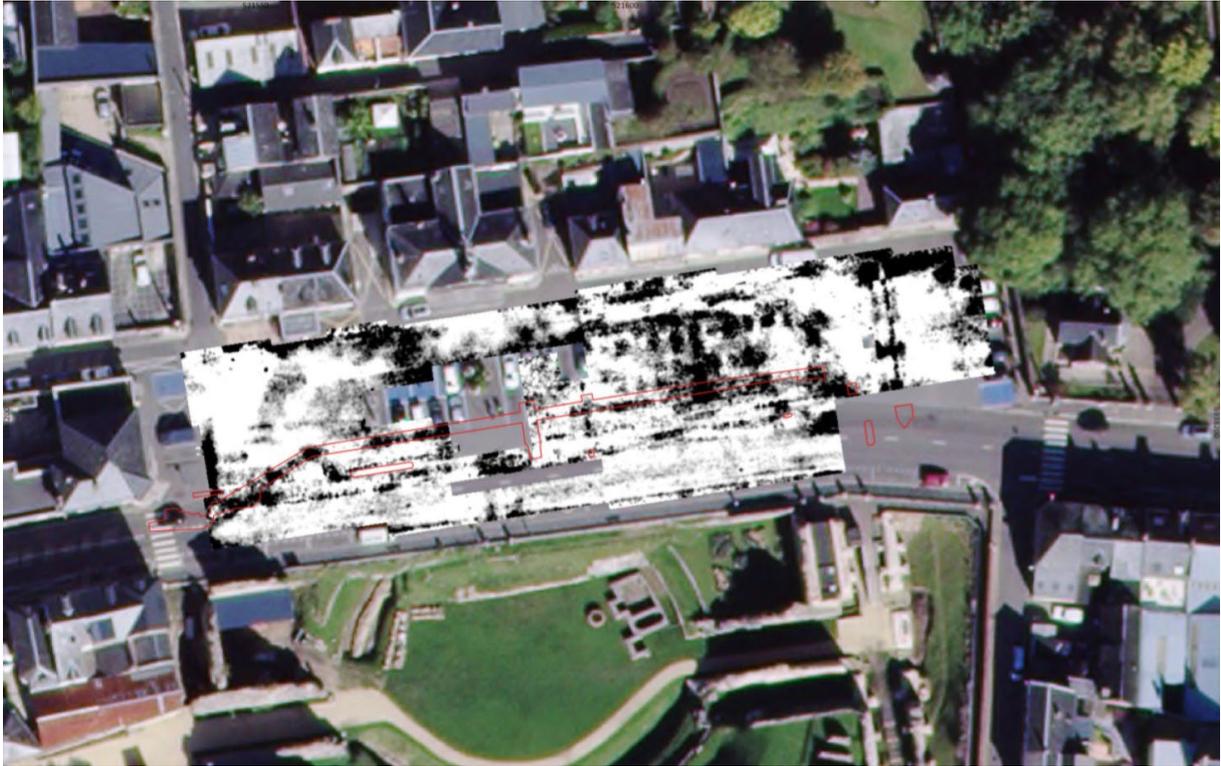


Fig. 51 : Géoradar de la place : 115 - 140 cm de profondeur © Sala et al. 2019

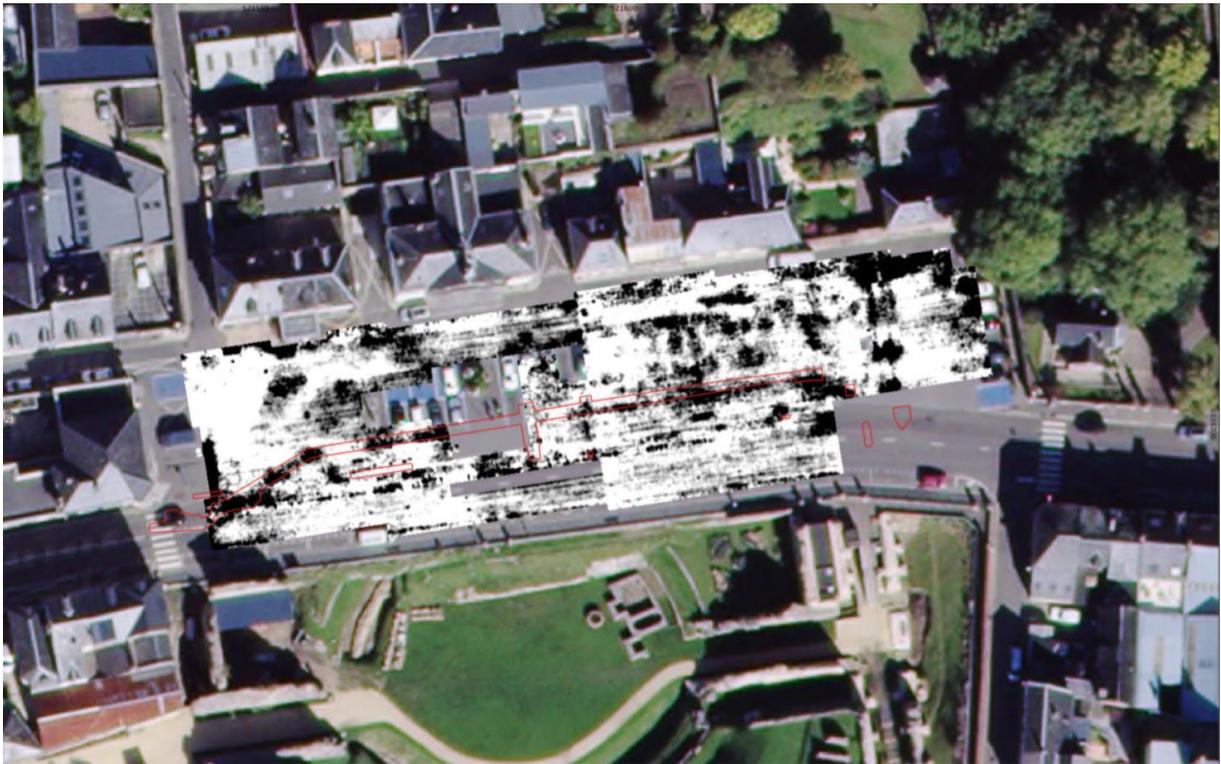


Fig. 52 : Géoradar de la place : 140 - 165 cm de profondeur © Sala et al. 2019

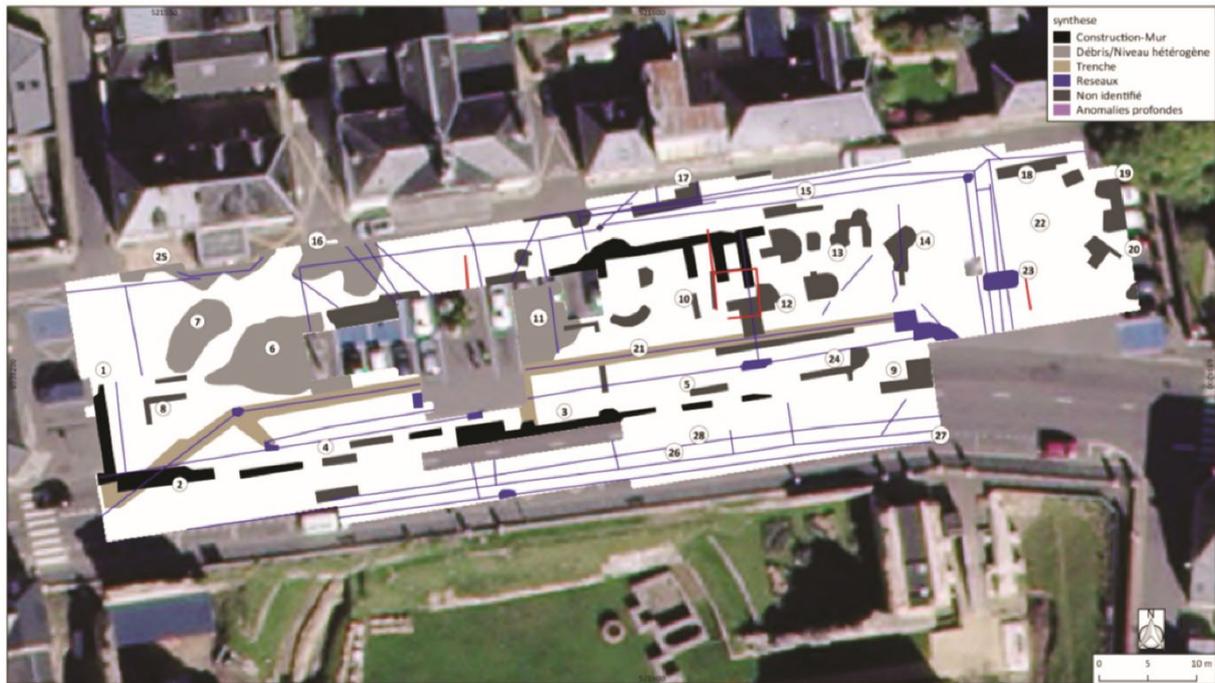


Fig. 53 : Interprétation du géoradar © Sala et al. 2019

La prospection révéla l'existence de nombreux réseaux sur toute la place. Entre 0,7 et 0,9 mètre de profondeur furent identifiées de fortes réflexions dans la moitié est de la place, indiquant la présence de structures bâties. Les structures profondes correspondant à des édifices bâtis sont les groupes 1, 2, 10, 12 et 13. Au centre, les groupes d'anomalies 10, 12, 13 et 14 furent appréhendés à partir de 0,8 mètre de profondeur. Bien que leur morphologie ne pouvait parfois pas être précisément définie, leur réponse au géoradar indiquait une forte densité d'éléments architecturaux, témoins de structures bâties ou des niveaux de démolition. Les anomalies présentes au nord du groupe 10 sont plus lisibles, indiquant probablement la présence d'un long mur parallèle au théâtre. Quatre autres murs partent de celui-ci en direction de l'édifice de spectacle et des maçonneries antiques identifiées en 1986. Les groupes 15 et 17, au nord, ont des réponses similaires, mais apparaissent perturbés par les réseaux présents au-dessus.

La partie sud de la zone prospectée sous la route actuelle livra une réponse difficilement lisible, perturbée par de nombreux réseaux. Les anomalies 4, 5, 9 et 24 doivent donc être considérées avec la plus grande précaution. L'anomalie 3 est également difficilement lisible, mais peut correspondre à l'ancien mur de scène du théâtre grâce aux observations faites en 1986 au niveau de la coupe 8.

À l'ouest, les groupes d'anomalies 1 et 2 correspondent aux vestiges du théâtre aperçus en 1986. Cela permet de constater que le mur antique en lien avec le théâtre devait se prolonger au nord sur une dizaine de mètres. Plus au nord, les groupes 6, 7, 16 et 25 sont des anomalies étendues présentes entre 0,8 et 1,4 mètre de profondeur, probablement en lien avec les terrassements qui furent opérés en 1827 lors du percement de la rue des Bains. La géométrie du groupe 8 permet quant à elle d'envisager qu'il s'agit de murs.

La compilation de l'ensemble des opérations archéologiques qui eurent lieu sur la place Félix Faure révèle un schéma cohérent, avec un espace à l'arrière du mur de scène, probablement en lien avec l'édifice de spectacle, une cour, voire un *porticus post scaenam* (Fig. 54). Dans cet espace large de 14 mètres, deux zones se distinguent. La moitié ouest à laquelle on accède par un large escalier au nord de la place ne semble pas ou peu bâtie. La surveillance de 1986 a néanmoins révélé l'existence d'un sol pavé de galet de calcaire émoussé en surface, à une altitude de 14,0 mètres NGF. Celui-ci a été observé sur au moins 25 mètres. Il est donc possible que cet espace fût autrefois une place ou une cour pavée. La moitié est livre à l'inverse de nombreux indices de constructions bâties, témoins des ruines d'un ou plusieurs bâtiments antiques dont un édifice public construit dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Quelques indices comme son association avec un édifice de spectacle, sa petite taille en comparaison de l'épaisseur des maçonneries, la découverte d'un dé de fondation près du mur 6 ou le réemploi d'un fût de colonne cannelée dans les niveaux postérieurs à sa destruction amenèrent à évoquer dès cette phase l'hypothèse d'un temple à cet emplacement, hypothèse qu'il faudra étayer ou réfuter par de nouvelles découvertes.

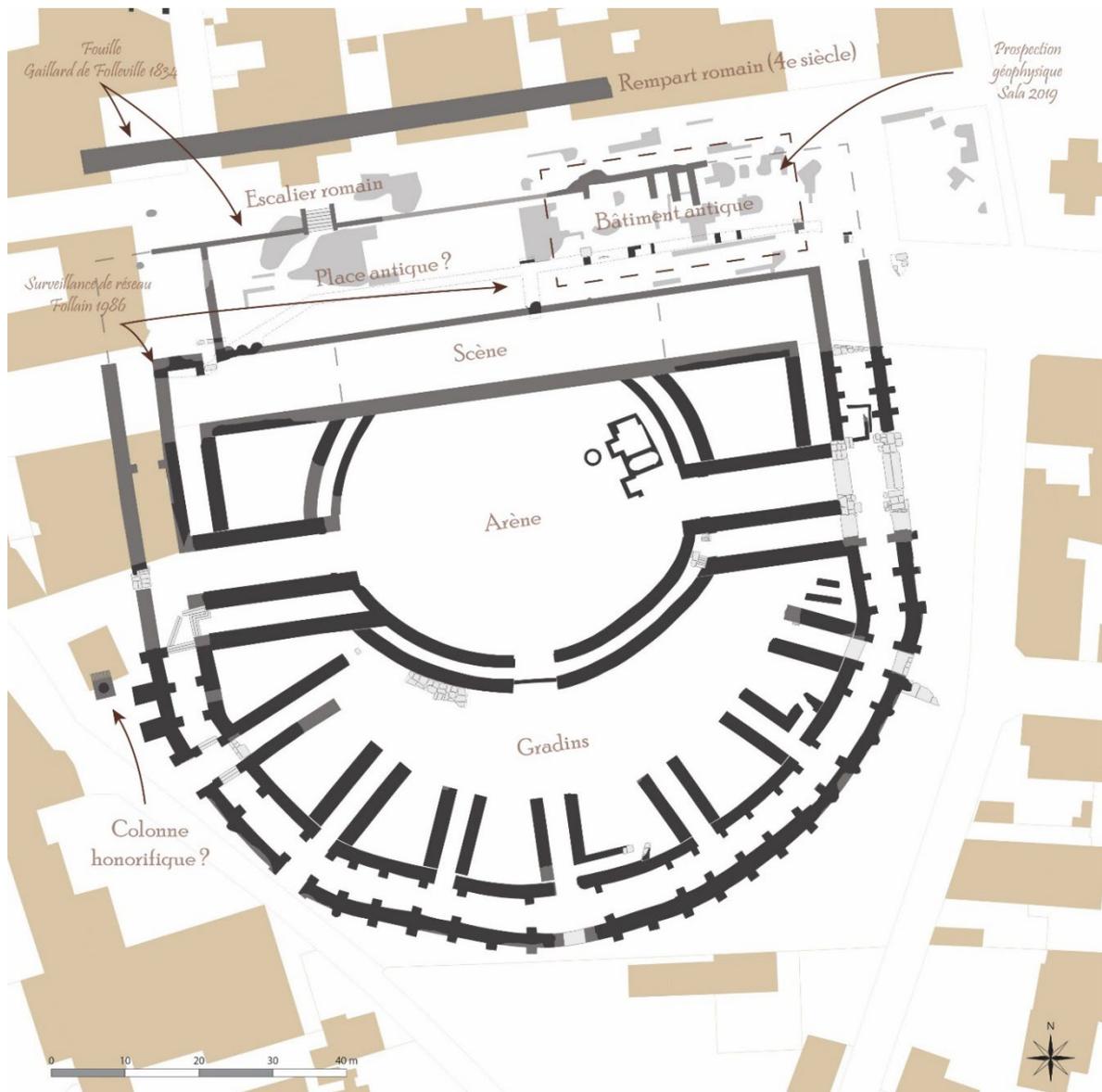


Fig. 54 : Synthèse des connaissances sur la place Félix Faure © J. Spiesser

III Projet d'intervention

III.1 Contexte général et problématiques

Contexte préalable à l'opération : La place Félix Faure mesure 2 700 m² et 4 000 m² si l'on considère que la route en fait partie. Sa surface est localisée à 14,5 m NGF au sud-ouest et 17 m NGF au nord-est. Elle comporte une stratigraphie archéologique allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine, développée sur une amplitude d'au moins 3 m, atteignant peut-être 4 m par endroits, à proximité du mur de scène.

Problématiques : L'objectif de l'opération a été d'appréhender le potentiel archéologique de la place au niveau du bâtiment public identifié en 1986, de préciser sa chronologie et d'apporter de nouveaux éléments sur sa fonction et les relations qu'il entretenait avec le théâtre.

III.2 Méthodologie

Le projet

L'emprise de fouille de la campagne de 2021 était un rectangle mesurant 16 mètres de long sur 12,5 mètres de large (200 m²), compris entre le secteur où des maçonneries antiques ont été identifiées en 1986 et les murs supposés à l'issue de la prospection au géoradar effectuée en 2019. Décidée en concertation avec le comité scientifique du projet *Juliobona, La cité antique sur la Seine*, cette localisation permettait de partir des vestiges connus pour évaluer au mieux le potentiel archéologique du secteur et apporter de nouveaux éléments sur la chronologie et la nature des vestiges présents sous la place Félix Faure. D'après les données connues avant l'opération, l'épaisseur stratigraphique était estimée entre 3 et 4 mètres, nécessitant une méthodologie adaptée pour garantir la sécurité des fouilleurs. Pour cela, nous avons eu recours à trois paliers de sécurité successifs, mesurant 1,3 mètre de large pour 1,3 mètre de profondeur. La fouille archéologique a eu lieu du 05/07/2021 au 30/07/2021 avec une équipe composée de 20 fouilleurs dont une responsable adjointe (Charlotte Allemand) et une gestionnaire du mobilier archéologique (Candice Limagne).

Les opérations préalables

En prévision des travaux, une habilitation pour l'obtention de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux a été passée par le porteur du projet. Une déclaration de travaux (DT) a ensuite été effectuée, puis une déclaration d'intention de conduite de travaux (DICT). Cela a permis de constater que de très nombreux réseaux sont présents sous la place, réseau d'assainissement, d'alimentation en eau, de fibre optique, mais aussi de gaz et d'électricité. Ce dernier n'étant pas localisé avec une précision suffisante, sa détection nécessita une intervention complémentaire (IC) réalisée au mois de mai 2021. Le marquage/piquetage a été réalisé par le service voirie de Caux Seine Agglo, avant le début de l'opération. De plus, une analyse de la pollution présente dans les enrobés de la place Félix Faure a été effectuée en prévision de son retrait. Aucune pollution liée à l'amiante n'a été décelée dans l'enrobé présent sur l'emprise de l'opération.

La circulation sur la place Félix Faure pendant la durée du chantier a également nécessité la mise en place d'un plan de circulation (Fig. 55), plan établi en concertation avec :

- la Ville de Lillebonne pour le déplacement du centre de dépistage Covid, les questions de stationnement et de cheminement piéton.
- le département de la Seine-Maritime pour l'organisation du Ciné-village prévu sur la place pendant la fouille.

-la région Normandie pour la gestion des bus scolaires et des cars régionaux dont les arrêts sont présents sur la place.

Dès le 26/06/2021, des barrières de type Héras ont été disposées autour de la fouille et du secteur lié au stockage des déblais avant le début du décapage pour éviter toute intrusion sur le site et garantir la sécurité des riverains. L'ensemble des fouilleurs portait des équipements de protection individuelle en permanence sur le site archéologique, à savoir des chaussures de sécurité, un casque et des chasubles. Des masques FFP2 ont également été fournis aux fouilleurs pour couvrir les besoins du chantier, sur le site et lors des opérations de traitement du mobilier. Le local de fouille possédait une zone de dépôt pour les vestiges, une zone de stockage des outils, un réfectoire pouvant être aéré, plusieurs sanitaires et un bureau. Il était situé au n° 5 de la place Félix Faure, soit 31 mètres à l'ouest de la fouille (Fig.56).



Fig. 55 : Plan de circulation sur la place Félix Faure durant la campagne archéologique © J. Spiesser



Fig. 56 : Vue du chantier depuis le bureau du local de fouille © J. Spiesser

Le décapage

La délimitation de l'emprise de fouille a été implantée avec un GPS Zeno (Leica) dont la précision est centimétrique. L'enrobé a ensuite été découpé par l'entreprise Drouet, avec une scie à béton. Une pelle mécanique retira la couche d'enrobée, avant de l'évacuer par tombereau dans une décharge adaptée à ce type de déchet (Fig. 57). Le décapage a ensuite été réalisé avec une pelle mécanique hydraulique sur chenille, munie d'un godet à lame lisse de 2 mètres. Cette opération fut effectuée par passe mécanique de 0,05 mètre. Une attention particulière fut apportée à la mise au jour des réseaux, réalisée à la main afin d'éviter de les endommager. Le décapage mécanisé s'est poursuivi jusqu'au retrait de la totalité des remblais contemporains, à une altitude moyenne de 15,30 mètres NGF (Fig. 58).



Fig. 57 : Retrait de l'enrobé avant sa mise en décharge © J. Spiesser



Fig. 58 : Fin du décapage mécanisé © J. Spiesser

La fouille

À l'issue du décapage mécanisé, la fouille des niveaux modernes a débuté manuellement jusqu'au niveau d'apparition des vestiges antiques, localisé 0,3 mètre en dessous. L'apparition des murs antiques observés en 1986 lors d'une surveillance de réseau a permis d'adapter au mieux la stratégie de fouille par rapport aux problématiques initiales de l'opération (Fig. 59). Six sondages ont ensuite été fouillés manuellement, nécessitant par endroit leur extension pour pouvoir continuer à fouiller les niveaux profonds dans des conditions de sécurité optimales. Les sondages 2, 3 et 4 ont été alignés perpendiculairement aux deux murs antiques identifiés au décapage dans le but de fournir une grande coupe du bâtiment sur l'ensemble de l'emprise.

La fouille a été réalisée en respectant la stratigraphie archéologique, retirant les niveaux du plus récent au plus ancien. Chacun de ces horizons a été documenté dans une fiche stratigraphique, mentionnant sa composition (texture, couleur, homogénéité, épaisseur, pendage...), l'inventaire des vestiges présents, ses relations stratigraphiques (Diagramme de Harris), un schéma comportant les altimétries de sa surface et son interprétation. Les vestiges mobiliers ont été regroupés dans un sac en vue de leur nettoyage, comportant la référence de l'objet (Ville, site, année, n° US) écrite au marqueur sur le sac et sur un styron inséré à l'intérieur. Les vestiges métalliques ont été individualisés dans un sac permettant une aération afin de ne pas accélérer la corrosion. Les vestiges fragiles ont été conservés dans des contenants adéquats (sachet individuel, boîte à membrane...). Les prélèvements de charbon ont été réalisés à l'aide d'une truelle propre et mis dans un récipient créé à partir d'un pliage de feuille aluminium, puis disposé dans un sachet plastique fermé. Chacun d'eux a ensuite été conservé dans une pièce à l'abri de la lumière et avec une température constante (cave). Une localisation précise de chacun de ces prélèvements a été relevée à l'aide d'un GPS. Il en est de même pour les prélèvements de mortier et les 166 vestiges isolés lors de la fouille (monnaies, *instrumentum*...) Les prélèvements pour la micro-faune ont été réalisés avec un volume minimum de 10 litres, puis tamisés à l'eau avec une maille de 1,8 millimètre. L'ensemble des refus de tamis a été trié à la pince à épiler pour recueillir les vestiges qui y étaient présents (micro-faune, céramique, charbon...).

À l'issue de la fouille d'un niveau, les altitudes des strates suivantes ont été prises à l'aide d'une lunette de chantier et reportées sur le croquis de la fiche stratigraphique. Le cas échéant, des photographies avec plaque et mires ont été prises. De plus, l'intérêt scientifique de certaines structures nécessita parfois la réalisation de relevés photogrammétriques (Fig. 60). La fouille des strates suivantes fut réalisée dans l'ordre dépositionnel. Lorsque cela était possible, les structures en creux (fosses...) ont été fouillées par moitié avant de réaliser une photographie et un relevé manuel du plan et de la coupe de la structure. Les parements des murs ont été nettoyés à la truelle avec la plus grande précaution pour éviter de détériorer les joints tirés au fer. Les murs ont été photographiés avec une plaque et une mire, modélisés en 3D par photogrammétrie, puis dessinés à la main au 1/10^e. Toutes les structures, bâties ou en creux, ainsi que les coupes, le fond des sondages et les objets isolés ont été localisés précisément à l'aide d'un GPS (Fig. 61 à 63). À la fin de la fouille, l'ensemble des coupes ont été photographiées, relevées manuellement et modélisées en 3D par photogrammétrie.



Fig. 59 : Plan de masse des structures bâties © J. Spiesser



Fig. 60 : Vue zénithale de la fouille obtenue par photogrammétrie © J. Spiesser



Fig. 61 : Plan des profondeurs de fouille © J. Spiesser

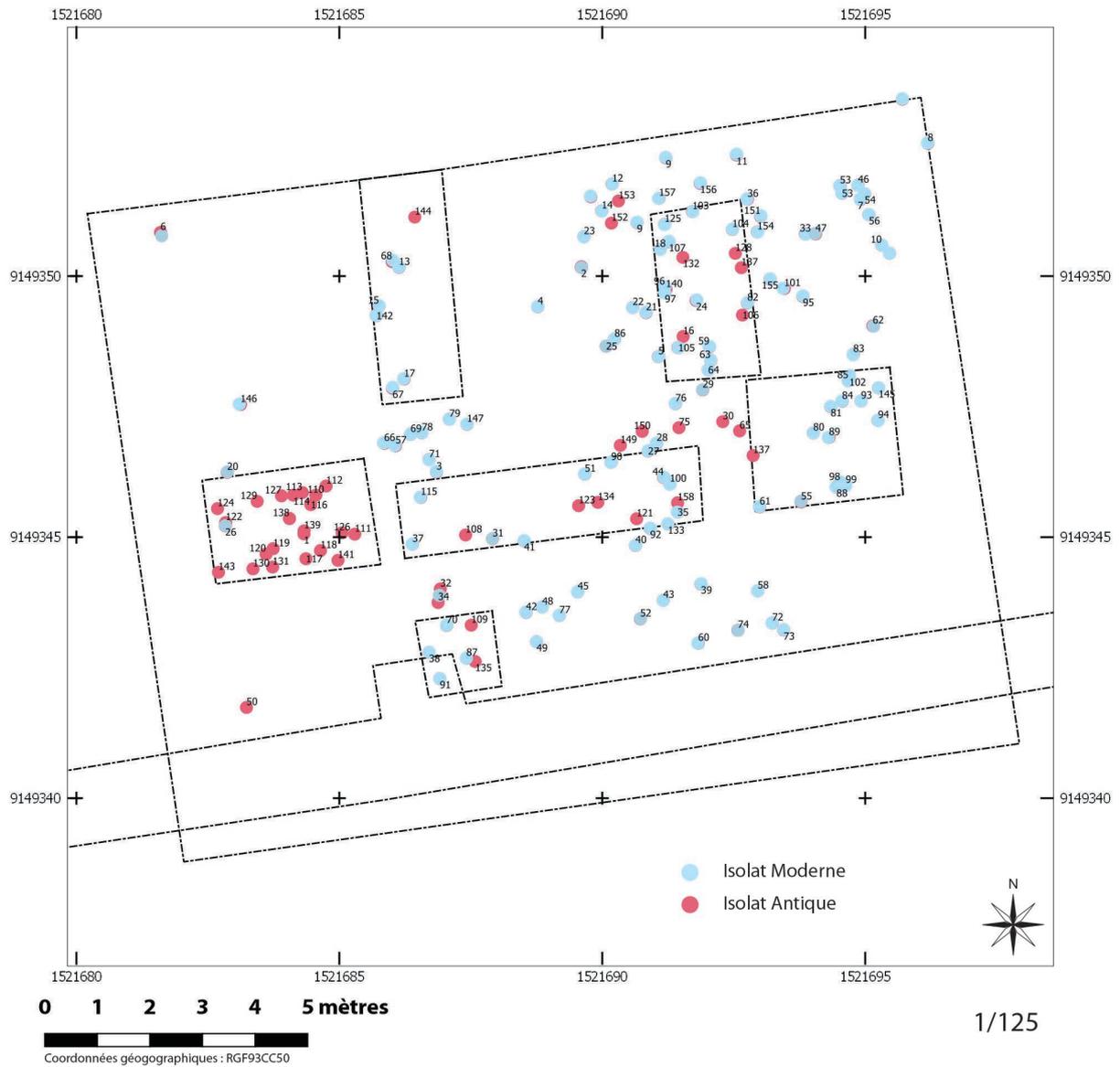


Fig. 62 : Plan de masse des isolats © J. Spiesser

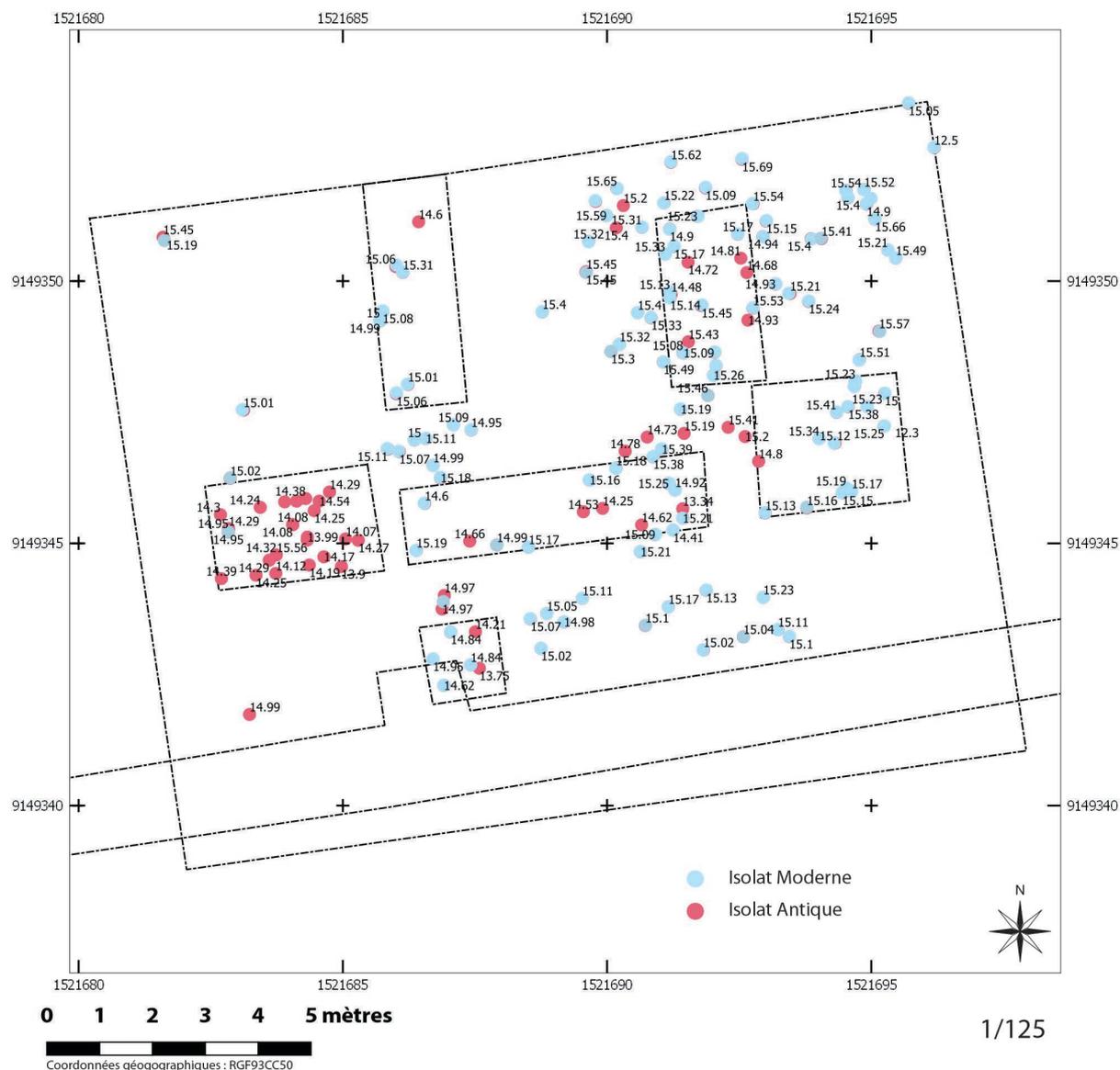


Fig. 63 : Coordonnées géographiques (X, Y, Z) des isolats © J. Spiesser

Traitement et analyse des vestiges

Le mobilier archéologique a été nettoyé et inventorié. Les ossements, le verre, les terres cuites architecturales, le torchis et les céramiques ont été nettoyés à l'eau claire, avec une brosse à dents. Chaque lot de vestige a ensuite été pesé et compté. L'ensemble des vestiges isolés ont également été photographiés et le cas échéant dessinés. Les céramiques ont été remontées et dessinées.

L'ensemble des vestiges ont ensuite été conditionnés en fonction des normes en vigueur, définies par la DRAC et seront remis au SRA, conformément à la législation. Il en est de même pour les archives (fiches stratigraphiques, photographie, relevés...).

N'ayant plus accès aux vestiges mobiliers de la fouille lors de la rédaction de ce rapport, certaines équivalences ont été laissées afin de permettre au nouvel archéologue de retrouver les niveaux auxquels ils appartiennent.

III.3 Moyens mis en œuvre

Fouille archéologique

Fonction	Durée	Nom, Qualité
Encadrement	75 j/h	Jérôme Spiesser (Responsable scientifique) Charlotte Allemand (Adjointe au responsable scientifique)
Techniciens	270 j/h	Archéologues bénévoles (Cf. listing des intervenants et moyens mis en œuvre)
Total	345 j/h	

Post-fouille

Fonction	Durée	Nom, Qualité
Encadrement	40 j/h	Jérôme Spiesser (Responsable scientifique) Candice Limagne (gestionnaire des collections)
Techniciens	60 j/h	Archéologues bénévoles (Cf. listing des intervenants et moyens mis en œuvre)
Analyses	0	Non renseigné (Archéozoologie, études des mortiers, études des céramiques, datations 14C)
DAO/PAO	20 j/h	Jérôme Spiesser (Responsable scientifique)
Archives et cartes archéologiques	5 j/h	Jérôme Spiesser (Responsable scientifique)
Rédaction	25 j/h	Jérôme Spiesser (Responsable scientifique)
Total	150 j/h	

IV Résultats

IV.1 Le Décapage

Une surface longue de 16 mètres et large de 12,5 mètres a été décapée avec une pelle mécanique dotée d'un godet lisse de 2 mètres. La surface de l'enrobée était située entre 15,93 mètres NGF au sud-ouest et 16,80 mètres NGF au nord-est.

Le premier niveau extrait était un enrobé bicouche épais de 0,2 mètre (U.S. 001). Celui-ci venait directement recouvrir le comblement de la tranchée de réseau pluvial installé en 1986 (Fig. 65 à 68). Le creusement de la tranchée apparaît sur le côté sud de l'emprise décapée, sur une largeur de 1,5 mètre (U.S. 003). Son comblement sommital était un sable jaune à brun clair, meuble et homogène, avec de nombreux blocs et fragments de calcaire ainsi que quelques silex entre 0,05 et 0,01 mètre d'envergure (U.S. 002). Ce comblement sommital était épais de 0,38 mètre. Il recouvrait un limon brun foncé à brun clair, meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, quelques silex et des terres cuites architecturales (U.S. 021). Cette tranchée de réseau d'assainissement est venue recouper un réseau électrique, l'endommageant au passage. Lors de la fouille archéologique, ce réseau électrique ne présentait plus aucun danger puisqu'il était scellé depuis plusieurs années, comme indiqué dans le rapport de l'investigation complémentaire (IC), réalisée en amont de l'opération. La tranchée de ce réseau électrique était profonde d'un mètre et large de 0,55 mètre (U.S. 005). Le fond de la tranchée se situait à environ 15,25 mètres NGF. Au niveau de la canalisation, celle-ci était comblée par un sable jaune grossier, meuble et homogène (U.S. 016). Tout le reste de la tranchée fut comblée par un niveau limono-sableux brun clair à brun jaune, meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, de silex et quelques nodules d'argile (U.S. 004). Des terres cuites architecturales ont aussi été retrouvées dans ce comblement. Ces deux réseaux étaient creusés dans un niveau de grave calcaire présent juste sous l'enrobé du parking, sur une épaisseur d'environ 0,12 mètre (U.S. 022). Celui-ci se retrouvait uniquement dans le quart nord-est de la place. Un petit niveau argileux brun gris, homogène fut identifié sous ce niveau de graves. Il s'agissait de l'U.S. 019. À l'opposé, dans le quart sud-est de l'emprise, l'enrobé était directement posé sur un second niveau de grave calcaire de plus faible épaisseur, d'environ 0,08 mètre. L'ensemble de ces niveaux de graves recouvrait un remblai épais de 0,4 à 0,2 mètre, constitué d'un limon sableux très hétérogène et compact, de couleur brun foncé à brun clair (U.S. 006). De nombreux blocs de calcaire, blocs et silex et nodules d'argiles y étaient présents. Un bouton contemporain en alliage cuivreux fut retrouvé dans cet horizon (ISO n° 1). Un remblai sableux jaune à ocre, hétérogène se trouvait en dessous (U.S. 017). Il était surtout présent dans la partie est de l'emprise décapée. Il recouvrait un épais niveau sableux gris, compact et hétérogène, avec de nombreux cailloux et blocs de calcaire (U.S. 018). Uniquement dans la partie ouest de la coupe nord fut aperçu un petit niveau argileux brun foncé, hétérogène avec des petites poches d'argile orange (U.S. 020). Il venait sceller l'unité stratigraphique 007, uniquement observée à l'ouest de l'emprise. Elle se composait d'un limon argileux brun foncé à brun gris, hétérogène, avec des poches de sable, de nombreux blocs de calcaire et de silex, de nombreuses terres cuites architecturales et quelques charbons. Cinq fragments de verre et 53 tessons de céramiques y ont été découverts. Ils forment un lot hétérogène, avec 22 tessons attribués aux XVIII^e et XIX^e siècles (céramiques glaçurées) et 31 fragments de céramiques antiques, principalement des II^e et III^e siècles, dont des individus produits dans l'atelier régional de Montfort-sur-Risle et un mortier sigillée Drag.45.

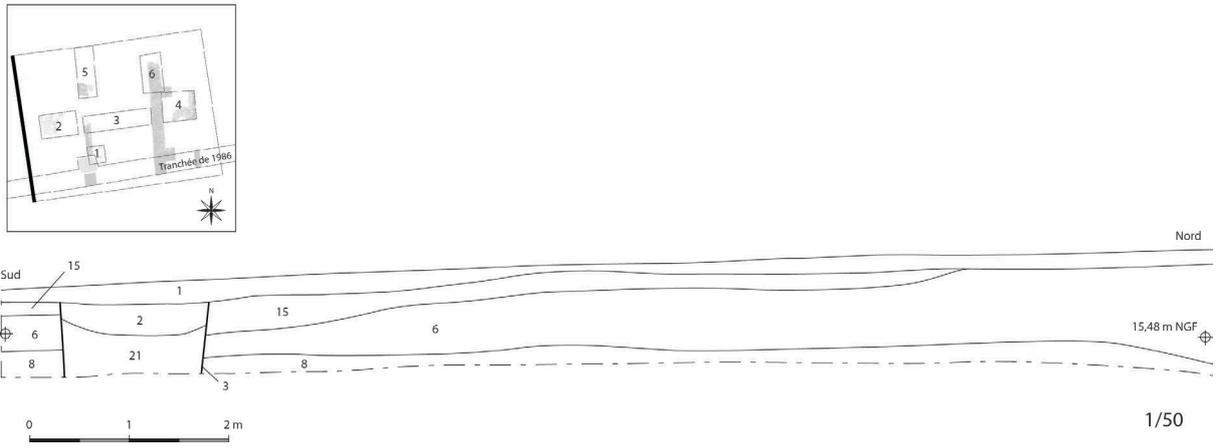


Fig. 65 : Coupe ouest du décapage © J. Spiesser

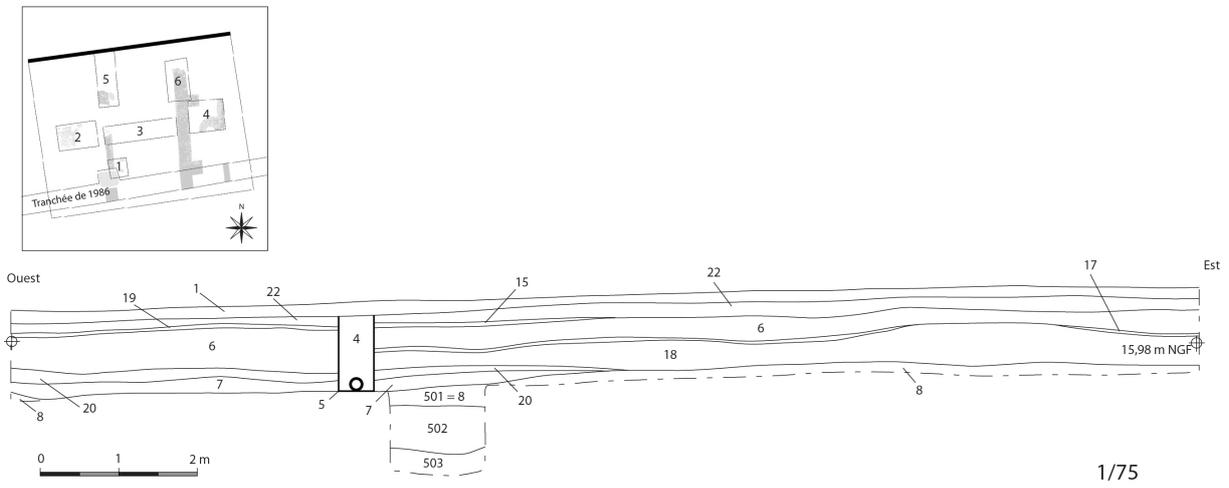


Fig. 66 : Coupe nord du décapage © J. Spiesser

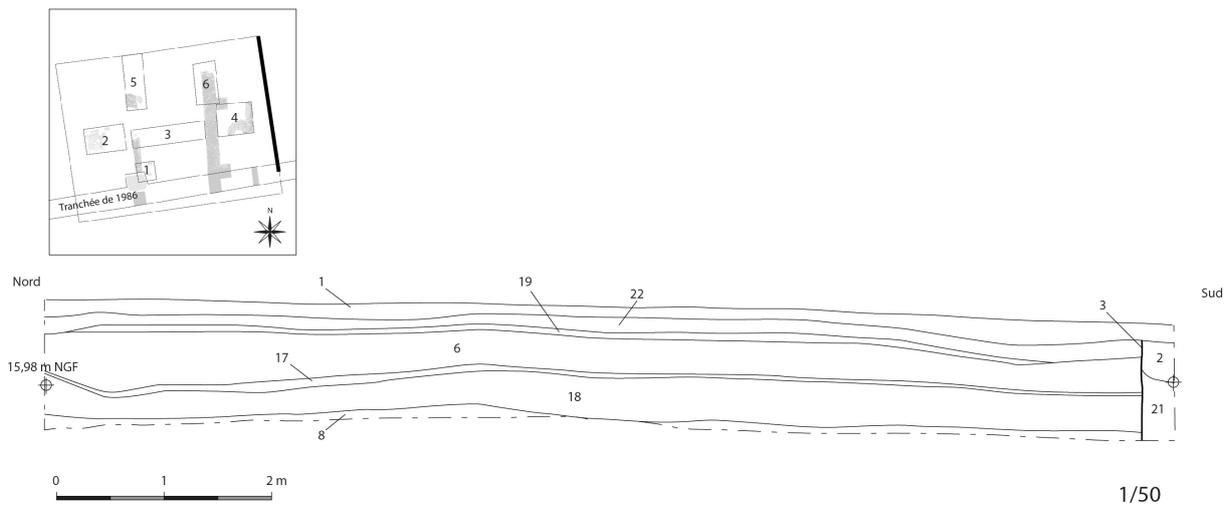


Fig. 67 : Coupe est du décapage © J. Spiesser

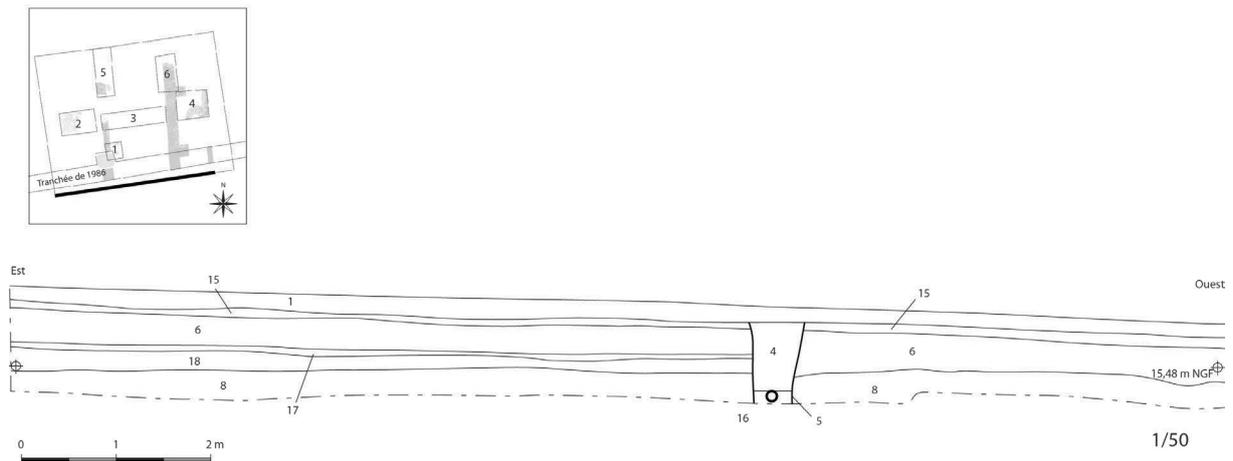


Fig. 68 : Coupe sud du décapage © J. Spiesser

Sous cette stratigraphie, le décapage s'est arrêté sur un limon brun, meuble et globalement homogène, qui était présent sur l'ensemble de l'emprise à une altitude moyenne de 15,3 mètres NGF (U.S. 008). Deux structures en creux sont apparues à la surface de ce niveau (Fig. 69). La première (Str. 1) était une fosse ovale avec un profil en cuvette à fond plat (U.S. 010) (Fig. 70). Elle mesurait 2,1 mètres de long, 1,5 mètre de large et 0,15 mètre de profondeur. Elle était comblée avec un limon argileux brun foncé, homogène et meuble comportant quelques petits cailloux de silex (U.S. 009). Un fragment de verre, 7 clous en fer, 8 ossements et 19 fragments de céramique y étaient présents, ainsi que trois petites épingles en alliage cuivreux (ISO n° 59, 63 et 64). Les céramiques associées à cet horizon sont attribuées aux XVIII^e et XIX^e siècles, comme en atteste la présence de céramiques glaçurées et d'une porcelaine. La seconde fosse (Str.2) était recoupée par la tranchée de réseau électrique (Fig. 72). Celle-ci a été observée dans les sondages 2, 3 et 5. Il s'agissait d'un creusement en cuvette à fond plat avec un plan circulaire de 3 mètres de diamètre (U.S. 014). Profonde de 0,6 mètre, elle était comblée par un niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, intégrant quelques blocs de calcaire (U.S. 013, 218, 303, 512). Sa fouille a livré un ossement, une huître, 8 fragments de céramiques et un morceau de pipe en terre cuite (ISO n° 115). Le lot de céramiques comporte 7 tessons antiques et un élément moderne.

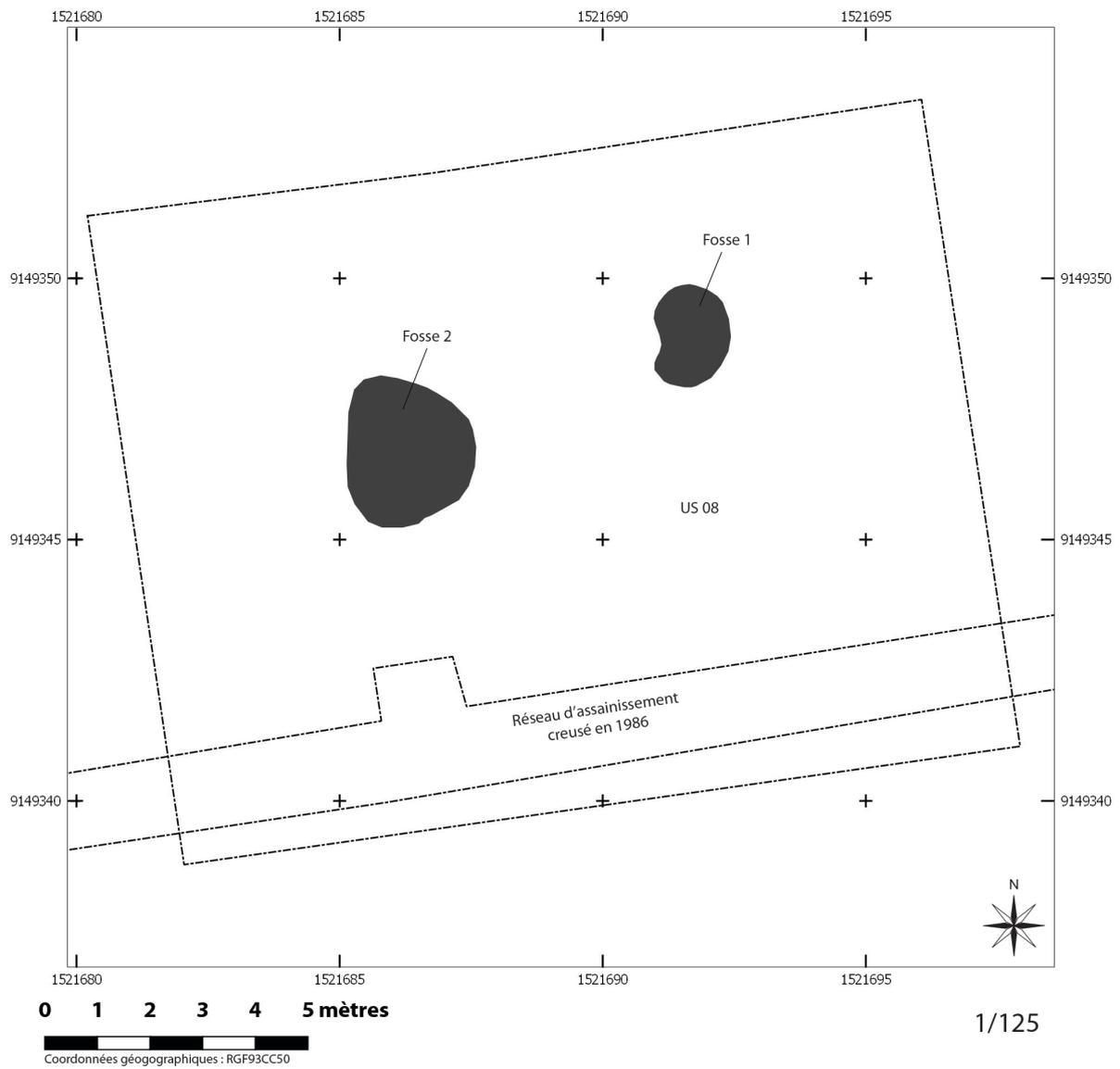
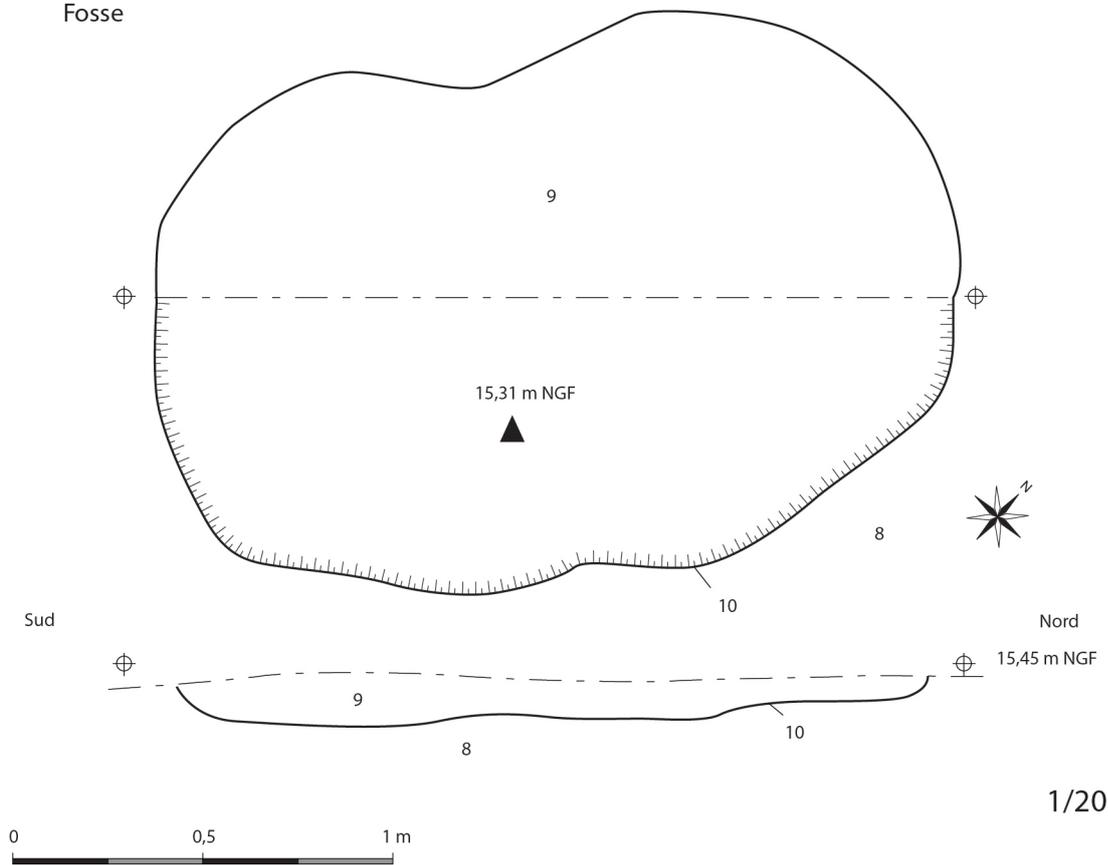


Fig. 69 : Plan de masse des fosses modernes apparues dans l'U.S. 008 © J. Spiesser

Structure 1
Fosse



U.S. 9 (comblement) : Limon argileux brun foncé, homogène et meuble contenant des silex de 5 à 10 centimètres de diamètre. Le comblement a livré 19 tessons de céramiques attribuables au XVIIIe et XIXe siècle (céramiques glaçurées, porcelaine...), ainsi qu'un fragment de verre, huit ossements et sept scories.

U.S. 10 (Creusement) : La fosse possède une forme approximativement ovale, longue de 2,12 mètres, large de 1,6 mètre et profonde de 0,14 mètre.

Fig. 70 : Plan et coupe de la fosse 1 © J. Spiesser



Fig. 71 : Photographie de la fosse 2 © J. Spiesser

L'unité stratigraphie 008 au sommet de laquelle ces deux fosses ont été observées possédait une épaisseur moyenne de 0,3 mètre. Elle a livré une grande quantité de vestiges modernes et de la première moitié du XIX^e siècle (U.S. 008, 101, 201, 301, 401, 501 et 601). Au total ce sont 1021 tessons de céramiques qui y ont été découverts, 75 fragments de verre, 270 ossements, 78 coquillages et 244 éléments d'huisseries en fer, essentiellement des clous. Ces éléments montrent une grande homogénéité chronologique, puisqu'ils appartiennent en majorité à la période moderne et au XIX^e siècle. Quelques fragments de céramiques antiques sont cependant présents dans le lot, ainsi qu'au moins un élément médiéval correspondant à un fragment de céramique très décorée. De nombreux éléments ont été isolés au sein de cet horizon, dont 72 petites épingles en alliage cuivreux, 16 morceaux de pipe en terre cuite, 3 dominos, un dé à coudre en alliage cuivreux, un couteau avec un manche en os, une possible boucle d'oreille en alliage cuivreux, une bague avec son cabochon, un second cabochon ou un jeton et 8 monnaies (Fig. 72). Ces dernières correspondent à quatre pièces modernes et du début du XIX^e siècle, deux monnaies romaines et deux indéterminées (Fig. 73). Le lot de pièces modernes présente deux éléments postérieurs à la Révolution française, une pièce de 5 centimes de franc de l'an 5 (ISO n° 2) et une pièce de un centime (ISO n° 62). Celles-ci livrent un *terminus post quem* de la fin du XVIII^e siècle pour ce niveau. À noter également la présence d'un possible denier tournois (ISO n° 25) et d'une pièce de monnaie des Pays-Bas, frappée en 1777 (ISO n° 6). La répartition des isolats au sein de l'unité stratigraphique 008 révèle une concentration de petites épingles en alliage cuivreux et de monnaies dans l'angle nord-est de l'emprise, alors que les autres isolats (dé à coudre, bijoux, domino...) sont plutôt dans la moitié sud (Fig. 74). Aucune interprétation de ces concentrations de mobilier ne peut pour le moment être avancée puisque l'emprise de fouille était trop restreinte pour faire ressortir des ensembles structurés ou répétitifs, mais il n'est pas exclu que cela puisse correspondre à d'anciennes étales lorsque la place Félix Faure accueillait des foires au début du XIX^e siècle. Seul un géoréférencement précis des isolats lors des prochaines campagnes de fouille, notamment des épingles, pourra apporter de précieux éléments sur l'histoire de cette place au début du XIX^e siècle, lorsque la ville souhaita se réorganiser autour de celle-ci, suite à la découverte du théâtre antique. En effet, des jardins et vergers y étaient présents au XVIII^e siècle, comme le montre la gravure de Caylus publiée en 1764 d'après le plan de Duchesne ou l'acte de vente du bois des pommiers coupés en

1835 sur le théâtre. Cependant les fouilles archéologiques du théâtre et l'engouement de l'époque pour celui-ci entraîna une réorganisation de la ville de Lillebonne autour du site, avec la construction de nouveaux quartiers d'habitation sur la colline du château dans les années 1820, le percement de trois rues entre ceux-ci et la place Félix Faure à même époque, d'abord la rue Neuve en 1820, puis la rue des Bains en 1827 et la sente de Croy en 1830 (Pigné 1831-1845 et Spiesser 2020). La nouvelle mairie (actuel Musée Juliobona) et la prison y furent construites en 1840, ainsi que les nouvelles halles de marché. La couche 008 recèle donc les traces de cette époque où Lillebonne renoue avec son passé antique.



Fig. 72 : Principaux isolat découverts dans l'U.S. 008 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 008 - Isolat n°2
 Avers: REPUBLIQUE FRANCAISE éphigie de la Marianne
 Revers: 5 CENTIMES L'AN 5
 Datation : 1795 - 1797

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 008 - Isolat n°6
 Avers: ?
 Revers: ZELANDIA 1777 (Pays-Bas)
 Datation : 1777



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 008 - Isolat n°25
 Avers : ON. F. M. D.L.T.O
 Revers: BLE. PE.SED.
 Datation : XVIIe - XVIIIe siècle ? (double tournois ?)

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 008 - Isolat n°62
 Avers: REPUBLIQUE FRANCAISE avec Marianne
 Revers: UN CENTILE L'AN
 Datation : 1793 - 1805



1/1

Fig. 73 : Monnaies découvertes dans l'U.S. 008 © J. Spiesser

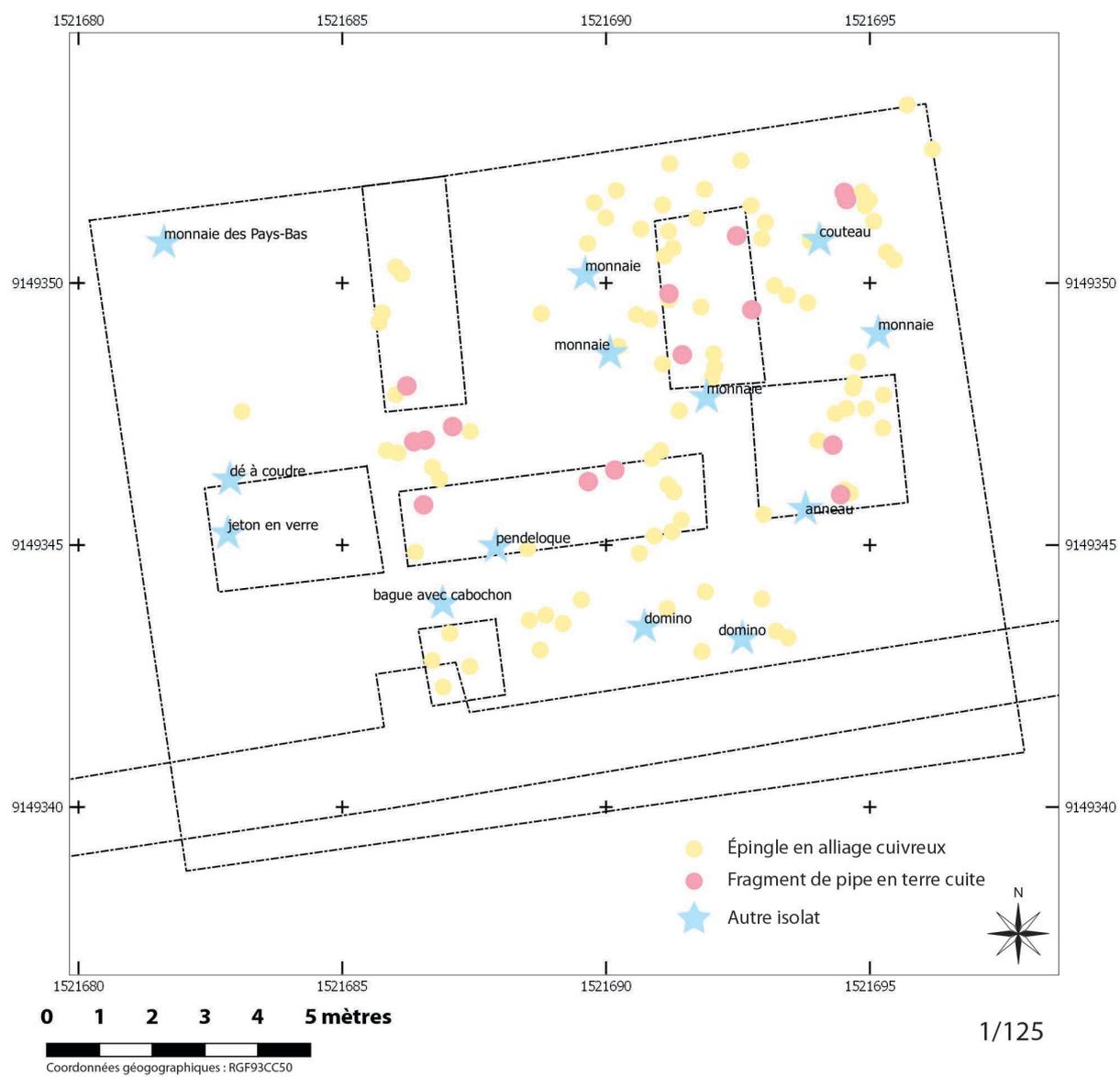


Fig. 74 : Répartition des isolats découverts dans l'U.S. 008 © J. Spiesser

IV.2 Le sondage 1

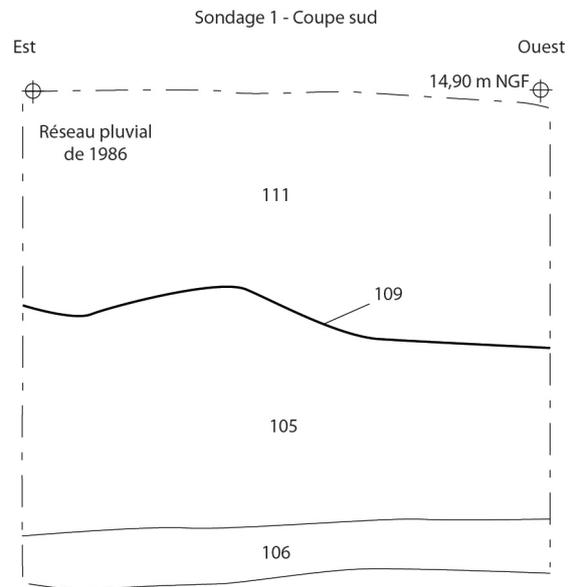
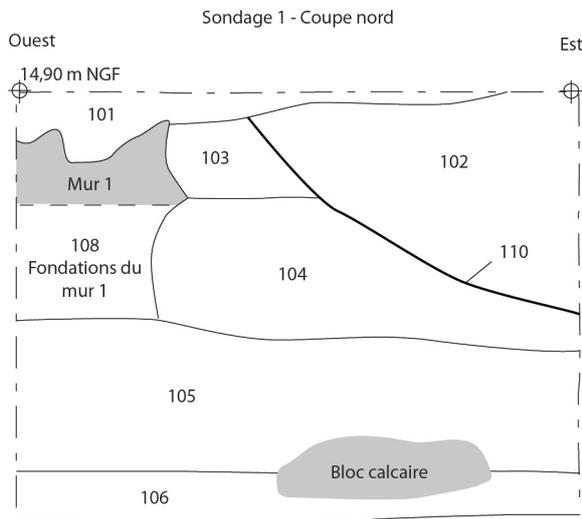
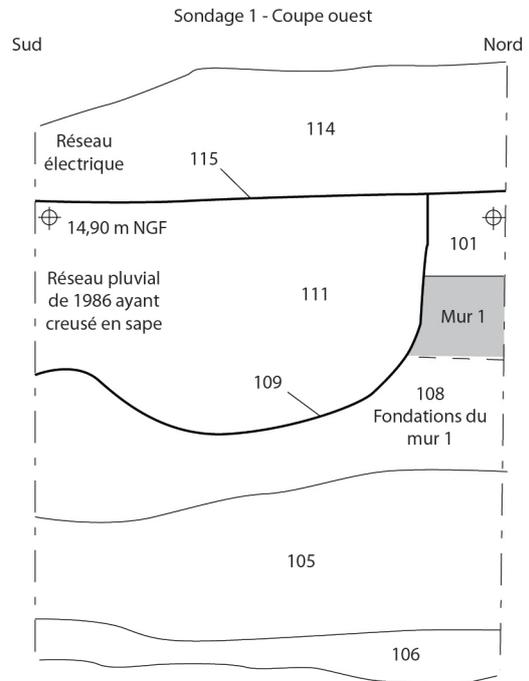
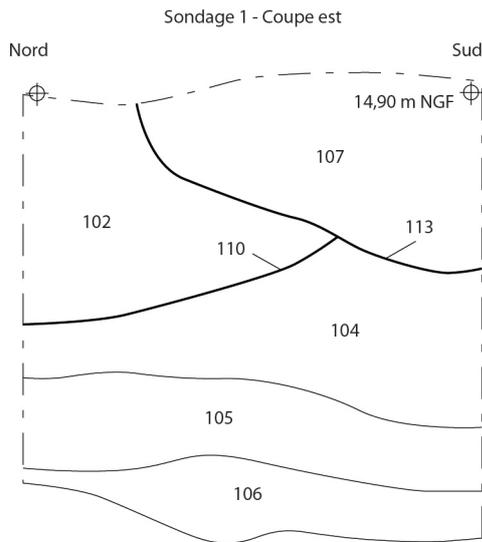
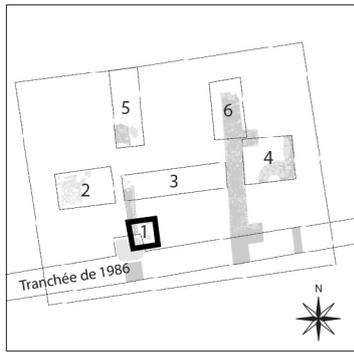
Le sondage 1 était un carré de 1,5 mètre de côtés implanté à l'est de la jonction entre les deux réseaux qui traversent l'emprise. Il fut implanté dans l'objectif de retrouver le dé de fondation aperçu en 1986 et comprendre sa relation avec le mur 1. Le dé de fondation n'a pas été retrouvé (Fig. 75). Il peut être présent à l'ouest du réseau électrique ou avoir été retiré en 1986. Les informations fournies par les personnes qui étaient présentes lors de la pose de cette conduite divergent, certains indiquant que le bloc a été laissé *in situ* alors que d'autres nous ont indiqué qu'il a été retiré à cette époque.

Du point de vue stratigraphique, le creusement le plus récent était celui de la tranchée de 1986 en limite sud du sondage (U.S. 109). Dans l'angle sud-ouest du sondage, nous avons pu constater que celle-ci a été creusée en sape sous le réseau électrique jusqu'à la même altitude que les fondations du mur 1. La tranchée a été comblée par un limon sableux jaune à brun clair très hétérogène et meuble, avec des blocs de calcaire et de silex, ainsi que quelques terres cuites architecturales (U.S. 111). La tranchée du réseau électrique (U.S. 115) s'arrêtait une dizaine de centimètres au-dessus du niveau d'arasement du mur 1, au niveau de la couche 008 nommée 101 dans ce sondage. Elle était comblée à cet endroit par un limon brun à gris homogène (U.S. 114). Sur le reste du sondage, la fouille a débuté par un limon argileux brun, homogène et meuble avec quelques petits cailloux de calcaire (U.S. 101 = 008). Cet horizon a livré 3 tessons, 2 ossements, un coquillage, 4 scories et une épingle en alliage cuivreux (ISO n° 87). Celui-ci recouvrait le niveau d'arasement du mur 1 et de deux fosses qui se recoupaient (Fig. 76). La plus récente est une fosse en cuvette de 0,5 mètre de profondeur apparue dans l'angle sud-est du sondage (Str.6). Son creusement (U.S. 113) était comblé par limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire (U.S. 107). Elle recoupait une seconde fosse observée dans l'angle nord-est du sondage (Str. 7). Elle était creusée en cuvette jusqu'à une profondeur de 0,6 mètre (U.S. 110). Son comblement correspondait à un niveau argilo-sableux brun clair, hétérogène et meuble, avec de nombreux cailloux et blocs de calcaire. Il contenait 28 tessons, 19 ossements, 3 clous, 8 coquillages, 2 petites épingles en alliage cuivreux (ISO n° 91 et 102) et une applique antique en alliage cuivreux, en forme de losange (ISO n° 109). Les céramiques forment un lot hétérogène avec 24 éléments du I^{er} siècle après J.-C. et 5 individus modernes, dont des céramiques présentant des glaçures verte et marron.

Au niveau du sondage 1, le mur 1 a été observé sur une largeur de 0,4 mètre. Il s'agit d'un mur en petits moellons calcaire lié par un mortier de chaux. Son élévation était encore conservée sur deux assises, fondées sur des blocs calcaires jetés dans une tranchée avec quelques poches de mortier de chaux. Ses fondations étaient profondes de 0,3 mètre. Au fond de la tranchée de fondation se trouvait un petit niveau sableux beige, épais d'environ 0,02 mètre. Au-dessus du bourrelet de mortier qui était situé à la base de son élévation (14,62 mètres NGF) se trouvait un petit niveau partiellement observé (U.S. 103). Il s'agissait d'un limon sableux avec quelques silex et fragments de calcaire. Il a livré 12 tessons du I^{er} siècle après J.-C., un tesson moderne peut-être intrusif, un fragment de verre, un clou, 7 ossements et 6 coquillages. Le premier niveau antérieur au mur (U.S. 104) était un limon jaune, meuble, avec de nombreux petits blocs de calcaire. Il contenait 29 fragments de céramique, un clou, un ossement et 3 coquillages. Les tessons forment un lot homogène du I^{er} siècle après J.-C. Sous celui-ci était présent un limon argileux brun foncé, épais de 0,2 à 0,4 mètre (U.S. 105), avec des blocs calcaires dont deux d'assez grande dimension, à savoir 0,4 mètre d'envergure. La strate contenait 31 tessons de céramique, 13 éléments d'huissierie en fer, 43 ossements, 7 coquillages, une *tegulae* et un outil textile plurifonctionnel en os (ISO n° 135) (Fig. 77). Les céramiques forment un lot homogène de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. Le dernier niveau aperçu dans ce sondage était un limon sableux brun clair à jaune, homogène et meuble, avec de nombreux petits fragments de calcaire. Aucun vestige n'y a été retrouvé.



Fig. 75 : Photographie du sondage 1 à la fin de la fouille © J. Spiesser



1/20

Fig. 76 : Coupes du sondage 1 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 105 - Isolat n°135
Identification : Outils textile plurifonctionnel
Matière : Os
Datation de l'US : première moitié du 1er siècle après J.-C.



Fig. 77 : Outil textile en os découvert dans l'U.S. 105 © J. Spiesser

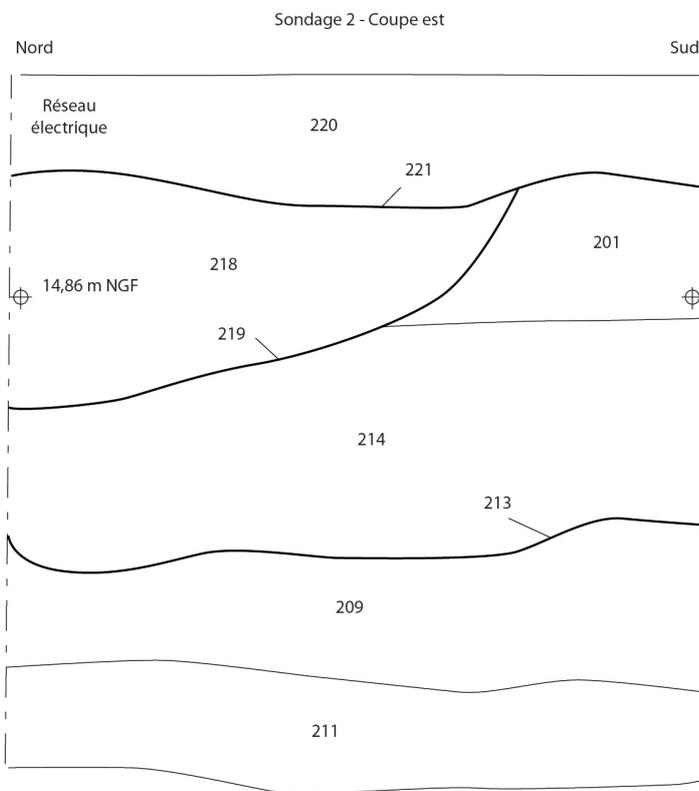
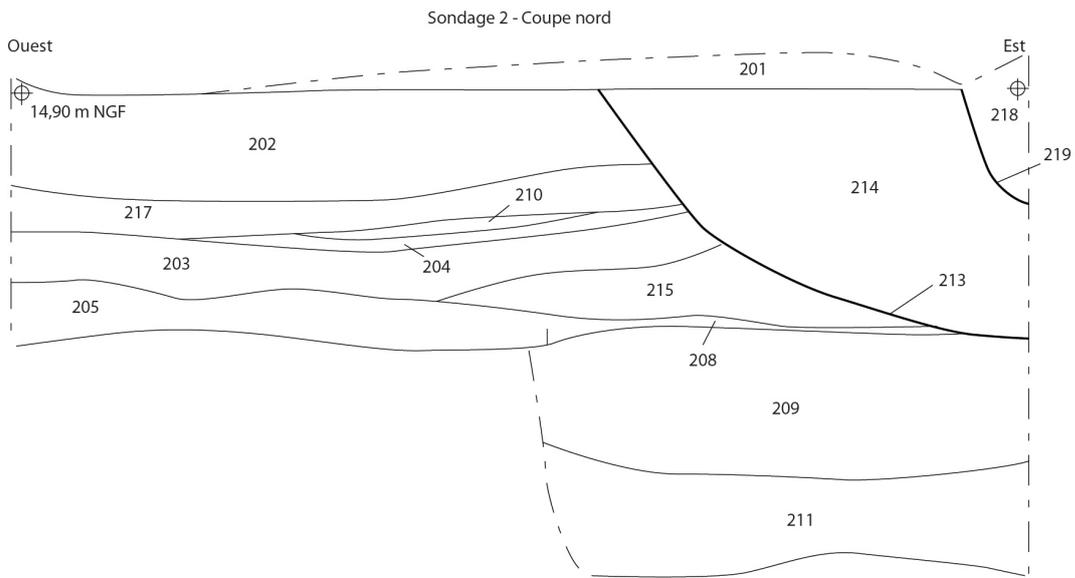
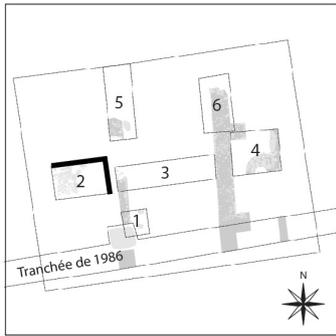
IV.3 Le sondage 2

Situé à l'ouest de l'emprise, le sondage 2 mesurait 3 mètres de long et 2 mètres de large. Son objectif était d'appréhender le potentiel stratigraphique situé à l'ouest du réseau électrique pour savoir si ce secteur correspondait à l'intérieur ou l'extérieur de l'édifice antique dont l'un des murs était présent sous la canalisation. Il était dans l'axe des sondages 3 et 4 pour permettre d'appréhender un profil stratigraphique cumulé sur l'ensemble de l'emprise.



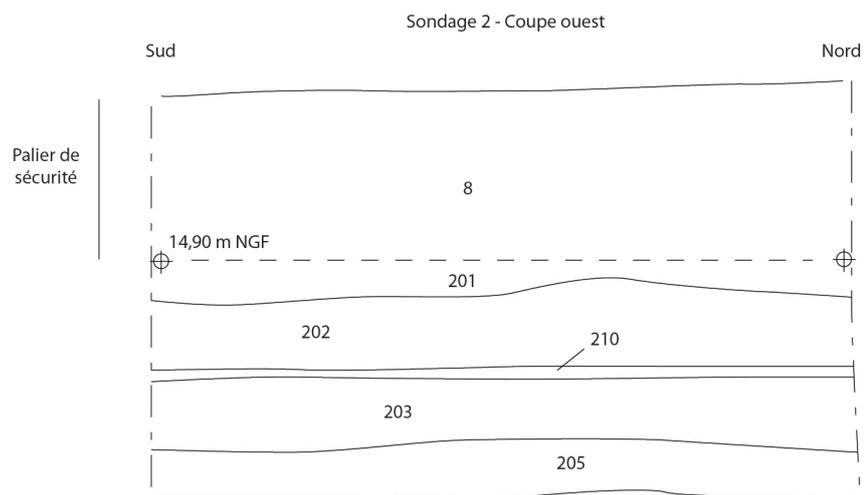
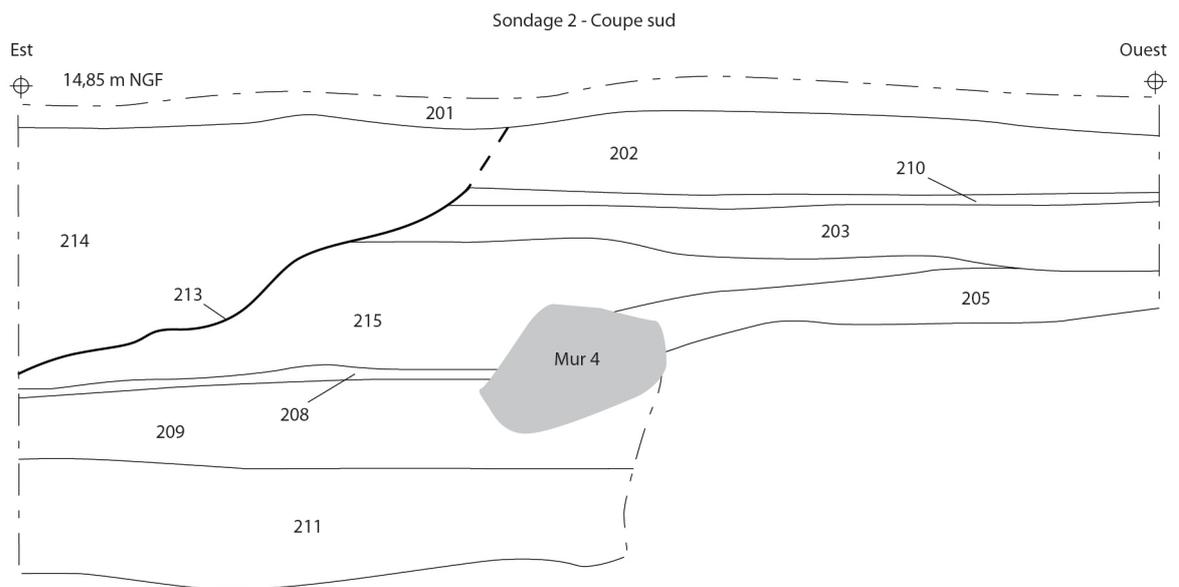
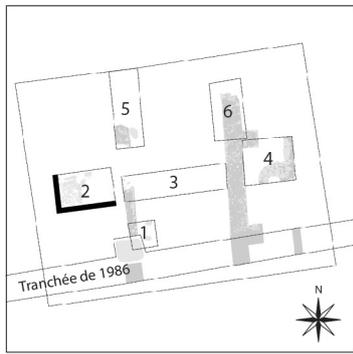
Fig. 78 : Photographie des solins du bâtiment du début du I^{er} siècle après J.-C. © J. Spiesser

La structure la plus récente du sondage 2 était la fosse 2, partiellement fouillée au niveau de l'angle nord-est de l'emprise (Fig. 79 et 80). Le creusement de celle-ci (U.S. 219) possédait des bords droits et un fond en cuvette. Sous la tranchée électrique, la fosse mesurait environ 0,6 mètre de profondeur. Elle était comblée par un niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, intégrant quelques blocs de calcaire (U.S. 218). Cette fosse recoupait l'unité stratigraphique 201 équivalente à 008, à savoir un limon brun foncé homogène et meuble comportant des vestiges modernes. À l'emplacement du sondage 2, sa fouille a permis de retrouver 9 ossements, 5 scories et 10 tessons antiques et modernes (glaçurée verte, porcelaine...). Sous l'unité stratigraphique 201 se trouvait le niveau d'apparition de la fosse 8, partiellement visible dans la partie est du sondage. Son creusement (U.S. 213) mesurait au moins 2 mètres de long et 1,2 mètre de large. Il présentait un profil en cuvette évasée et une profondeur d'au moins 0,6 mètre. Son comblement correspondait à un limon sableux brun clair, hétérogène et meuble avec de très nombreux blocs de calcaire. Le creusement de la fosse 8 recoupait un limon sableux brun gris à brun jaune, hétérogène et meuble avec de nombreux blocs de silex et de calcaire (U.S. 202). Épais de 0,15 à 0,3 mètre, il intégrait 45 tessons de céramique, 11 scories, 83 ossements et 37 coquillages. Le lot de céramique forme un ensemble homogène du I^{er} siècle après J.-C. avec un tesson moderne, probablement intrusif. Une petite applique semi-circulaire en alliage cuivreux (ISO n° 110) et un fragment de statuette de vénus en terre cuite blanche (ISO n° 148) y ont également été découverts (Fig. 81 et 82). Ce dernier correspond au drapé de la vénus.



1/20

Fig. 79 : Coupes nord et est du sondage 2 © J. Spiesser



1/20

Fig. 80 : Coupes sud et ouest du sondage 2 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 202 - Isolat n°148
Identification : Statuette en terre cuite blanche (Drapé d'une vénus)
Matériau : Céramique
Datation de l'US : I^{er} siècle après J.-C.



Fig. 81 : Photographie de la statuette de vénus en terre cuite blanche découverte dans l'U.S. 202 © J. Spiesser

Sous ce niveau se trouvait une strate d'environ 0,1 mètre d'épaisseur, limono-sableuse, homogène et de couleur jaune (U.S. 217). Elle recouvrait un niveau de sol, matérialisé par petit horizon de mortier pulvérulent compact, probablement à mettre en lien avec la construction d'une maçonnerie (U.S. 210). Dans le quart nord-ouest du sondage, il venait sceller un petit niveau en lien avec la combustion d'un foyer ou d'un incendie (U.S. 204). Il s'agissait d'un limon argileux brun, noir à rouge, hétérogène, meuble, de nombreux blocs de calcaire, de silex et des fragments de terre rubéfiée. La plupart de ces éléments possédaient des traces de chauffe, témoins de leur contact avec le feu. Un coquillage, 8 ossements et 2 tessons de céramique antique y ont été retrouvés, dont un fragment de cruche.

Les horizons inférieurs étaient en lien avec un bâtiment précoce. Directement sous l'unité stratigraphique 204 se trouvait un niveau de démolition correspondant à un limon sableux brun clair à ocre, très meuble et très hétérogène (U.S. 203). Il intégrait de nombreux fragments de calcaire, de silex et de terres cuites architecturales. Sa fouille a permis de découvrir un corpus mobilier atypique correspondant à six appliques en alliage cuivreux dont la morphologie peut être restituée pour quatre d'entre-elles (ISO n° 111, 113, 124 et 131). Il s'agit de trois appliques losangiques et d'une applique en forme de losange arrondi avec un téton central (ISO n° 131). Celles-ci ont toutes des dimensions similaires, à savoir environ 3,5 centimètres de longueur et 2,2 centimètres de largeur. Dans la même couche archéologique se trouvait aussi trois petits fragments de miroir antique (ISO n° 126, 129 et 130), une monnaie antique illisible correspondant à un as (ISO n° 119) et un fléau de balance en alliage cuivreux (ISO n° 112) se présentant sous la forme d'une tige de section rectangulaire conservée sur une longueur de 17 centimètres et possédant une extrémité circulaire (Fig. 83). En plus de tous ces éléments en alliage cuivreux, la fouille de la strate 203 a livré 28 fragments d'os, 2 coquillages, 3 clous et 24 tessons de céramiques correspondant à un ensemble homogène du I^{er} siècle après J.-C. avec plusieurs céramiques sigillées des ateliers du sud de la Gaule et une assiette en *terra nigra* avec un pied annulaire. Un second niveau en lien avec la démolition de l'édifice était présent en dessous de l'U.S. 203. Il s'agissait d'un limon sableux brun gris, meuble et hétérogène avec de nombreux blocs de calcaire et de silex (U.S. 215). Il se trouvait en lien avec la destruction d'un petit bâtiment dont l'angle a été appréhendé dans la moitié ouest du sondage.

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 203 - Isolat n°124
 Identification : Applique en forme de losange
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : Milieu du Ier siècle après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 203 - Isolat n°111
 Identification : Applique en forme de losange
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : Milieu du Ier siècle après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 203 - Isolat n°113
 Identification : Applique en forme de losange
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : Milieu du Ier siècle après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 102 - Isolat n°109
 Identification : Applique en forme de losange avec téton central
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : Moderne (applique antique en position secondaire)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 308 - Isolat n°133
 Identification : Applique en forme de losange avec téton central
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : IIe siècle après J.-C. (La strate comporte un grand nombre de vestiges du Ier siècle après J.-C.)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 203 - Isolat n°131
 Identification : Applique en forme de losange arrondi avec téton central et fixation sur l'une des pointe
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : Milieu du Ier siècle après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 202 - Isolat n°110
 Identification : Applique semi-circulaire avec fixation centrale
 Matière : Alliage cuivreux
 Datation de l'US : IIe siècle après J.-C.



1/1

Fig. 82 : Appliques antiques en alliage cuivreux découvertes sur le site en 2021 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 203 - Isolat n°112
Identification : Fléau de balance
Matière : Alliage cuivreux
Datation de l'US : Milieu du 1er siècle après J.-C.



1/1

Fig. 83 : Fléau de balance antique découvert dans l'U.S. 203 © J. Spiesser

Ce bâtiment devait être composé de murs en terre et bois, avec une superstructure fondée sur solins en pierres sèches, composés de grands blocs calcaire dont les dimensions étaient d'environ 0,5 mètre de long et 0,3 mètre de large (Murs 4 et 5) (Fig. 84). À l'intérieur du bâtiment se trouvait un limon argileux brun à jaune, meuble et homogène, avec de nombreux fragments de silex et de calcaire d'environ 0,15 mètre d'envergure (U.S. 205). Compte tenu de sa charge importante en silex et calcaire, cet horizon peut être interprété comme un éventuel radier de fondation pour le sol du bâtiment, sol qui n'a laissé aucune trace archéologique. Ce sol devait se situer à une altitude d'environ 14,34 mètres NGF. La fouille de l'U.S. 205 a permis de découvrir trois petits fragments d'appliques en alliage cuivreux (ISO n° 138, 139 et 143), un clou, 12 fragments d'os et 13 tessons de céramiques du I^{er} siècle après J.-C. dont deux éventuels fragments de céramiques sigillées semblables aux productions de la fabrique 1 de la Graufesenque (Brulet et al. 2012, 73). À l'extérieur du bâtiment, le niveau de circulation devait se situer à une altitude légèrement inférieure, vers 14,22 mètres NGF. Il correspondait à la strate 208 matérialisée sous la forme d'un petit niveau limono-argileux brun, compact et de surface plane. Sa fouille a livré 10 fragments d'os et 14 tessons de céramiques correspondant à un ensemble hétérogène, avec des éléments antiques et de la fin de la période moderne. Ceux-ci sont vraisemblablement intrusifs en raison de la proximité de la fosse 7 qui recoupait cet horizon dans sa partie est (U.S. 213 et 214).

Un remblai épais de 0,3 mètre était aussi présent sous ces niveaux de sols, donc antérieur au bâtiment. C'était un limon sableux brun clair, meuble et hétérogène avec d'assez nombreux blocs de calcaire et de silex, dont la taille oscillait entre 0,05 et 0,10 mètre. Il contenait deux petits fragments d'enduit peint rouge, 9 éléments architecturaux en fer, 37 ossements et 14 tessons de céramiques. Il s'agit d'un lot homogène de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., avec des éléments augustéens comme un gobelet-tonnelet à décor excisé correspondant à une production de *terra rubra* à surface fumigée. Le niveau le plus ancien est un second remblai qui a été fouillé jusqu'à une altitude de 13,41 mètres NGF. Il se présentait sous la forme d'un limon sableux brun foncé à noir, meuble et hétérogène, avec des fragments de calcaire et de silex (U.S. 211). Sa fouille n'a livré aucun artefact.



Fig. 84 : Photographie du mur 4 et du possible radier de fondation interne au bâtiment du I^{er} siècle après J.-C. © J. Spiesser

IV.4 Le sondage 3

Situé au centre de l'opération, le sondage 3 mesurait 5,8 mètres de long et 1,5 mètre de large. Celui-ci était contraint à l'ouest par le réseau électrique et à l'est par l'imposante maçonnerie repérée lors du décapage. Le but de cette ouverture était d'analyser la stratigraphie entre ce mur d'un mètre de large et le petit mur identifié sous le réseau électrique. Aligné sur les sondages 2 et 4, il permettait de documenter les relations stratigraphiques entre ces deux maçonneries (Fig. 85).

Une partie de la fosse 2 était présente dans le sondage 3 sous le réseau électrique. En forme de cuvette à fond plat (U.S. 311), son creusement était globalement circulaire, de 2,5 mètres de diamètre, avec une profondeur de 0,6 mètre au niveau du sondage 2 et de 0,3 mètre au niveau du sondage 3. Cette fosse était comblée par un niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, intégrant quelques blocs de calcaire (U.S. 303). La fouille de l'U.S. 303 a révélé une coquille d'huître et 8 tessons, antiques et moderne. La fosse 2 recoupait le limon argileux brun moyen, meuble et hétérogène sur lequel s'était arrêté le décapage (U.S. 301 = U.S. 008). Cette couche contenait quelques blocs de calcaire et de silex, des terres cuites architecturales, 12 éléments d'huissierie en fer, 3 fragments de coquillage, un fragment de verre et un lot de 24 céramiques modernes attribuées au XVIII^e ou au XIX^e siècle (porcelaines, céramiques avec glaçures vertes et marron). Une petite épingle en alliage cuivreux (ISO n° 92) et un fragment de tuyau de pipe en terre cuite (ISO n° 90) ont également été retrouvés dans cette strate. Sous celle-ci se trouvait un épais niveau de remblai ou de démolition dont l'épaisseur variait de 0,3 à 0,7 mètre (U.S. 302). C'était un niveau sableux, meuble, de couleur brun clair, très hétérogène, avec de nombreux silex et calcaire dont la taille variait de 0,05 à 0,15 mètre. Les vestiges archéologiques qui ont été découverts sont des terres cuites architecturales, 104 fragments d'os, 28 coquillages, 20 éléments d'huissierie en fer et 118 tessons correspondant à un lot homogène couvrant une période allant du I^{er} siècle après J.-C. (*terra nigra*, coupelle Drag. 36 de la Graufesenque, *dolium*...) à la première moitié du II^e siècle (sigillée des ateliers du centre de la Gaule, marmite des ateliers de Montfrot-sur-Risle...). Ce lot comprend aussi un tesson de porcelaine, probablement intrusif. La fouille de l'unité stratigraphique 302 a aussi mis au jour un élément de charnière en os (ISO n° 108), un fragment d'épingle en os (ISO n° 121), une monnaie illisible dont le module est celui d'un *dupondius* (ISO n° 123), un fragment d'applique en alliage cuivreux (ISO n° 134) et un nodule de pigment bleu égyptien d'environ deux centimètres de diamètre (ISO n° 150) (Fig. 86 et 87).

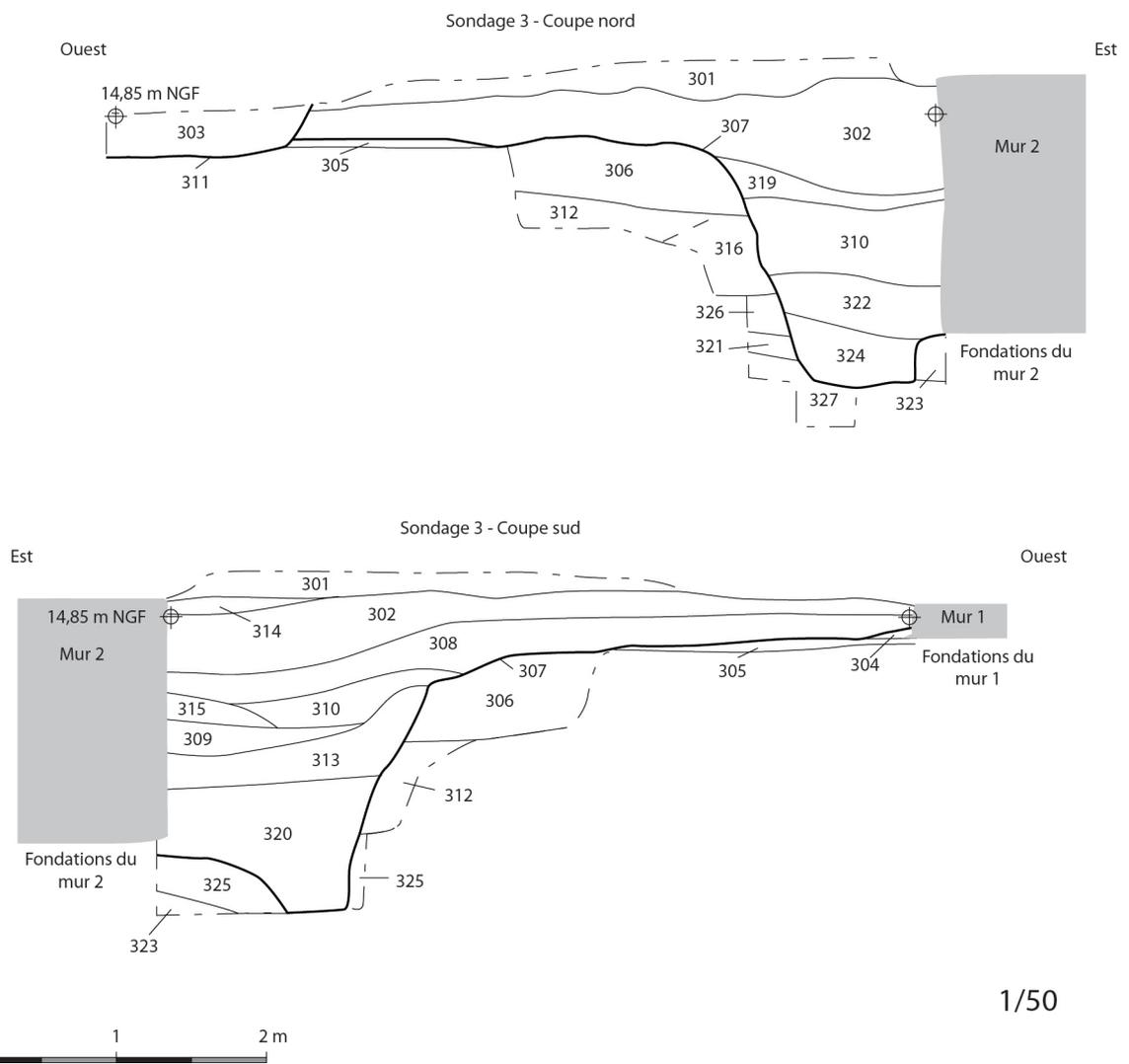
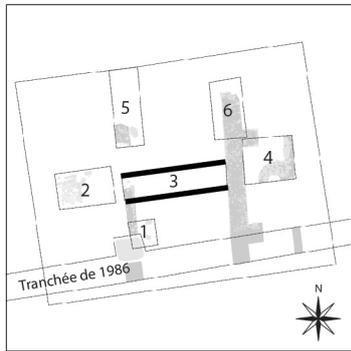


Fig. 85 : Coupes nord et sud du sondage 3 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - Isolat n°108
Identification : Charnière
Matière : Os
Datation de l'US : Ile siècle après J.-C.



1/1

Fig. 86 : Charnière en os découverte dans l'U.S. 302 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - Isolat n°121
Identification : Épingle
Matière : Os
Datation de l'US : Ile siècle après J.-C.



1/1

Fig. 87 : Fragment d'épingle en os découverte dans l'U.S. 302 © J. Spiesser

La strate 302 venait recouvrir les vestiges d'un bâtiment antique perturbé à l'est par un imposant creusement correspondant à une possible fosse (Str. 3)(Fig. 88 et 89). Délimité par le mur 2, ce creusement (U.S. 307) était large de 3 mètres et long d'au moins 5 mètres. L'hypothèse qu'il s'agissait d'un fossé longeant le mur 2 est aussi possible en l'état des connaissances bien que l'interprétation en tant que fosse est ici privilégiée puisque le fond de ce creusement remonte légèrement au niveau du sondage 6. À l'emplacement du sondage 3 ce creusement était profond de 1,8 mètre, avec une altitude de 12,75 mètres NGF à sa base. De bas en haut, celui-ci a d'abord été comblé par une couche uniquement composée de fragments de calcaire atteignant 0,15 mètre de diamètre (U.S. 324) sur environ 0,3 mètre d'épaisseur. Un clou, 7 ossements et 10 tessons du I^{er} siècle après J.-C. (*terra nigra*...) y ont été retrouvés. Venait ensuite un second horizon (U.S. 322) composé d'une accumulation de fragments de calcaire, mais de plus petite taille que dans la strate 324 puisque ces éléments mesuraient 0,05 mètre d'envergure. Cette matrice contenait 18 ossements, 2 coquillages et 27 tessons des I^{er} et II^e siècles après J.-C. (*terra rubra*, *terra nigra*, cruche à pâte blanche, sigillée des ateliers du sud et du centre de la Gaule...). Un élément du XIX^e siècle fut cependant découvert dans cette strate par temps de pluie. Il s'agissait d'un bouton de forme circulaire, légèrement bombé et en alliage cuivreux (ISO n° 158). Sa présence au fond de cette structure en creux est très probablement intrusive puisque les nombreux autres éléments retrouvés dans les couches supérieures forment des ensembles homogènes attribuables aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. et qu'aucune archive contemporaine de la ville de Lillebonne ne fait état d'un tel creusement au centre de la place Félix Faure alors que ces archives sont nombreuses et très détaillées. Au sud du sondage 3, ce creusement était comblé

sur 0,8 mètre d'épaisseur par un niveau sableux brun avec de très nombreux fragments de calcaire d'environ 0,15 mètre de diamètre. Il comportait 31 ossements, 3 clous en fer et 16 tessons de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (coupelle sigillée Drag. 36, cruche à pâte blanche et col mouluré...). Au-dessus de celle-ci se trouvait un comblement brun foncé contenant de nombreux silex et calcaire (U.S. 313), 7 ossements et 3 tessons de la première moitié du Haut-Empire. Le niveau suivant (U.S. 309) était un niveau sableux brun clair à ocre, avec de nombreux silex et calcaire, 2 clous, 18 ossements, 6 coquillages, 2 tuiles et 12 tessons de la première moitié du Haut-Empire. Dans la partie supérieure de son comblement, la structure 3 présentait un autre limon brun (U.S. 315), hétérogène, avec de très nombreux silex et calcaire. Il ne contenait aucun vestige archéologique. Puis se trouvait sur 0,4 mètre d'épaisseur un niveau sableux brun (U.S. 310), meuble, toujours avec de nombreux silex et calcaire. La fouille de cet horizon a livré 2 clous, 2 tuiles, un fragment de mortier vitrifié, 84 ossements et 22 tessons attribuables à la seconde moitié du I^{er} siècle et à la première moitié du II^e siècle. Cet ensemble homogène comporte des fragments de *terra nigra*, quelques éléments des ateliers de Monfort-sur-Risle et une céramique sigillée provenant de l'atelier de Severus à la Graufesenque. Un petit horizon (U.S. 319) de 0,1 mètre d'épaisseur faisait ensuite partie du comblement. Il se présentait sous la forme d'un limon sableux brun clair, meuble, avec de petits silex et éléments calcaires, 11 ossements, 3 éléments d'huissierie en fer et 2 tessons du I^{er} siècle. Venait ensuite un niveau limono-sableux brun gris, hétérogène et meuble, avec de nombreux fragments de silex et de calcaire (U.S. 308). Une tuile, 2 clous, 31 ossements et 15 tessons y ont été retrouvés, ainsi qu'une applique losangique en alliage cuivreux (ISO n° 133).



Fig. 88 : Détails de la stratigraphie du comblement supérieur de la fosse 3 recoupant le bâtiment antique © J. Spiesser



Fig. 89 : Détails de la stratigraphie du comblement de la fosse 3 recoupant le bâtiment antique © J. Spiesser

Les substructions antiques identifiées dans le sondage 3 correspondaient à deux murs, dont l'un était en relation avec un sol maçonné au mortier de chaux. À l'ouest, le mur 1 était conservé sur 0,2 mètre d'élévation. Il conservait deux assises de moellons calcaires, moellons dont la face de parement était globalement rectangulaire, haute de 0,1 mètre et large de 0,14 mètre. Ceux-ci étaient liés par un mortier de chaux avec des joints tirés au fer. La largeur totale du mur 1 n'a pas pu être identifiée puisque la maçonnerie se prolongeait sous les niveaux maintenant le réseau électrique en place. Celle-ci a été appréhendée sur au moins 0,7 mètre de large. La maçonnerie reposait sur une fondation en pierres sèches composée d'une accumulation de fragments de calcaire, fondation observée dans le creusement de la fosse 2. À la jonction entre les fondations et l'élévation du mur 1 se trouvait un sol maçonné au mortier de chaux (U.S. 304) dont la surface se situait à 14,77 mètres NGF (Fig. 90). Ce sol était conservé sur 0,07 mètre d'épaisseur. Il reposait sur un petit niveau sableux composé de mortier pulvérulent épais de quelques centimètres (U.S. 305). Sous celui-ci se trouvaient différents niveaux de remblais comportant une charge importante de blocs calcaires. Épais de 0,5 mètre, le remblai supérieur (U.S. 306) se composait uniquement de fragments de calcaire dont le gabarit oscillait entre 0,05 et 0,15 mètre. Il contenait 7 ossements, un clou et 5 tessons de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (sigillée des ateliers du sud de la Gaule, *terra nigra*...). Un second remblai (U.S. 312), épais de 0,4 mètre, se trouvait sous la strate 306. Également composé d'une charge très importante de fragments de calcaire, il se distinguait de l'U.S. 306 par une matrice limoneuse brune. Sa fouille a livré 2 coquillages, 24 ossements et 10 tessons de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (coupelle sigillée Drag. 36 du sud de la Gaule). Sur une épaisseur d'environ 0,5 mètre, le remblai inférieur (U.S. 316) était un limon sableux brun foncé, meuble, hétérogène, avec de nombreux petits fragments de silex et de calcaire. Cet horizon se trouvait à la même altitude que la

jonction entre l'élévation du mur et ses fondations. Le mur 2 était une maçonnerie en *opus vittatum* conservée sur 1,9 mètre d'élévation, à savoir une maçonnerie composée de moellons calcaires mesurant environ 0,1 mètre de haut sur 0,14 mètre de large, liés par un mortier de chaux avec des joints tirés au fer (Fig. 91 et 92). Ce mur 2 était large d'un mètre et possédait des contreforts également larges d'un mètre joint à son côté est. Ces contreforts étaient espacés de 4,2 mètres. Dans la partie basse de l'élévation, aucun moellon calcaire n'était entièrement visible sur une hauteur d'environ 0,3 mètre, ceux-ci étant recouverts d'une chape de mortier de chaux. Cet imposant mur était fondé sur des blocs de calcaire non agencés, scellés par un mortier de chaux. La fondation a été observée sur 0,3 mètre d'épaisseur. Sur le parement ouest du mur 2, à mi-chemin entre les deux contreforts, se trouvait une importante fissure de 0,05 mètre de large. Celle-ci que l'on peut donc qualifier de lézarde perturbait la maçonnerie antique dans ses fondations et une partie de son élévation, sur une hauteur de 2 mètres. Elle semblait avoir été provoquée par une pression importante venant de l'extérieure vers l'intérieur, pression inverse aux forces envisagées lors de la construction du mur avec contreforts puisqu'elle s'est formée de l'autre côté. L'absence de niveau d'occupation ou de niveau de démolition en lien avec le bas de l'élévation du mur 2 nous a permis d'envisager de nombreuses possibilités et même son éventuelle contemporanéité avec le mur 1 présent 1,5 mètre plus haut. Des prélèvements de mortier de chaux ont donc été réalisés dans les différentes maçonneries afin de comparer leur composition.

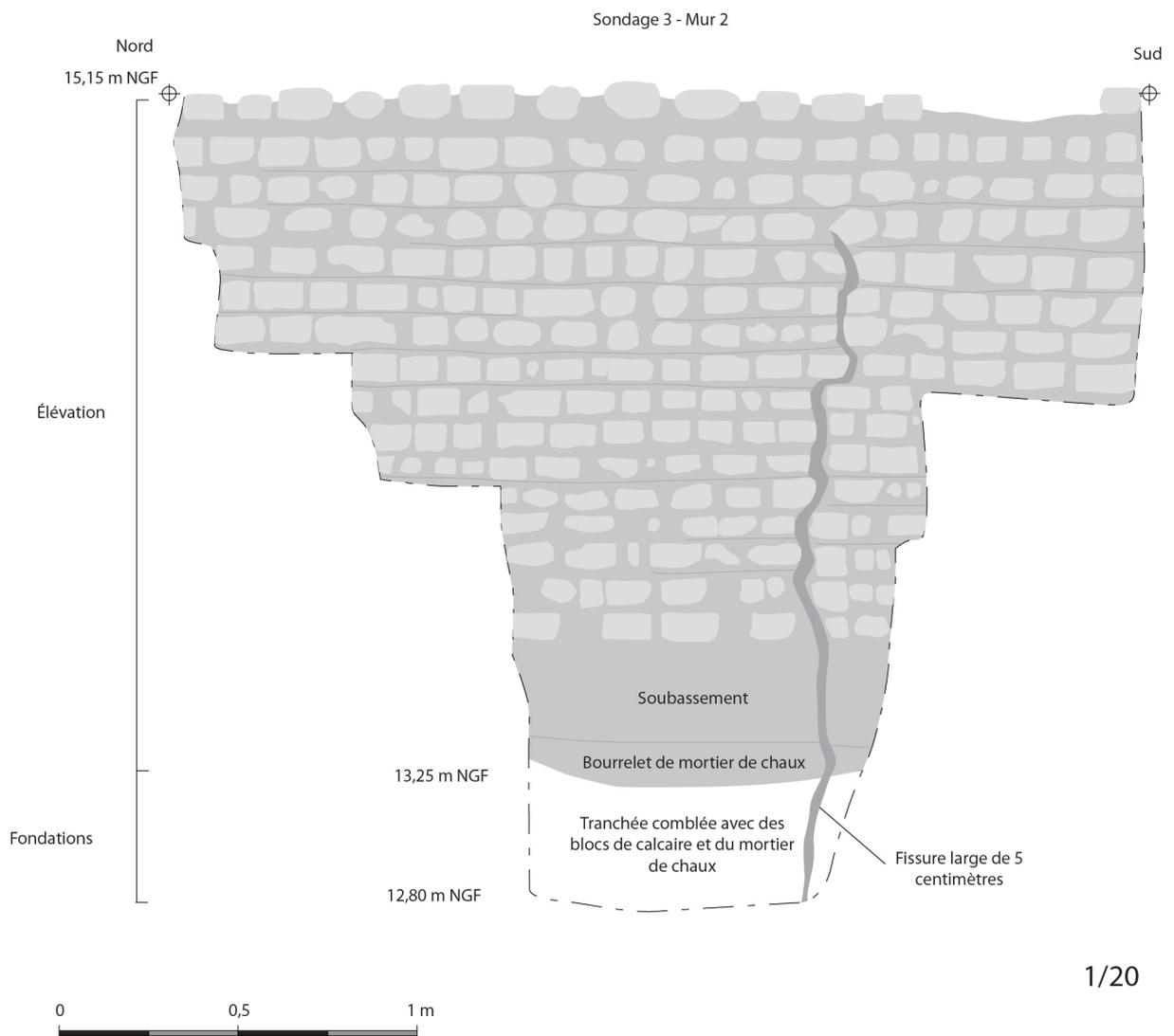
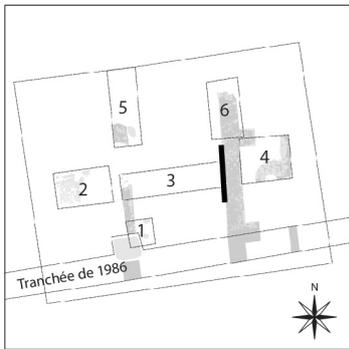
Les fondations du mur 2 recoupaient différentes petites strates. Bien que le creusement de la structure 3 est venu rompre les relations stratigraphiques, les horizons 325 et 326 sont semblables et à des altitudes similaires. Dans les deux cas, il s'agissait d'un limon argileux brun jaune, homogène et assez compact avec quelques petits fragments de calcaire. Aucun vestige archéologique n'y fut retrouvé. Ceux-ci étaient situés sur d'autres niveaux équivalents numérotés 321 et 323. Il s'agissait également dans les deux cas d'un niveau argilo-limoneux brun foncé. Sur une surface d'environ 0,5 mètre carré, la strate 321 a livré 14 coquillages, 55 ossements, 20 éléments d'huissierie en fer, une applique en alliage cuivreux (ISO n° 321) et 27 tessons. Ces derniers forment un lot homogène de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (coupe carénée Drag.29 de la Graufesenque, jatte et assiette en *terra nigra*...). Pour des raisons de sécurité, la fouille s'est arrêtée à une profondeur de 12,75 mètres NGF sur une couche argilo-limoneuse brun clair, hétérogène avec quelques calcaires et de silex (U.S. 327). Aucun artefact n'a été mis au jour dans ce niveau.



Fig. 90 : Le sol maçonné (U.S. 304) associé au mur 1 © J. Spiesser



Fig. 91 : Photographie de la paroi ouest du mur 2 © J. Spiesser



1/20

Fig. 92 : Fondations et élévation de la paroi ouest du mur 2 © J. Spiesser

IV.5 Le sondage 4

Le sondage 4 a été implanté à l'est du mur 2 pour documenter la stratigraphie archéologique présente à cet endroit, dont les niveaux d'incendies repérés en 1986 à proximité. Cela permettait aussi de savoir si le retour de maçonnerie qui était partiellement visible en surface au nord-ouest du sondage correspondait à un contrefort ou un retour de mur. Le sondage 4 est un rectangle de 2,8 mètres de long et 2,5 mètres de large. Pour des raisons de sécurité, la découverte d'un probable puits au sud du sondage nous a obligés à ne continuer la fouille stratigraphique que sur une surface d'un mètre carré, à la jonction du mur 2 et de ce qui s'est révélé être son contrefort.

La fouille a débuté avec le retrait manuel de la fin du niveau moderne présent sur l'ensemble de l'emprise de fouille (U.S. 401 = U.S. 008). Sous celui-ci se trouvait un petit niveau localisé au sud du sondage 4, présent en profondeur puisqu'à cet emplacement la stratigraphie s'était affaissée au-dessus d'un probable puits (Fig. 93). Ce petit niveau (U.S. 403) était un limon brun, hétérogène et meuble. Il a livré un lot de 78 tessons de céramiques, en grande majorité antique avec quelques éléments modernes, peut-être intrusifs. Une petite fosse (Str. 9) était présente contre le parement est du contrefort. Son creusement en cuvette était large de 0,6 mètre et profond de 0,45 mètre (U.S. 411). La fosse 9 était comblée par un niveau limono-argileux brun, homogène et meuble (U.S. 412). Il comportait un fragment de céramique du II^e siècle après J.-C. provenant des ateliers de Montfort-sur-Risle. Cette fosse recoupait l'horizon 402 en lien avec l'incendie d'un édifice en torchis et clayonnage (Fig. 94). C'était un niveau limono-argileux rouge à gris, hétérogène et meuble, avec de nombreux éléments architecturaux montrant des traces de rubéfaction. Sa fouille a permis de retrouver 131 fragments de torchis rubéfiés, 48 fragments de tuiles antiques, trois petits fragments d'enduits de chaux non peint, mais avec une surface ayant pris une couleur bleutée sous l'action du feu. Il y avait aussi 11 éléments d'huissierie en fer, 8 coquillages, 33 ossements et un lot de 30 tessons de céramiques des II^e et III^e siècles après J.-C., provenant pour nombre d'entre eux des ateliers de Montfort-sur-Risle. Parmi les éléments remarquables au sein de ce corpus de torchis se trouve un élément avec sur sa surface un enduit de chaux beige à dégraissant sableux. Ce petit corpus de torchis n'a malheureusement pas bénéficié d'une étude spécialisée au moment de la rédaction de ce présent rapport. Les tuiles découvertes dans ce niveau correspondaient à des modules de *sesquipedales*. Malgré un ramassage exhaustif des fragments de tuiles au sein du sondage 4, aucun remontage n'a permis d'appréhender la longueur complète d'une tuile. Ce lot de tuiles est très hétérogène, avec des pâtes diversifiées, provenant probablement de plusieurs ateliers régionaux. Les *tegulae* sont larges de 27 centimètres pour une longueur restituée d'environ 40 centimètres et une épaisseur oscillante entre 2,8 et 3,2 centimètres. Les *imbreces* ont une largeur comprise entre 13 et 14,5 centimètres et une longueur attestée sur au moins 20 centimètres pour l'un des exemplaires. Ces *imbreces* ont des épaisseurs qui oscillent entre 1,6 et 2,3 centimètres. Un second niveau (U.S. 407) se trouvait aussi en lien avec un incendie, bien que possédant beaucoup moins de vestiges portant les traces du feu que ceux présents dans la strate 402. Cet horizon était un limon brun foncé, hétérogène et meuble, avec 13 fragments de torchis rubéfiés, une tuile, 9 clous, un os, 2 coquillages et 2 tessons du Haut-Empire.

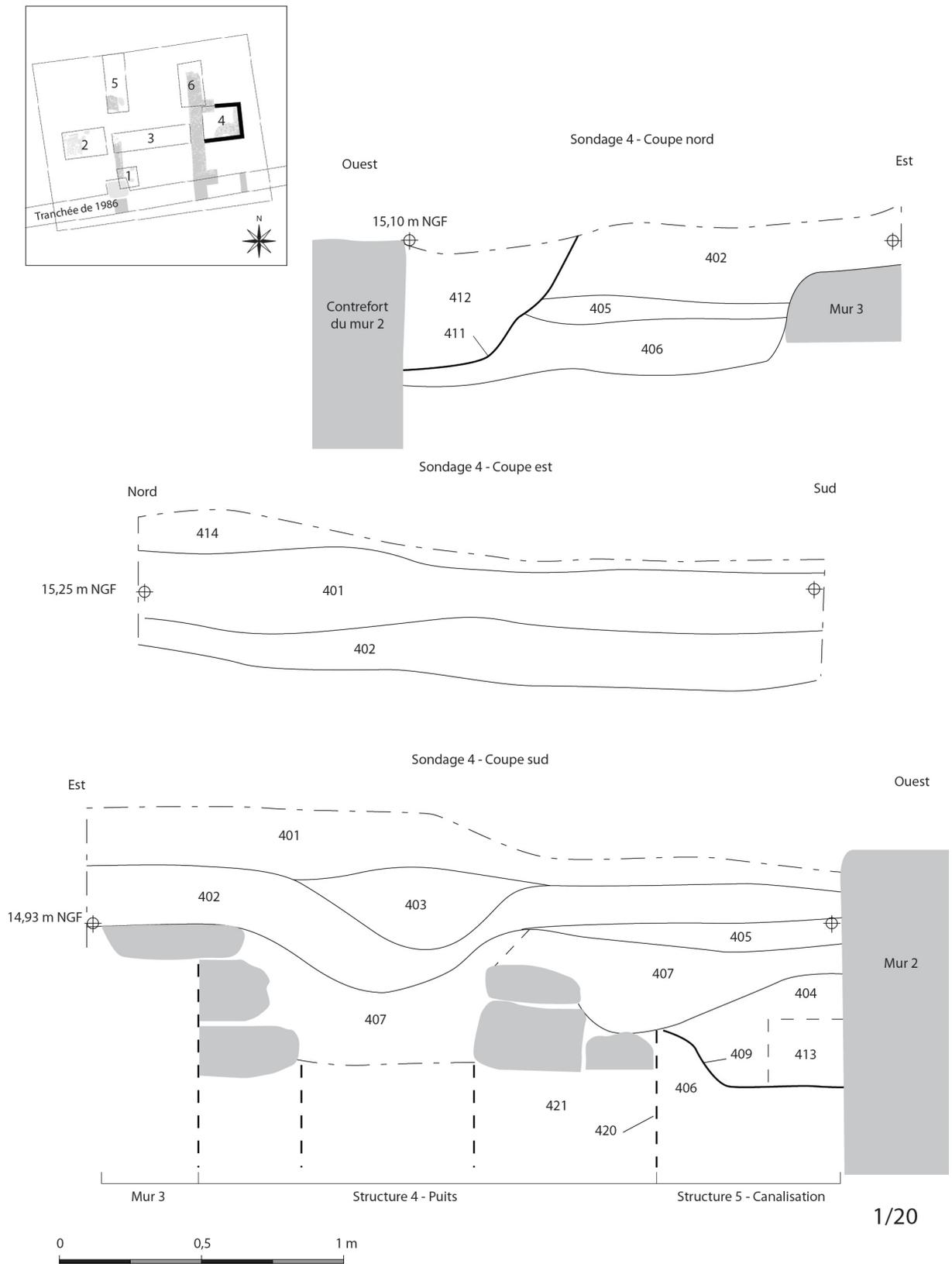


Fig. 93 : Relevés stratigraphiques des coupes nord, sud et est du sondage 4 © J. Spiesser



Fig. 94 : Photographie du niveau comportant de nombreux fragments de torchis rubéfiés (U.S. 402) © J. Spiesser

À l'ouest du sondage, longeant le parement du mur 2 se trouvait une probable canalisation en bois ayant laissée que des traces ténues. Celle-ci a été installée dans un creusement (U.S. 409) de 0,5 mètre de large et 0,3 mètre de profondeur. Le négatif de cette canalisation prenait la forme d'un petit niveau de section carré d'environ 0,15 mètre de côtés (U.S. 413) (Fig. 95). Il était matérialisé par un limon argileux marron à jaune, hétérogène et meuble, comportant 4 fragments de verre et 4 éléments d'huissierie en fer. Au niveau du contrefort du mur 2, cette canalisation a nécessité le percement de l'épaisse maçonnerie antique et sa reconstruction pour y créer un conduit de section rectangulaire mesurant 0,5 mètre de large sur 0,45 mètre de haut (Fig. 96). Le socle de ce conduit était situé à 14,28 mètres NGF au niveau du parement sud du contrefort et 14,39 mètres NGF au droit de son parement nord, indiquant un écoulement des eaux dans cette canalisation du nord vers le sud. L'ensemble du sédiment présent dans la canalisation à l'intérieur du contrefort a été tamisé avec une maille de 1,6 millimètre. Cela a permis de retrouver de nombreux petits ossements, dont environ 200 restes de poissons qui ont été étudiés par Yvon Dréano (Évéha - Tours). En dehors du conduit maçonné, ce négatif se distinguait du reste du comblement (U.S. 404) de la tranchée d'installation de la canalisation. La strate 404 était un limon brun foncé, hétérogène et meuble, ayant livré 60 ossements, 18 coquillages, 13 éléments d'huissierie en fer, un fragment de verre et 40 tessons. Ces derniers éléments formaient un lot hétérogène, attribué pour 36 d'entre eux à l'Antiquité. Les quatre autres fragments étaient modernes, probablement intrusifs. L'élément le plus remarquable de ce comblement a été la découverte d'un fragment de *tegula* portant une estampille AFR·I, appliquée avant cuisson (Fig. 97). Cette *tegula* est relativement fine puisqu'elle n'est épaisse que de 2,5 centimètres. Elle est façonnée avec une pâte sableuse fine, rose clair, homogène, comportant des silice, quartz, feldspaths et nodules de terre rubéfiée. Sa face sablée est particulièrement bien marquée, puisque réalisée avec un sable grossier, riche en oxyde. Seuls 5 % des fragments de TCA découverts lors de la fouille possédaient une pâte similaire. L'hypothèse d'un petit lot de tuiles importées n'est cependant pas à privilégier, puisque ces pâtes sont semblables à celles des tuiles retrouvées dans les thermes publics de *Juliobona* (Spiesser 2021), thermes construits à la fin du II^e siècle. Elles appartiennent donc peut-être à un atelier local de la fin du Haut-Empire dont la localisation reste à déterminer.

À l'est du sondage, sous le niveau d'incendie, se trouvait le soubassement d'un mur en pierres sèches (Mur 3), haut de 0,5 mètre et large de 0,5 mètre (Fig. 98). Il était composé de gros blocs de calcaire dont le plus imposant mesurait 0,8 mètre de long et 0,5 mètre de large. En raison de sa taille, il correspondait peut-être à un bloc en réemploi, mais aucun élément de décors ou de face plane n'a été observé sur ses côtés visibles. Ce mur était parallèle au mur 2 et distant de lui de 2,2 mètres. Celui-ci se prolongeait vraisemblablement au sud où il a été observé en 1986 lors d'une surveillance de réseau (Follain 1986 - solin 2). Un probable puits (Str. 4) était peut-être contemporain de ce soubassement. Il était implanté en position médiane entre les deux contreforts du mur 2. Seule la moitié de celui-ci a donc été appréhendé lors de la campagne de 2021. Il se matérialisait par une double rangée de blocs calcaires disposés en arc de cercle (Fig. 99). Les principaux blocs calcaires avaient une taille d'environ 0,3 mètre. Il n'était pas lié par un mortier de chaux, mais par une matrice limono-argileuse brune (U.S. 421). Si l'on admet que cette structure était circulaire, ce probable puits devait avoir un diamètre général d'environ 1,8 mètre avec un conduit central de 0,7 mètre. Bien que non fouillé, l'hypothèse d'un puits est privilégiée en l'état des connaissances en raison de sa morphologie et de l'existence de plusieurs puits antiques attestés à proximité, place Félix Faure (Gaillard de Folleville 1834) et dans l'arène du théâtre (AD76 - 6Fi3). Le toit de la nappe se situe à environ 7 mètres NGF, soit environ 8 mètres en dessous du niveau d'apparition de cette structure.



Fig. 95 : Photographie de la coupe sud du sondage 4 dont la stratigraphie était affaissée au niveau du puits 4 © J. Spiesser



Fig. 96 : Photographie du parement sud du contrefort du mur 2 qui a été percé au milieu pour y installer une canalisation (Str. 5) © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 404 - Isolat n°166
Identification : *Tegula* avec estampille AFRI
Matière : Terre cuite architecturale
Datation de l'US : IIIe siècle après J.-C.



Inscription



Pâte

Surface supérieure

Surface inférieure



1/2

1/1

X 5

Fig. 97 : *Tegula* portant une estampille AFRI découverte dans l'U.S. 404 © J. Spiesser

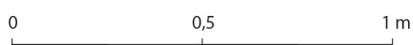
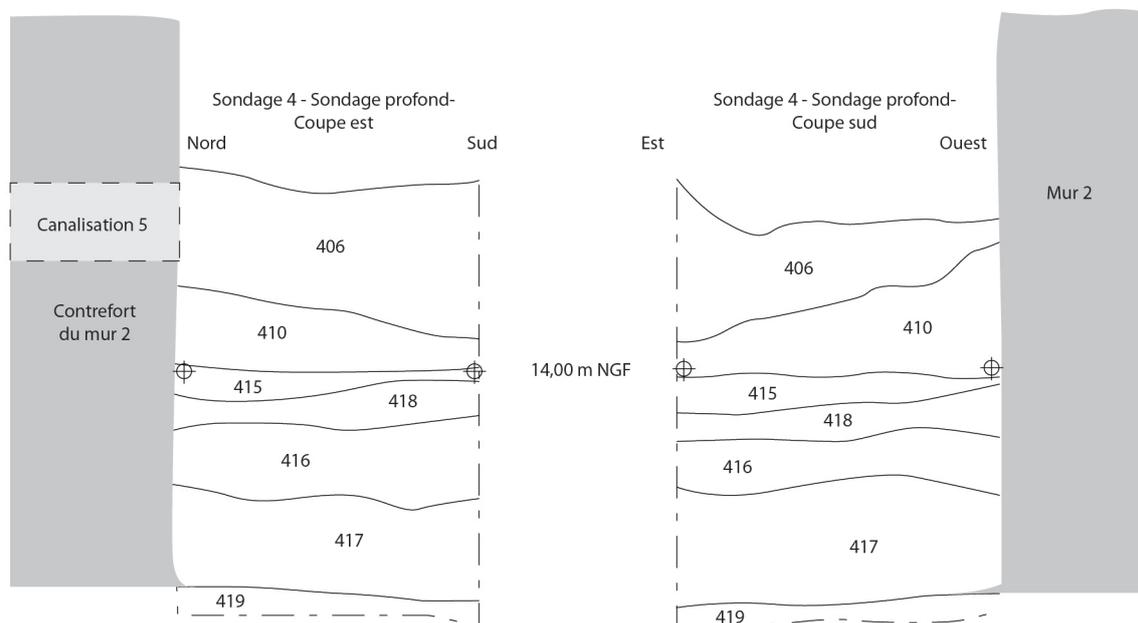
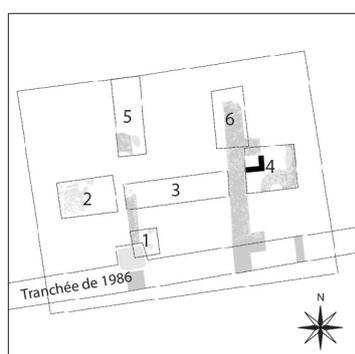


Fig. 98 : Photographie du mur 3 © J. Spiesser



Fig. 99 : Orthophotographie du puits 4 à partir d'un relevé photogrammétrique © J. Spiesser

Le creusement d'un probable puits (Str. 4) venait recouper une stratigraphie composée de six couches, exhaussant le sol à l'est du mur 2 (Fig. 100 et 101). Le niveau 406 était le plus récent. Il s'agissait d'un limon jaune, meuble et homogène dont la petite partie fouillée (un mètre carré) a livré 12 ossements, 24 coquillages, une tuile, un clou et 8 tessons de la fin du II^e siècle ou du III^e siècle après J.-C., dont le fond d'un mortier Drag.45. Un fragment d'inscription (ISO n° 164) fut découvert dans cette couche, accolé à l'angle sud-est du contrefort (Fig. 102). Le texte est incisé dans une plaque en calcaire coquillé fin, épaisse de 2,7 centimètres. Les lettres mesurent 3,5 centimètres de large et au moins 6,8 centimètres de haut. La plaque porte des traces de chauffe prononcée sur la face inscrite ayant même entraîné un bleuissement du calcaire sur une profondeur d'environ un centimètre, bleuissement qui n'est attesté que sur la face où le texte a été finement ciselé. Cela amène à envisager la possibilité que l'inscription se trouvait en place sur un édifice lorsque celle-ci a été brûlée. Par chance, le fragment découvert correspond à l'angle situé en haut à gauche de la plaque, permettant d'identifier les premières lettres du texte, à savoir T(V)[-].



1/20

Fig. 100 : Relevés stratigraphiques des coupes est et sud du sondage profond à l'angle du mur 2 et de son contrefort © J. Spiesser



Fig. 101 : Photographie du parement est du mur 2 et de l'un de ses contreforts © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 406 - Isolat n°164
 Identification : Inscription T(U)[-] sur plaque épaisse de 2,7 cm et
 partiellement brûlée sur la face inscrite.
 Matière : Calcaire
 Datation de l'US : IIe siècle après J.-C.



1/1

Fig. 102 : Fragment d'inscription découvert dans l'U.S. 406 © J. Spiesser

Sous le niveau 406 se trouvait sur environ 0,2 mètre d'épaisseur un limon argileux jaune, compact et homogène (U.S. 410). Sa fouille a permis de retrouver 24 ossements, 4 coquillages, 10 éléments d'huissierie en fer et 6 tessons de céramiques dont les éléments les plus récents sont attribuables au II^e siècle (marmite issue des productions de Montfort-sur-Risle, cruche à pâte claire), avec quelques éléments plus anciens comme une assiette en *terra nigra*. Ce niveau venait sceller un petit horizon sableux de couleur beige, épais d'environ 0,08 mètre (U.S. 415). Il contenait moins de restes fauniques, mais davantage de céramiques que dans l'unité stratigraphique 410, à savoir 3 ossements, 3 coquillages, un clou et 12 tessons attribuables aux II^e ou III^e siècles après J.-C., comme l'indiquent un gobelet de type Hees II à engobe sablé ou des productions de Montfort-sur-Risle. Un second petit horizon se trouvait en dessous (U.S. 418). Il se matérialisait par une couche argileuse jaune, compacte et homogène, intégrant des fragments de calcaire. Aucun vestige archéologique ne s'y trouvait. Il est envisageable qu'il s'agissait d'un niveau de sol construit (U.S. 418) présent sous un niveau d'occupation (U.S. 415). Cette identification ne reste cependant qu'une hypothèse de travail en raison de l'étroitesse de l'ouverture, un mètre carré. Un niveau argilo-sableux brun, hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire (U.S. 416) se trouvait en dessous. Il contenait 10 fragments de torchis rubéfiés, 12 ossements, 8 coquillages, un clou et 20 tessons formant un petit lot homogène de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. et de la première moitié du II^e siècle. Parmi les éléments diagnostic de la chronologie de ce lot se trouve une amphore gauloise 4, une coupelle sigillée Drag.36 du sud de la Gaule, un bol peint en rouge et un gobelet de Montfort-sur-Risle. Cette strate était située sur un possible remblai épais de 0,35 mètre, composé d'un limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène, avec de nombreux blocs de calcaire d'environ 0,1 mètre d'envergure (U.S. 417). Sa fouille a livré 3 tuiles, 3 clous, 48 ossements, 6 coquillages et 81 tessons offrant un lot homogène allant de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. au II^e siècle, comme l'indique la présence de coupelle sigillée Drag.36, de *terra nigra*, d'un bol peint en rouge et de productions de Montfort-sur-Risle (écuelles, cruche, pot). Un élément lapidaire (ISO n° 161) a aussi été découvert dans l'unité stratigraphique 417 (Fig.103). Façonné dans du travertin, son identification reste délicate. Il s'agit d'un socle ou d'un élément de corniche d'angle. Ce niveau a été mis en place juste après la construction du mur 2 et de son contrefort. Ceux-ci étaient agencés de la même manière que ce qui a été décrit précédemment, à savoir un mur large d'un mètre renforcé à l'est par des contreforts également d'un mètre d'épaisseur (Fig. 104 et 105). Liés par un mortier de chaux ces maçonneries correspondaient à un *opus vittatum*, uniquement composé de moellons calcaires. Au niveau du parement, ces moellons mesuraient environ 0,1 mètre de haut pour 0,14 mètre de large. Les joints des maçonneries ont été tirés au fer pour régulariser son tracé. Son soubassement ne permettait pas d'observer les moellons, puisque recouvert par une chape de mortier de chaux. Des moellons calcaires de taille plus importante étaient visibles aux angles du contrefort. Aussi constitués de calcaire fin, ces moellons avaient une hauteur de 0,1 mètre et une largeur d'environ 0,28 mètre. Outre la canalisation 5 qui a nécessité le percement du contrefort, ces maçonneries présentaient deux stigmates qui méritent d'être soulignés. En effet, elle présentait une trace de chauffe sur le parement est du mur 2 entre 14,52 mètres NGF et 14,70 mètres NGF, et une déclivité d'est en ouest dans les assises inférieures du contrefort. Les fondations du mur 2 ont été creusées dans un limon brun, homogène et meuble (U.S. 419) qui n'a été que partiellement fouillé, dans le but de vérifier que le bourrelet de mortier de chaux présent à la base du mur était bien le début de son élévation. Aucun vestige n'a été découvert dans cette strate.

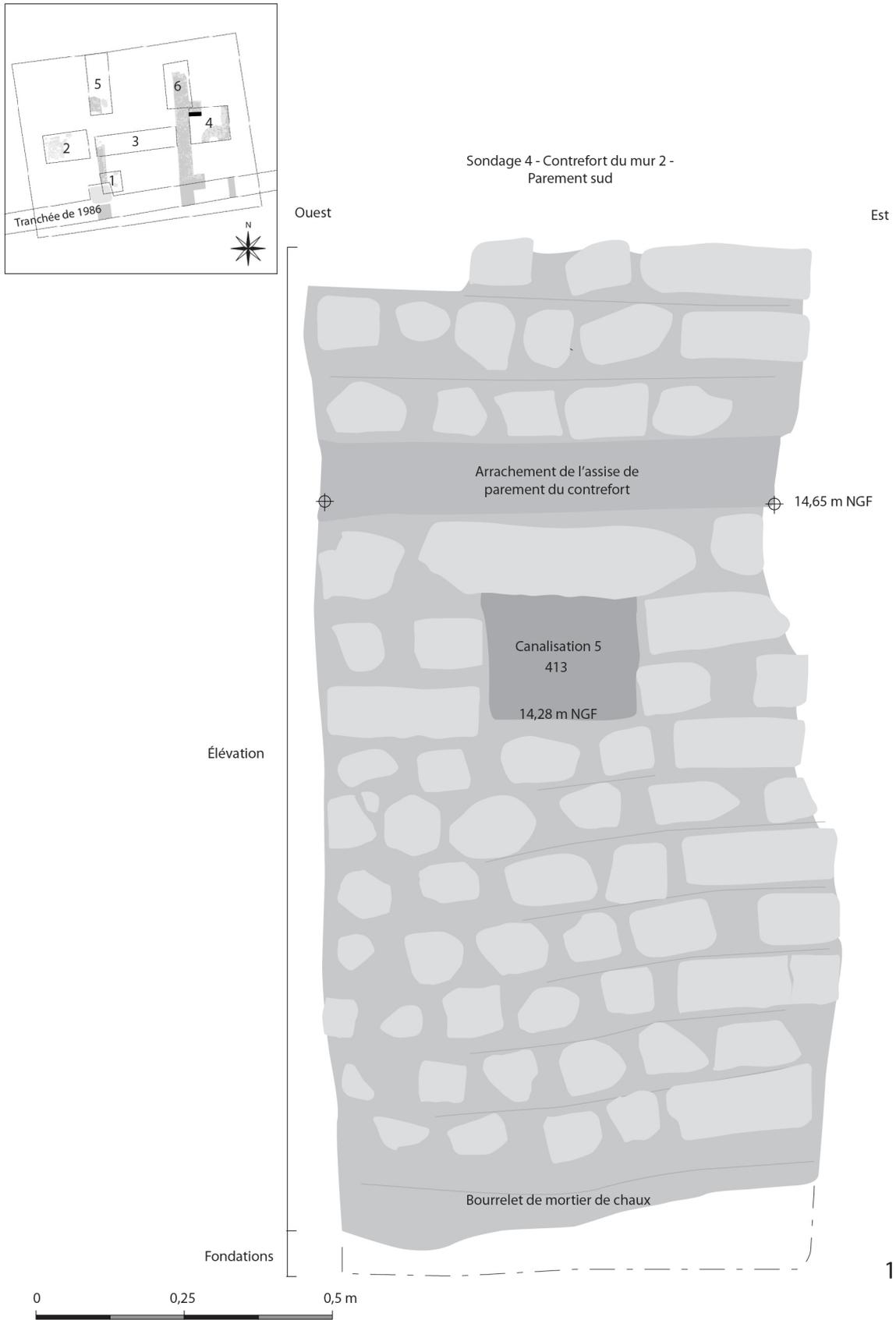
La stratigraphie présente au sein du sondage 4 offrait une rare séquence d'une douzaine de strates antiques appréhendées sur une petite superficie. La plupart de ces strates n'ont livré que de petits lots de céramiques, lots avec aucun élément diagnostic du Bas-Empire. Nous avons donc décidé de faire plusieurs prélèvements de charbon pour obtenir des datations C14 afin d'apporter de nouveaux éléments chronologiques de cette séquence. L'unité stratigraphique 419 ne permettant pas de prélever de charbon pour une datation C14, quatre prélèvements ont été réalisés dans la strate 417, trois sur des charbons présents en partie basse de la couche (Prélèvements 417-1, 417-2 et 417-3) et un prélèvement dans le dépôt carbonisé interne d'une petite écuelle provenant des ateliers de Montfort-sur-Risle (Prélèvement 417-10). Trois autres charbons ont été prélevés dans la partie supérieure de la stratigraphie,

au niveau de la strate 407, juste en dessous du niveau d'incendie 402 (Prélèvements 407-1, 407-2 et 407-3). En plus de borner la séquence stratigraphique, les charbons de ce niveau offraient un *terminus post quem* pour l'incendie antique identifié dans la zone.

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 417 - Isolat n°161
Identification : Possible socle ou corniche d'angle
Matière : Travertin
Datation de l'US : Fin du 1er siècle après J.-C.

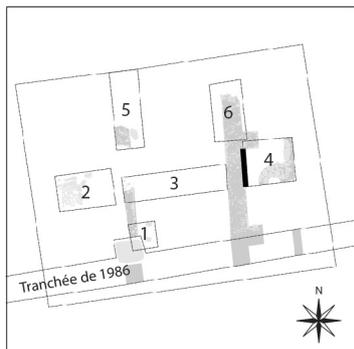


Fig. 103 : Possible socle ou corniche d'angle découvert dans l'U.S. 416 © J. Spiesser

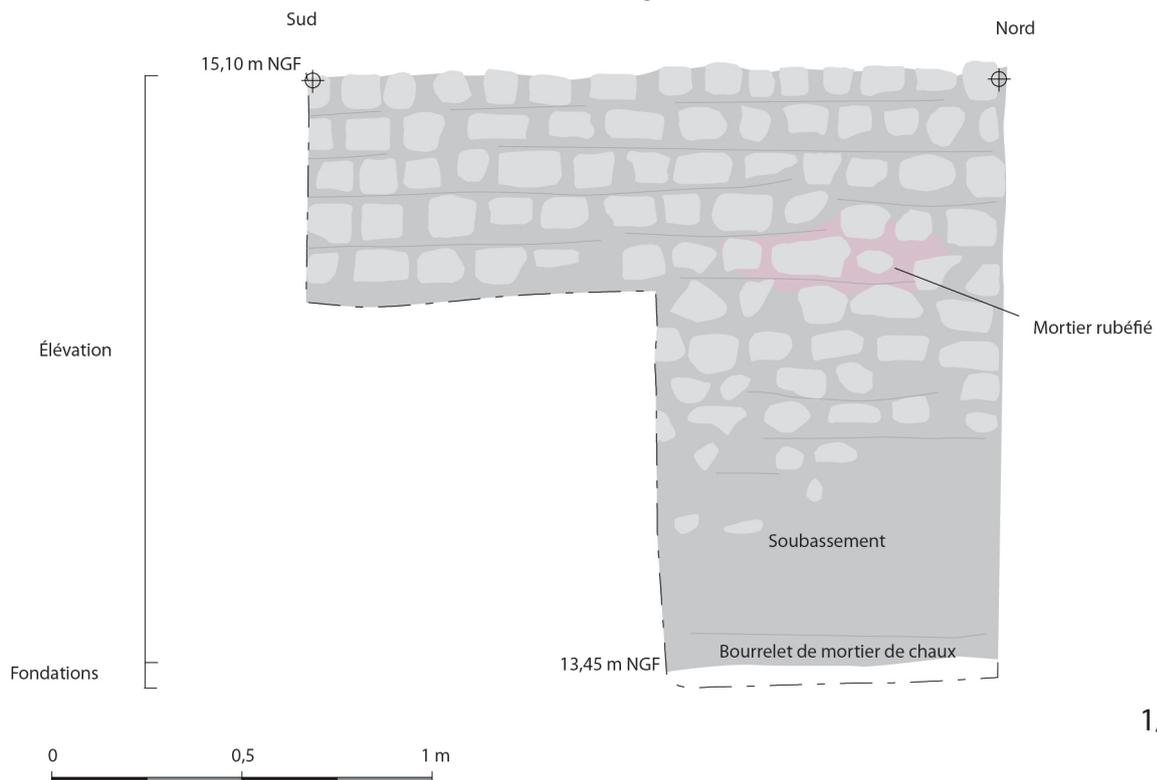


1/10

Fig. 104 : Relevé du parement sud du contrefort et de la canalisation 5 © J. Spiesser



Sondage 4 - Mur 2



1/20

Fig. 105 : Relevé du parement est du mur 2 portant une trace de rubéfaction, rubéfaction n'étant pas en lien avec le niveau d'incendie 402 © J. Spiesser

IV.6 Le sondage 5

Le sondage 5 a été ouvert au nord de la fouille, à la jonction supposée du mur 1 et d'un imposant fossé (Str. 10). Son objectif était de documenter le mur 1, le fossé 10 et les relations stratigraphiques que ces deux entités entretiennent entre elles. Il permettait également d'apporter de nouvelles informations sur la chronologie des comblements du fossé 10. Limité à l'ouest par le réseau électrique du théâtre, ce sondage mesurait 4,3 mètres de long et 1,5 mètre de large. Par sécurité, la fouille de celui-ci s'est arrêtée à 14,05 mètres NGF, soit un mètre de profondeur, pour ne prendre aucun risque par rapport au réseau électrique situé 0,3 mètre au-dessus de la surface de décapage (Fig. 106 et 107).

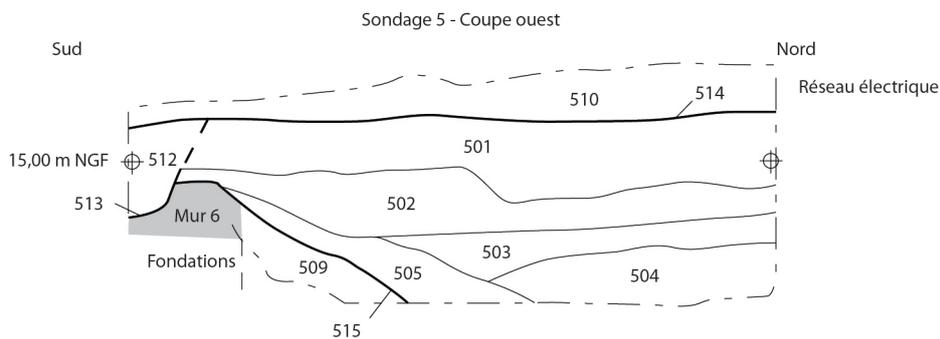
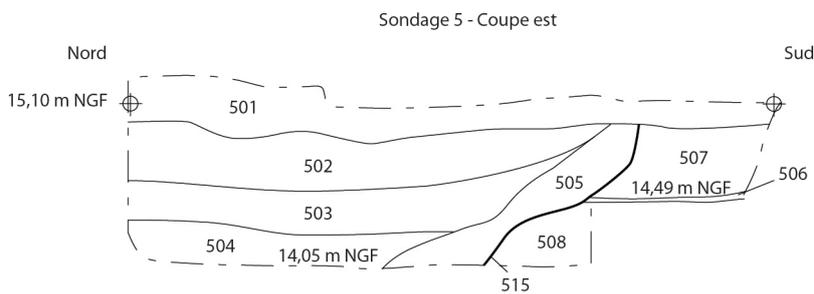
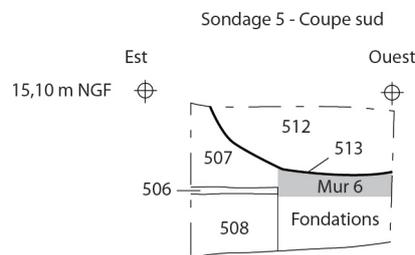
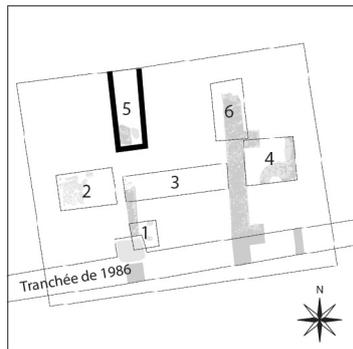


Fig. 106 : Coupes sud, est et ouest du sondage 5 © J. Spiesser



Fig. 107 : Coupe ouest du sondage 5 montrant le comblement supérieur du fossé 10 © J. Spiesser

La fouille du sondage 5 a commencé avec le retrait manuel de la fin du niveau moderne (U.S. 501 = U.S. 008) pour observer les rares structures maçonnées antiques, encore conservées. Repérée dès le décapage, la fosse 2 recoupait les niveaux antiques à l'extrémité sud du sondage. À cet emplacement, la fosse circulaire de trois mètres de diamètre (U.S. 513) était comblée sur ses 0,6 mètre de profondeur par un niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble, homogène, avec quelques blocs de calcaire (U.S. 512). Un imposant fossé a partiellement été observé à cet endroit. Son creusement (U.S. 515) est large d'au moins 3,7 mètres au niveau du sondage 5 et à minima profond de 0,9 mètre. Il possédait des bords obliques, dont l'inclinaison variait entre 30 et 45 degrés suivant les secteurs. Le plus ancien horizon de comblement identifié était présent le long de la paroi du fossé. Il s'agissait d'un limon argileux brun foncé, homogène, meuble, avec quelques fragments de calcaire d'environ 0,07 mètre de diamètre et de rares nodules de terres cuites architecturales. Aucun vestige n'y a été découvert. Visible au fond du sondage, le fossé 10 était ensuite comblé par un limon brun foncé, homogène, meuble, avec de nombreux fragments de calcaire et silex. Sa fouille a permis de retrouver 14 ossements, 7 coquillages, 2 clous et 24 tessons de céramiques. Ils forment un petit lot hétérogène avec une majorité d'éléments des I^{er} et II^e siècles après J.-C. dont un pot en *terra rubra* augusto-tibérien. Un niveau compact (U.S. 503), essentiellement composé de fragments de calcaire venait ensuite combler le fossé 10. Épais de 0,2 mètre, cette strate contenait 30 coquillages, 7 ossements, 2 scories et un lot hétérogène de 8 tessons. La majorité de ceux-ci sont antiques, mais un élément moderne y est également présent. Ce tesson et une petite épingle en alliage cuivreux (ISO n° 144) aussi découverte dans cette couche sont éventuellement intrusifs. Le comblement sommital du fossé 10 était un limon brun épais de 0,4 mètre, hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire et de

silex (U.S. 502). Il contenait 9 ossements, 29 coquillages et 16 tessons, dont 14 antiques et 2 de l'époque moderne.

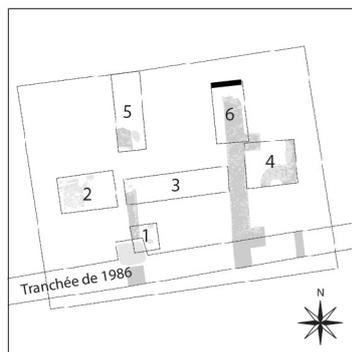
La fosse moderne 2 et le fossé 10 ont recoupé le mur 6, dont la base de son élévation était de fait conservée que sur 0,3 mètre de large (Fig. 108). Le mur 6 se trouvait dans le prolongement du mur 1 auquel il était probablement associé avant que la fosse moderne 2 ne viennent les sectionner. L'absence de relation stratigraphique entre les deux maçonneries et la nature légèrement différente des deux mortiers de chaux nous ont invités, par prudence, à considérer qu'il s'agissait de deux entités distinctes. Néanmoins, la similitude entre les deux maçonneries, le fait qu'elles étaient alignées, avec la base de leur élévation à une altitude proche, suggère qu'il s'agissait peut-être d'un seul et même mur. Large de 0,8 mètre, le mur 6 possédait deux assises de petits moellons calcaires liés par un mortier de chaux. Son élévation était fondée sur une tranchée comblée avec des blocs de calcaire, et par endroit des nappes de mortier de chaux. Dans l'angle sud-est du sondage, la base de son élévation était associée à un petit sol maçonné au mortier de chaux (U.S. 506) situé à 14,49 mètres NGF. Au-dessus de celui-ci se trouvait un niveau de remblais (U.S. 507) épais de 0,5 mètre, composé d'un limon brun avec de nombreux fragments de calcaire et quelques terres cuites architecturales, seuls vestiges qui y étaient présents. Le sol maçonné (U.S. 506) venait recouvrir un grand bloc calcaire émoussé en surface, bloc disposé contre le parement est du mur 6. Il mesurait 0,65 mètre de long et 0,4 mètre de large. Ce bloc reposait sur un remblai épais d'au moins 0,45 mètre, composé d'une accumulation de fragments de calcaire (U.S. 508). Aucun vestige n'y a été mis au jour. De l'autre côté du mur 6, sur les quelques centimètres qui séparait son parement de la coupe ouest du sondage, se trouvait un autre niveau de remblai, semblable à l'U.S. 508, à savoir un limon brun avec des fragments de calcaire (U.S. 509).



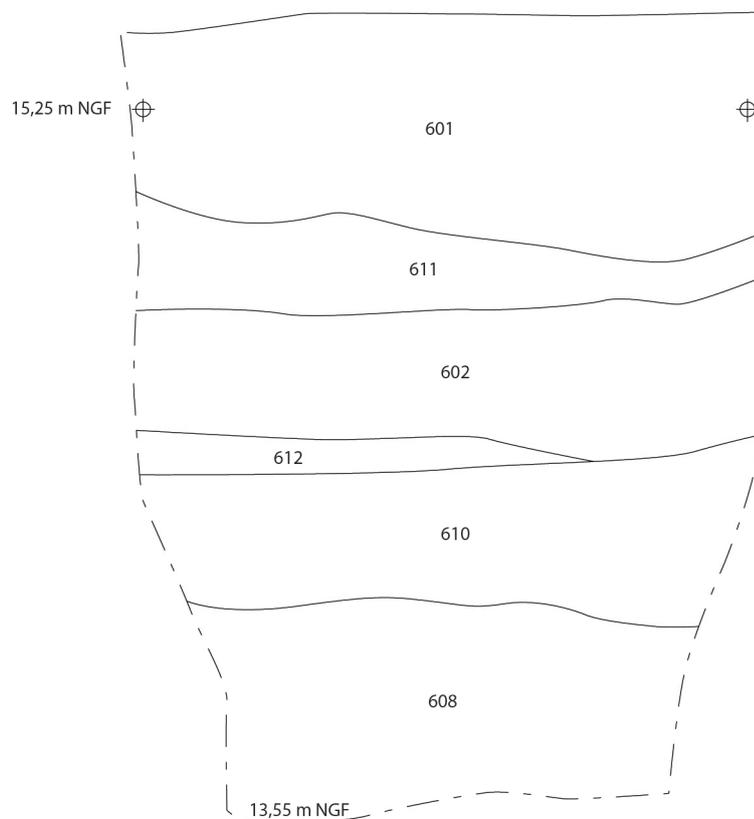
Fig. 108 : Mur 6 recoupé par le fossé 10 au niveau du sondage 5 © J. Spiesser

IV.7 Le sondage 6

Le sondage 6 a été implanté au nord du mur 2, à l'endroit où celui-ci disparaissait à hauteur du décapage, suite à une érosion prononcée. Le creusement d'un imposant fossé venant recouper le mur 2 était la cause de son absence au niveau du décapage. Le fond du fossé n'ayant pas pu être atteint à 1,3 mètre de profondeur, nous avons décidé d'élargir le sondage avec des paliers de sécurité afin de pouvoir documenter les comblements inférieurs du fossé. Les photographies et relevés de ces coupes ont donc été réalisés en deux temps, afin de pouvoir reconstituer le profil du comblement en cumulé, sur 2,1 mètres d'amplitude (Fig. 109 et 110). D'orientation nord/sud, le sondage 6 mesurait 3,3 mètres de long et 1,8 mètre de large. Il a ensuite été agrandi par des paliers de sécurité d'un mètre de large et 0,6 mètre de profondeur. Cela, dans l'objectif d'accéder aux niveaux inférieurs en toute sécurité.

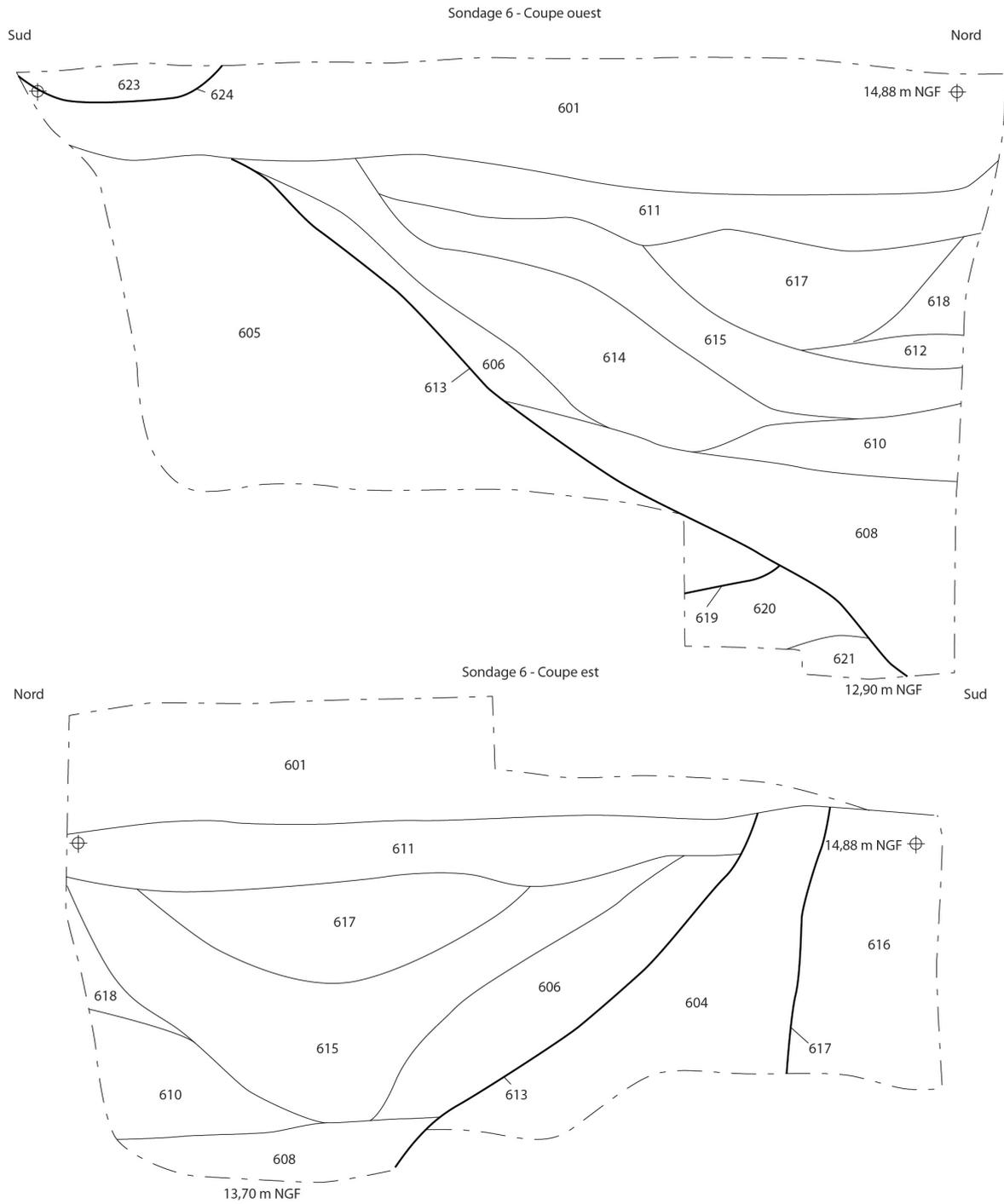
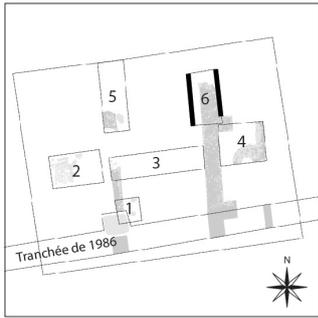


Ouest Sondage 6 - Coupe nord Est



1/20

Fig. 109 : Coupe nord du sondage 6 © J. Spiesser



1/20

Fig. 110 : Coupes ouest et est du sondage 6 © J. Spiesser

Dans l'angle sud-ouest du sondage se trouvait la fosse moderne 1. De plan ovale, long de 2,1 mètres et large de 1,5 mètre, son creusement possédait un profil en cuvette, profond de 0,15 mètre (U.S. 624 = U.S. 010). Elle était comblée par un limon argileux brun foncé, homogène et meuble comportant quelques petits cailloux de silex (U.S. 623 = 009). Le mobilier présent dans son comblement est attribué aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette fosse recoupe l'horizon 601 correspondant à l'U.S. 008 du décapage, soit un limon brun, meuble et globalement homogène. Au niveau de ce sondage, nous avons retrouvé 2 fragments de verre, 4 tuiles, 32 ossements, 10 coquillages, 5 scories et 57 tessons de céramiques. Ces derniers forment un lot hétérogène avec une proportion importante de céramiques modernes (faïence, grès, porcelaine...) et quelques éléments gallo-romains (gobelet de type Hees II, productions de Montfort-sur-Risle...). Il contenait aussi 2 fragments de pipe en terre cuite (ISO n° 104 et 105), une hypothétique applique en alliage cuivreux (ISO n° 153), 7 petites épingle en alliage cuivreux (ISO n° 107, 151, 154, 155, 156, 157 et 160) et un hypothétique as gallo-romain (ISO n° 152).

Sous l'horizon 601 se trouvait un grand fossé (Str. 10), fossé qui n'a été que partiellement appréhendé. Celui-ci a été observé sur une largeur de 2,6 mètres, sans que nous puissions atteindre le fond et identifier son centre, amenant à supposer qu'il faisait au moins 5 mètres de largeur à l'origine. Son creusement (U.S. 613) présentait des bords inclinés de 40 degrés avec un léger ressaut vers 1,2 mètre de profondeur suivi d'une pente légèrement plus accentuée à partir de 1,5 mètre de profondeur (Fig. 111 et 112). Le profil de son comblement a été analysé sur 1,8 mètre d'amplitude. Le plus ancien niveau observé est un limon brun très foncé meuble et homogène, colmatant le fossé sur 0,7 mètre d'épaisseur (U.S. 608). Sa fouille a permis de retrouver 8 coquillages, 3 ossements et 8 tessons appartenant en majorité aux II^e et III^e siècles après J.-C. (Sigillée de Gaule du centre, productions de Montfort-sur-Risle...), avec peut-être un élément plus tardif (IV^e siècle?). Sur 0,1 mètre d'épaisseur, longeant le bord supérieur du fossé, se trouvait un niveau limono-argileux brun foncé, plutôt meuble, hétérogène, avec quelques nodules de calcaire et de terre cuite. Il contenait 3 coquillages, un ossement, une tuile et 6 tessons du I^{er} siècle après J.-C., dont un fragment de céramique sigillée du sud de la Gaule. Au nord du sondage, le fossé était ensuite comblé par un niveau de grave, très compact, lié par une matrice limono-argileuse brun clair, avec de nombreux fragments de calcaire et quelques silex (U.S. 610). Aucun vestige ne fut découvert dans cette strate. Contre la paroi sud du fossé, au-dessus de l'U.S. 606, se trouvait un comblement limono-argileux brun clair à brun foncé, meuble et hétérogène (U.S. 614). Il était également vierge de tout vestige. C'est ce qui le différenciait du niveau supérieur (U.S. 615), de matrice similaire, mais contenant quelques petits blocs de calcaire et de silex, ainsi que des nodules de terre cuite et de rares éclats de coquillages. Une monnaie du Bas-Empire, frappé sous le règne de Tetricus fut découverte dans cet horizon (ISO n° 140) (Fig. 113). Un horizon limono-sableux brun clair, homogène et meuble avec quelques nodules de terre cuite et de rares charbons se trouvait au-dessus (U.S. 612). Ce petit niveau ne contenait aucun vestige. Le fossé 10 a ensuite été remblayé par un limon fin brun foncé, meuble et plutôt homogène avec quelques fragments de silex et quatre tuiles antiques (U.S. 602 = U.S. 618). Le niveau contenait aussi 27 ossements, 24 coquillages, 8 éléments d'huissierie en fer, 44 tessons antiques et modernes, 2 fragments de tôle en alliage cuivreux (ISO n° 128 et 136), une petite épingle (ISO n° 125) et un objet indéterminé en alliage cuivreux (ISO n° 132) (Fig. 114). Bien conservé, ce dernier est une longue tige torsadée de section ronde, terminée par une petite boule. Cette tige semble avoir été enroulée sur elle-même de manière à former 18 boucles, à l'image d'un ressort. Aujourd'hui pliée en U, cette tige enroulée devait initialement mesurer 0,09 mètre de long. Aucune interprétation de cet objet n'est privilégiée en l'état des connaissances (bijoux, élément décoratif...). Un niveau limono-argileux brun gris, meuble et plutôt homogène (U.S. 617) qui n'a livré aucun vestige se trouvait au-dessus de la strate 602/618. Le dernier comblement du fossé 10 était un limon brun clair, meuble et hétérogène (U.S. 611) dans lequel se trouvait un *sesterce* coupé en deux, sacrifié (ISO n° 106). Retrouvé en dépôt sur de nombreux sanctuaires antiques, cet objet est peut-être lié à l'existence d'un lieu de culte à proximité, bien que ce dernier ait été retrouvé en position secondaire.



Fig. 111 : Profil stratigraphie du fossé 10 dans la coupe ouest du sondage 6 © J. Spiesser



Fig. 112 : Profil stratigraphie du fossé 10 dans la coupe ouest du sondage 6 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 008 - Isolat n°50
 Avers : LIVSCAE tête
 Revers : Personnage debout
 Datation : 161 - 180 ? (dupondius de Marc-Aurèle ?)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 611 - Isolat n°106
 Avers : ?
 Revers : ?
 Datation : Haut-Empire (demi-sesterce ?)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 203 - Isolat n°119
 Avers : ?
 Revers : ?
 Datation : Haut-Empire (as)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 302 - Isolat n°123
 Avers : ?
 Revers : ?
 Datation : Haut-Empire (dupondius)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 615 - Isolat n°140
 Avers : Tête couronnée
 Revers : ?
 Datation : Fin du IIIe - IVe siècle (Tetricus)



Lillebonne - Félix Faure 2021
 U.S. 601 - Isolat n°152
 Avers : ?
 Revers : ?
 Datation : Haut-Empire ? (as ?)



1/1

Fig. 113 : Monnaies antiques découvertes sur le site © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 602 - Isolat n°132
Identification : Indéterminé
Matière : Alliage cuivreux
Datation de l'US : Antiquité tardive ou Moyen-âge

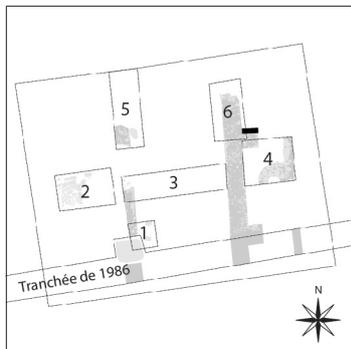


Fig. 114 : Objets indéterminé en alliage cuivreux découvert dans le comblement du fossé 10 © J. Spiesser

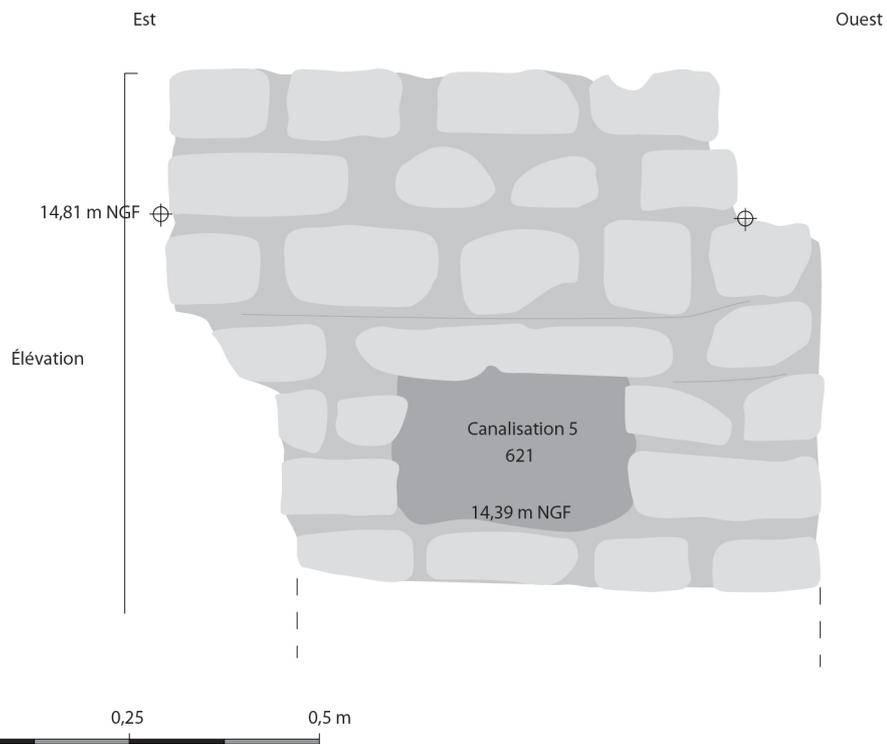
Dans l'angle sud-est du sondage se trouvait une canalisation (Str. 5) aménagée dans le contrefort du mur 2 (Fig. 115 et 116). À cet emplacement, le conduit de la canalisation possédait une section rectangulaire, large de 0,62 mètre et haute de 0,42 mètre. Le fond de la canalisation est situé à une altitude de 14,39 mètres NGF, soit 0,11 mètre plus haut qu'un mètre plus loin, au niveau du sondage 4. Au sein du contrefort, l'écoulement de l'eau se faisait donc du nord au sud. À l'extérieur du contrefort, la canalisation reposait dans une tranchée large de 0,5 mètre, profonde de 0,9 mètre, avec des bords droits et un fond plat (U.S. 617). La canalisation devait être en bois puisque celle-ci n'a laissé aucune trace sur les 0,5 mètre appréhendée. La tranchée était comblée par un niveau argilo-limoneux brun clair, meuble et homogène, avec quelques fragments de calcaire et de silex (U.S. 616). Au centre de celle-ci se trouvait le négatif de la canalisation dont la section était moins nette que dans le sondage 4 où elle avait une section carrée de 0,15 mètre de côtés. Ce niveau était un limon argileux marron à jaune, hétérogène et meuble (U.S. 621). La partie de cet horizon présente à l'intérieur du contrefort a été entièrement tamisée avec une maille de 1,6 millimètre permettant de retrouver de nombreux petits ossements, dont des restes de poissons. Deux petits jetons antiques en os (ISO n° 162 et 163) étaient également présents dans ce comblement (Fig. 117). Le creusement nécessaire à l'installation de cette canalisation recoupait un remblai épais d'un mètre, composé d'un niveau sableux brun clair à jaune, plutôt homogène, avec quelques nodules de calcaire. Deux ossements, 2 coquillages, un fragment de verre et quatre tessons y étaient présents. Parmi eux se trouvait un possible fragment de bol Drag.37 provenant des ateliers de céramiques sigillées du centre de la Gaule.



Fig. 115 : Le contrefort du mur 2 percé par la canalisation 5 au niveau du sondage 6 © J. Spiesser



Sondage 6 - Contrefort du mur 2 -
Parement nord



1/10

Fig. 116 : Le contrefort du mur 2 percé par la canalisation 5 au niveau du sondage 6 © J. Spiesser

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 621 - Isolat n°163
Identification : Jeton (trouvé dans une canalisation)
Matière : Os
Datation de l'US : IIIe siècle après J.-C.

Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 621 - Isolat n°164
Identification : Jeton (trouvé dans une canalisation)
Matière : Os
Datation de l'US : IIIe siècle après J.-C.



1/1

Fig. 117 : Jetons découverts dans le comblement de la canalisation 5 © J. Spiesser

Au niveau de l'angle sud-ouest du sondage, le fossé 10 venait recouper un niveau correspondant au comblement d'une grande fosse (Str. 3) observée contre le parement du mur 2, à l'est du sondage 3. Dans le sondage 6, le creusement de la fosse était profond de 1,6 mètre (U.S. 619). Il était comblé par un niveau sableux jaune, hétérogène et meuble, avec de très nombreux fragments de calcaire (U.S. 605). Il contenait 25 ossements et 34 tessons de céramiques formant un lot homogène du II^e siècle (productions de Montfort-sur-Risle). Dans le fond, cette fosse recouvrait un niveau limono-argileux brun clair, homogène, avec quelques silex (U.S. 620). Trois fragments de verre et un enduit peint y ont été découverts. Ce dernier présente une couche picturale bleu égyptien recouvrant une surface rouge. La découverte de quelques petits ossements dans cet horizon nous a incité à le tamiser avec une maille de 16 millimètres. Cela a permis de retrouver 51 charbons, 544 coquillages et 45 ossements. Cette strate 620 était localisée juste au-dessus de la base de l'élévation du mur 2 à 13,08 mètres NGF. Comme au niveau des sondages 3 et 4, ce mur 2 était conservé sur 1,9 mètre d'élévation (Fig. 118). Large d'un mètre et doublé à l'est par d'imposants contreforts également larges d'un mètre, ce mur était agencé en *opus vittatum*. Il était donc composé de petits moellons de calcaire lié par un mortier de chaux. Observé que partiellement au niveau du sondage 6, il était fondé sur des blocs calcaires non agencés, scellés par un mortier de chaux. Les fondations du mur 2 venaient recouper un limon brun foncé avec quelques blocs de calcaire (U.S. 622). La fouille de ce niveau observé que partiellement n'a pas permis de retrouver des vestiges.



Fig. 118 : Le mur 2 recoupé par le fossé 10 au niveau du sondage 6 © J. Spiesser

V Études spécialisées

V.1 Les mortiers (A. Coutelas)

V.1.1. Contexte de l'étude

Cette étude s'intègre dans le projet collectif de recherches 2021-2023 « *Juliobona*, capitale des Calètes » dirigé par J. Spiesser. Plus précisément, elle rentre dans le cadre de l'Axe 2 sur la ville, et participe au Thème 2 sur la fabrique de la ville dirigé par H. Dessales.

Diverses opérations de terrain prennent part à la reprise des travaux archéologiques sur la ville antique de Lillebonne. Une opération nous concerne ici, celle de la fouille réalisée en juillet 2021 sous la Place Félix Faure, située juste au nord du théâtre antique. Cette opération a donné l'occasion à l'équipe de terrain de réaliser un échantillonnage de mortiers ou bétons de chaux. Les objectifs sont d'identifier la composition des mortiers, de discuter le savoir-faire des artisans et le lien entre nature des matières premières et destination architecturale des matériaux, et, enfin, d'établir des référentiels qui puissent à terme permettre de confronter l'ensemble des campagnes de construction mises en évidence. Une comparaison avec les mortiers de maçonnerie des thermes publics fouillés en 2021 et du théâtre, étudiés en 2008 et 2009 (rapports inédits), est escomptée à la fin du programme.

En 2021 ce sont huit échantillons qui ont été prélevés au niveau des murs et sols découverts sur le site (tabl. 01).

N° éch.	N° PRE	Fait	US	Emplacement	D.A.	Genre	Remarques	Description en macroscopie				Types
								Teinte	Texture	Nodules de chaux	Charge	
JS2 1-09	PRE Mortier 01	Mur 6	-	Sondage 5	MM	MS	Teinte assez hétérogène	Beige terne un peu rose	Crayeuse	Fréquents, petits	Abondant, sable fin à grossier quartzueux incolore ou gris, rarement à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, quelques silex, rares tuileaux	-
JS2 1-10	PRE Mortier 02	Mur 1	-	Sondage 3	MM	MS	Peu compact, aspect altéré	Beige	Crayeuse à onctueuse	Quelques	Abondant, sable fin à grossier quartzueux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, quelques silex, rares tuileaux et charbons	Mo4a
JS2 1-11	PRE Mortier 03	-	304	Sondage 3	Sol	BGS	Cailloux calcaires pris dans un mortier sableux	Beige	Crayeuse	Quelques	Abondant, sable fin à grossier quartzueux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, quelques silex	-
JS2 1-12	PRE Mortier 04	Mur 2	-	Sondage 3/4	MM	MS	-	Beige un peu miel	Crayeuse	Quelques	Abondant, sable fin à grossier quartzueux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, quelques silex, rares tuileaux	Mo4b
JS2 1-13	PRE Mortier 05	Contrefort mur 2	-	Sondage 6	MM	MS	-	Beige caramel	Crayeuse à onctueuse	Quelques, petits	Abondant, sable fin à grossier quartzueux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, nombreux gros silex noirs, rares tuileaux	-

JS2 1- 14	PRE Mortier 06	-	210	Sondage 2	Sol	MS/B G(T)S	Deux niveaux : mortier à surface altérée ép. 5 cm, sur béton	Beige miel/Blan c cassé	Crayeuse à onctueuse/C rayeuse	Fréquents , petits/No mbreux, petits	Abondant, sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, fréquents silex noirs / Abondance peu lisible, masse de chaux mal mélangée avec quelques graviers, sables, tuileaux fins, plus quelques petits charbons	-
JS2 1- 15	PRE Mortier 07	Mur 1	-	Sondage 1	MM	MS	-	Beige un peu miel	Crayeuse	Quelques	Abondant, sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, fréquents silex (parfois grossier, type blocage), rares tuileaux	Mo4b
JS2 1- 16	PRE Mortier 08	Mur 2	-	Dans la partie sud du mur	MM	MS	Peu compact, aspect altéré	Beige	Crayeuse à onctueuse	Quelques	Abondant, sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, fréquents silex (parfois grossier, type blocage), rares tuileaux	Mo4a

Tabl. 1 : Listing, descriptions en macroscopie et typologie des prélèvements de mortier de chaux (*légende* : D.A. destination architecturale, EN enduit, MM mortier de maçonnerie, MS mortier sableux, BT béton de tuileaux, BGS béton de graviers et sable...).© A. Coutelas

V.1.2. Méthode

Le lot a été étudié selon les protocoles de la « pétroarchéologie des mortiers de chaux » (Coutelas *et al.*, 2009). Les études dites « pétroarchéologiques » considèrent les mortiers de chaux antiques comme les produits d'un savoir-faire et intègrent aussi bien les données archéologiques que les résultats des analyses en pétrographie optique des matériaux.

Une première synthèse portant sur les mortiers de chaux gallo-romains a été présentée au début des années 2000 (Coutelas, 2003). De nombreux résultats ont depuis suivi permettant de restituer non pas uniquement une chaîne opératoire du mortier de chaux mais, plus globalement, une chaîne technique identifiant les paramètres et les relations qui influencent la composition finale du matériau ou de l'enduit (Coutelas, 2011).

Ces dernières années témoignent d'un regain d'intérêt pour l'étude des mortiers de chaux archéologiques, avec de nombreuses études archéométriques s'appuyant sur les développements analytiques récents. Les techniques d'analyses qui peuvent être utilisées sont nombreuses (DRX, cathodoluminescence, MEB-EDS, EMPA, TGA/DTA, spectroscopie Raman...) mais, si toutes ont leurs avantages, leurs inconvénients sont certains : technique destructives, informations ponctuelles ou partielles, le coût...

Une technique reste fondamentale. Il s'agit de l'analyse pétrographique³. Elle débute par l'observation à l'œil nu et à la loupe de diamantaire (grossissement x10 environ). Puis des échantillons sont préparés en lame mince : les fragments sont imprégnés avec de la résine, puis découpés avec des scies de petite dimension, collés sur une lame de verre puis amincis à 30 µm et polis. Dans le cadre de cette étude, ce sont seulement trois lames minces qui ont pu être réalisées (Fig. 119). Elles ont ensuite été observées sous microscope optique : microscope polarisant en transmission, grossissement jusqu'à x200 environ.

³Voir entre autres Elsen, 2006 ; Pavia et Caro, 2008 ; Coutelas *et al.*, 2009 ; Pecchioni *et al.*, 2020.

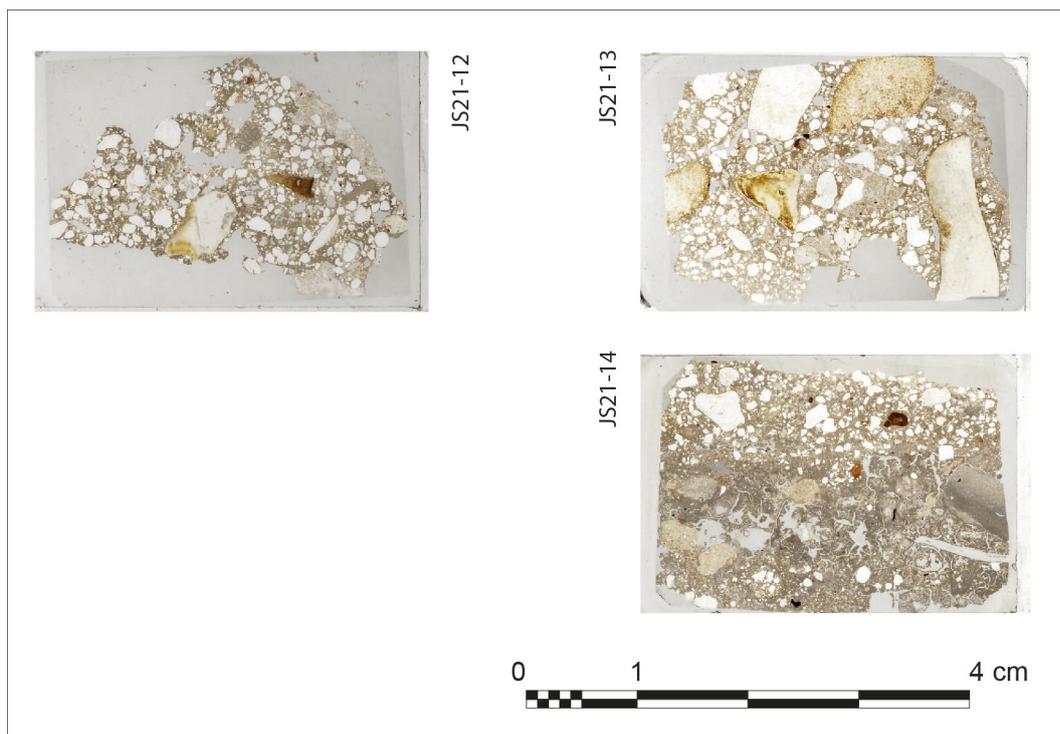


Fig. 119 : Lames minces des échantillons de mortier (dimensions 2,40 x 3,60 cm). Les grains incolores sont des quartz, ceux anguleux et un peu colorés sont des silex. Les éléments bruns de la lame n°14 sont des grains calcaires. © A. Coutelas

Les avantages de cette méthode reposent sur une considération simple : ces observations offrent le plus grand nombre de critères et d'informations directement accessibles et soumis à la critique de l'analyste. Le matériau est abordé à différentes échelles d'observation sans que son intégrité soit modifiée. Les éléments du granulat sont aussi mieux appréhendés que par toute autre approche. En effet, outre l'identification des éléments naturels, on peut aussi reconnaître les fragments mal cuits de pierre à chaux, le tuileau, les nodules d'argiles, la paille, les charbons, les nodules d'anciens mortiers, etc. Enfin, cette technique a l'avantage d'être moins onéreuse et des observations supplémentaires peuvent aussi être réalisées directement sur la lame mince (microscopie électronique, cathodoluminescence, etc.).

V.1.3. Résultats

Les échantillons ont donc été observés en macroscopie (voir le tabl. 01), puis quelques échantillons de référence ont été préparés en lame mince. Ces lames ont ensuite été observées sous microscope (fiches de description en annexes).

Les matières premières et les matériaux

Deux familles de matériaux ont été identifiés au sein de ce corpus. La première, la plus abondante, correspond aux mortiers de chaux et de sable. Dans l'ensemble, l'abondance du granulat n'est pas excessive, avec des proportions chaux/granulat établies en microscopie vers 1:2 à 1:3. Sans entrer dans le détail, ce sable est composé majoritairement de quartz monocristallins ou polycristallins, plus ou moins accompagnés par des grains anguleux et grossiers de silex. Ce sable siliceux livre toujours des vestiges de revêtements argileux (Fig. 120, a et b), des argiles d'illuviation qui permettent de cibler la formation géologique exploitée comme étant les niveaux remaniés des « Sables de Lozère ». Cette formation sableuse, imparfaitement propre mais de bonne qualité, a été régulièrement utilisée durant l'Antiquité en maçonnerie dans les régions de Rouen et surtout d'Évreux, où ils tapissent le Plateau de Saint-André sous

quelques centimètres ou mètres d'épaisseur de limons des plateaux (Coutelas *et al.*, 2000). En revanche, ces volumes sont beaucoup plus rares dans les environs proches de Lillebonne⁴. Seules des poches ont été signalées dans la formation résiduelle à silex, notamment sur une bande de 1 à 2 km de large à l'ouest de la faille de Bolbec-Lillebonne ; un affleurement est d'ailleurs connu à la carrière du Temple, à Saint-Eustache, juste au sud-ouest de Bolbec (Ménillet, 1970).

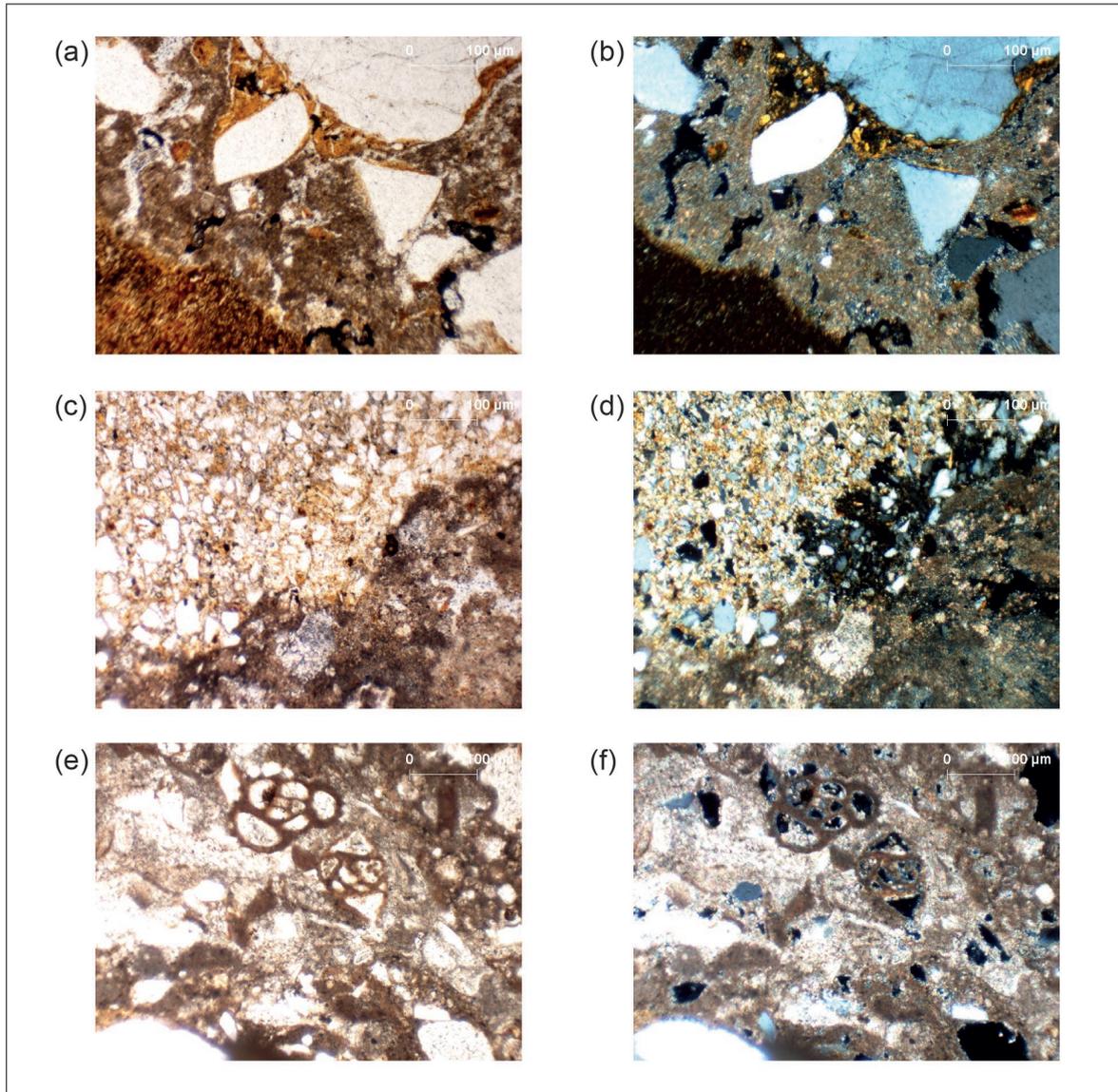


Fig. 120 : Microphotographies des mortiers JS21 en lumière polarisée non analysée (LPNA, à gauche) et en lumière polarisée et analysée (LPA, à droite). De haut en bas, prélèvements : n°12 (quartz et argiles d'illuviation orange), n°14 (nodule argilo-limoneux) et n°14 (calcaire à foraminifère de type milioles). © A. Coutelas

⁴ Et, de surcroît, les volumes de Sables de Lozère *stricto sensu* en sont absents.

La deuxième famille est celle des bétons de chaux et de graviers calcaires. Elle est peu représentée, avec deux exemplaires parfaitement différents. Celui de l'échantillon n°14, vu en microscopie (lame JS21-14), est très hétérogène, assez mal préparé avec, en plus des gravillons calcaires, un peu de quartz, de silex et de nodules argilo-sableux ou argilo-limoneux (Fig. 120, c et d). Le calcaire est riche en fossiles, des foraminifères (Fig. 120, e et f) qui renvoient vers la formation des Calcaires du Lutétien. Le matériau de l'échantillon n°11 correspond en revanche à un mortier de chaux et de sable siliceux englobant des cailloux calcaires formant la charge principale, à l'image d'un *opus caementicium*.

La famille de matériaux et les destinations architecturales

Ces familles de matériaux sont en lien direct avec leur destination architecturale. Les mortiers sableux sont utilisés comme mortiers de maçonnerie. Seul l'échantillon n°14 en livre un provenant d'un sol, pour une couche en contact avec un niveau de béton de chaux et graviers calcaires. Cette stratigraphie est inhabituelle, il doit manquer soit un niveau de préparation, soit un revêtement. Pour le fragment n°11 c'est en revanche une composition habituelle pour un sol qui ne recevait pas de revêtement de protection ou décoratif. Ce type de béton se trouve souvent dans les espaces de galerie, lieux de forte circulation, ou dans les espaces de vie assez simples.

Typologie

Les prélèvements de la Place Félix Faure sont issus de murs et pour deux d'entre eux de sols (Fig. 121). Ils ont été confrontés à la fois entre eux.

On a vu plus haut que les deux sols sont de techniques différentes. L'un est fait de cailloux calcaires pris dans un mortier de chaux et de sable siliceux (PRE03), l'autre est à deux couches au moins avec en contact un béton hétérogène à gravillons calcaires et un mortier sableux (PRE06). Ce dernier n'a pas d'équivalence avec les mortiers sableux présents dans les murs, mais il en est néanmoins assez proche d'aspect et de composition.

L'étude des mortiers de maçonnerie révèle qu'une même famille de matériaux a été utilisée pour les murs 1 et 2. Chaque fois le mortier est de teinte dans les beiges, avec peu de nodules de chaux et un sable siliceux moyennement abondant riche d'argiles d'illuviation orangées. On peut dissocier cette famille en deux types de mortier. Le premier, type **Mo4a**, comprend les échantillons n°10 (PRE02) et 16 (PRE08), soit le mur 1 au niveau du sondage 3 et le mur 2 dans sa partie méridionale. Il a un aspect quelque peu altéré, avec une texture plus onctueuse. Le second, type **Mo4b**, correspond aux échantillons n°12 (PRE04) et 15 (PRE07), soit le mur 2 au niveau des sondages 3 et 4, et le mur 1 dans sa partie méridionale. Le matériau est de texture crayeuse et de teinte un peu plus « miel ». Pour ces matériaux la teneur en silex paraît assez variable, selon probablement sa teneur dans le mur en blocage, car l'étude de la lame JS21-12 montre une proportion finalement assez faible par rapport au reste de la charge du mortier composée de quartz. En revanche, le mortier du contrefort septentrional du mur 2 (PRE05) est différent avec une teinte plutôt caramel, une texture onctueuse et surtout une forte teneur en silex, ce que confirme l'étude de la lame JS21-13. Quant au mortier de l'échantillon n°9 (PRE01) de l'extrémité nord du mur 6, sa teinte hétérogène tirant vers le rose et la fréquence de ses nodules de chaux ne permettent pas de le raccorder aux types Mo4a ou Mo4b.

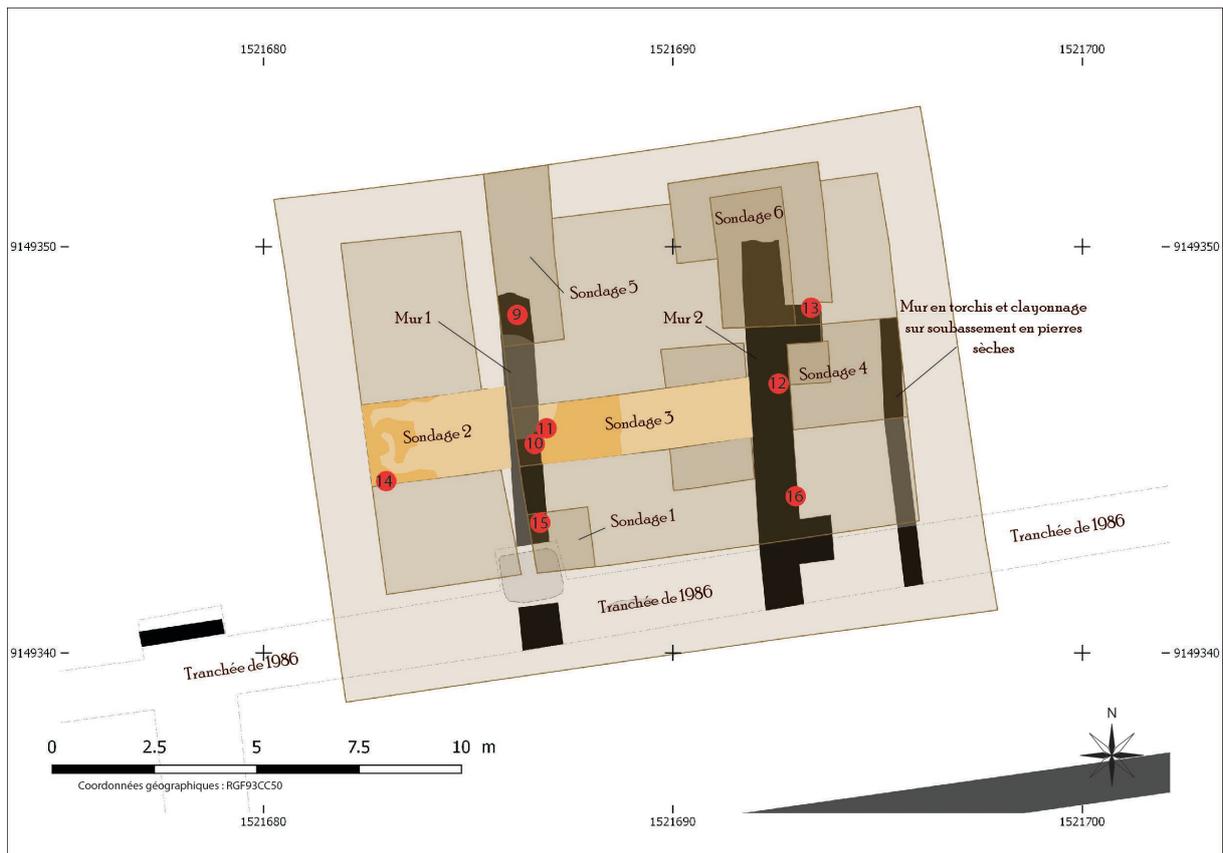


Fig. 121 : Plan de la zone de fouille de la Place Félix Faure avec l'indication des prélèvements de mortier © J. Spiesser

V.1.4. Discussion et ouverture

Le théâtre, de par son importance et la qualité de sa conservation, a aimé bon nombre de travaux d'étude réalisés sur *Juliobona*. Il en a été ainsi pour l'analyse des mortiers de chaux antiques. Mais, enfin, la reprise des recherches permet de se confronter à d'autres édifices et d'autres matériaux. L'édifice thermal, tout d'abord, a livré des mortiers de maçonnerie qui, sans déflorer les comparaisons finales avec les mortiers du théâtre, nous indiquent un choix similaire de matières premières. Les matériaux sont de qualité, même s'ils sont riches d'argiles d'illuviation incorporées en même temps que le sable siliceux. Aucun matériau des thermes n'a cependant été identifié dans les structures de la place.

Le site de la Place Félix Faure offre d'autres matériaux, pour les sols, et d'autres types de mortiers de maçonnerie bien que ceux-ci soient, eux aussi, confectionnés avec un sable siliceux quartzueux riche en argiles d'illuviation. Néanmoins, la teneur en silex est chaque fois non négligeable pour ces matériaux et l'on peut tabler sur l'exploitation d'autres carrières, ou sur l'extraction d'horizons différents. Ces variations sont des repères intéressants qui pourront, à terme, nous aider pour les confrontations des étapes de construction dans la ville et la discussion du statut des édifices et donc, des chantiers.

V.1.5. Bibliographie

Coutelas, A. (2003). *Pétraarchéologie du mortier de chaux gallo-romain, essai de reconstitution et d'interprétation des chaînes opératoires : du matériau au métier antique*. [thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne]. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00528508/>

Coutelas, A. (2011). The selection and use of lime mortars on the building sites of Roman Gaul. Dans R. Åsa et al. (ed.), *Building Roma aeterna: current research on Roman mortar and concrete* (p. 139-151). *Commentationes Litterarum Humanarum*, 128.

Coutelas, A., Büttner, S., Oberlin, C., Palazzo-Bertholon, B., Prigent, D. et Suméra, F. (2009). Le mortier de chaux. Errance, coll. « Archéologiques ».

Coutelas, A., Guyard, L. et David, C. (2000). Pétroarchéologie de mortiers gallo-romains. Application de méthodes analytiques à l'étude des thermes du Vieil-Evreux (Eure). *Les nouvelles de l'archéologie*, 81, 31-36.

Elsen, J. (2006). Microscopy of historic mortars, a review. *Cement and Concrete Research*, 36, 1416-1424.

Ménillet, F. (1991). Carte géologique de la France à 1/50 000 – feuille Bolbec, n° 75. Éditions du BRGM.

Pavia, S. et Caro, S. (2008). An investigation of Roman mortar technology through the petrographic analysis of archaeological material. *Construction and Building Materials*, 22(8), 1807-1811.

Pecchioni, E., Fratini, F. et Cantisani, E. (2020). *Atlante delle malte antiche in sezione sottile al microscopio ottico. Atlas of the ancient mortars in thin section under optical microscope*. Quaderni di Kermes, Nardini Editore.

Spiesser, J. (2021). Lillebonne, sondage d'évaluation de l'état sanitaire des thermes. Rapport final d'opération, Caux Seine Agglo.

V.2 La céramique antique (J. Spiesser)

V.2.1. Méthode

Une fois nettoyées, les céramiques ont été remontées afin de pouvoir faciliter leur identification. Les formes qui pouvaient être dessinées l'ont été, ainsi que les décors. Ces dessins ont également permis de recueillir des informations sur les traces liées à l'utilisation des céramiques, traces aussi bien présentes en addition (suie, résidus carbonisés, poix...) qu'en soustraction (usure mécanique, desquamation en cupules, enlèvement par plaque, dégraissant rongé...). Ces indices permettent de documenter la fonction effective des céramiques, non celle projetée lors de leur fabrication, fonction fondée sur leur morphologie.

Chaque lot de céramique a aussi été quantifié afin d'alimenter une base de données. Cette quantification a été réalisée en nombre de restes (NR), en poids des restes (PR) et en nombre minimum d'individus (NMI). La détermination des formes a été réalisée en fonction de la morphologie des fragments, mais également de la nature des pâtes utilisées, à partir d'observations macroscopiques et le cas échéant microscopiques, détermination issue de la confrontation des données avec les corpus de références à l'échelle régionale (Adrian 2001, 2011a, 2011b, 2013, 2015, Adrian et Delage 2010) et nationale (Ménez 1989, Brulet et al. 2010, Laubenheimer et Marlière 2010). Il en est de même pour l'interprétation des traces présentes sur les céramiques (Bonaventure 2010, Skibo 2013, Debels 2019 et 2021, Grosbois et Mortreau 2020).

Pour la présentation de cette étude, les lots de céramiques ont été regroupés en fonction des séquences stratigraphiques mises en évidence lors de l'élaboration du diagramme stratigraphique général du site. L'objectif de cette présentation est de garder une cohérence chronologique des assemblages et préciser la datation des séquences archéologiques.

V.2.2. Corpus

Le corpus de céramique découvert sur le site de la Place Félix Faure s'élève à 2049 tessons pour un poids total de 22,5 kilogrammes. Le nombre de tessons antiques d'élève à 905 individus, représentant un poids total de 12,2 kilogrammes. Il présente un bon état de conservation avec une fragmentation médiane de 9,4 grammes par tesson, fragmentation cohérente avec celle des sites antiques (Spiesser 2022, 266).

Ces fragments correspondent à un NMI de 255 vases, nombre proportionnellement important par rapport au nombre de restes en raison de la diversité des pâtes identifiées, mais aussi de la stratigraphie très développée du site. L'assemblage morphologique est cohérent avec les corpus antiques découverts dans la région, bien qu'une légère surreprésentation des cruches soit à relever (25 % du NMI) (Fig. 122). Cette présence significative de cruches a déjà été identifiée dans les horizons antiques de *Juliobona*, notamment rue Saint-Denis (Lukas 2018, 38).

Les sigillées représentent 13 % du corpus, chiffre qui varie suivant les séquences stratigraphiques, atteignant parfois plus de 25 % du NMI, proportion importante dans le contexte régional (Adrian 2015, 465).

V.2.3. Résultats

Les horizons précoces (première moitié du I^{er} siècle après J.-C)

Les niveaux archéologiques qui ont livré des lots de céramiques du début de l'Antiquité sont les strates 104, 105, 203, 205, 208 et 209. L'assemblage est constitué de 125 individus, pour un poids de 1,4 kilogramme. Le poids médian d'un tessou est de 8,5 grammes, indiquant une fragmentation normale pour ce type de contexte. Ce petit corpus possède un nombre minimum d'individus (NMI) de 27 vases, témoins d'une certaine diversité des productions. L'assemblage possède une proportion relativement importante de formes fermées, les pots, cruches et amphores correspondent aux deux tiers du NMI. La sigillée est également présente en quantité importante puisqu'elle représente un quart du corpus (24 %). Ce taux est peut-être le témoin de circuit d'approvisionnement à longue distance, actif dès les premières décennies de *Juliobona*.

Les céramiques sigillées de ce lot proviennent des ateliers présents au sud de la Gaule, notamment du site de Millau - La Graufesenque (Fig. 123 : 105-4, 205-3 et 205-4). Ils se caractérisent par une pâte fine de couleur rouge clair à beige avec des nodules carbonatés visibles au microscope et un vernis foncé relativement brillant. Certains de ces tessons dont la forme n'a pas pu être déterminée présentent des décors moulés aux motifs végétaux, des couronnes de lauriers (Fig. 123 : 205-4), mais aussi des rinceaux et des feuilles (Fig. 123 : 105-4 et 205-3). Les productions semblent appartenir à la fabrique 1 de la Graufesenque, attribués entre les années 10/20 et la fin des années 30 après J.-C., plus précisément dans la seconde moitié de la production puisque les vernis des formes moulées y sont relativement luisants (Bulet et al. 2010, 73).

Une jatte en *terra nigra* fait partie de cet assemblage (Fig. 123 : 209-2). Elle a été produite au I^{er} siècle (Ménez 1989). Il y a aussi un gobelet-tonnelet en *terra rubra* à surface fumigée, avec un décor excisé (Fig. 123 : 209-2). Ce type de décor guilloché recouvrant une grande partie de la panse apparaît sur les *terra nigra* à la fin du règne de Tibère (Ménez 1989), mais est peut-être un peu plus précoce sur les gobelets-tonnelet en *terra rubra* de type 25 (Redjeb 1985, fig. 8-59). La pâte rouge orangé à surface fumigée de ce gobelet-tonnelet fait écho à certaines productions fréquentes en Grande-Bretagne, notamment sur l'*oppidum* de *Camulodunum* (Colchester, comté d'Essex), datées entre la fin de la période augustéenne à la période Claudienne (Redjeb 1985, 162).

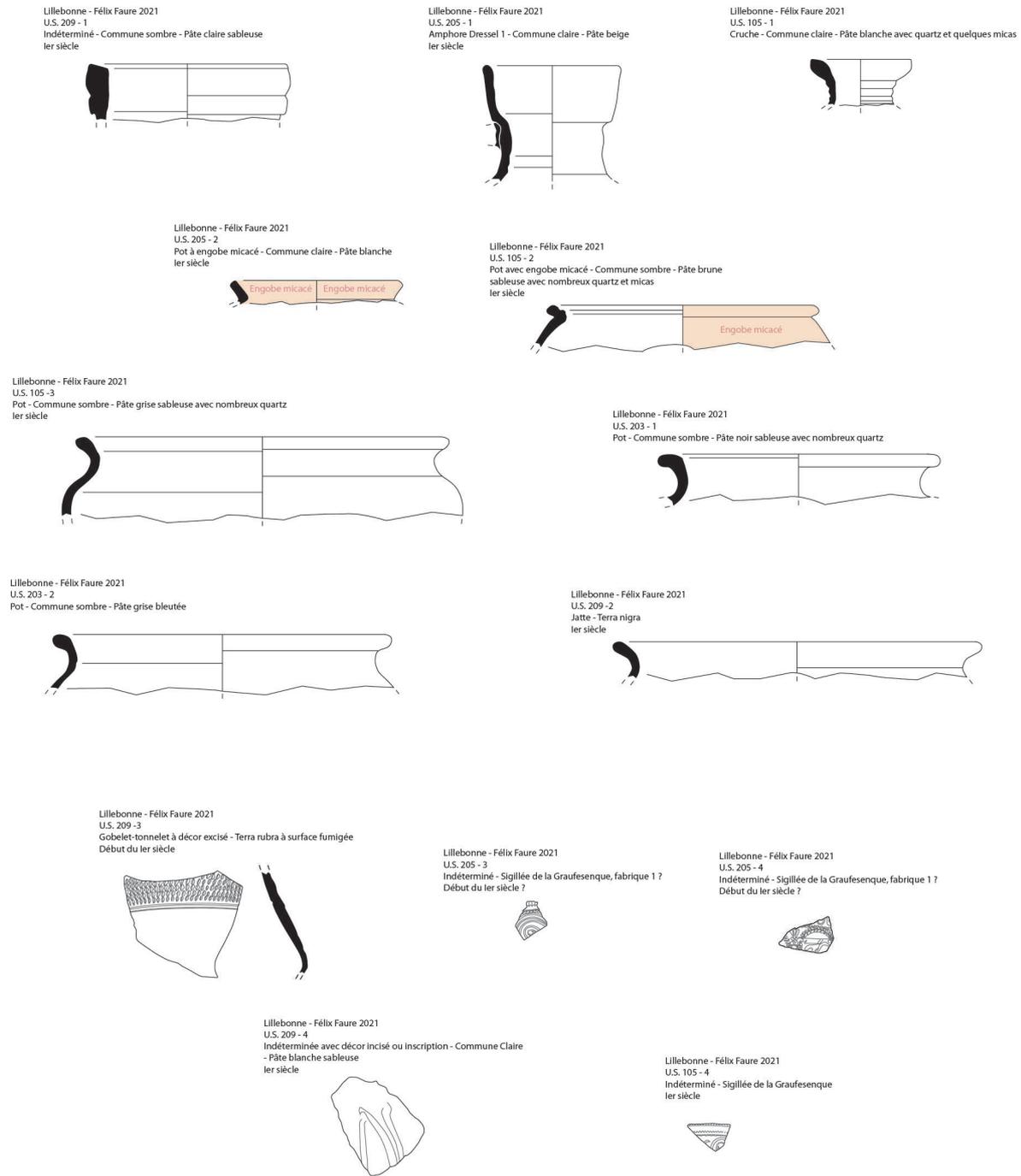
Plusieurs pots possèdent un engobe micacé, l'un avec une pâte fine blanche (Fig. 123 : 205-2), l'autre avec une pâte brune sableuse à quartz et micas (Fig. 123 : 105-2). Ce dernier possède une forme déjà découverte dans la région en contexte du I^{er} siècle après J.-C., par exemple sur l'établissement rural de la « ZAC de la Plaine de la Ronce » à Isneauville (Adrian 2011a, fig. 116 A519-9).

Parmi les autres céramiques communes claires se trouve une cruche à col mouluré et pâte sableuse blanche légèrement micacée (Fig. 123 : 105-1). Un fragment de panse en pâte blanche sableuse à sable grossier possède aussi un décor excisé relativement profond (Fig. 123 : 209-4). Il est aussi possible que cela soit une inscription incisée avant cuisson.

Les céramiques communes sombres sont essentiellement des formes fermées de type pot, avec des lèvres en S, et pâtes sableuses comportant des grains de quartz (Fig. 123 : 105-3, 203-1 et 203-2). Ce type de pots sont fréquents dans les contextes du I^{er} siècle (Adrian 2011a, 130). Un vase en céramique commune sombre se distingue des autres puisqu'il correspond à une forme fermée avec un col droit et une lèvre rectangulaire épaisse, rainurée en son centre (Fig. 123 : 209-1). Il s'agit également d'une pâte sableuse.

Cet assemblage précoce contient deux amphores dont une amphore à vin Dressel 1 (Fig. 123 : 205-1) possédant une pâte beige clair, plutôt fine (Laubenheimer et Marlière 2010, 38).

Cet assemblage permet de proposer une datation de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., voire de la période tibérienne. Il présente des céramiques d'importation en quantité relativement importante, dont des vases témoignant d'un statut social plutôt aisé.



1/4

Fig. 123 : Planche 1 des céramiques de la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C. © J. Spiesser

Les horizons antérieurs à l'édifice public (seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C)

Les autres horizons antérieurs à la construction de l'édifice public antique présent au niveau de la place Félix Faure ont été regroupés au niveau de la planche 2 (Fig. 124). Il s'agit des strates 204, 306, 312 et 321, seules strates ayant livré du mobilier céramique. Le lot de céramique issue de ces niveaux comprend 44 tessons pour un poids total de 442 grammes. Ceux-ci présentent un très bon état de conservation et une fragmentation légèrement supérieure à la moyenne, avec un poids médian par tesson de 10,4 grammes, fragmentation cohérente avec les contextes de remblais ou démolition dont ils sont issus (Spiesser 2021, 268). Cet ensemble comprend un NMI de 17 vases, NMI assez élevé, indiquant une importante diversité des productions. Ce petit corpus contient d'assez nombreuses formes ouvertes, les bols, coupes et écuelles représentant la moitié du NMI. Les pots et cruches représentent quant à eux un tiers du NMI. De même que les ensembles précoces de *Juliobona* (Fig. 123), ces lots de céramiques découverts dans les strates antérieures à l'édifice public possèdent des céramiques sigillées en assez grande proportion, un tiers des individus.

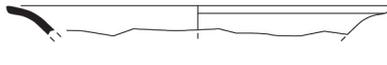
Les céramiques sigillées proviennent des ateliers du sud de la Gaule, notamment de l'atelier de Millau - La Graufesenque (Fig. 124 : 312-2, 312-3 et 321-5). Les pâtes sont rosées à rouge, avec des nodules carbonatés et les vernis rouges, assez sombres et luisants. Trois d'entre elles sont à rapprocher de la fabrique 2 de la Graufesenque, qui a produit des vases entre les années 40 et 80 après J.-C. (Brulet et *al.* 2010, 82). Il s'agit d'une assiette Drag. 18 (Fig. 124 : 312-2), d'une assiette Drag. 36 avec décor de feuille d'eau (Fig. 124 : 312-3) et d'une coupe Drag. 29 avec décor moulé représentant des motifs végétaux de rinceaux et feuilles (Fig. 124 : 321-5). Cette dernière forme est particulièrement présente dans les productions de la fabrique 2 de la Graufesenque jusqu'aux années 70 (*ibid.*). Une possible tasse Drag. 27 provenant des ateliers sigillées du sud de la Gaule fait également partie de ce corpus (Fig. 124 : 321-4).

L'assemblage comprend plusieurs *terra nigra*, dont un gobelet (Fig. 124 : 306-1), une coupe carénée Ménez 110 (Fig. 124 : 321-1) et une assiette Ménez 8 (Fig. 124 : 321-2). Cette assiette est une forme assez précoce de cet ensemble puisque sa production remonte aux années 20 à 60 après J.-C. (Ménez 1989). À noter la présence d'un petit dépôt carboné sur le sommet de la lèvre. La coupe carénée Ménez 110 est relativement fine et possède une pâte noire à l'intérieur rouge. Celle-ci est fréquente dans les contextes régionaux de la seconde moitié du I^{er} siècle, comme au « Long Buisson » à Guichainville (Guillier et Lourdeau 2007, fig.63 928-15), plus particulièrement en contexte du 3^e quart du I^{er} siècle, comme au « Chemin des Errants » au Val-de-Reuil (Adrian 2015, fig. 279). De forme peu courante dans la région, le gobelet en *terra nigra* est particulièrement intéressant puisqu'il possède à l'intérieur une couche de lait de chaux, sur laquelle s'est superposée une couche rouge, comportant des nodules de terre cuite et de chaux, puis une couche beige, d'argile fine (Fig. 125). Ce type de dépôt indique probablement que celui-ci a peut-être été utilisé pour la réalisation d'une fresque peinte, en tant que pot à pigments (Tuffreau-Libre et Barbet 1997), comme ceux trouvés en 2010 sur le site d'*Aregenua* (Vieux, Calvados) (Jardel et Boislève 2010).

Ce lot comporte peu de céramiques communes. Les rares cas identifiés sont des fragments de panse de cruche en commune claire, et quelques gobelets ou pots en commune sombre (Fig. 124 : 312-1 et 321-3). L'un des pots en commune sombre est fabriqué avec une pâte blanche sableuse intégrant de nombreux quartz roulés, grossiers. L'intérieur de ce vase possède une surface desquamée formant des cupules au niveau de la lèvre. Cette usure chimique peut avoir été provoquée par un choc thermique lié à la chauffe d'un liquide. Ce petit pot a donc peut-être été utilisé comme vase de cuisson (Debels 2019 et Debels 2021, 187).

Cet assemblage révèle une nouvelle fois une part importante de céramiques importées, notamment de céramiques fines, témoins d'un milieu plutôt aisé. Une datation de la seconde moitié du I^{er} siècle peut être proposée pour ces horizons antérieurs à la construction de l'édifice public, voire du 3^e quart du I^{er} siècle.

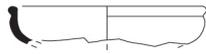
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 321 - 1
Coupe carénée Ménez 110 - Terra nigra
2nd moitié du 1er siècle



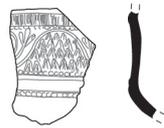
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 321 - 3
Gobelet - Commune sombre - Pâte grise sableuse
1er siècle



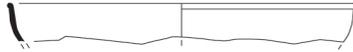
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 321 - 4
Tasse Drag. 27 ? - Sigillée du sud de la Gaule
1er siècle ?



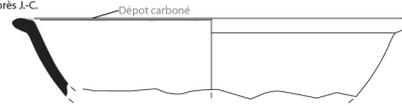
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 321 - 5
Coupe carénée Drag. 29 - Sigillée de la Graufesenque, fabrique 2
40 - 70 après J.-C.



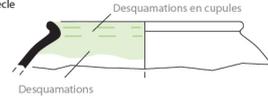
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 312 - 2
Assiette Drag. 18 - Sigillée de la Graufesenque, fabrique 2
40 - 80 après J.-C.



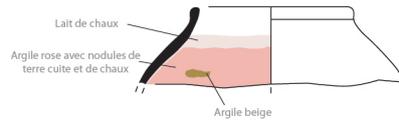
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 321 - 2
Assiette Ménez 8 - Terra nigra
20 - 60 après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 312 - 1
Pot - Commune sombre - Pâte blanche sableuse avec
de nombreux quartz
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 306 - 1
Gobelet de peintre ? - Terra nigra
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 312 - 3
Assiette Drag. 36 - Sigillée de la Graufesenque, fabrique 2
40 - 80 après J.-C.



1/4

Fig. 124 : Planche 2 des céramiques de la seconde moitié du 1^{er} siècle © J. Spiesser



Fig. 125 : Possible pot à pigment découvert dans l'U.S. 306 © J. Spiesser

La séquence stratigraphique postérieure à l'édification du bâtiment public, associant le puissant mur 2 avec ses contreforts et le mur 1, regroupe huit strates qui ont livré des céramiques antiques (U.S. 103, 202, 406, 410, 415, 416, 417, 604). Cet ensemble de 189 tessons pour un poids total de 3,3 kilogrammes possède une fragmentation normale puisque le poids médian d'un tesson est de 8,5 grammes. Le nombre minimum d'individus est de 49 vases, avec une proportion relativement importante de pots, cruches et amphores puisque ceux-ci représentent plus de la moitié du NMI. Contrairement aux horizons précédents, le pourcentage de céramiques sigillées est moins élevé, 16 % du lot, alors qu'il était de 33 % dans la séquence stratigraphique précédente et de 24 % dans les premiers niveaux.

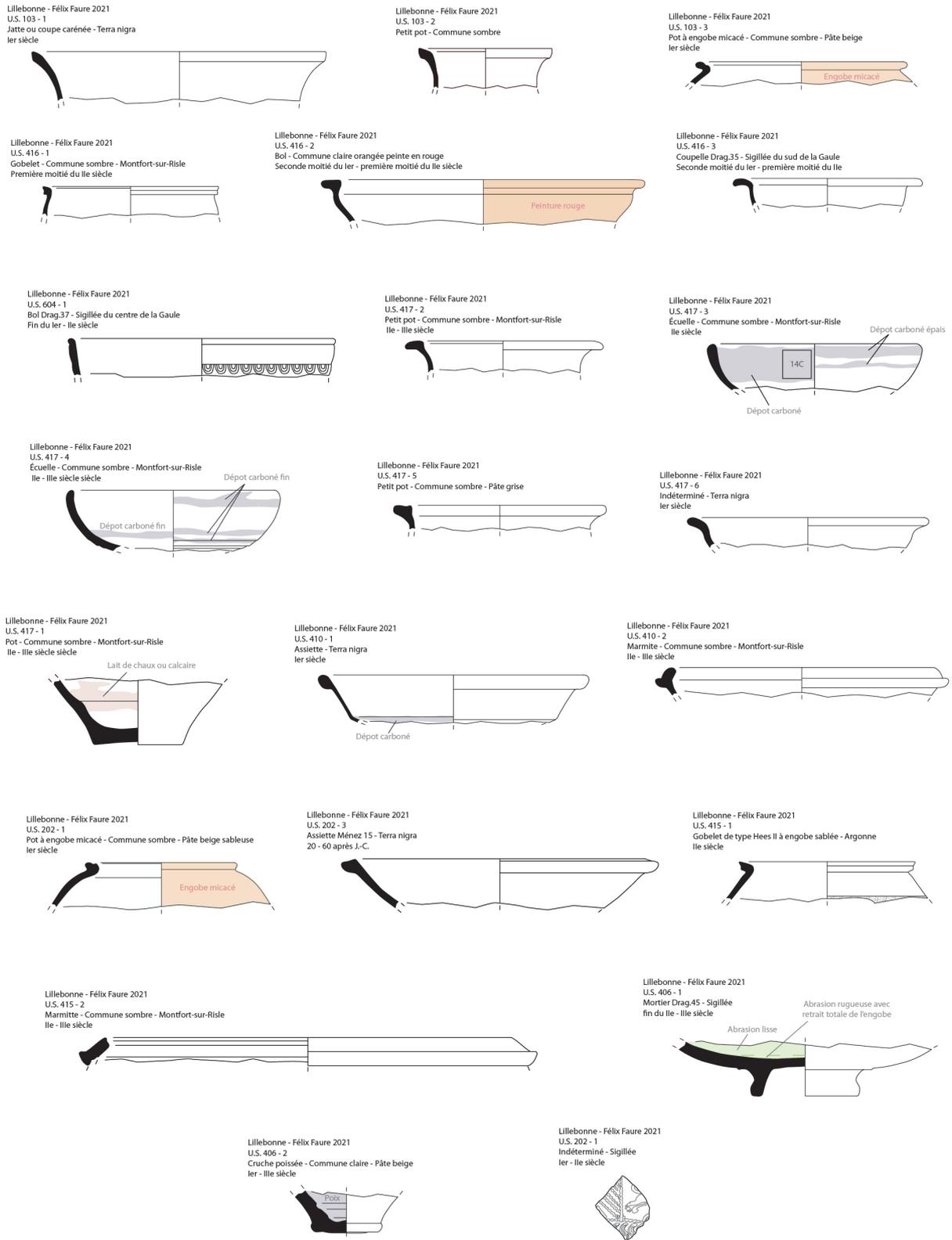
Les céramiques sigillées sont principalement issues des ateliers du sud de la Gaule (coupelle Drag.35 - 416-3), mais aussi du centre de la Gaule, par exemple un bol Drag.37 découvert dans la strate 604 (Fig.126 : 604-1). Cette forme remplace progressivement les coupes carénées Drag.29 à la fin du I^{er} siècle après J.-C. avant de devenir une des formes courantes du répertoire sigillée des ateliers du centre de la Gaule au II^e siècle après J.-C. (Brulet et al. 2010, 113). La strate 406, présente en haut de la séquence stratigraphique a livré un mortier sigillée Drag. 45 (Fig. 126, 406-1), dont la production apparaît la fin du II^e siècle. Elle constitue donc un bon marqueur chronologique pour la fin de cette séquence.

Plusieurs *terra nigra* font parties du lot. Il y a par exemple une jatte ou coupe carénée (Fig. 126 : 103-1), une assiette dans la couche 410 (Fig. 126 : 410-1) et une assiette Ménez 15 produite entre les années 20 et 60 après J.-C. (Fig. 126 : 202-3) (Ménez 1985). Ce répertoire est dans la région principalement retrouvé au sein de contextes du I^{er} siècle (Adrian 2015, 469 ; Guillier 2001, fig. 51).

D'autres céramiques fines font également parties du corpus, dont deux pots à engobe micacé découverts dans les strates 103 (Fig. 126 : 103-3) et 202 (Fig. 126 : 202-1). Elles ont des pâtes beige, parfois sableuse, et appartiennent aux ensembles régionaux du I^{er} siècle (Adrian 2015, 467). Un bol avec une pâte claire orangée peut aussi être considéré comme une céramique fine puisqu'il est peint en rouge à l'extérieur (Fig. 126 : 416-2). Plutôt rare dans la région, cette production se retrouve dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle. Un gobelet de type Hees II avec un engobe et un décor sablé a aussi été mis au jour dans cette séquence (Fig. 126 : 415-1). Il s'agit d'une céramique engobée d'Argonne dont la production commence au début du II^e siècle (Vilvorder 2010, 326).

Les céramiques communes claires correspondent essentiellement à des fragments de cruches, dont l'une est poissée (Fig. 126 : 406-2). Un tesson appartenant à un mortier fait également partie du lot.

Les céramiques communes sombres ont en grande majorité été produites dans les ateliers régionaux de Montfort-sur-Risle, dont la production s'est échelonnée du début du II^e siècle au IV^e siècle (Adrian 2001 ; Adrian 2015). Certaines de ces formes font partie des premières productions de ces ateliers, comme le gobelet avec lèvre en corniche découvert dans la strate 416 (Fig. 126 : 416-1). Cette forme se retrouve notamment dans des contextes du II^e siècle, comme sur le site du « Chemin des Errants » au Val-de-Reuil (Adrian 2015, 477). La petite écuelle retrouvée dans la couche 417 (Fig. 126 : 417-3) est une forme classique du répertoire de Montfort-sur-Risle. Elle comporte néanmoins un épais dépôt de résidus carbonés à l'intérieur. Celui-ci étant présent dans le bas de la séquence stratigraphique, le prélèvement d'une petite partie du dépôt a été réalisé pour faire une datation 14C (Prélèvement 417-10). Celle-ci livre une datation comprise entre 73 et 169 après J.-C. (59 % de probabilité). La production de Montfort-sur-Risle débutant au II^e siècle, ce niveau est à rapprocher de l'occupation des deux premiers tiers du II^e siècle, et probablement plus du début du II^e siècle au vu de la proportion importante de céramiques du I^{er} siècle dans ce corpus (*terra nigra*, sigillée Drag. 35). La séquence stratigraphique apparaît donc s'être constitué tout au long du II^e siècle, en témoigne la découverte d'un mortier sigillée Drag. 45 dans l'horizon supérieur.



0 20 cm

1/4

Fig. 126 : Planche 3 des céramiques de la fin du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle © J. Spiesser

*Les horizons de la fosse 3 recoupant l'édifice public le long du parement ouest du mur 2
(fin du I^{er} siècle ou II^e siècle ?)*

Le corpus de céramique issu des horizons de comblement de la fosse 3 pose un problème de datation. S'il est certain que la fosse est postérieure à l'occupation de l'édifice public puisqu'elle recoupe le sol de ce dernier, l'ensemble des vestiges céramiques découverts dans son comblement est un lot homogène de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. (Fig. 127). Comprendre et dater cette structure sera donc un enjeu majeur à l'avenir pour savoir si le chantier de construction de l'édifice public a été terminé, s'il a été occupé peu de temps ou si la fosse 3 est bien postérieure (mais antérieure au fossé 10), mais rapidement rebouchée avec les niveaux extraits lors de son creusement, sans qu'aucun élément des II^e ou III^e siècles intègre son comblement.

Une dizaine de niveaux archéologiques de ce comblement ont livré du mobilier céramique (U.S. 302, 308, 309, 310, 313, 319, 320, 322, 324 et 605). Cet ensemble comprend 249 tessons pour un poids total de 2,8 kilogrammes. Ceux-ci sont relativement gros, sans être très au-dessus d'une fragmentation classique puisque le poids médian d'un tesson est de 9,5 grammes (Spiesser 2021, 268). Le NMI est de 46 vases, toujours avec une proportion importante de cruches, pots et amphores, représentant la moitié du NMI. Le pourcentage de céramiques sigillées est néanmoins plus faible que les corpus du I^{er} siècle identifiés sur le site puisqu'elles ne représentent que 15 % du lot.

La céramique sigillée de cet ensemble provient uniquement des ateliers du sud de la Gaule. Il s'agit notamment d'une assiette Drag. 15/17 (Fig. 127 : 322-1), d'une coupelle Drag. 24/25 (Fig. 127 : 322-2), d'une coupe Ritt. 12 (Fig. 127 : 320-3) et d'une assiette Drag.18 (Fig. 127 : 320-2). La pâte de ces deux dernières permet de les rapprocher de la fabrique 2 de Millau - La Graufesenque, dont la production s'est échelonnée des années 40 aux années 80 (Brulet et *al.* 2010, 82). Une estampille OF.SEVERI est aussi présente dans le fond d'une coupe sigillée Drag.27 ou Drag.29 de Millau - La Graufesenque (Fig. 127 : 310-4). Il s'agit d'une estampille du potier *Severus* dont la production s'échelonne des années 65 à 95 après J.-C. (Hartley et Dickinson 2011, 265). Cette estampille fait partie de du type 7, voire 7f du répertoire morphologique (Hartley et Dickinson 2011, 265). Diffusées jusqu'en Grande-Bretagne, ces productions sont principalement des assiettes Drag.15/17, Drag. 18 ou des coupes Drag.27 et Drag.29 (*ibid.*).

Plusieurs *terra nigra* font également parties du lot. Il s'agit notamment de deux coupes Ménez 110 (Fig. 127 : 308-1 et 310-3). Ces formes sont caractéristiques des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle dans la région (Adrian 2015, 469). Un couvercle en *terra rubra* avec des dépôts de résidus carbonés a aussi été mis au jour dans ces niveaux (Fig. 127 : 308-3). Celui-ci est également à rapprocher des productions du I^{er} siècle après J.-C. Il ne s'agit pas de la seule production en *terra rubra* du lot puisque deux fragments de panse font aussi partis du corpus. Le premier est un gobelet à surface fumigée et pâte orangée, avec un possible décor en croisillon. Il a été découvert dans la couche 302 (Fig. 127 : 302-1). Celui-ci peut correspondre à un gobelet-tonnelet en *terra rubra* de type Gose 340/341 semblable au fragment découvert à Senlis (Oise) dans un contexte du I^{er} siècle (Pissot 1993, 157). Le second est un fragment de panse de gobelet en *terra rubra* à pâte légèrement brune, avec un décor à la barbotine en forme « d'épingles à cheveux » (Fig. 127 : 322-1). Celui-ci est semblable au gobelet découvert à Amiens dans un contexte flavien (Chaidron et Binet 2006, fig. 4-4).

Les céramiques communes claires correspondent principalement à des cruches (NMI 14) avec une lèvre en poulie (Fig. 127 : 605-1) ou plus généralement un col mouluré (Fig. 127 : 302-3 et 320-1). Ces dernières sont caractéristiques des contextes régionaux couvrant tout le I^{er} siècle (Adrian 2011, 127). La cruche à lèvres en poulie est un peu plus tardive puisqu'elle se retrouve dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle (Spiesser 2021, 168).

Les céramiques communes sombres sont assez nombreuses. Il s'agit notamment de petits pots à lèvres rectangulaires (Fig.127 : 310-1 et 320-5), de marmites à collerette en pâte rugueuse (Fig. 127 : 302-4 et 308-2) et d'une écuelle à lèvre rentrante (Fig. 127 : 302-2). Cet assemblage est caractéristique de la seconde moitié du I^{er} siècle dans la région (Pissot 1993, 162 ; Adrian 2011a, 131 ; Adrian 2015, 467 ;

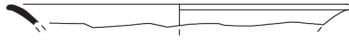
Spiesser 2021, 167). Un pot avec lèvre en S (Fig. 127 : 310-2) et un petit pot façonné avec une pâte sableuse micacé (Fig. 127 : 302-5) peuvent aussi appartenir à ces contextes du I^{er} siècle, mais ne sont pas spécifiquement diagnostic de sa seconde moitié.

Forme assez rare dans la région pour l'époque romaine, deux *dolia* font aussi parties du corpus (Fig. 127 : 302-6 et 308-4). Le premier *dolium* est réalisé dans une pâte sableuse micacée, avec une lèvre rectangulaire (Fig. 127 : 302-6). Le second est façonné avec une pâte sombre et présente une lèvre en bandeau mouluré, quelques fois identifié en contexte de la seconde moitié du I^{er} siècle, comme sur l'établissement du « Fond du Randillon 1 » à Mauquenchy (Guillier 2001, fig. 53).

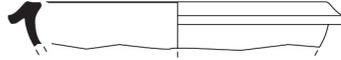
Plusieurs fragments de la panse d'une amphore avec une carène prononcée ont aussi été retrouvés dans ces horizons (U.S. 310). Celle-ci possède une pâte verdâtre sableuse avec des grains de quartz et de roche noire. Elle correspond éventuellement à une amphore à vin Dressel 1 ou Dressel 2/4 (Laubenheimer et Marlière 2010).

L'assemblage céramique issu des niveaux de comblement de la fosse recoupant le sol de l'édifice public de la place Félix Faure présente donc un ensemble homogène de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. L'absence d'élément diagnostic du II^e siècle amène à nous interroger sur la chronologie de cette structure et plus largement sur la durée d'occupation de l'édifice.

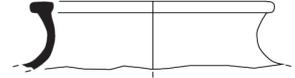
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 308 - 1
Coupe Ménez 110 - Terra nigra
Seconde moitié du 1er siècle



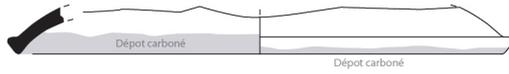
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 308 - 2
Marmite - Commune sombre - Pâte grise rugueuse
1er siècle



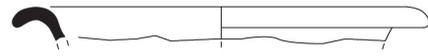
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 310 - 1
Petit pot - Commune sombre
Fin du 1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 308 - 3
Couvercle - Terra rubra
1er siècle



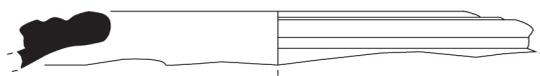
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 310 - 2
Pot - Commune sombre
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 310 - 3
Coupe Ménez 110 - Terra nigra
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 308 - 4
Dollum à lèvres en bandeau - Commune sombre
1er siècle



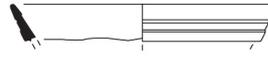
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 310 - 4
Coupe Drag.27/29 - Sigillée de la Graufesenque
Estampille OFSEVERI - Officine du potier Severus
65 - 95 après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 605 - 1
Cruche - Commune claire - Pâte beige
1er - IIe siècle



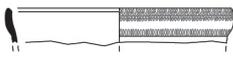
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 322 - 1
Assiette Drag. 15/17 - Sigillée du sud de la Gaule
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 322 - 1
Gobelet avec décor d'épingle à cheveux à la
barbotine - terra rubra - Pâte brune
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 322 - 2
Coupelle Drag. 24/25 - Sigillée de la Graufesenque
1er siècle



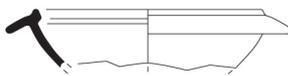
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 320 - 1
Cruche à col mouluré - Commune claire - Pâte blanche
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 320 - 2
Assiette Drag.18 - Sigillée de la Graufesenque, fabrique 2
40 - 80 après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 320 - 3
Coupe Ritt 12 - Sigillée de la Graufesenque, fabrique 2
40 - 80 après J.-C.



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 320 - 4
Indéterminé - Commune claire - Pâte beige rosée peinte
en blanc et rouge



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 320 - 5
Petit pot - Commune sombre
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 1
Gobelet-tonnelet Gose 340/341 avec décor et croisillons - Terra rubra à
surface fumigée
1er siècle



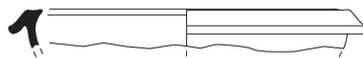
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 2
Ecuelle - Commune sombre - Pâte sableuse
Seconde moitié du 1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 3
Cruche à col mouluré - Commune claire - Pâte orangée
1er siècle



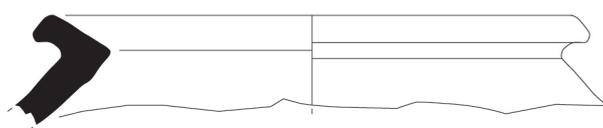
Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 4
Marmite - Commune sombre - Pâte grise sableuse
2nd moitié du 1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 5
Gobelet - Commune sombre - Pâte sableuse micacée
1er siècle



Lillebonne - Félix Faure 2021
U.S. 302 - 6
Dollum - Pâte beige sableuse avec mica
1er siècle



1/4

Fig. 127 : Planche 4 des céramiques de la seconde moitié du 1^{er} siècle © J. Spiesser

La fin des habitats du secteur (III^e siècle ?)

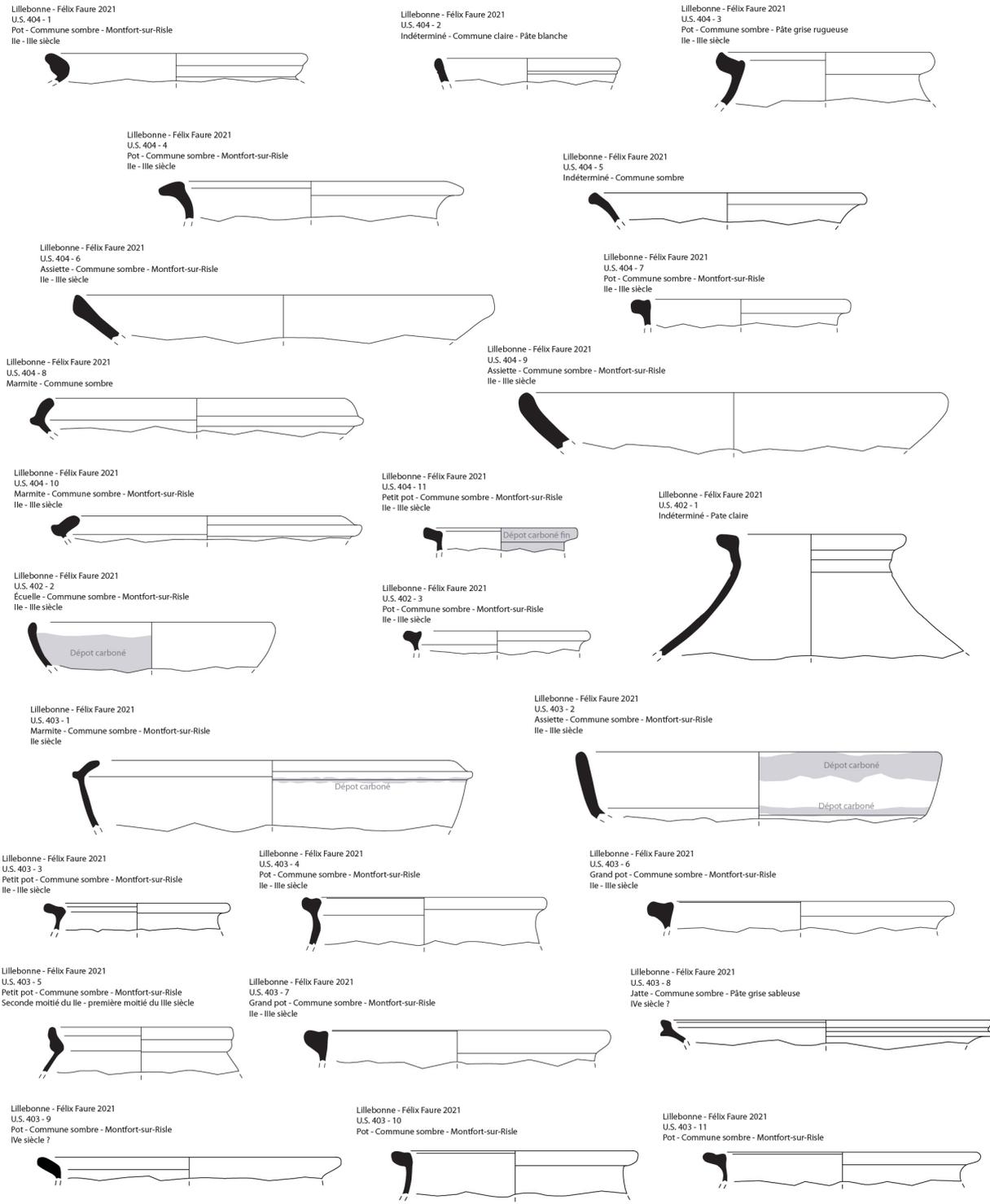
Les niveaux de cette séquence stratigraphique n'ont été découverts qu'à l'est de la fouille. Ils correspondent à l'aménagement d'une canalisation recoupant l'un des contreforts du mur 2, ainsi qu'à la mise en place d'un mur en pierres sèches (Mur 3) et niveau d'incendies associés à ce bâtiment. Quatre strates ont livré du mobilier céramique (U.S. 402, 403, 404 et 407). Cet ensemble comprend 150 individus pour un poids total de 2,8 kilogrammes. Il s'agit de lots peu fragmentés, avec un poids médian de 18,6 grammes par tesson, fragmentation que l'on retrouve dans les contextes de dépotoir antique (Spiesser 2021, 267). Le NMI est de 42 vases avec une nette surreprésentation de pots, plus de 40 % du NMI. Cet assemblage est aussi caractérisé par une très faible proportion de céramique fine, seul un tesson de céramique sigillée y est présent, moins de 1 % du corpus.

Le seul tesson de sigillée qui a été découvert est probablement intrusif (U.S. 403).

La céramique commune claire correspond à une petite forme ouverte en pâte blanche (Fig. 128 : 404-2). Elle fait partie d'un répertoire morphologique peu courant dans la région et peut éventuellement correspondre à une lampe à graisse (Carré et *al.* 2015 ; Lukas 2018, 50). Une autre pâte claire est présente dans le corpus. Il s'agit d'une forme fermée également peu courante dans la région (Fig. 128 : 402-1).

Une majorité de cet assemblage correspond à des céramiques communes sombres, qui ont en grande partie été produites dans les ateliers de Montfort-sur-Risle (Fig. 128). Ce n'est pas le seul endroit de Lillebonne où est retrouvé un assemblage céramique avec une écrasante majorité de tessons de Montfort-sur-Risle. Le diagnostic réalisé par Dagmar Lukas à l'ouest de la ville a en effet livré plus de 4 000 tessons sur 10 mètres carrés (Lukas 2018). Ces niveaux d'incendies de la rue Saint-Denis ont livré lot de la seconde moitié du III^e siècle qui ne comportait aucune céramique fine et de très nombreuses céramiques de Montfort-sur-Risle, principalement des pots (Lukas 2018, 50). Le lot de la place Félix Faure est néanmoins plus diversifié. Certaines formes de la place Félix Faure évoquent des productions du III^e siècle. Les pots avec lèvre épaisse et embase (Fig. 128 : 403-4, 403-6 et 403-7) se retrouvent encore en contexte de la seconde moitié du III^e siècle, comme sur le site de la « ZAC de la Plaine de la Ronce » à Isneauville (Adrian 2011a, 146). Le pot avec lèvre débordante (Fig. 128 : 403-9) est de forme similaire au pot de Montfort-sur-Risle découvert en contexte IV^e sur le site du « Chemin des Errants » au Val-de-Reuil (Adrian 2015 : fig.339 2135-91). D'une manière générale, l'assemblage évoque les alentours du milieu du III^e siècle (Adrian 2011b, 138). Une jatte avec lèvre en poulie, façonnée dans une pâte grise sableuse (Fig. 128 : 403-8), correspond éventuellement à une céramique sableuse francilienne du IV^e siècle (Adrian 2011a, 238). Cette identification reste cependant à confirmer.

Sans réel élément diagnostic, l'assemblage de cette séquence stratigraphique dominé par les productions de Montfort-sur-Risle évoque donc les lots du III^e siècle, au sens large. Trois dates 14C ont alors été réalisées pour préciser la datation de cette séquence. Celles-ci livrent aussi des datations aux alentours du III^e siècle, sans plus de précisions (Prélèvement 407-1 : 117AD/241AD ; 407-2 : 311AD/414AD ; 407-3 : 107AD/234AD).



0 20 cm

1/4

Fig. 128 : Planche 5 des céramiques aux alentours du III^e siècle © J. Spiesser

Les comblements inférieurs du fossé du castrum (Bas-Empire)

Les comblements inférieurs du fossé du *castrum* n'ont été que partiellement appréhendés. Seules les strates 606 et 608 ont livré quelques éléments céramiques. Ce petit lot comprend 14 tessons (250 grammes), avec une faible fragmentation puisque le tesson médian ne pèse que 21 grammes. L'ensemble possède un NMI de 10 vases.

Les trois petits tessons de céramiques sigillées sont issus des ateliers du sud et du centre de la Gaule. Ceux-ci sont vraisemblablement en position secondaire. Il en est probablement de même pour le petit pot de Montfort-sur-Risle (Fig. 129 : 606-1) et le mortier (Fig. 129 : 608-3) dont la forme se rapproche aux mortiers retrouvés dans les contextes du Haut-Empire, mais la pâte évoque un atelier non local. Il s'agit en effet d'une pâte rose et blanche, hétérogène, avec des grains de quartz et de micas. Un petit pot façonné dans une pâte noire sableuse avec des nodules de terre cuite (Fig. 129 : 608-2) possède une forme qui se rapproche de certaines productions du IV^e siècle (Adrian 2011b, fig.11-6), bien que la pâte soit différente. Celle-ci possède un dépôt blanc interne, interprété comme un possible lait de chaux. L'ensemble est attribué au Bas-Empire, sans plus de précisions pour le moment.

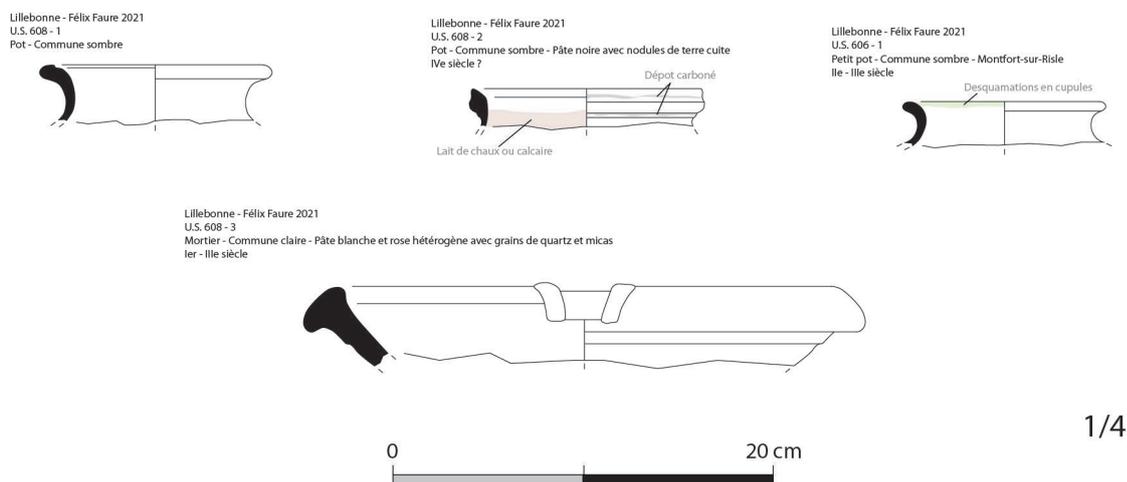


Fig. 129 : Planche 6 des céramiques (Bas-Empire) © J. Spiesser

Les comblements intermédiaires du fossé du castrum (Bas-Empire)

Les comblements intermédiaires (U.S. 502, 503, 504 et 602) du fossé du *castrum* ont livré un lot de 92 tessons de céramiques, pour un poids total de 850 grammes. Ceux-ci ont une fragmentation normale avec un poids médian de 9 grammes par tesson. Le NMI est de 32 vases et il y a une proportion moyenne de céramique sigillées (15 %).

Les céramiques sigillées sont toutes attribuées à des productions du Haut-Empire, donc résiduelles dans ce comblement comme en témoigne la découverte d'une monnaie de Tetricus (U.S. 615, ISO n° 140) offrant un *terminus post quem* de la fin du III^e siècle pour la séquence stratigraphique. L'un de ces tessons est le fond d'une assiette Drag.15/17 ou Drag.18 provenant de la fabrique 2 de Millau - La Graufesenque (Fig. 130 : 504-1). Celle-ci possède l'estampille OF.MASCL, indiquant qu'il a été produit dans l'atelier de *Masclus* entre les années 35 et 65 après J.C. (Hartley et Dickinson 2009, 354). La forme de l'estampille correspond au type 4c du répertoire morphologique, aussi retrouvée à Augst (Suisse), Rodez (France), Tarraco (Espagne) ou encore Colchester (Grande-Bretagne) (Hartley et Dickinson 2009, 346).

Il ne s'agit pas de la seule céramique du I^{er} siècle après J.-C. puisque un gobelet-tonnelet en *terra rubra* fait aussi partie du lot (Fig. 130 : 504-3).

L'ensemble possède aussi des productions des ateliers de Montfort-sur-Risle, avec des individus des II^e et III^e siècles comme des écuelles (Fig. 130 : 502-1 et 503-2) ou un gobelet avec lèvre en corniche (Fig. 130 : 503-3).

Ce lot est donc un assemblage hétérogène Antiquité, sans plus de précision.

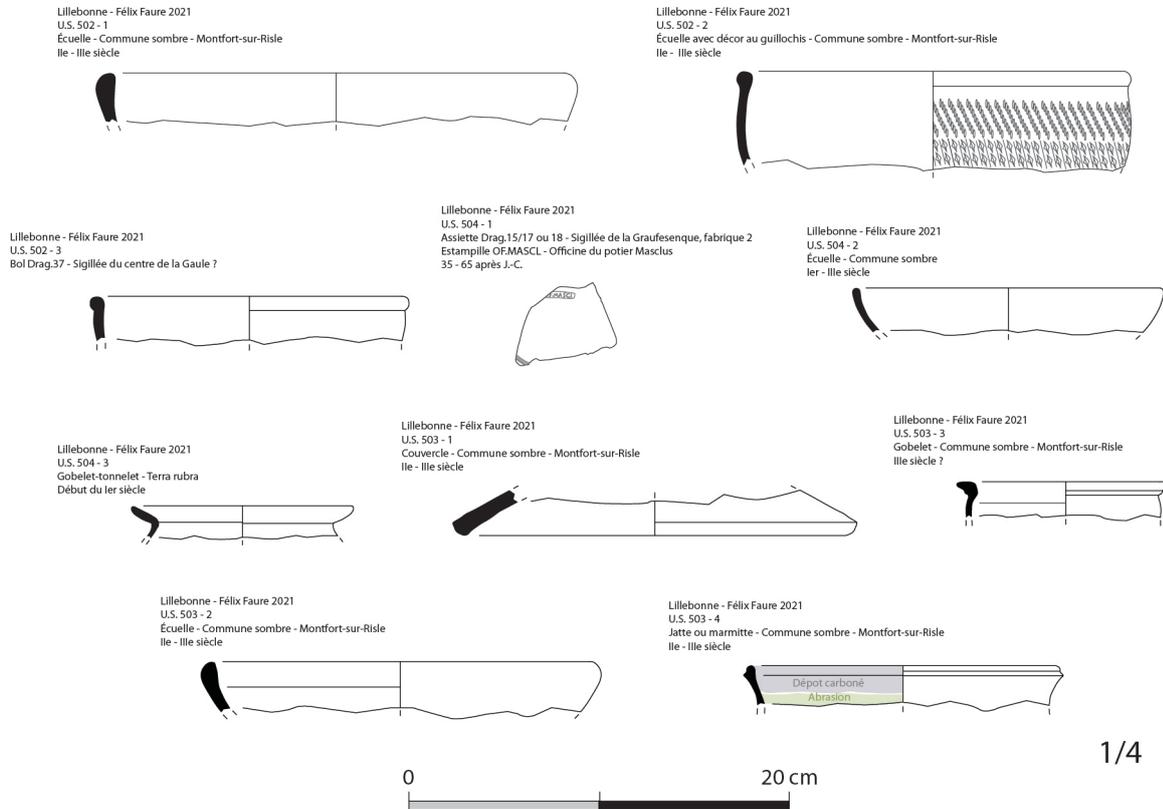


Fig. 130 : Planche 7 des céramiques © J. Spiesser

Les vestiges antiques résiduels dans les horizons médiévaux, modernes et contemporains

Quelques vestiges antiques ont été retrouvés en position secondaire dans les niveaux médiévaux, modernes et contemporains. Sur les 1186 tessons de céramiques découverts, en grande majorité modernes et contemporains (porcelaine, grès, céramique glaçurée...) ont été trouvés de manière résiduelle quelques tessons médiévaux et antiques. Le corpus s'élève à 1186 tessons, pour un poids de 10 kilogrammes. Seul un fragment médiéval est attesté. Il s'agit d'un petit fragment de panse d'une céramique très décorée, avec un pastillage glaçuré (U.S. 008) (XII^e - XIV^e siècles). Les individus antiques sont également peu nombreux et correspondent à des formes du I^{er} siècle, comme la cruche à col mouluré découvert dans la strate 102 (Fig. 131 : 102-1), mais aussi à un répertoire des II^e et III^e siècles après J.-C., tels les pots et écuelles qui ont été produits dans les ateliers de Montfort-sur-Risle (Fig. 131 : 007-1 ; 007-2 et 412-1).

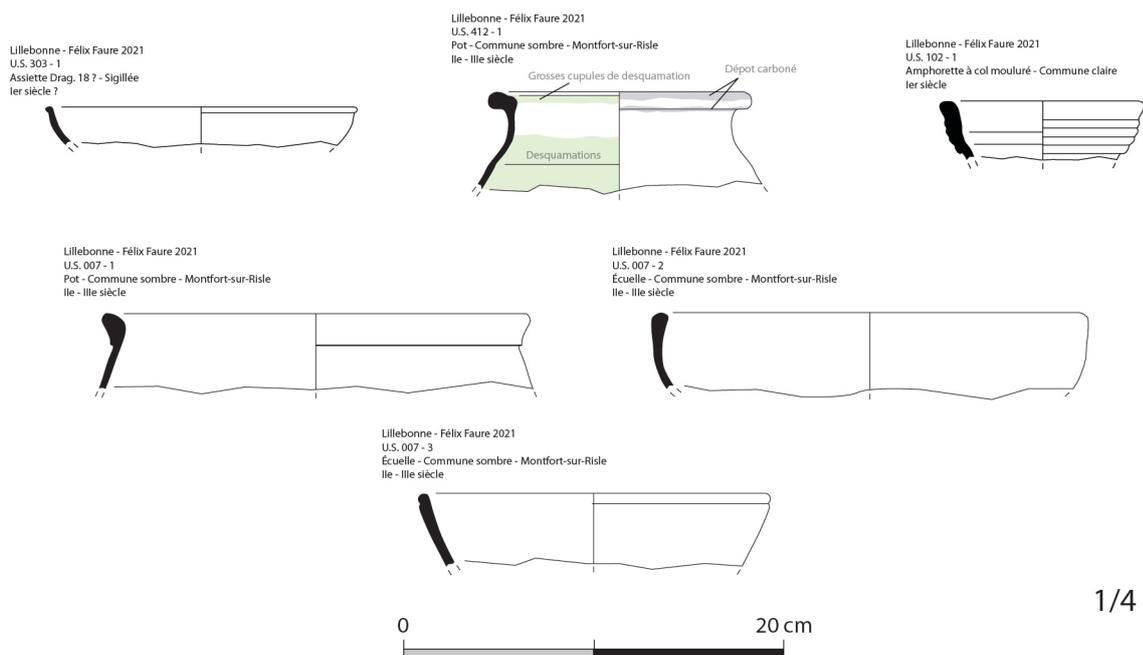


Fig. 131 : Planche 8 des céramiques © J. Spiesser

V.2.4. Discussion et ouverture

Les vestiges céramiques découverts au niveau de la place Félix Faure soulèvent de nombreuses questions sur le passé de cette partie de la ville de Lillebonne. Comment expliquer l'absence apparente de vestiges du Moyen-âge, constat partagé à l'échelle de la ville, alors que ce secteur est situé entre la ville médiévale et le château (Spiesser 2020, 184). La place Félix Faure était-elle située à l'extérieur de la ville ? La même problématique peut-être soulevée pour le Bas-Empire vu l'apparente absence d'élément céramique caractéristique des IV^e et V^e siècles, notamment en ce qui concerne l'absence de céramique fine. Il est en effet étonnant qu'aucune sigillée tardive n'ait été retrouvée sur le site. Cette forte diminution des importations gauloises et méditerranéennes mise en évidence à partir du III^e siècle après J.-C. au niveau de la place Félix Faure fait écho aux corpus récemment découverts rue Saint-Denis (Lukas 2018), corpus largement dominé par des productions communes régionales. Contrairement à la Place Félix Faure, plusieurs importations de *Britannia* (Grande-Bretagne) ont cependant été retrouvées rue Saint-Denis, comme des céramiques *black burnished* (Lukas 2018, 39).

Les ensembles de céramiques mis au jour lors de la campagne de 2021 sont relativement atypiques pour la région puisqu'il est dominé par des formes du I^{er} siècle après J.-C., dont une grande proportion de céramiques fines importées (céramiques sigillées, céramiques peintes, gobelet-tonnelet en *terra rubra*, céramique avec décor en épingle à cheveux, *terra nigra*...). Le pourcentage de céramiques fines atteignant parfois la moitié du nombre minimal des individus, ces lots évoquent aussi bien le statut social relativement aisé des premiers habitants de *Juliobona*, que sa place dans les échanges commerciaux de longues distance. Le potentiel archéologique de cet espace s'avère donc particulièrement pertinent pour affiner la chronologie régionale du I^{er} siècle, compte tenu de sa stratigraphie développée ayant livré des ensembles céramiques conséquents, dont de nombreux marqueurs chronologiques extrarégionaux. Il en est de même pour le II^e siècle avec les séquences stratigraphiques brièvement aperçues dans le sondage 4 et qui semblent se développer à l'est.

V.2.5. Bibliographie

- Adrian (Y.-M.) 2001, *Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle (Eure). Les sites gallo-romains des parcelles 52 et 31*, Rapport final d'opération.
- Adrian (Y.-M.) et Delage (R.) 2010, « La céramique du III^e siècle dans la basse vallée de la Seine : les exemples issus de Rouen et de Lillebonne », *SFECAG*, 477-520.
- Adrian (Y.-M.) 2011a, *Isneauville. ZAC de la Plaine de la Ronce*, Rapport final d'opération, Inrap, Grand Quevilly.
- Adrian (Y.-M.) 2011b, « La céramique et la verrerie du Bas-Empire chez les Aulerques Ebuovices : panorama en milieu rural », *Dioecesis Galliarum*, Document de travail n°9, 135-161.
- Adrian (Y.-M.) 2013, « Structure et production de l'atelier de potiers antique du Gouffre en forêt de Lyons-la-Forêt (Eure), résultats de l'opération archéologique de 2002 et bilan des données régionales », *SFECAG*.
- Adrian (Y.-M.) 2015, *Val-de-Reuil, Le Chemin des Errants - Zone C*, Rapport final d'opération, Inrap, Grand Quevilly.
- Adrian (Y.-M.) 2018, "La céramique", dans Lukas (D.), *29 rue Saint-Denis, Lillebonne*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly.
- Bonaventure (B.) 2010, *Céramiques et sociétés chez les Leuques et les Mediomatriques (II^e - I^{er} siècles avant J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 414p.
- Brulet (R.), Vilvorder (F.), Delage (R.) 2010, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Brepols, Turnhout, 464p.
- Carré (Fl.), Adrian (Y.-M.), Guyard (L.) et Lepaumier (H.) 2015, « Petit éclairage sur le luminaire des Aulerques Ebuovices », *Journées archéologiques de Haute-Normandie*, Éditions PURH, 169-182.
- Chaidron (C.) et Binet (E.) 2006, « La couche 625 de la rue Lamartine : un ensemble céramique de référence à Amiens (Somme) pour la période flavienne », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 49-69.
- Debels (P.) 2019, *Fonction des sites, fonction des céramiques. Etude tracéologique des céramiques et pratiques alimentaires des sites de grottes, plateaux et plaine du sud de la France au Néolithique final (3600-2300 av. n.-è.)*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier III, 801p.
- Debels (P.) 2021, « Usures des céramiques », dans Spiesser (J.), *Le Grésil, une ferme antique dans la campagne normande*, Rapport final d'opération, SRA Normandie, 185-205.
- Jardel (K.) et Boislève (J.) 2010, « Découverte de pots à pigments à *Aregenua* (Vieux, Calvados) », *SFECAG*, Actes du congrès de Chelles, 651-654.
- Guillier (G.) et Lourdeau (Ch.) 2007, *Guichainville, « Le Long Buisson »*, Rapport final d'opération, Inrap.
- Guillier (G.) 2001, *Mauquenchy, « Le Fond du Randillon 1 »*, Rapport final d'opération.

Grosbois (O.) et Mortreau (M.) 2020, « Les assemblages céramiques de la cave 3361 du site de la clinique Saint-Louis à Angers, Maine-et-Loire (fin du I^{er} s. apr. J.-C.) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Lyon.

Hartley (B. R.) et Dickinson (B. M.) 2009, *Names on terra sigillata*, Institute of classical studies, University of London, 5, 430p.

Hartley (B. R.) et Dickinson (B. M.) 2011, *Names on terra sigillata*, Institute of classical studies, University of London, 8, 430p.

Laubenheimer (F.) et Marlière (E.) 2010, *Echanges et vie économiques dans le Nord-ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 296p.

Ménez (Y.) 1989, « Les céramiques fumigées (« Terra Nigra ») du Bourbonnais », *RACF*, 28, 2, 117-178.

Pissot (V.) 1993, « La céramique gallo-romaine du 4 impasse du Courtillet à Senlis (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 155-172.

Rebjeb (T. B.) 1985, « La céramique gallo-romaine à Amiens. La céramique gallo-belge », *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 143-176.

Skibo (J. M.) 2013, *Understanding Pottery Function*, Springer, New York, 192p.

Spiesser (J.) 2020, *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIX^e siècle*, Éditions Snoeck, Gand, 216p.

Spiesser (J.) 2021, *Le Grésil, une ferme antique dans la campagne normande*, Rapport final d'opération, SRA Normandie, 391p.

Tuffreau-Libre (M.) et Barbet (A.) 1997, « Les pots à couleurs dans l'Antiquité romaine », *SFECAG*, Actes du congrès du Mans, 399-405.

Vilvorder 2010, « La céramique engobée d'Argonne », dans Brulet (R.), Vilvorder (F.), Delage (R.) 2010, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Brepols, Turnhout, 326-238.

V.3 Faune terrestre (A. Piolot)

V.3.1. Méthodologie mise en œuvre

La détermination

Après remontage des os le nécessitant, l'identification des différents ossements a été réalisée grâce à des ouvrages de référence (Barone 1976 ; Schmid 1972) et une collection de comparaison disponible à l'agence Éveha de Caen.

Cette identification, ou détermination, consiste à observer les « caractères constants, caractéristiques d'une famille, d'un genre [...], d'une espèce » (Chaix et Méniel 2001 : 38) et discerner les caractères discriminants afin de reconnaître la pièce anatomique et son espèce. La détermination ne peut cependant pas toujours être absolue en raison de la trop grande similarité de certaines espèces comme la chèvre et le mouton, le porc et le sanglier, le chien et le loup ou le cheval et ses hybrides. C'est pourquoi des termes génériques comme caprinés, suidés, canidés ou équidés sont utilisés.

La quantification

Le Nombre de Restes (NR)

Après la détermination, les ossements sont comptabilisés de 1 à n en fonction de leur récurrence au sein de chaque ensemble archéologique. Ils peuvent ensuite être regroupés par espèce (NRE) par groupe (NR3) comme pour la triade domestique (bœuf/porc/caprinés). Ce décompte présente ainsi la diversité des espèces dans le lot faunique.

Le Poids des Restes (PR)

Chaque reste est systématiquement pesé avec une précision à 0,1 grammes. Ce paramètre permet de rendre compte de l'effet de masse de chacune des espèces présentes. Il est complété par le rapport entre le poids des restes et le nombre de restes (Poids Moyen) pour témoigner de la virulence de la fragmentation du matériel.

La répartition anatomique

La distribution des pièces anatomiques par région squelettique en fonction des espèces permet de mettre en évidence des sur ou sous-représentation de certaines parties de l'animal, et ainsi parfois de faire apparaître des actions taphonomiques particulières ou des sélections liées à des activités anthropiques.

Le Nombre Minimum d'Individu (NMI)

Le Nombre Minimum d'Individu permet de limiter l'impact de la fragmentation sur le lot osseux en présentant un nombre minimal d'animaux pour chaque espèce. Cet indice permet donc d'offrir une image approximative de la représentation animale dans le lot avant que les agents taphonomiques n'aient agi. C'est la méthodologie développée par S. Lepetz (Lepetz 1996 : 11) pour calculer le Nombre Minimum d'Individu de Fréquence qui a été employée ici. Le décompte s'effectue à partir de la pièce anatomique la plus représentée dans le lot en prenant en compte sa latéralisation.

Les critères biologiques

Estimation de l'âge d'abattage

L'estimation de l'âge d'abattage est principalement calculée à partir des âges d'épiphyse donnés par R. Barone (Barone 1976 : 76).

Estimation du sexe

Le sexe peut être déterminé de deux façons : grâce à l'ostéométrie, comme nous venons de le voir ; ou grâce à des critères morphologiques. En effet, plusieurs os ou parties anatomiques, synthétisés par L. Chaix et P. Méniel (Chaix et Méniel 2001 : 82), peuvent porter des indices de dimorphisme sexuel. C'est le cas, par exemple, du coxal ou des mandibules.

V.3.2. Présentation des données

Le mobilier faunique récolté sur le site de la *Place Félix Faure* à Lillebonne (Seine-Maritime) comprend 1 208 restes d'un poids total de 11,360 kg. Après pondération liée à des cassures fraîches, le lot contient 1 168 restes. Il provient de 55 unités stratigraphiques réparties en quatre phases chronologiques de l'époque antique à contemporaine (Fig.132).

La conservation du lot apparaît plutôt moyenne. Le poids moyen d'un ossement est de 9,7 grammes et indique une fragmentation relative des ossements pour une opération archéologique en contexte urbain. Pour autant, la préservation des surfaces osseuses est plutôt correcte avec très peu de traces liées à l'action d'agents taphonomiques. Ainsi, cette fragmentation peut toutefois laisser présager la présence d'activités anthropiques ayant entraîné une destruction/altération du mobilier archéologique. Les taux de détermination qui sont inégaux entre les types de contexte et les périodes restent toutefois relativement élevés.

La présente étude s'attachera uniquement aux trois états de l'époque antique. L'existence d'un lot plutôt conséquent pour cette période permet d'arborer les relations entre l'Homme et l'animal de manière approfondie et d'acquérir des données sur l'alimentation des habitants de l'ancienne cité de *Juliobona*. Par conséquent, l'époque contemporaine, correspondant essentiellement à des rejets récents, est écartée du corpus étudié.

	NR	PR	PM	% dét
Première moitié du Ier siècle	167	1482,5	8,9	94,0%
Occupation	48	255,4	5,3	97,9%
Remblai	119	1227,1	10,3	92,4%
Milieu du Ier - IIe siècles	348	3148,6	9,0	76,4%
Démolition	6	13,4	2,2	66,7%
Foyer	4	46,1	11,5	100,0%
Occupation	64	687	10,7	78,1%
Remblai	143	1368,6	9,6	81,1%
Tranchée	131	1033,5	7,9	70,2%
IIIe et IVe siècles	123	1370,1	11,1	62,6%
Démolition	26	341,2	13,1	53,8%
Remblai	41	396,3	9,7	58,5%
Puits	50	448,6	9,0	70,0%
Fossé	6	184	30,7	66,7%
Époque contemporaine	530	5368,8	10,1	85,5%
Fosse	267	1992,4	7,5	79,0%
Remblai	261	3353,2	12,8	92,0%
Tranchée	2	23,2	11,6	100,0%
Total général	1168	11360	9,7	81,6%

Fig. 132 : Synthèse du matériel faunique par type de contexte et période © A. Piolot

L'occupation de la première moitié du Ier siècle après J.-C.

Le mobilier provient de six unités stratigraphiques (US 105, 203, 205, 208, 209 et 321). Cette phase correspond à l'installation d'un habitat précoce sur l'emprise du site correspondant aux premières implantations anthropiques de la cité de *Juliobona*. Cette phase est composée à la fois de niveaux d'apport de terre (remblai) et de niveaux d'occupation.

L'assemblage faunique est plutôt développé pour cette période avec une présence de mammifères, d'avifaune et d'amphibien (Fig.133).

La triade domestique (bœuf/porc/caprinés) est majoritaire. Le porc domine l'assemblage suivi des caprinés et du bœuf. Pour compléter les mammifères, le chien est présent avec deux ossements. Des restes de coq ont été remarqués. Leur proportion démontre un apport valable de cette classe animale au sein du corpus.

Parmi les ossements indéterminés, deux types ont été répertoriés. Ceux de petit mammifère sont majoritaires dans le lot. Un NMI de fréquence réalisé à partir des membres et des mandibules montre la présence d'au moins de 15 individus. Porc et caprinés sont les mieux représentés avec cinq spécimens chacun.

Un petit corpus de traces sur les surfaces osseuses a été rencontré. Il est composé de quinze incisions plus ou moins fortes sur les ossements (9% du lot total). Elles correspondent à des découpes liées à la pratique bouchère.

	NR	% NR	PR	% PR	PM	NMI/f
Amphibien	1	0,6%	0,1	0%	0,1	1
Mammifère	153	91,6%	1469,2	99,1%	9,6	12
Bœuf, <i>Bos taurus</i>	27	16,2%	542,2	36,6%	20,1	1
Caprinés indéterminés	53	31,7%	204,8	13,8%	3,9	5
Porc, <i>Sus scrofa domesticus</i>	61	36,5%	696,5	47%	11,4	5
Chien, <i>Canis lupus</i>	2	1,2%	6,8	0,5%	3,4	1
Mammifère indéterminé	10	6,0%	18,9	1,3%	1,9	
<i>Grand mammifère</i>	2	1,2%	5	0,3%	2,5	
<i>Petit mammifère</i>	8	4,8%	13,9	0,9%	1,7	
Oiseau	13	7,8%	13,2	0,9%	1,0	2
Coq, <i>Gallus gallus domesticus</i>	13	7,8%	13,2	0,9%	1,0	2
Total général	167	100%	1482,5	100%	8,9	15

Fig. 133 : Spectre faunique de l'occupation de la première moitié du Ier siècle après J.-C. © A. Piolot

L'occupation du milieu du Ier - IIe siècles

Pour cette période, le matériel provient de dix-huit unités stratigraphiques (US 104, 202, 204, 306, 312, 320, 404, 405, 406, 410, 413, 415, 416, 417, 604, 607, 620 et 621). Cette seconde phase correspond à l'implantation en marge de l'emprise de la fouille d'un édifice public accompagné d'un second état de l'habitat.

Le lot de faune rencontré est le plus conséquent de toutes les périodes. L'assemblage faunique se compose de mammifères, d'avifaune et de microfaune (amphibiens et rongeurs) (Fig. 134). La triade domestique et plus particulièrement le porc est majoritaire suivie d'autres espèces comme le chien.

La liste d'avifaune est particulièrement bien dotée et développée avec l'existence d'espèces domestiques (coq et oie). Deux restes de spécimen sauvage ont été observés. Il s'agit du grand cormoran et de la bécassine des marais représentés par un reste chacun.

La microfaune est représentée par plusieurs restes de rongeur indéterminé et d'amphibiens. Leur présence dans certains contextes permet de renseigner les conditions de comblement probablement lent et progressif de ces structures.

Parmi les ossements indéterminés, plusieurs types ont pu être répertoriés entre ceux correspondant à des mammifères et à l'avifaune. Les ossements indéterminés de petits mammifères dominent particulièrement cet assemblage.

Un NMI de fréquence réalisé à partir des membres et bas de patte montre la présence de 22 individus. La triade domestique, plus particulièrement le porc, est la mieux dotée avec un minimum de 9 porcs, 2 bœufs et 2 caprinés. L'avifaune est elle aussi plutôt représentée avec un minimum de 6 individus.

Les quelques traces observées sur le lot (4,6%) correspondent exclusivement à des traces de pratique bouchère, exprimant un caractère alimentaire aux dépôts présents dans ces niveaux archéologiques. Aucune trace d'agent taphonomique naturel n'a été rencontré sur le lot.

	NR	% NR	PR	% PR	PM	NMI/f
Amphibien	2	0,6%	0,1	0%	0,1	1
Mammifère	314	90,2%	3128,1	99,3%	10,0	15
Bœuf, <i>Bos taurus</i>	51	14,7%	1182,3	37,6%	23,2	2
Caprinés indéterminés	72	20,7%	409	13,0%	5,7	2
Porc, <i>Sus scrofa domesticus</i>	104	29,9%	1206,6	38,3%	11,6	9
Chien, <i>Canis lupus</i>	2	0,6%	44,4	1,4%	22,2	1
Rongeurs indéterminés	5	1,4%	0,2	0%	0,0	1
Indéterminé	80	23%	285,6	9,1%	3,6	
<i>Grand mammifère</i>	26	7,5%	218,8	6,9%	8,4	
<i>Petit mammifère</i>	54	15,5%	66,8	2,1%	1,2	
Oiseau	32	9,2%	20,4	0,6%	0,6	6
Oie, <i>Anser anser domesticus</i>	2	0,6%	4,9	0,2%	2,5	1
Coq, <i>Gallus gallus domesticus</i>	26	7,5%	11,9	0,4%	0,5	3
Grand Cormoran, <i>Phalacrocorax carbo</i>	1	0,3%	1,6	0,1%	1,6	1
Bécassine des marais, <i>Gallinago gallinago</i>	1	0,3%	0,1	0%	0,1	1
Oiseaux indéterminés	2	0,6%	1,9	0,1%	1,0	
Total général	348	100%	3148,6	100%	9,0	22

Fig. 134 : Spectre faunique de l'occupation du milieu du Ier - IIe siècles © A. Piolot

L'occupation des IIIe et IVe siècles

Le mobilier faunique de cette période provient de onze unités stratigraphiques (US 103, 402, 403, 407, 502, 503, 504, 603, 605, 606 et 608). Les traces de l'occupation humaine correspondent à l'abandon du secteur et à la récupération des matériaux de construction pour l'implantation du *castrum* aperçu en limite de fouille avec son fossé défensif.

Un petit lot a été découvert comprenant exclusivement des animaux domestiques (Fig. 135). La liste de faune se compose de la triade (bœuf, caprinés, porc), du cheval, du chien, du chat et d'avifaune (coq et oie). La microfaune n'est représentée que par quatre restes de rongeur indéterminé, probablement intrusif. A l'image de la période précédente, le porc domine l'assemblage suivi de près des caprinés, les autres espèces étant très faiblement représentées. Proportionnellement, les espèces ne faisant pas partie du registre alimentaire sont plutôt bien représentés comme le chien par exemple. Cet élément renseigne le changement de fonction du lieu.

Quelques traces de découpes ont été observées (2,4% du lot). Outre ces quelques remarques, il n'a pas été possible de mener en détail l'analyse et la compréhension de cet ensemble.

	NR	% NR	PR	% PR	PM	NMI/f
Mammifère	119	96,7%	1366,1	99,7%	11,5	11
Bœuf, <i>Bos taurus</i>	14	11,4%	547,2	39,9%	39,1	3
Caprinés indéterminés	20	16,3%	118,1	8,6%	5,9	1
Porc, <i>Sus scrofa domesticus</i>	26	21,1%	483,3	35,3%	18,6	3
Cheval, <i>Equus caballus</i>	1	0,8%	36,2	2,6%	36,2	1
Chien, <i>Canis lupus</i>	7	5,7%	38,6	2,8%	5,5	1
Chat, <i>Felis catus</i>	1	0,8%	1,8	0,1%	1,8	1
Rongeurs indéterminés	4	3,3%	0,1	0%	0,0	1
Indéterminé	46	37,4%	140,8	10,3%	3,1	
<i>Grand mammifère</i>	13	10,6%	74,3	5,4%	5,7	
<i>Petit mammifère</i>	33	26,8%	66,5	4,9%	2,0	
Oiseau	4	3,3%	4	0,3%	1,0	2
Oie, <i>Anser anser domesticus</i>	1	0,8%	2,6	0,2%	2,6	1
Coq, <i>Gallus gallus domesticus</i>	3	2,4%	1,4	0,1%	0,5	1
Total général	123	100%	1370,1	100%	11,1	13

Fig.135 : Spectre faunique de l'occupation des IIIe - IVe siècles © A. Piolot

V.3.3. Analyses des données

Évolution des espèces au cours des phases d'occupation

L'analyse détaillée de chaque période chronologique montre l'évolution au fil du temps des proportions de chaque espèce de la triade auxquelles ont été ajoutés celles de la volaille du fait de sa place notable dans le lot (Fig. 136). Ces différences mettent en valeur des choix anthropiques concernant les animaux ou des besoins spécifiques liés à l'environnement du site.

La part du porc est stable autour des 40% tout au long des périodes. La quantité de caprinés est en baisse pour se stabiliser autour de 30% à partir du milieu du I^{er} siècle. La part du bœuf est elle aussi relativement stable, autour des 20%. Seule la part de la volaille subit une variation en diminuant de manière importante au Bas-Empire, liée peut être aux changements du lieu à cette époque et à l'éloignement de son élevage.

Ce premier constat sur le choix des animaux révèle une préférence pour le porc, animal élevé principalement pour sa viande. La part des ruminants (bœuf et caprinés) n'est pas négligeable pour autant. Outre un élevage de ces espèces pour leur viande, leurs ossements sont aussi une matière première pour l'artisanat, bien que les exemples provenant de l'étude du petit mobilier soient limités.

Cette ambivalence des espèces interroge les pratiques d'élevage en milieu urbain ou suburbain et surtout les modes d'abattage. En effet, l'élevage de ruminants s'effectue en milieu ouvert (fourrage, pâtures, eau ...), donc en dehors des villes. Les troupeaux sont alors amenés en ville pour l'abattage. Le schéma d'approvisionnement pour le porc et la volaille est différent. Ces animaux peuvent être élevés en ville, notamment au sein d'ilots, cours intérieurs ou terrains libres dans le *suburbium*. De même, leur abattage peut être procédé dans l'unité domestique. Par la suite, en matière de conservation de la viande, de nombreuses préparations sont attestées dès l'époque gauloise pour le porc que ce soit en conserve, en salaison ou fumure.

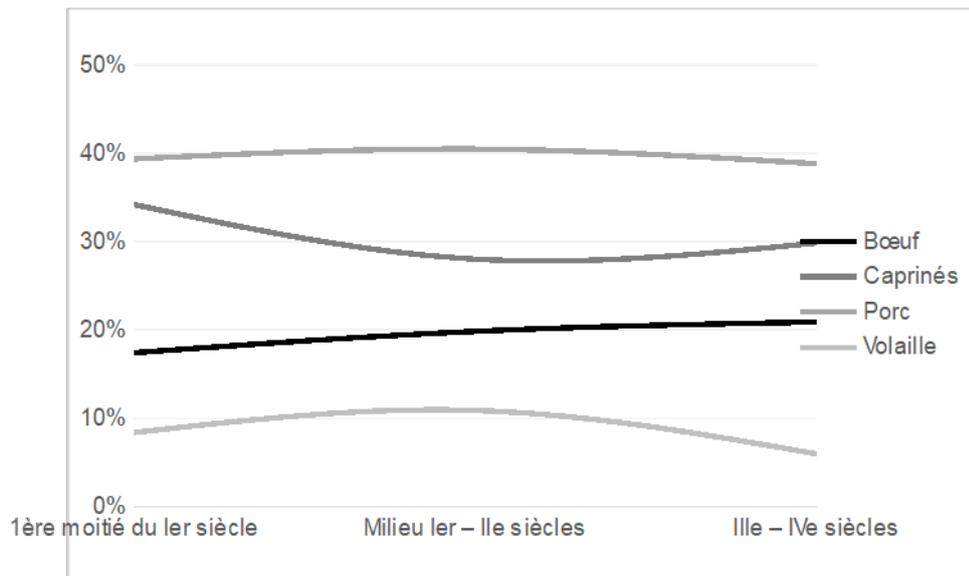


Fig. 136 : Évolution des quatre espèces principales en nombre de restes par époque © A. Piolot

Activité anthropique et qualité de la viande

Afin d'entrevoir précisément le type d'activité anthropique (préparation ou consommation) ainsi que la qualité de l'alimentation carnée, il convient de s'intéresser dès lors à une série d'éléments : répartition anatomique, âge et sexe.

Les proportions de groupes anatomiques diffèrent pour chacune des espèces (Fig. 137). Pour le bœuf, les grils costaux sont surreprésentés au détriment des membres par exemple. Pour les caprinés, membres et grill costal dominant largement l'assemblage. Pour le porc, les membres sont bien dotés en comparaison avec certaines parties comme le grill costal ou le rachis.

Les groupes anatomiques surreprésentés dans cette distribution participent essentiellement au registre de la consommation carnée. En effet, ils représentent l'action d'une préparation de détail où l'on décharne les pièces anatomiques en vue de leur consommation. Dans une pratique bouchère, nous sommes ainsi sur les dernières phases préparatoires, loin de l'abattage ou du débitage de l'animal.

Pour tenter d'approfondir ces premiers éléments d'informations, il convient de comparer le lot à une distribution théorique permettant ainsi de mettre en valeur des sur- et sous-représentations (Lepetz et Oueslati 2003). A cette fin, l'analyse de la distribution anatomique à partir du poids de restes est essentielle afin de limiter les effets de la fragmentation.

Cette distribution anatomique montre plusieurs sur- et sous-représentations de certaines parties squelettiques (Fig. 138). D'une manière générale pour chaque espèce, rachis et grill costal sont sous-représentés. Le porc présente une très large surreprésentation des membres. Pour le bœuf et les caprinés, ce sont les bas de patte qui sont surreprésentés.

Le constat, précédemment évoqué, est donc précisé par cette distribution. De plus, elle met en avant l'importance du porc dans l'alimentation du site par une possible sur-représentation des membres (jambon ou épaule). Les bas de patte font partie des éléments les moins nutritifs d'un animal mais sont une ressource importante pour l'artisanat de l'os comme la tableterie par exemple.

Ces nombreuses sous-représentations illustrent le fait que les rejets présents sur l'emprise du site ne sont pas liés une activité autour de l'os mais bien les reliefs d'une consommation de viande notamment de porc. Pour préciser ces activités autour de l'os, l'observation des traces sur les ossements peut apporter de nombreux renseignements. Malheureusement, leur nombre est insuffisant pour traiter ces traces en lot (5,2% du lot total). Seul le bœuf est un peu mieux renseigné avec 29 occurrences (Fig. 139).

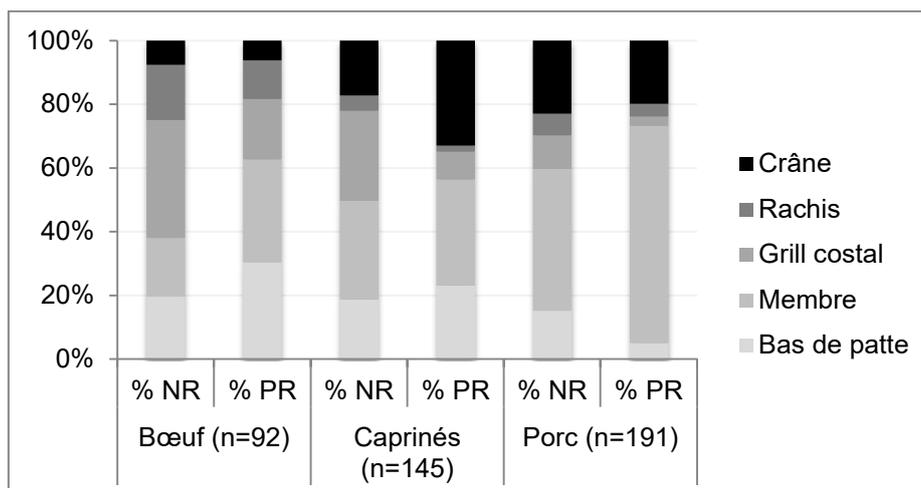


Fig. 137 : Répartition anatomique de la triade en nombre et poids de restes pour la triade domestique © A. Piolot

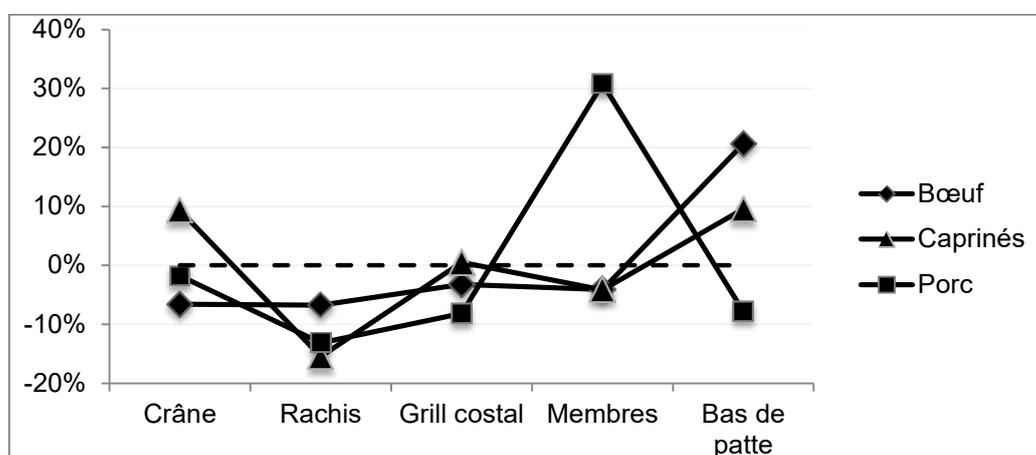


Fig. 138 : Représentation de la distribution anatomique en fonction de l'effectif théorique en poids de restes (%PRE) © A. Piolot

Les traces observées correspondent essentiellement à des découpes de pratique bouchère. Elles sont séparées en deux types entre des découpes fines laissées par un couteau par exemple pour désosser les pièces et des découpes fortes laissées par un hachoir ou un couperet pour disloquer les parties anatomiques entre elles.

Dans le cas présent, la majeure partie des traces observés sont des traces fines, laissés par un couteau. Elles correspondent à une étape préparatoire de détail de la viande. Elles sont principalement localisées sur les côtes alors que, comme nous venons le voir, cette partie anatomique est sous représentée dans l'assemblage. Parmi ces traces, des incisions longitudinales sur la face interne des côtes ont été observées. Cette action correspond au désossage des côtes en boucherie. Ces traces sont reconnues dans le quart nord-ouest de la France (Lepetz 1996 : 141) et de multiples exemples sont attestés en Normandie comme à Vieux la Romaine dans le Calvados par exemple (Jouanin 2010 : 12). A côté de ces traces fines de découpes, des découpes fortes ont pu être remarquées sur les membres et les bas de patte.

Afin d'obtenir l'image la plus fidèle du type de consommation carnée présente sur le site, il convient de s'intéresser à sa qualité via les âges d'abattages obtenus à partir de l'observation des âges épiphysaires. Pour les âges d'abattage, l'absence de mandibules complètes dans le lot n'a pas permis d'apporter de données sur l'éruption et l'usure dentaire. Il convient donc de considérer avec prudence les données pour les âges les plus précoces et avancés.

Plusieurs périodes d'abattage pour le porc ont été rencontrés sur le site (Fig.140). La principale correspond à son maximum pondérale (1-2 ans). Rares sont les animaux juvéniles, pourtant à haute valeur nutritive. La présence d'animaux adultes (2 à 5 ans) montre l'existence d'un élevage où des reproducteurs sont gardés en vie afin de reconstituer le cheptel. Ce constat est confirmé en partie par les quelques données sur le sexe (n=10), présentant un nombre de males plus important que celui des femelles.

Pour les autres espèces, les données sont très faibles pour les traiter en lot. Une simple répartition entre les sujets adultes et juvéniles a donc été effectuée (Fig.141).

Sauf pour le bœuf, ce sont principalement des adultes qui sont présents dans le lot. Ce constat corrobore celui pour le porc à savoir l'abattage d'animaux qui ont atteint leur maximum pondéral. Il n'est ici donc pas question de statut social ou de recherche gustative mais bien une logique raisonnée de gestion des cheptels. Le statut du bœuf n'est pas différent. Contrairement aux autres espèces, celle-ci est considéré comme un grand mammifère. Ainsi plus l'âge d'abattage est retardé plus les besoins en fourrage et pâture sont importants.

	Bœuf	Caprinés	Porc	Total général
Crâne			1	1
Découpe fine			1	1
<i>Découpe latérale</i>			1	1
Grill costal	20			20
Découpe fine	19			19
<i>Découpe longitudinale</i>	7			7
<i>Découpe transversale</i>	12			12
Découpe forte	1			1
<i>Découpe transversale</i>	1			1
Membre	6	1	2	9
Découpe fine	1	1	1	3
<i>Découpe articulaire</i>	1		1	2
<i>Découpe transversale</i>		1		1
Découpe forte	5		1	6
<i>Découpe articulaire</i>	1			1
<i>Découpe latérale</i>	1			1
<i>Découpe oblique</i>	2		1	3
<i>Découpe transversale</i>	1			1
Bas de patte	3			3
Découpe forte	3			3
<i>Découpe articulaire</i>	1			1
<i>Découpe longitudinale</i>	1			1
<i>Découpe oblique</i>	1			1
Total général	29	1	3	33

Fig. 139 : Type de découpes en fonction des pièces anatomiques pour le bœuf © A. Piolot

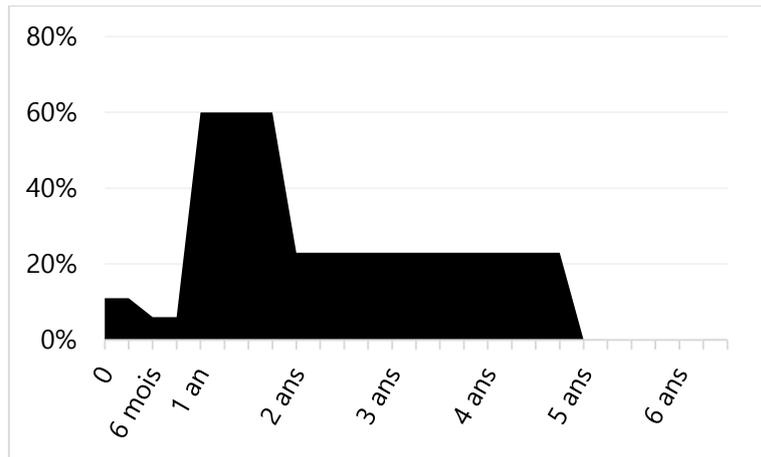


Fig. 140 : Courbe d'abattage du porc (n=48) © A. Piolot

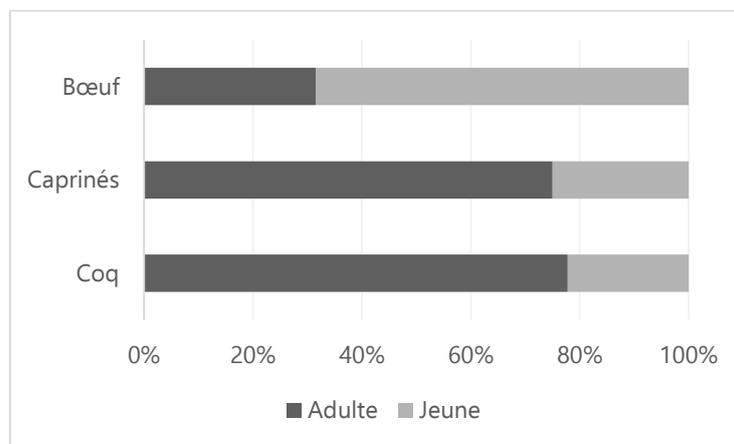


Fig. 141 : Répartition par âge pour le bœuf, les caprinés et le coq © A. Piolot

Comparaisons et interprétations

Depuis une quinzaine d'année, un renouvellement de la documentation archéologique est opéré sur l'agglomération de Lillebonne par des interventions archéologiques ponctuelles sous forme de diagnostics notamment. Ces différentes opérations ont permis de renseigner divers secteurs de l'ancienne cité, de comprendre son développement et sa chronologie. Certaines opérations ont livré des restes osseux de faune (Fig. 142).

C'est le cas notamment de l'opération des *Rues Thiers et du Docteur Léonard* (Lukas 2013). Cette opération se situe à proximité de l'ancien *cardo maximus* et a livré 212 ossements datés du I^{er} au II^{ème} siècle. Ce lot est composé majoritairement du bœuf, suivi du porc et des caprinés. Il est aussi accompagné de reste de chiens et d'oiseau.

L'opération du *Boulevard de Lattre de Tassigny* (Leterreux 2012), située sur les rives de la rivière de Bolbec, a permis de collecter 109 restes datés du II^{ème}-III^{ème} siècles dans les niveaux profonds (+ de 3,5 mètres). Le bœuf est majoritaire suivi du porc et des caprinés. Des restes de cheval, de chien et d'oiseau ont aussi été aperçu. Ce lot est composé d'animaux jeunes mais aussi d'espèces sauvages (rapace ?). Des traces de pratiques bouchères (scie) ont été observées.

Les opérations des *Rues Saint-Denis* (Lukas 2018) et *Fauquet Lemaître* (Lukas 2019), située au Nord-Est de l'ancienne cité ont livré respectivement 40 et 20 restes. Les deux proviennent de remblais datés des II^{ème}-III^{ème} siècles. Bœuf, porc et caprinés possèdent la même répartition, ceci étant lié à la faiblesse du lot

recontré. Des restes de cheval ont aussi été découvert. Des individus jeunes et des traces de pratiques bouchères composent le lot.

La dernière opération ayant livré des restes de faune est celle du *Théâtre* (Muratelli 2012). En l'absence du rapport d'opération, seules des informations orales ont pu être recueilli. Le lot rencontré est principalement daté du Bas-Empire et correspond à la réoccupation du lieu et au déclin de l'ancien chef-lieu de cité. De nombreux restes de bœuf avec des traces de découpe ont été observés qui pourrait correspondre à des rejets de boucherie. Ce phénomène de réoccupation d'espace public pour l'implantation de boucherie (pérenne ou itinérante) a déjà été rencontré dans le Calvados à Vieux la Romaine (Jouanin 2010) ou Bayeux (Schütz 2013).

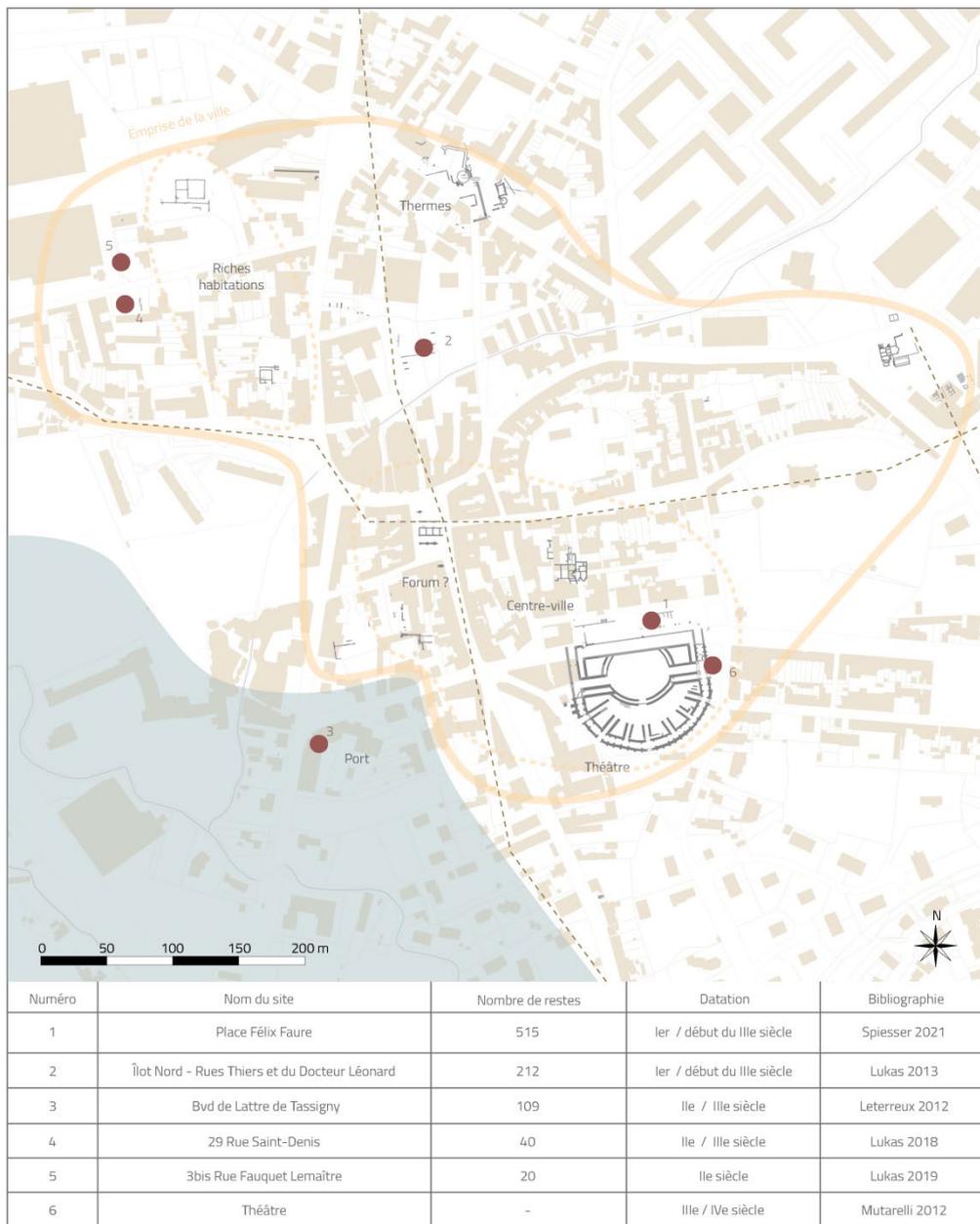


Fig. 142 : Localisation des opérations archéologiques ayant livré du mobilier faunique © J. Spiesser

Bien que les assemblages fauniques soient plutôt restreints, ces cinq opérations permettent d'appréhender la question de l'exploitation animale au sein de l'ancienne cité. Les répartitions de la triade présentent pour chacune des opérations des différences (Fig.143). Celles-ci peuvent dépendre d'une spécialisation des lieux ou du statut des occupants. Malheureusement, hormis l'opération de la *Place Félix Faure*, il est difficile de rentrer dans le détail pour chacune des opérations puisque ce sont toutes des diagnostics archéologiques. Elles offrent alors une vision limitée et le matériel faunique n'est pas toujours étudié, comme c'est le cas pour l'opération des *Rues Thiers et du Docteur Léonard*.

De plus, l'absence d'opération ayant livré de la faune en marge de la cité ne permet pas d'observer les dépotoirs suburbains dans lesquels se retrouvent souvent les activités artisanales liées à l'os ou encore les grands assemblages de boucherie. Il est alors difficile d'envisager une réflexion spatiale des espaces à l'échelle de la cité.

Malgré ces limites, les 896 restes de faune découverts à Lillebonne offrent une image générale de la ressource animale de l'ancienne cité dans le cadre de l'alimentation. La triade (bœuf, porc et caprinés) y est prédominante (Fig.144). En son sein, le porc supplante les autres espèces, suivi ensuite du bœuf et des caprinés possédant quasiment la même proportion.

Les informations recueillies pour l'ancienne cité de *Juliobona* renforcent les schémas déjà rencontrés dans les cités du quart Nord-Ouest de la Gaule avec une domination du porc (Lepetz 1996 : 116).

Pour autant, il diffère de celui rencontré habituellement en Normandie où le bœuf a tendance à dominer les assemblages (Méniel et al 1995 et Jouanin 2010). Cette particularité est probablement à mettre en relation avec la localisation même de l'ancienne capitale en fond de vallée au contact de la Seine. Les importants remblais découverts à Lillebonne montrent la nécessité de mettre l'ancienne cité à l'abri des eaux. L'élevage de ruminants dans ces conditions est impossible repoussant ainsi son élevage sur les plateaux du pays de Caux. Cette hypothèse reste à vérifier à travers l'analyse des établissements ruraux du territoire des Calètes. Malheureusement, les exemples où des études de la faune ont été menées restent encore peu nombreux.

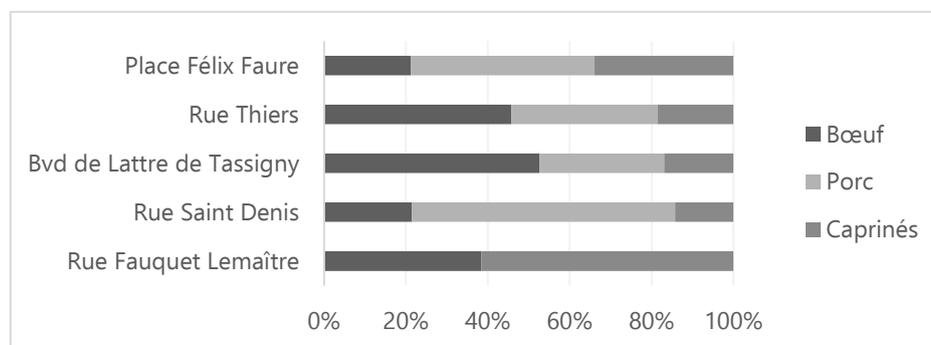


Fig. 143 : Répartition de la triade sur chacune des opérations de Lillebonne © A. Piolot

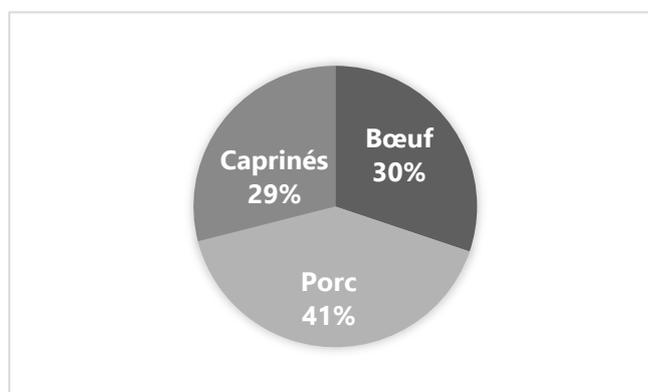


Fig. 144 : Répartition de triade domestique à l'échelle de l'ancienne cité de *Juliobona* © A. Piolot

V.3.4. Conclusion

Le matériel archéozoologique issu de la fouille de la *Place Félix Faure* à Lillebonne (76) offre une image partielle de l'exploitation animale d'un îlot urbain en cœur de cité antique. Cette représentation est malheureusement tronquée de par la petitesse de l'opération n'offrant qu'une fenêtre sur l'occupation humaine du secteur. Au regard des opérations archéologiques passées sur Lillebonne, le lot étudié permet de renseigner la question de l'alimentation des habitants de cette cité.

Les trois principales espèces domestiques (bœuf, caprinés et porc) dominent l'assemblage à toutes les périodes, accompagnées toutefois en fonction des époques de restes de cheval, de chien ou de chat. L'apport en avifaune est conséquent et montre la place importante de la volaille dans l'alimentation des occupants à mesure du développement du secteur de la ville. Les espèces cynégétiques sont peu présentes, seulement par des spécimens d'avifaune (grand cormoran et bécasse des marais).

Le porc possède une place majeure sur le site à toutes les époques. Les assemblages, la répartition anatomique et les traces sur les ossements, tout comme les âges d'abattage, illustrent la consommation de la viande et de sa probable préparation (salaison, fumage, conserve, ...) à des fins commerciales. À l'inverse, bœuf et caprinés possèdent une position moindre tout au long de l'époque antique, n'étant finalement que secondaire dans l'alimentation carnée de la ville. La volaille possède une place non-négligeable en matière de ressource animale. Ainsi, les proportions pour le porc et la volaille renvoient à une exploitation raisonnée et domestique de l'animal.

Les informations provenant de la *Place Félix Faure* s'insèrent dans un renouvellement en cours de la documentation archéologique sur Lillebonne pour l'époque antique notamment dans le cadre du PCR *Juliobona* qui permettra de synthétiser les données archéologiques à l'échelle du territoire des Calètes.

V.3.5. Bibliographie

Barone 1976

BARONE R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1 : Ostéologie*, Vigot Frères, Paris, 761 p.

Chaix et Méniel 2001

CHAIX L. et MENIEL P., *Archéozoologie*, Errance, Paris, 239 p.

Jouanin 2010

JOUANIN G., *Rapport d'étude archéozoologique de Vieux « Forum » et du « Chemin Haussé » Calvados*, 2010.

Méniel et al. 1995

MENIEL P., LEPETZ S., YVINEC J.-H., « Archéozoologie des installations rurales de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Age », *Histoire et sociétés rurales*, Association d'histoire des sociétés rurales/Presses Universitaires de Rennes, 1995, 3, pp.169-182.

Mutarelli 2012

MUTARELLI V., « Le théâtre romain de Lillebonne (Seine-Maritime). Chantier de fouilles 2010 », in : *Journées archéologiques de Haute-Normandie. Évreux, 6-8 mai 2011*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2012, pp. 139-150.

Lepetz 1996

LEPETZ S., L'animal dans l'économie gallo-romaine, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 12, 171 p.

Lepetz et Oueslati 2003

LEPETZ S. et OUESLATI T., « La consommation de viande dans les villes romaines d'Ile-de-France. Les cas de Meaux et de Paris (Seine-et-Marne et Seine) », *RACF*, 42, pp 41-59.

Leterreux 2012

LETERREUX M.-F., *Boulevard de Lattre de Tassigny, Lillebonne, (Seine-Maritime) : rapport de diagnostic*, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2012, 96 p.

Lukas 2013

LUKAS D., *Ilot Nord - Rues Thiers et du Docteur Léonard, Lillebonne, (Seine-Maritime) : rapport de diagnostic*, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2013, 142 p.

Lukas 2018

LUKAS D., *29 rue Saint-Denis, Lillebonne, (Seine-Maritime) : rapport de diagnostic*, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2018, 83 p.

Lukas 2019

LUKAS D., *3bis rue Fauquet Lemaître, Lillebonne, (Seine-Maritime) : rapport de diagnostic*, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2019, 36 p.

Oueslati 2006

OUESLATI T., *Approche archéozoologique des modes d'acquisition, de transformation et de consommation des ressources animales dans le contexte urbain gallo-romain de Lutèce (Paris, France)*, Archaeopress, Oxford, (British Archaeological Reports, International Series 1479), 416 pp.

Schmid 1972

SCHMID E., *Atlas of Animal Bones*, Elsevier Publishing Company, Amsterdam/London/New York, 159 p.

Schütz 2013

SCHÜTZ G., et al., « Bayeux de l'Antiquité au haut Moyen Âge : approche interdisciplinaire des opérations récentes en centre-ville », LORANS E. et RODIER X., *Archéologie de l'espace urbain*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2013, pp. 93-107.

V.4 Ichtyofaune (Y. Dréano)

V.4.1. Contexte de l'étude

Les poissons de la Place Félix Faure sur la commune de Lillebonne sont issus de la fouille de 6 unités stratigraphiques datées de la période du I^{er} au III^e siècles de notre ère. Ces couches ont livré 222 restes de poissons. Ils ont été étudiés à l'agence de Tours d'Eveha. Le spectre ichtyofaunique a été décrit en fonction de la composition des poissons exploités ou de leur territoire d'origine observé. L'analyse ichtyologique vise à décrire les poissons consommés au cours de cette période. Elle témoigne des pratiques de pêche, de consommation et de transformation exercées au cours de cette époque.

V.4.2. Méthodes d'analyse du matériel archéo-ichtyologique

L'ensemble des restes a été observé pour être déterminé anatomiquement et spécifiquement (Fig. 145) puis dénombré et pesé. Le nombre de restes (NR) correspond à tous les restes de poissons supérieurs à 0,5 mm. Le décompte du nombre minimum d'individus (NMI) est associé à la présence de l'élément crânien ou rachidien le plus représenté. La masse des espèces déterminées a été réalisée après détermination avec une balance ($\pm 0,01$ g). Les différents ossements ont été identifiés anatomiquement dans un premier temps, puis observés, décrits, déterminés spécifiquement, avant d'être latéralisés puis mesurés et interprétés. Les mesures réalisées au pied à coulisse d'une précision au 100^e de millimètre ont permis de restituer la longueur totale des spécimens capturés (Lt en cm) et d'estimer la masse de poissons capturés quand ceci était possible en fonction des référentiels existants (Desse et Desse-Berset 1996, Desse *et al.* 1989, Dréano 2003, 2008; Fishbase 2021, Sternberge 1992).

V.4.3. Résultats

Représentation des restes de poissons

Peu d'ossements de poisson n'ont pas pu être déterminés spécifiquement (16,2 % NR). Ils correspondent principalement à des petits fragments d'os trop cassés pour déterminer leur origine anatomique. Il s'agit pour la plupart d'axostotes et de lépidotriches (arêtes) (42 % NRind), d'os crâniens (31 % NRind) et de quelques fragments de vertèbres (22 % NR) et d'écaillés (6 % NRind) qui n'ont pas pu être identifiés taxinomiquement. Sur l'ensemble des restes observés, 186 os ont été déterminés spécifiquement ce qui correspond à 83,7 % NRd et 85,6 % de l'ensemble de la masse des restes de poissons et au nombre minimum de 26 poissons. La masse moyenne d'un reste de poisson issue de ces couches est de 0,038 g, soit 0,034 g pour les restes indéterminés et de 0,039 g pour les ossements déterminés spécifiquement. Ces faibles masses des éléments montrent la petite taille d'une grande partie des éléments étudiés ainsi que leur fragmentation. Le nombre de restes de poisson déterminés par US est différent, dus à des concentrations différentes selon les couches et de leur conservation. Le prélèvement et le tamisage d'un grand volume (50 à 100 L) auraient permis de collecter un plus grand nombre de restes et d'obtenir une image plus réaliste de la consommation des poissons à cette période (Fig. 145).

Phase	Datation	Type US	US	NR	Masse
Habitats précoces (Phase 1)	Ier siècle	Occupation	203	4	0,4
Habitats (Phase 2)	2nd moitié IIe siècle	Comblement canalisation	413	174	6,22
			620	15	0,35
			621	20	1,11
	Fin Ier/début IIe s. après J.-C.	Occupation et/ou remblai	417	2	0,2
Abandon des habitats (Phase 3)	IIIe siècle ?	Puits	407	7	0,26
Total				222	8,54

Fig. 145 : Représentation du nombre de restes de poissons issus des différentes Unités stratigraphiques Antiques de la Place Félix Faure à Lillebonne (Y. Dréano© Evéha 2021).

Le spectre ichtyofaunique

Ces restes répondent à 8 familles et 10 espèces de poisson représentées à des proportions différentes (Fig. 146 et 147). La majorité des restes déterminés correspond à la famille des clupéidés avec vraisemblablement du hareng (37 % NRd), des poissons serpentiformes tel que l'anguille (*Anguilla anguilla*), le congre (*Conger conger*) (18 % NRd), et des poissons plats de la famille des pleuronectidés avec du flet (*Platichthys flesus*) et du carrelet (*Pleuronectes platessa*) (29 % NRd). Un moins grand nombre de restes a été attribué à la famille des gadidés avec du merlan (*Merlangius merlangus*), et ainsi que des grondins (*Trigla* sp.) (5 % NRd), un sparidé : la dorade grise (*Spondylusoma cantharus*) (2 % NRd), de moronidés avec le bar commun (*Dicentrarchus labrax*) (1 % NRd), et des scombridés avec du maquereau (*Scombrus scombrus*) (3 % NRd).

Espèce	NR	Masse	NMI	% NRd	% Masse	% NMI
Anguille	29	0,46	6	15,59	6,29	23,1
Congre	5	0,39	3	2,69	5,34	11,5
Clupéidé	69	1,15	4	37,10	15,73	15,4
Merlan	9	0,41	2	4,84	5,61	7,7
Pleuronectidé	32	1,01	2	17,20	13,82	
carrelet	4	0,15	2	2,15	2,05	
Flet	1	0,03	1	0,54	0,41	
Flet/carrelet	16	0,8	6	8,60	10,94	23,1
Bar	2	0,42	1	1,08	5,75	3,8
Dorade grise	4	0,8	1	2,15	10,94	3,8
grondin	9	1,36	2	4,84	18,60	7,7
Scombridé	5	0,26	1	2,69	3,56	
Maquereau commun	1	0,07	1	0,54	0,96	3,8
Déterminé	186	7,31	26	100	100	100,00
indéterminé	36	1,23				
Total Résultat	222	8,54				

Fig. 146 : Représentation des différentes espèces de poissons de la période Antique de la Place Félix Faure à Lillebonne en fonction du nombre de restes (NR), du nombre minimum d'individus (NMI) et de la masse de restes (en gramme) (Y. Dréano© Evéha 2021).

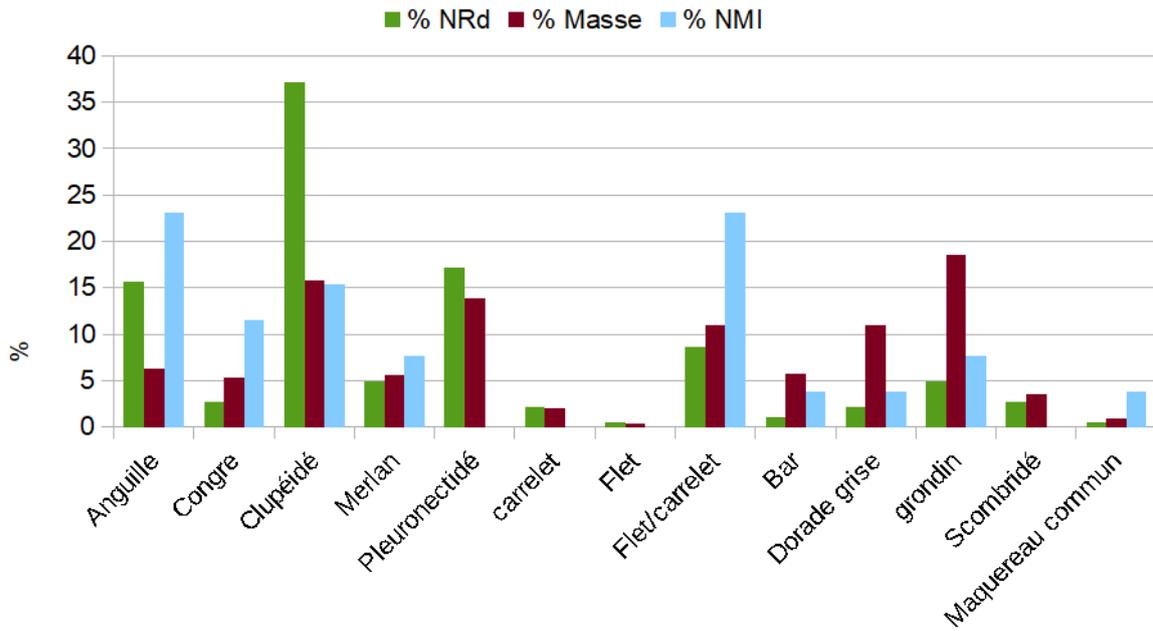


Fig. 147 : Spectre des poissons de la période Antique de la Place Félix Faure à Lillebonne en fonction du nombre de restes déterminés (NRd = 186), du nombre minimum d'individus (NMI=26) et de la masse de restes (Masse total déterminé = 7,31 g) (Y. Dréano© Evéha 2021).

Représentation anatomique (Fig. 148)

L'ensemble des éléments anatomiques des poissons a été observé que ce soient des ossements crâniens tel que des fragments du neurocrâne osseux (bassioccipitale, parasphénoïde), que des éléments du splenchnocrâne (prémaxillaire, maxillaire, dentaire, articulaire, carré, hyomandibulaire...), que des éléments de la ceinture scapulaire (post-temporale, scapula), que du rachis (vertèbres précaudales et caudales, appareil urophore), ainsi que des phanères (écailles, scutels). Les vertèbres représentent près de 76 % NRd contre 5 % NRd pour les os crâniens, 4 % Nrd pour arc operculaire et 15 % NRd pour les nageoires et scutels. Les os de la tête sont généralement sous-représentés par rapport au rachis qui peut contenir de vingt à plus d'une centaine de vertèbres par individu selon les poissons.

Les principales espèces sont représentées par toutes leurs parties anatomiques. Les espèces les plus anecdotiques ne sont représentées que par quelques éléments généralement des vertèbres. L'absence de nombreux éléments crâniens et/ou rachidiens qui peut s'expliquer par une fragmentation importante, mais aussi par un mode de préparation alimentaire (étêtage, filet) de ces espèces dans un lieu différent. Néanmoins, la faible quantité de restes déterminés et les rares traces de découpe ne permet pas de conforter ces hypothèses.

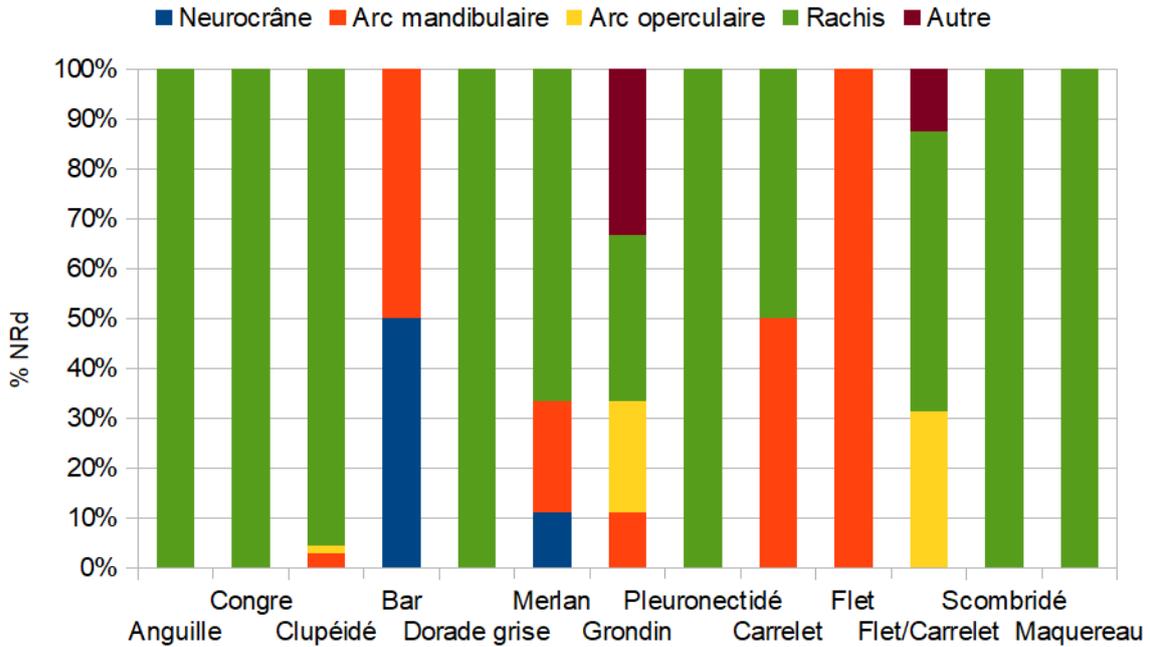


Fig. 148 : Représentation anatomique des principales espèces de poissons provenant de la Place Félix Faure à Lillebonne (Y. Dréano© Evéha 2021).

Environnement exploité (Fig. 149)

Le spectre ichthyofaunique présente une majorité d'espèces inféodées au milieu marin, seuls l'anguille peut passer une partie de leur vie en eau douce. D'autres tolèrent les eaux saumâtres en pénétrant les estuaires tels que le carrelet ou le flet. Sur l'ensemble des poissons, la majorité des individus correspond à des poissons benthiques (52 % NRd), c'est-à-dire qui vivent à proximité des fonds variés (carrelet, flet, anguille, ...) ou de fond rocheux (congre, grondin ...). Une autre partie sont des poissons pélagiques qui vivent à la surface des océans ou entre deux eaux (41 % NRd) comme le bar, mais aussi plus au large avec les clupéidés et le maquereau commun. Les autres niveaux de la colonne d'eau sont moins bien représentés avec des poissons vivant dans la colonne d'eau (poissons démersaux : 7 % NRd) avec le merlan et la dorade grise. Sur l'ensemble des poissons inféodés au fond marin, la plupart vivent sur des fonds sableux et vaseux (flet carrelet) ; tandis que d'autres côtoient les fonds rocheux, c'est le cas du congre ou le grondin.

La présence de ces différentes espèces laisse penser que la pêche de ces poissons s'est déroulée dans des eaux peu profondes en relation avec des fonds variés, sablo-vaseux et rocheux. Quelques éléments de maquereau et de clupéidés laissent penser à une activité de pêche plus au large. Il est indéniable de penser que la pêche a eu lieu en mer, car des espèces importantes comme la dorade grise, le maquereau et le merlan ne tolèrent pas l'eau douce. D'après ces différentes observations, il est fort probable que ces poissons soient issus de pêches réalisées dans différents lieux aussi bien sur la côte, qu'en pleine mer, impliquant des méthodes de pêches différentes. Il est vraisemblable qu'une partie de la pêche ai eu lieu dans un estuaire comme le suggère la petite taille des os de poissons plats observés sur ce site.

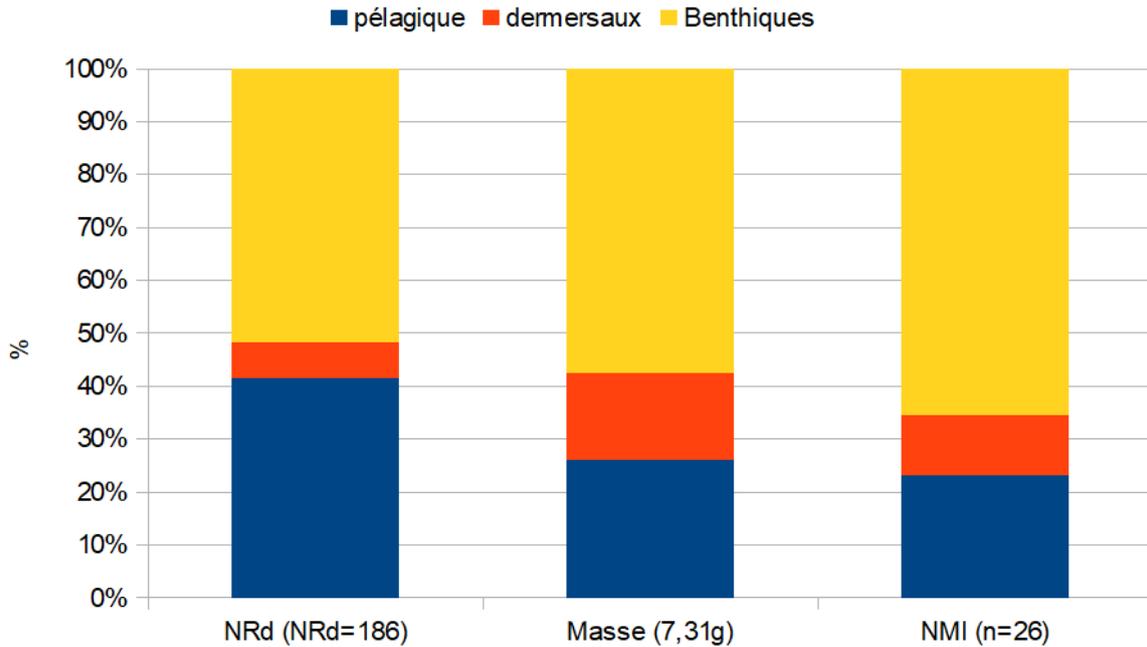


Fig. 149 : Représentation des poissons de la Place Félix Faure à Lillebonne en fonction de leur milieu de vie d'après le nombre de restes déterminés (NRd), du nombre minimum d'individus (NMI) et de la masse de restes (en gramme) (Y. Dréano© Evéha 2021).

Traces anthropiques (Fig. 150)

L'observation des restes de poisson lors de la détermination a mis en évidence la présence de sept traces de coupe liées à la préparation des poissons. En effet, des traces de découpe ont été observées principalement sur des vertèbres de poissons comme l'anguille et le maquereau. Elles témoignent d'une découpe transversale du poisson. Il est probable que ces restes de maquereau soient issus de conserve de poissons, mais des analyses plus poussées (bio-chimiques) devrait être mené pour déterminer l'origine du poisson (mer méditerranée, Atlantique ou manche)

D'autres traces ont été observées sur des éléments crâniens dont un parasphénoïde de bar et un supra-cléithrum de grondin. Ils témoignent de la préparation de ces poissons pour l'alimentation (étêtage) mais la faiblesse de l'échantillon ne permet pas de restituer les gestes de la chaîne opératoire.

Espèces	Anatomie	NRd
Anguille	Vc	1
Bar	Parasphénoïde	1
Grondin	Supracleithrum	1
Maquereau	Vertèbre	3

Fig. 150 : Décompte des poissons présentant des traces de découpe de la Place Félix Faure à Lillebonne : (Y. Dréano© Evéha 2021).

V.4.4. Conclusion

Les restes de poissons issus des unités stratigraphiques de la Place Félix Faure à Lillebonne sont constitués de 222 restes de poissons de toute taille dont 186 ont été déterminés taxinomiquement, soit une masse de 7,31 g correspondant à plus de 26 individus. L'ensemble correspond à 10 espèces de poissons caractéristiques du milieu marin.

Bien que la majorité de ces espèces vive en pleine mer (clupéidés, maquereau,...), une partie peut vivre dans les estuaires, car elles tolèrent une faible salinité (bar, carrelet,...), tandis que d'autres sont capables de passer une partie de leur vie en eau douce comme l'anguille. Malgré tout, une partie des poissons observés sont des poissons marins stricts. Ces poissons vivent à tous les niveaux de la colonne d'eau, mais proviennent majoritairement de la surface. Les poissons vivant en lien avec les fonds sont également présents avec principalement des poissons de milieu rocheux (congre, dorade grise, grondin) et sableux à vaseux (flet, carrelet).

Malgré cette diversité spécifique, deux familles de poissons semblent avoir participé de façon dominante avec l'anguille et les pleuronectidés (flet et carrelet). Ces poissons vivent dans des territoires sensiblement identiques, mais qui demande des techniques de pêche différentes pour exploiter majoritairement un littoral sablo-vaseux pouvant correspondre à un estuaire. Ces poissons donnent l'image aussi de l'exploitation du milieu marin strict plus sableux et rocheux, mais aussi pélagique. La présence du maquereau est probablement un témoignage de conserve de poisson pouvant provenir aussi bien d'Atlantique, de manche ou de méditerranée. Cette hypothèse reste à être vérifiée par des analyses biochimiques pour vérifier l'origine de vie de ces poissons qui sont préparés comme le montre les quelques traces de découpes observées sur des vertèbres.

Cette composition va dans le sens des observations réalisées sur les sites antiques du nord-ouest de la France avec une pêche de poissons littorale qui s'ouvre vers des captures au large au cours de l'Antiquité comme sur le site de Goustranville (Léon, 2018), Le Langon (Hervé Monteil., 2008), ou de la Mare aux Canards à Noyons (De Muylder, 2014).

V.4.5. Bibliographie

De Muylder M., 2014. Noyon, « La Mare aux Canards », Une villa aristocratique de la cité des Viromanduels. Rapport d'opération préventive INRAP Picardie, 188p.

Desse J. et Desse-Bereset N., 1996. Ostéométrie et archéologie de la Daurade royale, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série A : Poissons*, CRA, CNRS APDCA, Juan-les-Pins, 34 p.

Desse J. et Desse-Bereset N., 1999. La préhistoire du Mérou. *Marin Life*, Vol. 9 (1), p.19-30.

Desse J., Desse-Berset N., Rocheteau M., 1989. Les profils rachidiens globaux. Reconstitution de la taille des poissons et appréciation du nombre minimal d'individus à partir des pièces rachidiennes. *Revue de Paléobiologie*, 8, 1, 1989, p. 89-94.

Dréano Y., 2003. *Ostéologie et ostéométrie des pageots : Pagellus acarne et Pagellus erythrinus, comparaisons avec d'autres Sparidés et application archéo-ichtyologique*, D.E.A. d'Archéologie et Environnement, Paris I, 81p.

Dréano Y., 2008. Etude de la vieille commune (*Labrus bergylta*) du sondage 2 de la Tène finale sur l'île-aux-Moutons, In : Béarez Ph., Grouard S. et Clavel B (dir.), *XIVth ICAZ Fish Remains Working Group Meeting, Archéologie du poisson, 30 ans d'archéo-ichtyologie au CNRS, Hommage aux travaux de Jean Desse et Nathalie Desse-Berset*, ed. APDCA, p. 201-206.

Fishbase 2021 - Froese R. and Pauly D. Editors. FishBase. World Wide Web electronic publication : www.fishbase.org, version (02/2018).

Hervé-Monteil M.-L. , 2008 - Le Langon (Vendée) Nom du site : Rue de l'Industrie. Rapport d'opération préventive INRAP GO, 188p.

Léon G., 2018. *Goustranville, Calvados, Le-Plain-Lugan Développement d'un habitat rural aggloméré antique au coeur de la basse vallée de la Dives sur l'axe routier Augustodurum - Juliobona. Agriculture et artisanat du I^{er} au IV^e siècle de notre ère.* Rapport d'opération préventive INRAP GO, 784p.

Sternberg M., 1992. Ostéologie du Loup. *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série A : Poissons*, CRA, CNRS APDCA, Juan-les-Pins ; 28 p.

V.4 Répartition des vestiges antiques (J. Spiesser)

V.4.1. Méthode et objectifs

L'analyse spatiale intra-site a pour objectif d'analyser la représentation spatiale des vestiges archéologiques découverts en fouille. Celle-ci se fonde sur l'analyse statistique du mobilier archéologique en fonction de son emplacement et de ses caractéristiques extrinsèques (fonction, datation...) ou intrinsèques (nature, forme...) dans le but d'identifier formes spatiales. Ces formes peuvent être des associations de mobiliers, des surreprésentations ou sous représentations. Ces anomalies spatiales doivent ensuite être discutées pour définir leur contexte dépositionnel, à savoir si elles sont d'origine taphonomique ou anthropique. De fait, l'analyse spatiale intra-site soulève des questions et amène parfois des réponses. L'analyse spatiale du mobilier archéologique a véritablement commencé au début du XX^e siècle, notamment pour l'étude de phénomènes culturels à l'échelle régionale comme avec la « romanisation » de la cité des *Mediomatrices* (Grenier 1906) ou à l'échelle européenne (Childe 1925). L'analyse spatiale intra-site est plus récente. Elle s'est principalement développée sous l'impulsion des préhistoriens, d'abord en Angleterre dans les années 1950 (Clarks et Evans 1954). L'approche méthodologique s'est ensuite diffusée aux États-Unis dans les années 1970 (Whallon 1973), mais aussi en France, par exemple sur le site de Pincevent (Leroi-Gourhan et Brézillon 1972). Le développement des systèmes d'informations géographiques (SIG) dans les années 1980 a permis de formaliser une méthodologie spatiale commune pour l'étude des sites (Allen et *al.* 1990), méthodologie exploitée pour l'analyse de sites archéologiques postérieurs à la Préhistoire dès les années 1990, comme la répartition du mobilier protohistorique du site du « Vert Buisson » à Saint-Gatien-des-Bois (Calvados) (Paris 1996) ou la répartition des scories sur le site métallurgique du haut Moyen-âge des « Fourneaux », à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne) (Daveau et *al.* 2000). Avec le développement de nombreux outils SIG et statistique ces vingt dernières années, l'approche spatiale intra-site est de plus en plus précise et permet désormais, non seulement de caractériser la fonction des bâtiments d'un site archéologique, mais parfois aussi des pièces qui le compose, par exemple sur les habitats ruraux antiques de Molesmes « Sur les Creux » (Bourgogne) (Deweirdt 2009) et d'Orival « Le Grésil » (Seine-Maritime) (Spiesser 2021).

L'étude du site de la place Félix Faure a pour objectif d'identifier des anomalies spatiales dans la répartition du mobilier archéologique antique, notamment entre l'espace interne à l'édifice public, l'occupation de sa périphérie est et le comblement du fossé du *castrum*. Ceux-ci étant de datations différentes, tout potentiel biais chronologique est à considérer dans l'interprétation des résultats. Le nombre de restes (NR) des principaux types de vestiges (céramiques, verre, fer, ossements, malacofaune) a été renseigné par secteur dans un tableau excel (Fig. 151). De la même manière, le nombre minimal d'individus (NMI) des formes céramiques antiques a été comptabilisé par secteur (Fig. 152). Des tests statistiques ont ensuite été réalisés (χ^2) pour analyser la valeur statistique de l'échantillon. Les écarts par rapport à la valeur d'indépendance ont ensuite été calculés et analysés avec le matrigraphe développé par Bruno Desachy dans le cadre du programme Archéologie du Bassin Parisien (Desachy 2016). Une cartographie de la répartition des isolats antiques a aussi été réalisée.

	NR Céramique	NR Verre	NR Métal	NR Ossement	NR Coquillage
Sondages 1, 2 et 3	488	1	96	647	117
Sondage 4	295	8	66	244	121
Sondage 5 et 6	171	7	26	94	140

Fig. 151 : Répartition des vestiges antiques © J. Spiesser

	NMI amphore	NMI cruche	NMI Mortier	NMI jatte	NMI pot	NMI marmite poelon	NMI coupe écuelle assiette	NMI gobelet
Sondages 1, 2 et 3	5	28	0	5	26	6	39	4
Sondage 4	7	13	3	3	28	9	18	4
Sondages 5 et 6	1	13	2	1	10	0	25	5

Fig. 152 : Répartition des formes de céramiques antiques © J. Spiesser

V.4.2. Résultats

L'analyse statistique de la répartition du mobilier ne nous permet pas d'identifier de surreprésentation ou sous-représentations d'un type de vestige dans un secteur de fouille, à l'exception d'une proportion plus élevée de coquillages dans les comblements du fossé du *castrum*.

L'analyse statistique des formes de céramiques antiques révèle une absence de mortier au sein des sondages 1, 2 et 3 (Fig. 153). Cela est probablement la conséquence des petits effectifs de cette catégorie morphologique et des biais liés au contexte chronologique, les mortiers étant moins fréquents dans les assemblages du I^{er} siècle que dans ceux du II^e siècle (Spiesser 2021). Toutes les autres formes de céramiques apparaissent dans les proportions normales au sein des sondages 1, 2 et 3 par rapport à l'ensemble du site. Les céramiques de cuisson (marmite et poêlon), ainsi que les amphores et les pots apparaissent davantage présents au niveau du sondage 4 que dans les comblements du fossé du *castrum*. Cela est cohérent avec l'identification d'un possible habitat à l'est du chantier. La surreprésentation de céramiques de table (gobelet, coupe et écuelle) au sein des comblements de ce fossé est à relever, mais ne peut pas être interprétée pour le moment.

La répartition des vestiges antiques isolés lors de la fouille révèle une concentration des appliques en alliage cuivreux au niveau du sondage 2 et dans une moindre mesure du sondage 3 (Fig. 154). Bien que cela semble associé à l'édifice public présent au niveau de la place Félix Faure, une grande majorité de ces appliques (78 %) ont été retrouvées dans les niveaux antérieurs à cet édifice. Elles sont probablement à mettre en relation avec la fonction de ce secteur de la ville de Lillebonne, au début de l'Antiquité.

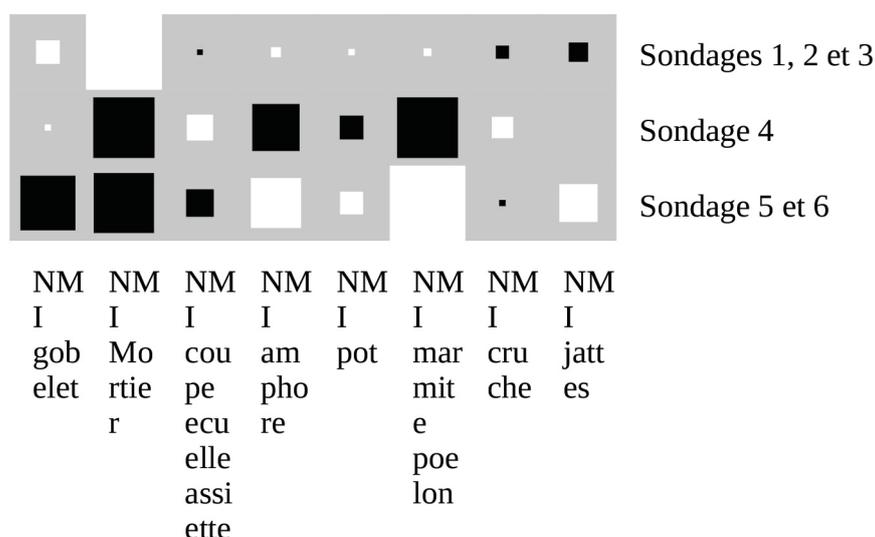


Fig. 153 : Matrigraphe de la répartition des formes céramiques par secteurs (noir : surreprésentation ; gris : valeur moyenne ; blanc : sous-représentation) © J. Spiesser

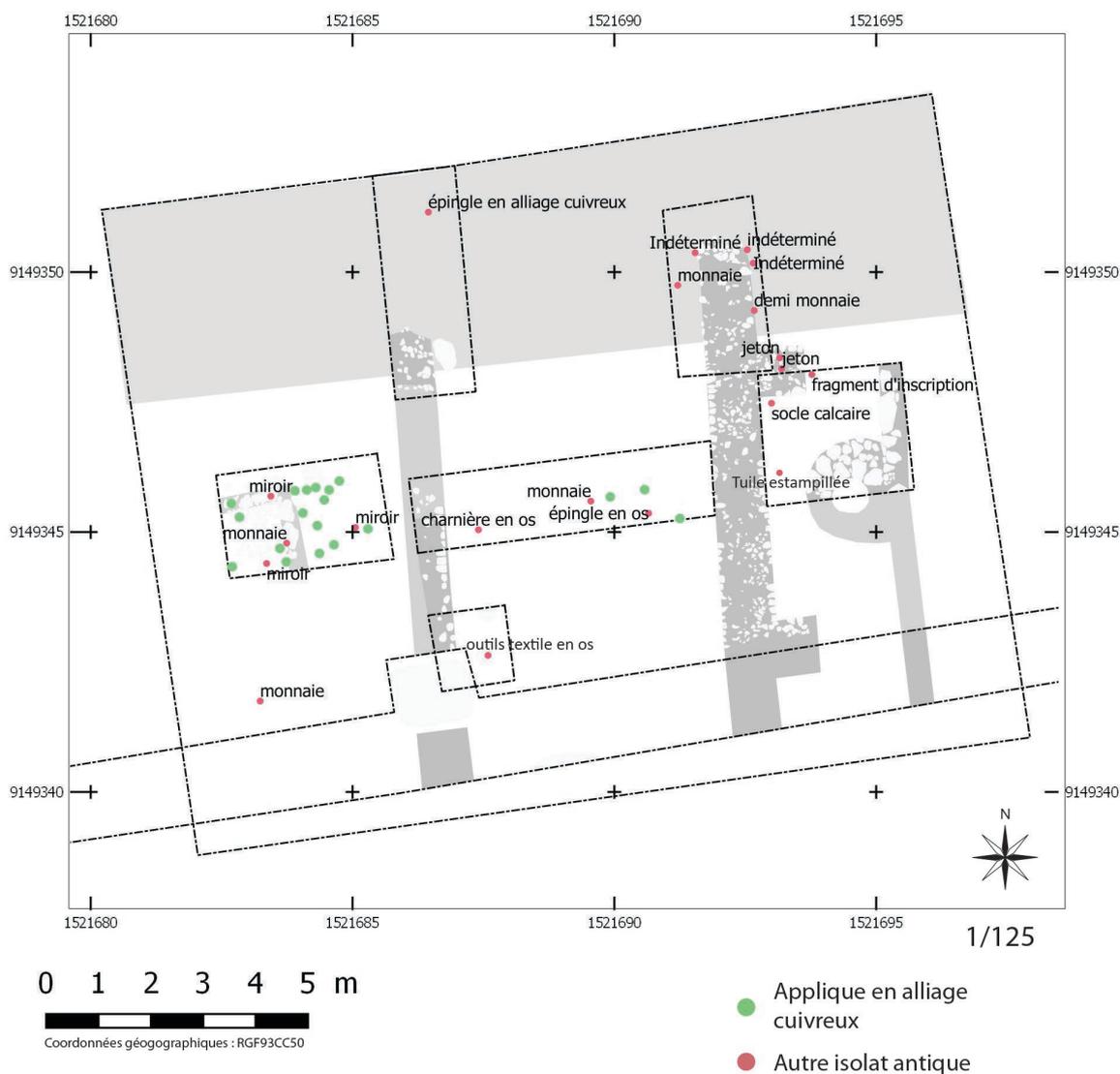


Fig. 154 : Répartition des isolats antiques © J. Spiesser

V.4.3. Discussion et ouverture

L'analyse spatiale intra-site du mobilier antique découvert en 2021 au niveau de la place Félix Faure ne permet pas de préciser la fonction des différents secteurs, faute d'une vision restreinte de cet espace. La présence de nombreuses appliques en alliage cuivreux dans les niveaux antérieurs à l'édifice public soulève néanmoins de nombreuses questions sur la nature et le statut de ce secteur urbain vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. (commerce, artisanat, culte... ?)

V.4.4. Bibliographie

Allen (K. M. S.), Green (S. W.) et Zubrow (E. B. W.) (éd.) 1990, *Interpreting space : GIS and archaeology*, Taylor and Francis, London, 398p.

Childe (G.) 1925, *The Dawn of european civilization*, édition Kegan Paul, 346p.

Clark (P.) et Evans (F.) 1954, 'Distance to the nearest neighbour as a measure of spatial relationships in populations', *Ecology*, 35, 445-453.

Daveau (I.) Goustard (V.) et Bahain (J.-J.) 2000, « Un complexe métallurgique et minier du haut Moyen-âge : le site des Fourneaux à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne), *Gallia*, CNRS éditions, 57, 77-99.

Desachy (B.) 2016, *Explographe 1.0 application de traitement graphique de tableaux de données sous LibreOffice Calc : mode d'emploi*, UMR7041 ArScAn, équipe archéologies environnementales, 13p.

Deweirdt (E.) 2009, *De l'analyse spatiale à la caractérisation de sites de la fin de l'âge du fer et du début de l'époque gallo-romaine dans le nord et l'est de la Gaule*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 387p.

Grenier (A.) 1906, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Mediomatrices*, librairie Honoré Champion, Paris, 198p.

Leroi-Gourhan (A.) et Brézillon (M.) 1972, « Fouille de Pincevent : essai d'analyse d'un habitat magdalénien », *Gallia Préhistoire*, suppl. n°7, éditions du CNRS.

Paris (P.) 1996, *Saint-Gatien-des-Bois*, « Le site du Vert Buisson » (*Calvados*), Rapport final d'opération.

Spiesser (J.) 2021, *Le site archéologique du « Grésil » à Orival (Seine-Maritime). Une ferme dans la campagne normande*, Rapport final d'opération, Groupe archéologique du Val de Seine, 391p.

Whallon (R.) 1973, 'Spatial analysis of occupation floor I. The application of dimensional analysis of variance', *American Antiquity*, 38, 266-278.

VI Synthèse chronologique

La campagne de fouille réalisée en juillet 2021 au centre de la place Félix Faure a révélé le fort potentiel archéologique de ce secteur de Lillebonne, avec par endroit plus de 3,8 mètres de stratigraphie anthropique, stratigraphie comprenant 132 unités stratigraphiques et 16 structures. Celle-ci est principalement liée à l'occupation de la zone durant l'Antiquité et dans une moindre mesure aux aménagements de la place au cours des deux derniers siècles. Les niveaux contemporains correspondent à 43 unités stratigraphiques développées sur environ 1,3 mètre d'épaisseur, entre 16,60 et 15,30 mètres NGF. Ces horizons sont essentiellement des niveaux de remblais, de réfections de l'enrobé ou liés aux réseaux électrique et pluvial. Deux fosses apparues dans les niveaux inférieurs ont été fouillées (Str. 1 et 2). Les niveaux liés à l'occupation entre la fin de l'Antiquité et la période Contemporaine sont peu présents. Ils ne représentent que 10 unités stratigraphiques mises en place sur environ 0,3 mètre d'amplitude, entre 15,30 et 15,00 mètres NGF. Quatre fosses sont liées à cette séquence, probablement en lien avec la période où cet espace correspond au jardin du château de Lillebonne (*cf.* Fig. 9) (Str. 6, 7, 8 et 9). Une fouille fine de ces niveaux a été réalisée pour essayer d'identifier une micro-stratigraphie antique ou médiévale conservée sous l'horizon de jardin (U.S. 008), malheureusement sans succès. L'ensemble ayant été remanié à la période moderne, lors de la mise en culture du site pour réaliser un jardin d'ornements. Le niveau d'arasement des maçonneries antiques est directement présent sous cette strate, entre 15,10 et 14,90 mètres NGF. Au total, ce sont 79 unités stratigraphiques liées à l'Antiquité qui ont été appréhendées en 2021, soit 60 % de la stratigraphie anthropique du secteur. Celles-ci s'organisent par endroit sur plus de 2,25 mètres d'épaisseur, la séquence étant située entre 15,00 et 12,75 mètres NGF. Les structures archéologiques sont plus diversifiées qu'aux périodes postérieures puisqu'une fosse (Str. 3), un probable puits (Str. 4), une canalisation (Str. 5), un fossé (Str. 10) et 6 murs ont été retrouvés. Certains de ces murs présentent une conservation exceptionnelle, 1,9 mètre d'élévation (mur 2).

Les structures et unités stratigraphiques ont été organisées dans un diagramme de Harris pour identifier les différentes séquences sédimentaires (Fig. 155 et 156). Les divers éléments permettant la datation de ce séquençage ont été associés à ce diagramme, à savoir les corpus céramiques se rapportant à l'étude de ce présent rapport, les datations ¹⁴C et une monnaie correspondant au *terminus post quem* d'une strate. Un profil stratigraphique est/ouest de l'ensemble de la zone a aussi été réalisé pour faciliter la compréhension de ce séquençage (Fig. 157). La synthèse chronologique qui suit présentera l'évolution de l'occupation de la zone du début de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine.

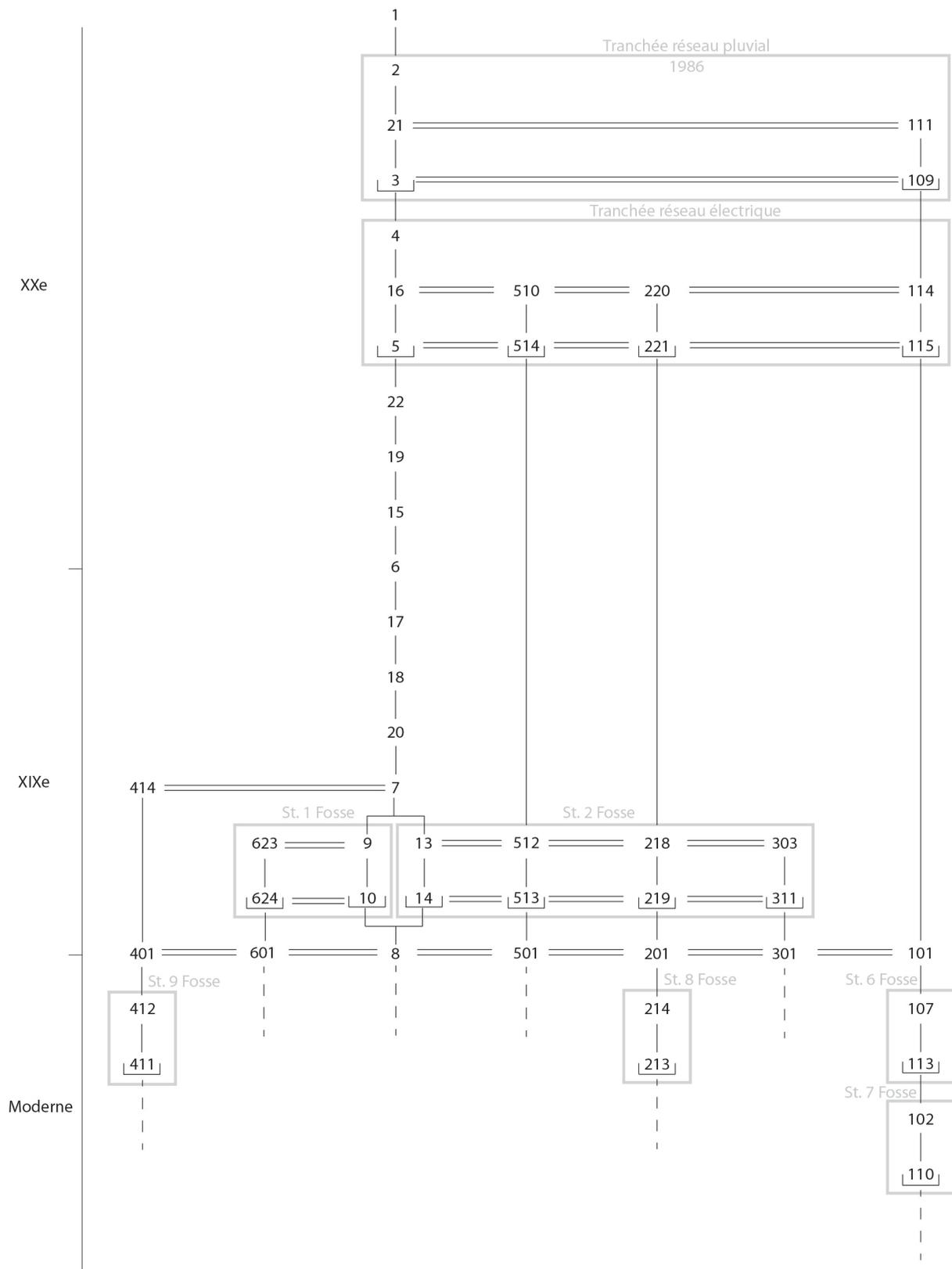


Fig. 155 : Diagramme stratigraphique des niveaux modernes © J. Spiesser

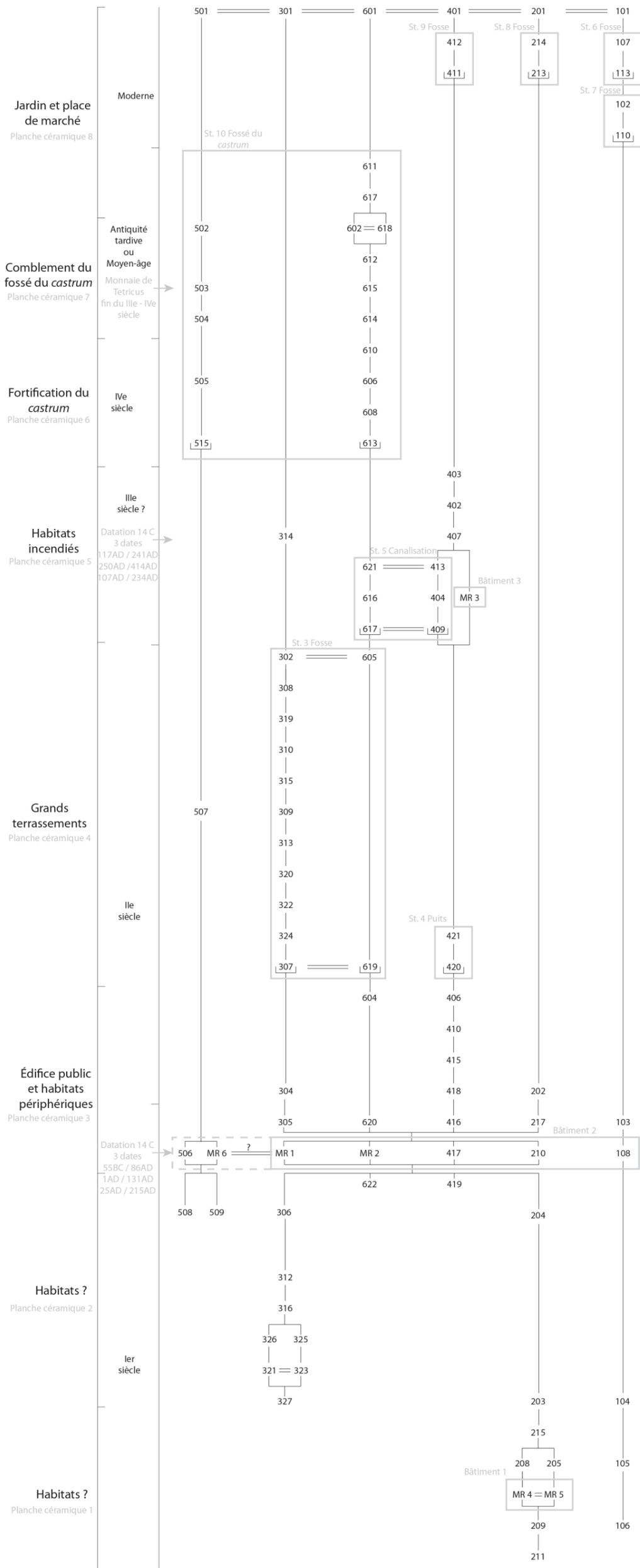


Fig. 156 : Diagramme stratigraphique des niveaux antiques et médiévaux © J. Spiesser

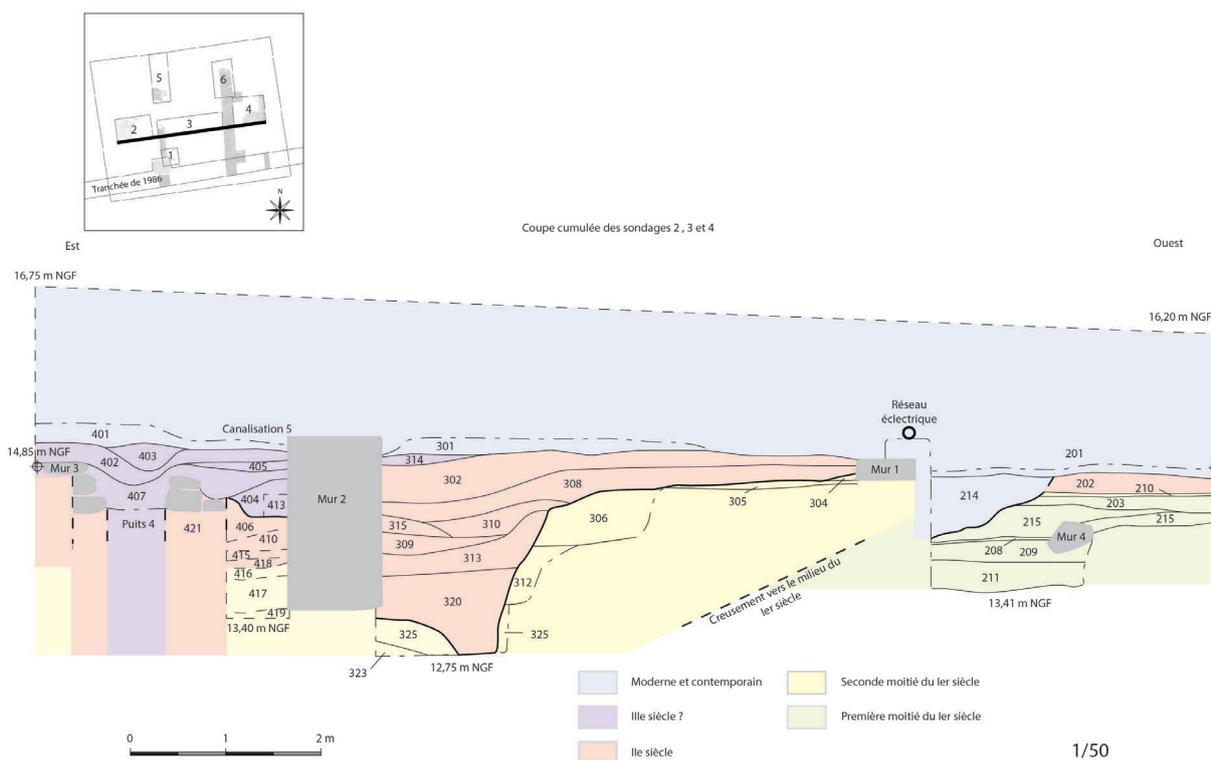


Fig. 157 : Coupe cumulée des sondages 2, 3 et 4 avec restitution de la paléo-topographie © J. Spiesser

Le Haut-Empire

Les plus anciens niveaux archéologiques découverts en 2021 sont présents à l'ouest de l'emprise de fouille, dans les sondages 1 et 2. Attribués à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., ils constituent les plus anciens niveaux archéologiques découverts à Lillebonne (Spiesser 2022, 142). Ces horizons sont associés à un bâtiment partiellement appréhendé dans le sondage 2. Celui-ci devait être construit en terre et bois puisqu'aucune trace de mortier de chaux ou moellon calcaire n'a été retrouvée. Son élévation reposait sur des solins en pierres sèches composés de grand blocs de calcaires alignés, longs d'environ 0,5 mètre et large de 0,3 mètre (Murs 4 et 5) (Fig. 158). Le sol qui était présent à l'intérieur du bâtiment reposait sur une chape de silex et de calcaire, d'environ 0,15 mètre d'envergure. Celui-ci est localisé à 14,35 mètres NGF, soit 0,15 mètre plus haut que l'extérieur au droit du bâtiment et 0,45 mètre plus haut que l'occupation du sondage 1 attribuée à la même période. Un léger dénivelé avec une pente nord-ouest / sud-est était donc présent dans ce secteur au début du I^{er} siècle. Ceci est d'autant plus plausible que la pente se situe dans le sens de l'actuelle topographie du vallon-sec.

La nature de cette occupation reste cependant inconnue. Celle-ci se caractérise par un ensemble mobilier plutôt luxueux, avec de nombreuses céramiques importées (sigillées de Gaule du sud, gobelet-tonnelet en *terra rubra*...) et une forte concentration d'applique en alliage cuivreux (Fig. 82 et 154). Ces appliques sont de formes variées, mais généralement losangiques. Elles mesurent environ 3,5 centimètres de long et 2,2 centimètres de large et possèdent parfois un téton ou un orifice central. Cette concentration pourrait évoquer un contexte culturel, mais la présence d'un vaisselier plutôt classique, d'objets liés au commerce (fléau de balance - ISO n°112), à l'artisanat textile (Outils en os - ISO n°135) et à la toilette (miroir - ISO n°126, 129 et 130) peut aussi évoquer un contexte commercial, voire domestique. Une interprétation de cette occupation en tant qu'habitat, au sens le plus large du terme (domestique, commercial...) est donc pour le moment proposée, mais devra être revue et affinée en fonction des futures découvertes archéologiques. Cette occupation a perduré jusqu'à la construction d'un édifice public dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Dans les sondages 3 et 4, ces niveaux se retrouvent à une altitude bien inférieure que

dans les sondages 1 et 2, respectivement 12,75 mètres NGF à l'est et 14,20 mètres NGF à l'ouest. Il y a donc un dénivelé de 1,45 mètre sur les 5 mètres qui séparent les deux points d'observations. Ce fort dénivelé, non cohérent avec la topographie générale du secteur (vallon sec orienté dans le sens inverse), correspond probablement à un important terrassement anthropique du secteur, avec un creusement de l'est de la place Félix Faure vers le milieu du I^{er} siècle. Ce creusement est donc antérieur à l'actuel théâtre de *Juliobona* construit à la fin du I^{er} siècle (Mutarelli 2011, 259). Il peut néanmoins être en lien avec un possible état antérieur dont les traces sont soupçonnées au niveau de l'arène (*ibid.*).

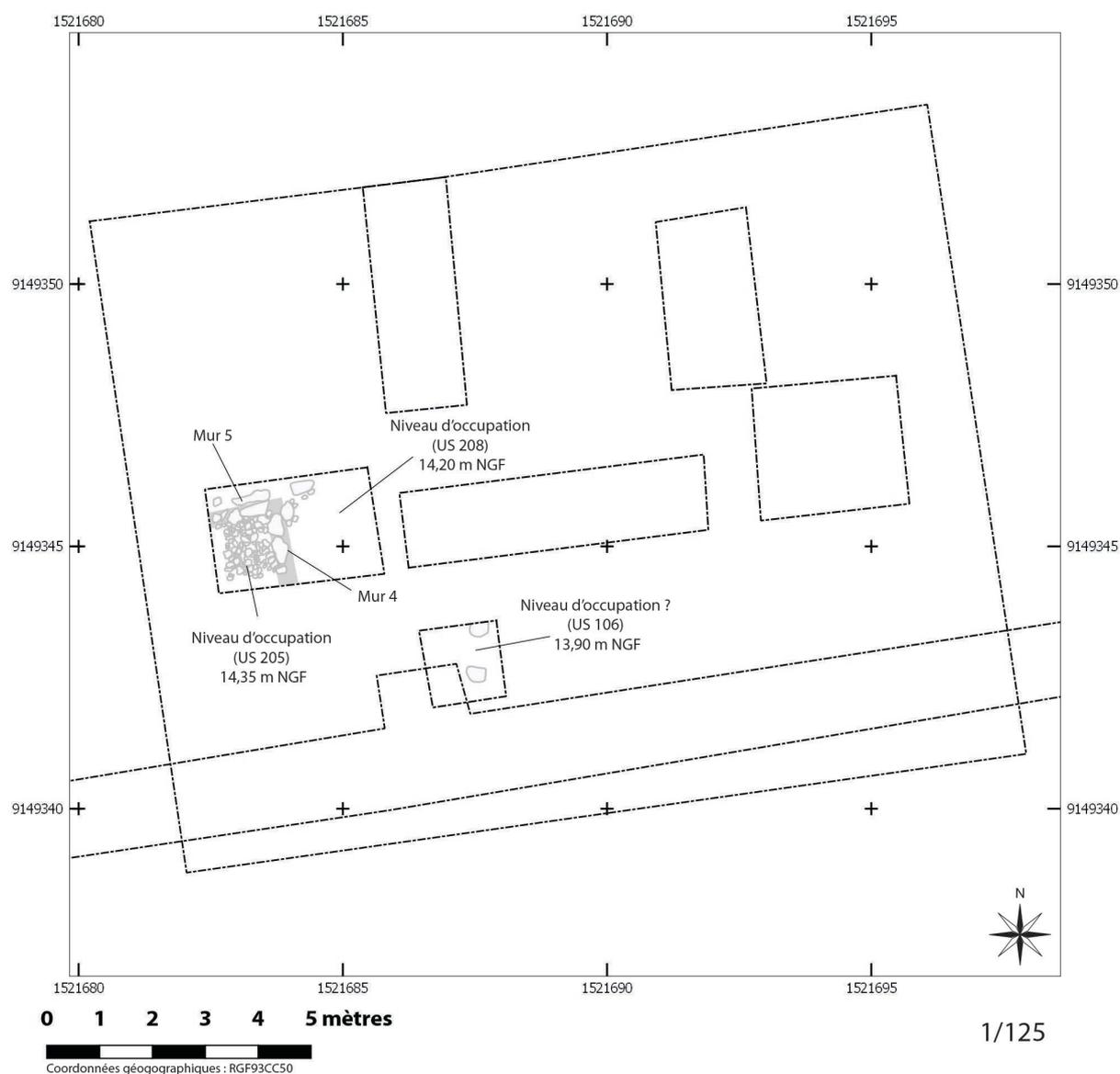


Fig. 158 : Les vestiges de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. © J. Spiesser

Un édifice public est aménagé au niveau de la place Félix Faure dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Celui-ci recoupe des niveaux archéologiques dont le *terminus post quem* est le début de la production de céramique sigillée de la fabrique 2 de Millau - La Graufesenque en 40 après J.-C., niveaux ayant néanmoins livré un lot de céramiques homogène avec de nombreux éléments diagnostics du 3^e quart du I^{er} siècle. L'hypothèse d'une construction de l'édifice entre la fin de la période claudienne et le début de la période flavienne est donc à privilégier. Le contexte stratigraphique et l'homogénéité des mortiers utilisés

pour la construction des murs 1 et 2 indiquent que ces deux structures font partie d'une même phase de construction (*cf. infra - étude des mortiers* - p. 116). Orienté nord/sud, le mur 2 est conservé sur 1,9 mètre d'élévation. Il a été appréhendé sur une longueur de 9,5 mètres. Celui-ci est un mur épais d'un mètre maçonné avec un mortier de chaux. Le mur est agencé en *opus vittatum* avec des petits moellons en calcaire dont la face de parement est rectangulaire (10 x 14 cm). Ce parement est régularisé avec des joints tirés au fer. Ce mur est renforcé à l'est par d'imposants contreforts espacés de 4,2 mètres. Ces contreforts ont une section carrée d'un mètre de côtés. Ils sont également agencés en *opus vittatum* avec de petits moellons calcaires (10 x 14 cm), mais aussi des moellons rectangulaires (10 x 28 cm) plus grand au niveau des angles pour régulariser la maçonnerie. Ces moellons ont tous été façonnés dans un calcaire fin, probablement local. Les fondations de cette maçonnerie ont nécessité le creusement d'une tranchée d'un mètre de large et au moins 0,3 mètre de profondeur, tranchée comblée avec des blocs calcaires et chapes et mortier de chaux. Ce mur avec contreforts permettait de maintenir plusieurs niveaux de remblais venus exhausser le sol du bâtiment sur une hauteur de 1,3 mètre, jusqu'à une altitude de 14,77 mètres NGF. Ces remblais (U.S. 306 et 312) sont constitués de blocs calcaires dont la taille oscille entre 5 et 15 centimètres. Ils permettaient d'élever un sol maçonné au mortier de chaux (U.S. 304), sol aménagé sur un petit niveau de préparation, sableux (U.S. 305). Ce sol maçonné possède une recette caractéristique de celles utilisées pour les espaces de circulation antique, sans revêtement particulier (*cf. infra - étude des mortiers* - p. 119). Il délimite ainsi un probable espace de circulation large de 5,15 mètres, entre le mur 2 et le mur 1 contre lequel ce sol a été coulé. Le mur 1 est maçonné avec un mortier de chaux et possède une élévation conservée sur deux assises. Il s'agit de deux assises réalisées avec de petits moellons calcaires (10 x 14 cm) semblables à ceux du mur 2. Large de 0,8 mètre, le mur 1 était aussi fondé sur un niveau de blocs calcaires et chape de mortier de chaux disposés dans une tranchée profonde de 0,3 mètre. Si l'on considère que les murs 1 et 6 sont une seule et même structure, elle aurait une longueur attestée sur 8,9 mètres. Bien que probable puisque les murs 1 et 6 sont alignés et de compositions similaires, cette hypothèse ne peut pas être confirmée pour le moment puisque les mortiers de chaux ont des compositions différentes. Un probable dé de fondation a été identifié en 1986 dans cette maçonnerie. Il correspondait à un cube d'un mètre de côtés et servait peut-être à soutenir une colonne. La découverte d'un fragment de plaque calcaire portant avec une inscription (ISO n° 164) contre le contrefort du mur 2 est aussi un élément à prendre en considération pour l'identification future de ce bâtiment. Celle-ci commence par T(U)[-], avec des lettres finement ciselées, hautes de 6,8 centimètres.

L'emploi précoce du mortier de chaux et l'épaisseur du mur 2 et de ses contreforts permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un édifice public, néanmoins son identification reste inconnue. L'absence de niveau d'occupation en lien avec l'édifice ne permet pas de l'interpréter. Seuls le contexte archéologique locale, les techniques et construction employées et quelques indices secondaires permettent de privilégier une piste par rapport aux autres. Cet édifice n'est pas à mettre en relation avec le théâtre de Lillebonne, du moins dans son état actuel. Sa construction est en effet antérieure à celle du théâtre dont le premier état n'est élevé qu'à la fin du I^{er} siècle et ces deux édifices n'ont pas la même orientation (Mutarelli 2011, 259). Le théâtre de Lillebonne a cependant été construit sur un bâtiment antérieur, méconnu, dont seuls quelques murs ont été identifiés au niveau de l'arène (*ibid.*). La grande majorité des théâtres antiques du quart nord-ouest de la Gaule ont cependant été érigés entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle (Ferreira 2017b, 60). Dans le contexte régional de la basse vallée de la Seine, les premiers édifices publics à avoir été construits au sein des agglomérations antiques sont généralement les temples, suivis d'édifices de spectacle à la fin du I^{er} siècle et de thermes au II^e siècle (Spiesser 2018, 247), schéma que l'on retrouve par exemple au Viel-Évreux (Bertaudière 2015). L'exhaussement du sol de l'édifice public de la place Félix Faure fait écho avec les podiums de certains temples (Gros 2011, 122). Ceux-ci sont particulièrement présents dans les formes classiques des temples, formes peu connues dans le nord des Gaules. Certains états du temple du Viel-Évreux possédaient néanmoins un sol exhaussé par un *podium*. Cela ne concerne cependant pas les états du I^{er} siècle, mais ceux plus tardifs (Bertaudière et al. 2017, 74). Un mur similaire à celui du mur 2 a été retrouvé dans le centre-ville de Lillebonne au niveau de la rue des Chouquets, 170 mètres à l'ouest de la place Félix Faure (Adrian 2017, 52). L'angle de cette maçonnerie était épais de 1,5 mètre et conservé sur

2,3 mètres de haut. La présence de contreforts est également supposée. Celui-ci semble correspondre à un petit bâtiment large de 15 mètres, éventuellement un temple (Spiesser 2020, 26). Ces structures n'ont cependant pas été construites au même moment puisque celui de la rue des Chouquets est au plus tôt aménagé à la fin du II^e siècle (Adrian 2017, 54). La découverte au niveau de la place Félix Faure d'une demi-monnaie (ISO n° 106) et d'un fût de colonne cannelée, décoration particulièrement prisée dans l'architecture des temples pourraient être de bons indices pour interpréter l'édifice comme tel (Gros 2011, 148). La mise au jour de ces objets en position secondaire, remaniée dans les niveaux du Bas-Empire nous invite néanmoins à la plus grande prudence.

L'édifice public de la place Félix Faure n'est donc pour l'instant pas identifié. Si plusieurs éléments nous amènent à privilégier la piste d'un temple, celle-ci ne reste qu'à l'état balbutiant d'hypothèse parmi d'autres (un ancien édifice de spectacle, un édifice civique...).



Fig. 159: Le bâtiment public de la seconde moitié du I^{er} siècle © J. Spiesser



Fig. 160 : Les habitats des II^e et III^e siècles © J. Spiesser

La stratigraphie archéologique qui s'est développée à l'est de l'emprise de fouille, en contrebas du mur 2, correspond à des niveaux d'occupation, de démolition et de remblai mis en place entre la fin du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle (Fig. 160). Ces horizons sont à mettre en relation avec un habitat périphérique. Ils ont livré une quantité assez importante de vestiges céramiques, notamment des productions de l'atelier régional de Montfort-sur-Risle. Les ossements attribués à cette période sont à l'image des ensembles qui ont été découverts dans les contextes antiques antérieurs et postérieurs, à savoir une assez grande proportion de restes porcins, notamment issus d'une activité bouchère et de pratiques de consommations. Un probable puits (Str. 4) a été creusé au II^e siècle entre les deux contreforts. Il possède un conduit circulaire de 0,7 mètre de diamètre aménagé avec une paroi en pierres sèches composée de gros blocs calcaires. L'ensemble de la structure avait un diamètre de 1,8 mètre. L'élévation du sol en contrebas de l'édifice public est vraisemblablement la cause d'une lézarde large de 5 centimètres aperçue sur le parement ouest du mur 2, au centre des deux contreforts. Cette lézarde a été provoquée par une poussée d'est en ouest. Elle a fragilisé l'édifice public. C'est éventuellement pour intervenir dessus qu'une grande fosse (Str. 3) a été creusée à son niveau, jusqu'à la base du mur. L'absence

de réparation pourrait alors évoquer que les dégâts étaient trop importants pour être réparés. L'identification de cette fosse, comme sa datation reste néanmoins sujette à caution. Nous savons que celle-ci a été creusée contre le parement ouest du mur 2, lorsque l'édifice public n'était pas en activité puisqu'elle recoupe son sol maçonné, sol qui n'est pas reconstruit par la suite. Son comblement avec une charge importante de fragments de calcaire est similaire aux remblais recoupés par la fosse, bien que plus hétérogène. L'ensemble des vestiges céramiques retrouvés dans son comblement forme un lot homogène de la seconde moitié du I^{er} siècle. Deux hypothèses sont donc à considérer. La première, déjà évoquée, est que cette fosse ait été creusée une fois la lézarde formée, soit après l'exhaussement du sol à l'est de l'édifice, donc à une période postérieure à la fin du II^e siècle, puisque le *terminus post quem* de la séquence stratigraphique est un mortier sigillée Drag. 45. L'absence de tessons tardifs dans son comblement pouvant être lié à un rebouchage rapide de la fosse avec les déblais qui en ont été extraits. La seconde hypothèse, serait qu'elle ait été creusée dans la seconde moitié du I^{er} siècle, comme semblent l'indiquer les vestiges découverts dans son comblement. Cela impliquerait par conséquent que l'édifice public n'ait été en activité que quelques années tout au plus, voire qu'il n'ait jamais été terminé. La compréhension de cette structure s'avère donc essentielle pour l'interprétation de l'occupation antique de la zone.

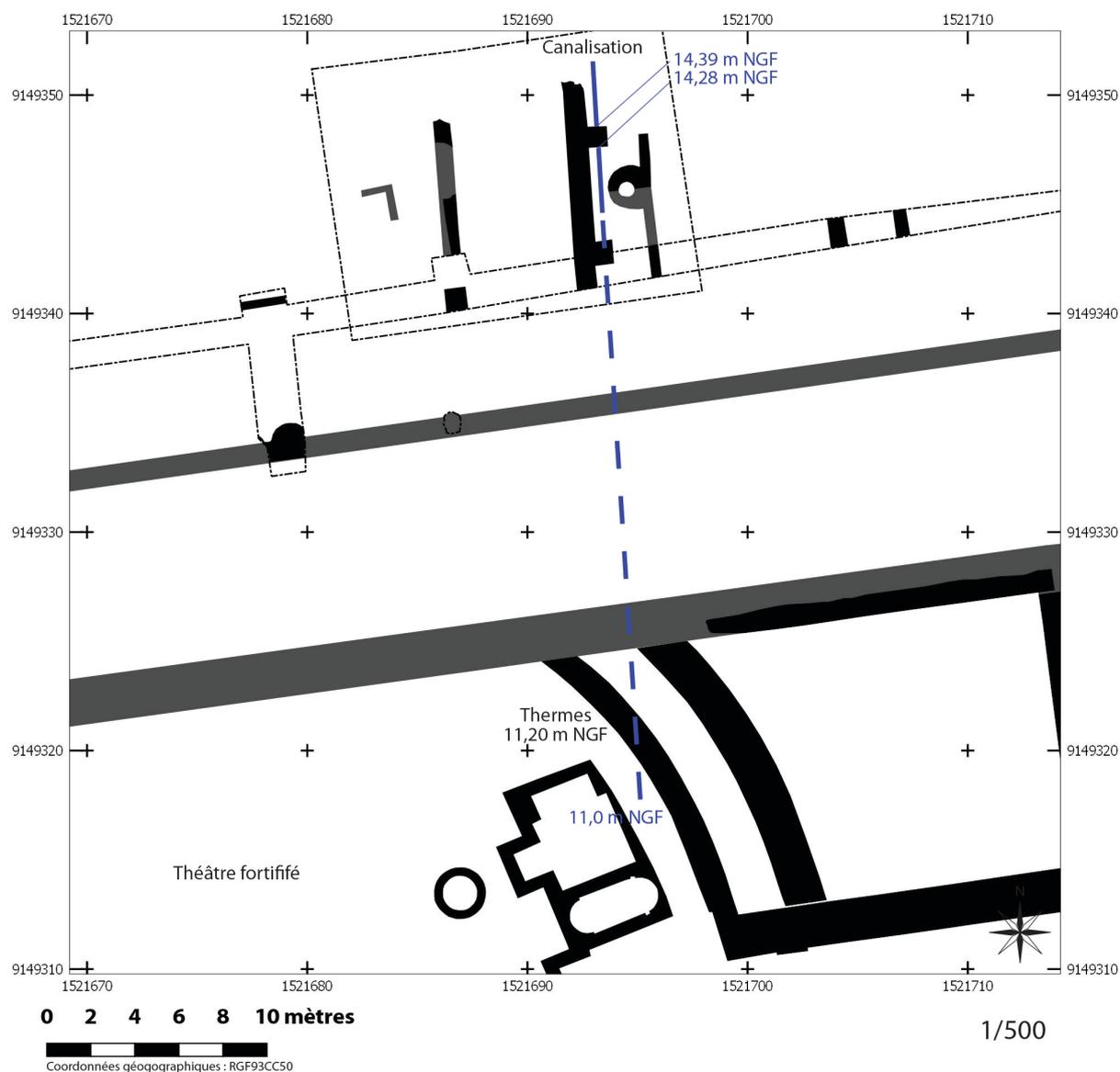


Fig. 161 : Réflexion sur la canalisation antique et le balnéaire du théâtre © J. Spiesser

Aux alentours du III^e siècle, plusieurs structures vont être aménagées à l'est de l'emprise. Il s'agit d'une canalisation (Str. 5) et du mur 3. Ce mur devait être en torchis et clayonnage puisque de nombreux fragments de torchis rubéfié ont été retrouvés dans le niveau en lien avec un incendie. Cette élévation en terre et bois était fondée sur un solin en pierres sèches, large de 0,5 mètre et composé de blocs de calcaire et de silex de tailles diversifiées. Les blocs qui le composent ont une taille qui varie de 0,2 à 0,5 mètre. L'un d'eux possédait une taille encore plus importante, long de 0,8 mètre. Ce bloc qui ne présentait aucune face visible sculptée est éventuellement un élément en réemploi. Ce bâtiment dont nous ne connaissons qu'un mur sur une longueur de 6,5 mètres devait avoir une toiture en tuile, peut-être réalisé avec plusieurs lots de terres cuites architecturales au vu de la diversité des pâtes retrouvées dans les niveaux d'incendies associés. L'absence de remontage entre les tuiles de cet horizon, ramassées exhaustivement, nous amène à nuancer ce propos. Il reste en effet possible que ce niveau d'incendie correspond aux débris de la destruction d'un bâtiment, non à son effondrement *in situ*. La datation de ce niveau d'incendie reste délicate. La céramique et les datations 14C laissent penser que celui-ci a eu lieu au cours du III^e siècle, sans plus de précisions. Il est donc peut-être à rapprocher du grand incendie qui a ravagé la ville de *Juliobona* dans le dernier quart du III^e siècle (Spiesser 2020, 51). Le *terminus post quem* de cet incendie est une monnaie frappée sous le règne de Tetricus entre 271 et 274 après J.-C. (Vesly 1915, 40). Cet incendie est probablement volontaire puisqu'une flèche incendiaire antique fut retrouvée dans les décombres de la rue des Bains, une soixantaine de mètres au nord-ouest de l'emprise de fouille (Spiesser 2020, 52). Le niveau d'incendie trouvé place Félix Faure venait recouvrir une canalisation installée contre le mur 2, nécessitant le percement d'au moins un des contreforts. Il s'agissait d'une canalisation en bois. Son négatif (U.S. 413) laisse entrevoir une section carrée de 0,15 mètre de côtés. Elle était installée dans un conduit maçonné traversant le contrefort du mur 2, conduit large de 0,5 mètre et haut de 0,45 mètre. L'analyse des altitudes indique que l'eau y coulait du nord au sud. En l'état, deux hypothèses demeurent quant à la fonction de cette canalisation. Elle pouvait correspondre à l'alimentation en eau du petit édifice thermal installé au Bas-Empire dans l'arène du théâtre (Fig. 161). La position d'un bassin de répartition des eaux de l'aqueduc au nord du site (Spiesser 2020, 142), l'orientation de la canalisation découverte sous la place Félix Faure, la pente cohérente entre le pendage de celle-ci et la position des thermes en contrebas font de cette possibilité une hypothèse à considérer. Le tamisage du sédiment qui était présent à l'intérieur de cette canalisation renvoie cependant à une autre fonction, d'évacuation des eaux usées, non d'une conduite d'alimentation en eau. Deux jetons en os (ISO n° 163 et 164) et de nombreuses arêtes de poissons ont en effet été découverts dans celle-ci. Ce corpus d'ossements comprend une assez grande diversité de poissons, vivant en contexte fluvial (anguille), estuarien (bar, carrelet...) et marin (dupéidés, maquereau...) (*cf. infra - étude des poissons - p. 152*).

Un grand fossé a été creusé au nord de l'emprise. Celui-ci recoupe les imposantes maçonneries de l'édifice public (Bâtiment 2), mais aussi le comblement de la fosse (Str. 3) et de la canalisation (Str. 5) (Fig. 162). Orienté est/ouest, ce grand fossé a été observé sur une largeur de 4,1 mètres et une profondeur de 1,8 mètre. Ses dimensions étaient potentiellement bien plus importantes puisque la partie centrale du fossé n'a pas été atteinte au cours de la campagne de 2021. Il possédait un profil en V à palier, avec une paroi sud inclinée de 40 ° présentant un léger ressaut ou palier vers 1,2 mètre de profondeur, puis une reprise de la pente initiale vers 1,5 mètre de profondeur. Les différents niveaux de comblement du fossé ont livré quelques vestiges céramiques. Ces petits lots hétérogènes sont composés de mobiliers attribués aux

I^{er}, II^e au III^e siècles. Il s'agit de vestiges présents en position secondaire compte tenu du contexte stratigraphique et de la découverte d'une monnaie frappée sous Tetricus dans le comblement intermédiaire du fossé, monnaie indiquant que sa mise en place est postérieure à 271 après J.-C. D'après les faits stratigraphiques, ce fossé pourrait être lié à une fortification du Bas-Empire, du Moyen-âge ou de l'époque moderne. L'absence de mention de ce fossé dans les nombreuses archives du château (Mesqui 2008) alors qu'il se situe dans son parc, ni même de représentation de celui-ci sur les nombreuses cartes, gravures et tableaux qui le représentent, indique que celui-ci était déjà comblé à ces époques, ce que laisse également penser l'absence d'éléments modernes et médiévaux dans ses comblements inférieurs et intermédiaires. Le fait que ce fossé soit parallèle au mur de l'ancienne enceinte du *castrum* qui était encore présent 10 mètres au nord il y a 200 ans amène à privilégier l'interprétation de cette structure comme l'ancien fossé du *castrum* (Fig. 163).

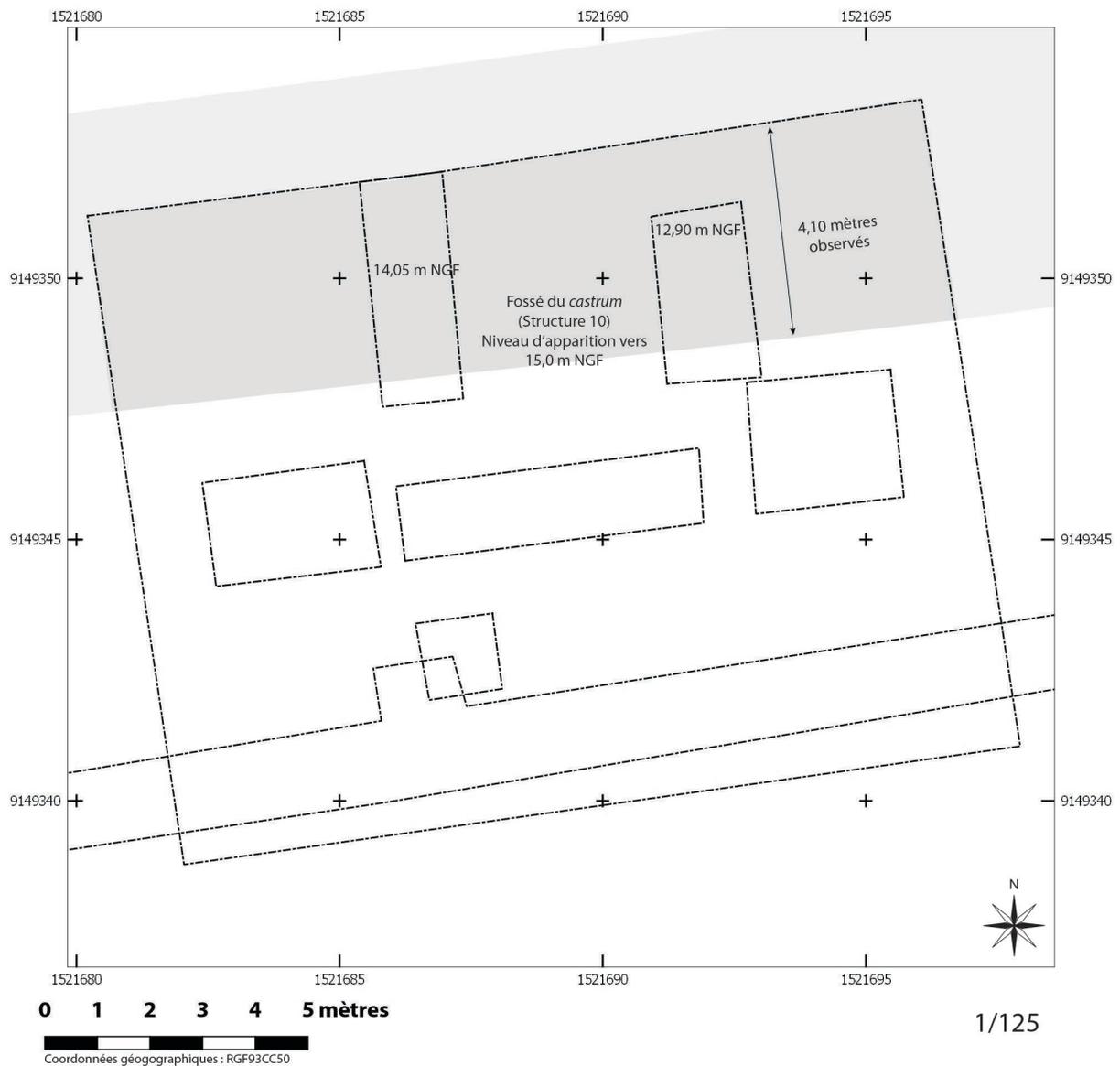


Fig. 162 : Le fossé du Bas-Empire © J. Spiesser

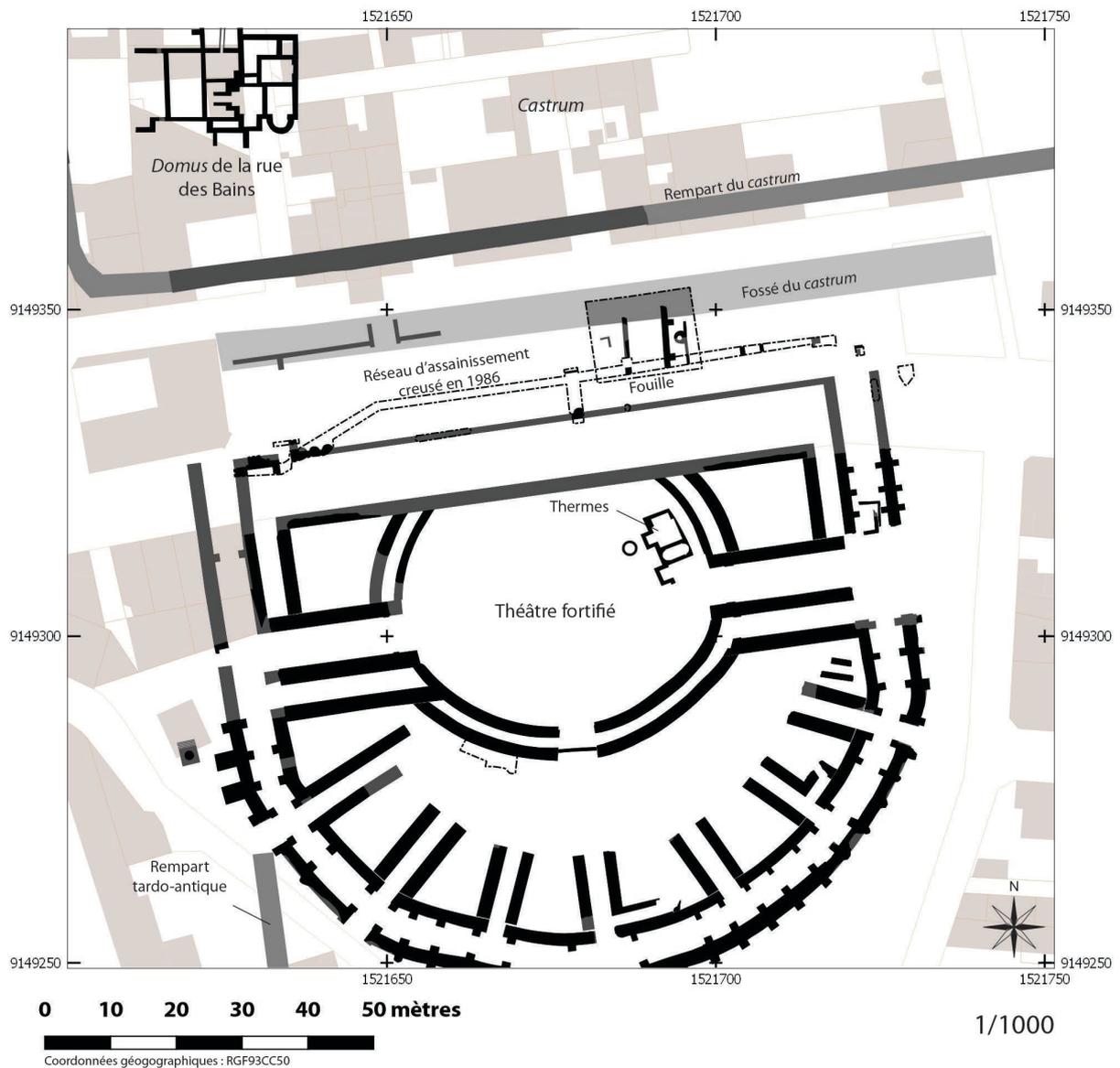


Fig. 163 : Le fossé du castrum de Juliobona © J. Spiesser

Le Moyen-âge

Le Moyen-âge à Lillebonne demeure une énigme archéologique. Si les sources écrites attestent de la pérennité de la ville au cours de cette période, l'absence de structures et artefacts interroge (Spiesser 2020, 184). La place Félix Faure ne fait pas exception au contexte local. Aucun niveau archéologique du Moyen-âge n'est présent et seul un fragment de céramique (U.S. 008 - céramique très décorée) est attribué à cette époque. Celui-ci est résiduel dans un horizon moderne. Le sol présent au Moyen-âge devait se trouver entre 15,00 et 15,30 mètres NGF. Cet espace ne devait pas être bâti. Il correspondait à un parc, jardin, bois...

La période Moderne

Le statut de la place Félix Faure à la période Moderne est similaire à celui qu'il était au Moyen-âge, à savoir un espace extérieur. Aucune structure bâtie n'a été identifiée. Un plan du château réalisé au milieu du XVIII^e siècle confirme cette hypothèse (Fig. 9). La place Félix Faure y est représentée sous les traits d'un jardin ornemental, présent dans le parc du château de Lillebonne. Le brassage du sol effectué à cette époque pour la création de ce jardin a entièrement remanié des éventuels sols médiévaux qui y étaient présents, comme le montre la présence de nombreux tessons de la fin de la période Moderne, juste sur la crête d'arasement des niveaux antiques. Les quatre fosses (Str. 6, 7, 8 et 9) identifiées en 2021 dans ce niveau sont donc peut-être des fosses de plantation.

La période Contemporaine

Le statut de la zone de fouille change au début du XIX^e siècle, notamment avec la création du champ de foire (place Félix Faure), suivi de la construction d'une mairie, d'une prison et de halles quelques années plus tard. Cette place, non pavée, servait alors de foires à certaines périodes de l'année, comme la foire de Mai où l'on y vendait des vaches et des chevaux (Pigné 1831-1845). La concentration de petites épingles en alliage cuivreux ou de fragments de pipes en terre cuite est vraisemblablement à rattacher à cette époque où l'activité commerciale était récurrente. L'extension de la zone de fouille permettra probablement d'identifier l'organisation de ces marchés et foires n'ayant laissé que peu de traces dans les sources écrites.

conclusion

La campagne de sondages archéologiques réalisée en 2021 au centre de la place Félix Faure a révélé le potentiel stratigraphique de ce secteur clé pour la compréhension du passé de *Juliobona - Illebonam* (XII^e siècle) - *Islebonne/Insulabonam* (XIII^e siècle) - Lillebonne (XVIII^e siècle) (Spiesser 2020, 18). Ce secteur conserve sous 1,3 mètre de niveaux contemporains une épaisse stratigraphie archéologique en lien avec son passé antique (Fig. 164). Développée sur plus de 2,25 mètre d'épaisseur, cette stratigraphie couvre toute l'Antiquité, avec les plus anciens horizons archéologiques de la ville connus à ce jour, mais aussi un édifice public dont certains murs sont encore conservés sur 1,9 mètre d'élévation, de possibles habitats des II^e et III^e siècles à l'est, incendiés par la suite, et la construction au nord d'un imposant fossé en contrebas du rempart du *castrum*.

La séquence stratigraphique de la place Félix Faure de Lillebonne permettra probablement d'affiner la chronologie régionale des céramiques. Les nombreux petits niveaux qui la composent ont en effet livré une densité importante de tessons, d'une grande fraîcheur, formant des lots homogènes avec de nombreuses importations. Son étude permettra par la même occasion d'identifier les itinéraires et flux commerciaux qui ont transité à *Juliobona*. La conservation d'ossements d'animaux au sein de cette stratigraphie antique est également un réservoir de données pour la compréhension de la faune locale, des productions de son terroir, du statut des habitants et de l'évolution des pratiques alimentaires. La découverte de restes de poissons dans les niveaux tamisés révèle quant à elle tout le potentiel de cette place pour notre connaissance de l'exploitation des littoraux à cette époque, passé méconnu de la Manche en raison des phénomènes érosifs.



Fig. 164 : Photographie de la fouille de la place Félix Faure depuis les ruines du théâtre romain ©J. Spiesser

Bibliographie

- Adrian (Y.-M.) 2016, *Lillebonne. 11 rue de la République*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 62p.
- Adrian (Y.-M.) 2017, *Lillebonne. 3 rue des Chouquets*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 92p.
- Adrian (Y.-M.) 2019, *Lillebonne. 3 rue des Chouquets*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly.
- Apel (C.) 1906, « Profils géologiques et notes archéologiques intéressant la région comprise entre Lillebonne et Rouen », *Société des amis des sciences naturelles de Rouen*, p. 439-451.
- Belley (ab.) 1753, « Dissertation sur Juliobona, ancienne capitale des Caleti », *Mémoires de littératures tirées des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres (1718-1736), puis Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, 19, p. 633-647..
- Bertandière (S.) 2015, « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : synthèse de la fouille triennale 2011-2013 », *Journées régionales d'archéologie de Haute-Normandie*, Actes des journées de 2014, p. 61-72.
- Bertandière (S.), Cormier (S.) et Louis (A.) 2017, « Plan et architecture du sanctuaire sévérien du Vieil-Évreux (Eure) », *Aremorica*, 8, p. 57-71.
- Brianchon (J.-Fr.) 1865, *Les nouvelles antiquités de Lillebonne*, Bolbec, 21p.
- Brianchon (J.-Fr.) 1880, « Lillebonne », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie*, 9, p. 532-547.
- Brogard (L.) 1919, « Lillebonne préhistorique », *Bulletin de la société préhistorique de France*, 16, n°8-10, p. 351-359.
- Caylus (A.-C.-P.) 1764, *Recueil des antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Dessaint et Saillant, Paris.
- Chatel (E.) 1870, « La mosaïque de Lillebonne », *Bulletin monumental*, 36, p. 664-666.
- Cochet (J.-B D.) 1866, « Mémoire sur une remarquable sépulture gallo-romaine trouvée à Lillebonne en 1864 », *Revue de Normandie*, 6, 1-93.
- Ferreira (F.) 2017a, *Les Édifices de spectacle dans le nord-ouest des Gaules du I^{er} au IV^e siècle apr. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université Paris 4 Sorbonne Nouvelle.
- Ferreira (F.) 2017b, « Les édifices de spectacle à arène dans le nord-ouest des Gaules », *Aremorica*, 8, p. 57-71.
- Follain (É.) 1982, *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Lillebonne, rue Pigereau*, SRA Normandie, Rouen, 37p.

- Follain (É.) 1986, *Rapport de la fouille et la surveillance de travaux effectuées place Félix Faure et rue Victor Hugo à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 34p.
- Follain (É.) 1988a, *Rapport de surveillance de travaux rue du Docteur Léonard à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 28p.
- Follain (É.) 1988b, *Rapport de surveillance de travaux effectuée sur l'espace-jeu Les Mouettes, à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 13p.
- Follain (É.) 1990, « Lillebonne », *Dossiers d'Archéologies: les théâtre de la Gaule romaine*, 134, p. 88-87.
- Follain (É.) 1991, *Rapport préliminaire de l'extension de la fouille du collège de la Côte Blanche, à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 29p.
- Follain (É.) 2000, « Lillebonne à trouvé son forum antique », *Archéologia*, 371, p. 4-5.
- Gaillard de Folleville (E.) 1834, *Mémoire sur le balnéaire de Lillebonne*, Musée Juliobona, Lillebonne, 24p.
- Gros (P.) 2011, *L'architecture romaine*, Éditions Picard, Paris, 2 vol.
- Haddad (A.), Todisco (D.) Mouralis (D.), Finco (C), Colange (C.) et Rejiba (F.) 2021, « Le colmatage sédimentaire holocène de la baie de Juliobona : premiers résultats », dans Spiesser (J.) (dir.), *Juliobona, Capitale des Calètes*, Rapport du PCR CapCal, Caux Seine Agglo, Lillebonne, p. 40-59.
- Harmand (L.) 1965, « La ville de la mosaïque à Lillebonne », *Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie*, 40, p. 65-71.
- Kliesch (D.) 2011, *La nécropole principale de Juliobona, son mur de berge et ses aménagements de rives*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 167p.
- Laignel (B.) 1997, *Les altérites à silex de l'Ouest du Bassin de Paris : caractérisation lithologique, génèse et utilisation potentielle comme granulats*, Université de Rouen, 219p.
- Leterreux (M.-Fr.) 2012, *Lillebonne, Boulevard de Lattre de Tassigny*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 102p.
- Lukas(D.) 2013, *Ilot nord, rue Thiers et du docteur Léonard*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 144p.
- Lukas(D.) 2018, *Lillebonne, 29 rue Saint-Denis*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 86p.
- Lukas(D.) 2019, *Lillebonne, 3 rue Fauquet Lemaître*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Quevilly, 40p.
- Mangard (M.) 1980, « Recherches récentes à Lillebonne », dans J. Le Maho (dir.), *Trésors archéologiques de Haute-Normandie. Cinq années de fouilles et de découvertes. 1974-1979*, Rouen, p. 147-150.
- Mesqui (J.) 2008, *Le Château de Lillebonne des ducs de Normandie aux ducs d'Harcourt*, Société des Antiquaires de Normandie.

- Mutarelli (V.) 2007, « Lillebonne, théâtre romain », *Bilan Scientifique Régional*, SRA Haute-Normandie, Rouen, p. 119-123.
- Mutarelli (V.) 2008, , *Rapport de fouilles programmées du théâtre de Lillebonne 2007-2008*, Conseil Général de Seine-Maritime, 61p.
- Mutarelli (V.) 2009, , *Rapport de fouilles programmées du théâtre de Lillebonne*, Conseil Général de Seine-Maritime, 107p.
- Mutarelli (V.) 2011, « Le theatre romain de Lillebonne. Etude des sources et nouvelle campagne de fouille », dans E. Fuchs & B. Dubosson (dir.), *Theatra et spectacula, les grands monuments des jeux dans l'Antiquité, Études de lettres*, p. 223-262.
- Pigné (Ch. É. B.) 1831-1845, *Le Panorama de Lillebonne*, coll. Musée Juliobona, Lillebonne, 396p.
- Pitte (D.) 1985, , *Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée rue Pigereau à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 31p.
- Rever (F.) 1821, *Mémoire sur les ruines de Lillebonne, arrondissement du Havre*, Imprimerie d'Annelles fils, Évreux, 142p.
- Robert (M.) 2017, « Une sépulture remarquable d'époque romaine à Juliobona », *Revue archéologique de l'Ouest*, 34, 241-270.
- Sechi (S.), Sebag (D.), Laignel (B.), Lepert (Th.), Frouin (M.) et Durand (A.) 2010, « Histoire de la sédimentation détritique des derniers millénaires dans la basse vallée de la Seine », *Journées archéologiques de Haute-Normandie*, PURH, p. 229-240.
- Sala (R.), Ortiz Quintana (H.) & Rodriguez Simón (P.) 2019, *Prospection géoradar pour caractérisation de site archéologique urbain. Lillebonne, Seine-Maritime*, SOT Archaeology, 34 p.
- Spiesser (J.) 2018, *Impacts d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la Basse vallée de la Seine*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 366p.
- Spiesser (J.) 2019, *Un an d'observations archéologiques à Lillebonne*, SRA Normandie, Rouen, 131p.
- Spiesser (J.) 2020, *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIX^e siècle*, Éditions Snoeck, Gand, 216p.
- Spiesser (J.) (dir.) 2021, *Juliobona, Capitale des Calètes*, Rapport du PCR CapCal, Caux Seine Agglo, Lillebonne, 251p.
- Spiesser (J.) et Ferreira (F.) 2019, « Redécouverte d'un mausolée antique de Juliobona », *Le Temps des collections*, 8, p.133-139.

Spiesser (J.), Petit (Ch.) & Giosa (A.) 2017, « Les campagnes gauloises et romaines de la basse vallée de la Seine », Dans M. Reddé (dir.), *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*, ERC RurLand, Éditions Ausonius, p.211-247.

Vesly (L. de) 1909-1911a, « Theatre romain de Lillebonne, fouilles de 1908 », *Bulletin de la Commission départementale des antiquités*, t. 15, 1re livraison, p. 38-48.

Vesly (L. de) 1909-1911b, « Theatre romain de Lillebonne, fouilles de 1911 », *Bulletin de la Commission départementale des antiquités*, t. 15, 1re livraison, p. 62-362.

Vesly (L. de) 1913, « Théâtre de Lillebonne. Entrée de l'ouest. Fouille de 1912 », *Bulletin de la société normande d'études préhistoriques*, 21, p. 83.

Vesly (L. de) 1915, *Le castrum de Juliobona*, Imprimerie Léon GY, Rouen, 41p.

Inventaires techniques

Inventaire des structures

Sondage	Numéro	Interprétation	Datation	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Alti d'apparition (m NGF)
1	6	Fosse (plantation ?)	Moderne	1	1	0,5	14,90
1	7	Fosse (plantation ?)	Moderne	1	1	0,6	14,90
2	8	Fosse (plantation ?)	Moderne	2	1,2	0,6	14,90
4	9	Fosse (plantation ?)	Moderne	0,8	0,8	0,6	15,0
Décapage	1	Fosse (plantation ?)	XIXe	2,1	1,5	0,15	15,4
Décapage	2	Fosse (plantation ?)	XIXe	3,0	3,0	0,6	15,17
4	5	Canalisation	IIIe	3,3	0,6	0,45	14,73
4	4	Puits ?	IIe - IIIe	1,8	1,8	0,4	14,79
3	3	Fosse	Ier - Ive	,05	3,0	1,8	14,77
1 et 2	Mur 1	Edifice public	Ier - IIe	8,7	0,8	0,3	15,01
3, 4 et 6	Mur 2	Edifice public	Ier - IIe	9,5	1 + 0,9	1,9	15,11
4	Mur 3	Bâtiment	IIIe	6,5	0,5	0,6	14,94
2	Mur 4	Bâtiment	Ier	1,5	0,3	0,3	14,38
2	Mur 5	Bâtiment	Ier	1,5	0,3	0,3	14,38
5	Mur 6	Bâtiment	Ier - IIe	1,2	0,8	0,3	14,89
5 et 6	10	Fossé du <i>castrum</i>	IIIe - Ive	7,2	4,1	1,8	15,0

Inventaire des Unités Stratigraphiques

US	Structure	US sup	US inf	US équi	Identification	Période	Description
1			2		Enrobé	Contemporaine	Enrobé bicouche
2	Réseau pluvial	1	21		Comblement	Contemporaine	Sable jaune à brun clair, meuble et homogène, avec de nombreux blocs et fragments de calcaire, ainsi que quelques silex.
3	Réseau pluvial	21	4	109	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 1,5 m
4	Réseau électrique	3	16		Comblement	Contemporaine	Niveau limono-sableux brun clair à brun jaune, meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, de silex et quelques nodules d'argile.
5	Réseau électrique	16	22	115 / 221 / 514	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 0,55 m
6		15	17		Remblai	Contemporaine	Limon sableux brun foncé à brun clair, très hétérogène et compact.
7		20	09 et 13	414	Remblai	Contemporaine	Limon argileux brun foncé à brun gris, hétérogène avec des poches de sable, de nombreux blocs de calcaire et de silex, de nombreuses TCA et quelques nodules de charbon.
8		10 et 14		101 / 201 / 301 / 401 / 501 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
9	1	7	10	623	Comblement	Contemporaine	Limon argileux brun foncé, homogène et meuble, avec quelques cailloux de silex.
10	1	9	8	624	Creusement	Contemporaine	Creusement ovale avec un profil en cuvette à fond plat, mesurant 2,1 m sur 1,5 m et 0,15 m de profondeur.
13	2	7	14	218 / 303 / 512	Comblement	Contemporaine	Niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec quelques blocs de calcaire.
14	2	13	8	219 / 311 / 513	Creusement	Contemporaine	Creusement en cuvette à fond plat de plan circulaire de 3 m de diamètre.
15		19	6		Remblai	Contemporaine	Grave calcaire.
16	Réseau électrique	4	5	114 / 220 / 510	Comblement	Contemporaine	Sable jaune grossier, meuble et homogène.
17		6	18		Remblai	Contemporaine	Sable jaune à ocre, hétérogène.
18		17	20		Remblai	Contemporaine	Sable gris, compact et hétérogène, avec de nombreux cailloux et blocs de calcaire.
19		22	15		Remblai	Contemporaine	Niveau argileux brun gris, homogène.
20		18	7		Remblai	Contemporaine	Niveau argileux brun foncé, hétérogène avec des poches d'argile orange.
21	Réseau pluvial	2	3	111	Comblement	Contemporaine	Limon brun foncé à brun clair, meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, quelques silex et fragments de TCA.
22		5	19		Remblai	Contemporaine	Grave calcaire.
101		115	107	8 / 201 / 301 / 401 / 501 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.

102	7	113	110		Comblement	Moderne	Niveau argilo-sableux brun clair, hétérogène et meuble avec de nombreux cailloux et blocs de calcaire.
103		110	108		Niveau de construction	Haut-Empire	Limon sableux avec quelques silex et fragments de calcaire.
104		108	105		Occupation ?	Haut-Empire	Niveau jaune, meuble, avec de nombreux petits blocs de calcaire.
105		104	106		Occupation ?	Haut-Empire	Limon argileux brun foncé.
106		105			Remblai ?	Haut-Empire	Limon sableux brun clair à jaune, homogène et meuble, avec de nombreux petits fragments de calcaire.
107	6	101	113		Comblement	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
108		103	104		Niveau de construction	Haut-Empire	Sable beige dans le fond de la tranchée de fondation du mur 1.
109	Réseau pluvial	111	114	3	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 1,5 m
110	7	102	103		Creusement	Moderne	Creusement en cuvette de 0,6 m de profondeur.
111	Réseau pluvial		109	21	Comblement	Contemporaine	Limon brun foncé à brun clair, meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, quelques silex et fragments de TCA.
113	6	107	102		Creusement	Moderne	Creusement en cuvette de 0,5 m de profondeur.
114	Réseau électrique	109	115	16 / 220 / 510	Comblement	Contemporaine	Sable jaune grossier, meuble et homogène.
115	Réseau électrique	114	101	5 / 221 / 514	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 0,55 m
201		219	214	8 / 101 / 301 / 401 / 501 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
202		213	217		Occupation ?	Haut-Empire	Limon sableux brun gris à brun jaune, hétérogène et meuble, avec de nombreux blocs de silex et de calcaire.
203		204	215		Démolition	Haut-Empire	Niveau sableux brun clair à ocre, très meuble et très hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire, de silex et de TCA.
204		210	203		Foyer ou niveau incendie	Haut-Empire	Limon argileux brun, de couleur noir à rouge, hétérogène et meuble avec de nombreux blocs de calcaire, de silex et de terre rubéfiée.
205		215	Mur 5		Sol	Haut-Empire	Limon argileux brun à jaune, meuble et homogène avec de nombreux blocs de silex et de calcaire.
208		215	Mur 4		Occupation	Haut-Empire	Petit niveau limono-argileux brun, compact et de surface plane.
209		Murs 4 et 5	211		Remblai	Haut-Empire	Limon sableux brun clair, meuble et hétérogène, avec de nombreux blocs de calcaire et de silex.
210		217	204		Niveau de construction	Haut-Empire	Petit horizon de mortier pulvérulent et compact
211		209			Remblai	Haut-Empire	Limon sableux brun foncé à noir, meuble et hétérogène, avec des fragments de calcaire et de silex.
213		214	202		Creusement	Moderne	Creusement d'au moins 2 m de long, 1,2 m de large et 0,6 m de profondeur.
214		201	213		Comblement	Moderne	Niveau sableux brun clair, hétérogène et meuble avec de nombreux blocs de calcaire.
215		203	205 / 208		Démolition	Haut-Empire	Niveau sableux brun gris, meuble et hétérogène, avec de nombreux blocs de calcaire et de silex.
217		202	210		Occupation	Haut-Empire	Niveau limono-sableux homogène et jaune.
218	2	221	219	13 / 303 / 512	Comblement	Contemporaine	Niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec quelques blocs de calcaire.
219	2	218	201	14 / 311 / 513	Creusement	Contemporaine	Creusement en cuvette à fond plat de plan circulaire de 3 m de diamètre.
220	Réseau électrique		221	16 / 114 / 510	Comblement	Contemporaine	Sable jaune grossier, meuble et homogène.

221	Réseau électrique	220	218	5 / 115 / 514	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 0,55 m
301		311	314	8 / 101 / 201 / 401 / 501 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
302	3	314	308	605	Démolition	Haut-Empire	Limon sableux meuble, brun clair, très hétérogène, avec de nombreux silex et calcaire.
303	2		311	13 / 218 / 512	Comblement	Contemporaine	Niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec quelques blocs de calcaire.
304		307	305		Sol maçonné	Haut-Empire	Sol maçonné avec du mortier de chaux.
305		304	Mur 1		Niveau de construction	Haut-Empire	Petit niveau sableux composé de mortier pulvérulent.
306		Mur 1	312		Remblai	Haut-Empire	Grave calcaire.
307	3	324	304	619	Creusement	Haut-Empire	Creusement large de 3 m , long d'au moins 5 m et profond de 1,8 m.
308	3	302	319		Comblement	Haut-Empire	Niveau limono-sableux brun gris, hétérogène et meuble, avec de nombreux fragments de silex et de calcaire.
309	3	315	313		Comblement	Haut-Empire	Niveau sableux brun clair à ocre avec de nombreux fragments de silex et de calcaire.
310	3	319	315		Comblement	Haut-Empire	Niveau sableux brun, meuble, avec de très nombreux blocs de calcaire et de silex.
311	2	303	301	14 / 219 / 513	Creusement	Contemporaine	Creusement en cuvette à fond plat de plan circulaire de 3 m de diamètre.
312		306	316		Remblai	Haut-Empire	Grave calcaire dans une matrice limoneuse brune.
313	3	309	320		Comblement	Haut-Empire	Limon brun foncé avec de nombreux silex et calcaire.
314		301	302		Démolition	Haut-Empire	Limon sableux meuble, brun clair, hétérogène, avec des silex.
315	3	310	309		Comblement	Haut-Empire	Limon brun, hétérogène, avec de très nombreux blocs de calcaire et de silex.
316		312	325 / 326		Remblai	Haut-Empire	Limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène, avec de nombreux fragments de silex et de calcaire.
319	3	308	310		Comblement	Haut-Empire	Limon sableux brun clair, meuble, avec de petits silex et éléments de calcaire.
320	3	313	322		Comblement	Haut-Empire	Niveau sableux avec de nombreux fragments de calcaire.
321		326	327	323	Occupation	Haut-Empire	Niveau argilo-limoneux brun foncé.
322	3	320	324		Comblement	Haut-Empire	Cailloux calcaire.
323		325	327	321	Occupation	Haut-Empire	Niveau argilo-limoneux brun foncé.
324	3	322	304		Comblement	Haut-Empire	Bloc calcaire.
325		316	323	326 ?	Remblai ou démolition	Haut-Empire	Limon argileux brun jaune, homogène et assez compact, avec quelques petits fragments de calcaire.
326		316	321	325 ?	Remblai ou démolition	Haut-Empire	Limon argileux brun jaune, homogène et assez compact, avec quelques petits fragments de calcaire.
327		321 / 323			Remblai ?	Haut-Empire	Niveau argilo-limoneux brun clair, hétérogène avec quelques petits calcaire et silex.
401		414	412	8 / 101 / 201 / 301 / 501 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
402		403	407		Niveau d'incendie	Bas-Empire	Limon argileux rouge à gris, hétérogène et meuble, avec de nombreux éléments architecturaux montrant des traces de rubéfaction, notamment des tuiles et des fragments de torchis rubéfiés.
403		411	402		Remblai ?	Bas-Empire	Limon brun hétérogène et meuble.
404	5	413	409		Comblement	Bas-Empire	Limon brun foncé, hétérogène et meuble.

406		420	410		Remblai ou démolition	Haut-Empire	Limon jaune, meuble et homogène.
407		402	413 / Mur 3		Niveau d'incendie	Bas-Empire	Limon brun foncé, hétérogène et meuble, avec des fragments de torchis rubéfié et tuiles portant des traces de chauffe.
409	5	404	421	617	Creusement	Bas-Empire	Creusement d'une tranchée pour y installer une canalisation. Le creusement possède un profil en cuvette, large de 0,5 m et profond de 0,3 m.
410		406	415		Remblai ou démolition	Haut-Empire	Limon argileux jaune, compact et homogène.
411	9	412	403		Creusement	Moderne	Creusement en cuvette large de 0,6 m et profond de 0,45 m.
412	9	401	411		Comblement	Moderne	Niveau limono-argileux brun, homogène et meuble.
413	5	407	404	621	Négatif de la canalisation en bois	Bas-Empire	Ce niveau possède une section carrée de 0,15 m de côté. Limon argileux marron à jaune, hétérogène et meuble.
414			févr-01	7	Remblai	Contemporaine	Limon argileux brun foncé à brun gris, hétérogène avec des poches de sable, de nombreux blocs de calcaire et de silex, de nombreuses TCA et quelques nodules de charbon.
415		410	418		Occupation	Haut-Empire	Petit horizon sableux beige.
416		418	417		Démolition ou dépotoir	Haut-Empire	Niveau argilo-sableux brun, hétérogène, avec de nombreux fragments de calcaire et quelques fragments de torchis rubéfiés.
417		416	419		Occupation	Haut-Empire	Limon sableux brun foncé, meuble et hétérogène, avec de nombreux petits fragments de calcaire.
418		415	416		Sol	Haut-Empire	Argile jaune, compacte et homogène
419		417			Occupation ?	Haut-Empire	Limon brun, homogène et meuble.
420	4	421	406		Creusement	Haut-Empire	Le creusement circulaire à bords droit de 1,8 m de diamètre.
421	4	409 / Mur 3	420		Aménagement	Haut-Empire	Double rangée de gros bloc calcaire disposés en arc de cercle.
501		513	502	8 / 101 / 201 / 301 / 401 / 601	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
502	10	501	503		Comblement	Bas-Empire	Limon brun, hétérogène, avec nombreux fragments de calcaire et de silex.
503	10	502	504		Comblement	Bas-Empire	Grave calcaire.
504	10	503	505		Comblement	Bas-Empire	Limon brun foncé, homogène, meuble, avec nombreux fragments de calcaire et de silex.
505	10	504	515		Comblement	Bas-Empire	Limon argileux brun foncé, homogène, meuble, avec quelques fragments de calcaire et nodules de terre rubéfiée.
506		507	508 / 509		Sol maçonné	Haut-Empire	Sol maçonné au mortier de chaux.
507		515	506 / Mur 6		Remblai	Haut-Empire	Limon brun avec nombreux fragments de calcaire et terres cuites architecturales.
508		506			Remblai	Haut-Empire	Grave de petits fragments de calcaire.
509		506			Remblai	Haut-Empire	Grave de petits fragments de calcaire dans une matrice limoneuse brune.
510	Réseau électrique		514	16 / 114 / 220	Comblement	Contemporaine	Sable jaune grossier, meuble et homogène.
512	2	514	513	13 / 218 / 303	Comblement	Contemporaine	Niveau sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène, avec quelques blocs de calcaire.
513	2	512	501	14 / 219 / 311	Creusement	Contemporaine	Creusement en cuvette à fond plat de plan circulaire de 3 m de diamètre.
514	Réseau électrique	510	512	5 / 115 / 221	Creusement du réseau	Contemporaine	Creusement large de 0,55 m
515	10	505	507	613	Creusement	Bas-Empire	Creusement large de 3,7 mètre et profond de 0,9 m au niveau du sondage 5 avec un profil en V

601		614	611	8 / 101 / 201 / 301 / 401 / 501	Remblai	Moderne	Limon argileux brun, homogène et meuble, avec quelques cailloux de calcaire.
602	10	617	612	618	Comblement	Bas-Empire	Limon brun foncé, meuble, plutôt homogène, avec quelques fragments de silex.
604		619	620		Remblai ?	Haut-Empire	Niveau limono-argileux brun, plutôt hétérogène, avec quelques silex.
605	3	314	308	302	Démolition	Haut-Empire	Limon sableux meuble, brun clair, très hétérogène, avec de nombreux silex et calcaire.
606	10	610	608		Comblement	Bas-Empire	Niveau limono-argileux brun foncé, plutôt meuble et hétérogène, avec quelques nodules de calcaire et de terre cuite.
608	10	606	613		Comblement	Bas-Empire	Limon brun, très foncé, meuble et homogène.
610	10	614	606		Comblement	Bas-Empire	Niveau de grave très compacte, dans une matrice limono-argileuse brun clair. Ce niveau contient de nombreux fragments de calcaire et de silex.
611	10	601	617		Comblement	Moderne ?	Limon brun clair, meuble et hétérogène.
612	10	602 / 618	615		Comblement	Bas-Empire	Limon sableux brun clair, homogène et meuble, avec quelques nodules de terre cuite et de rares charbons.
613	10	608	621	515	Creusement	Bas-Empire	Creusement large de 2,6 mètre et profond de 1,8 m au niveau du sondage 5 avec un profil en V à palier.
614	10	610	615		Comblement	Bas-Empire	Limon argileux brun clair à brun foncé, meuble et hétérogène.
615	10	614	612		Comblement	Bas-Empire	Limon argileux brun clair à brun foncé, meuble et hétérogène, avec quelques cailloux de calcaire et de silex, et nodules de terre cuite.
616	5	621	617		Comblement	Bas-Empire	Niveau limono-argileux brun clair, meuble et homogène, avec quelques petits fragments de calcaire et de silex.
617	5	616	605	409	Creusement	Bas-Empire	Creusement d'une tranchée pour y installer une canalisation. Le creusement possède un profil en cuvette, large de 0,5 m et profond de 0,3 m.
617	10	611	602 / 618		Comblement	Moderne ?	Limon argileux brun gris, meuble et plutôt homogène.
618	10	617	612	602	Comblement	Bas-Empire	Limon brun foncé, meuble, plutôt homogène, avec quelques fragments de silex.
619	3	324	304	307	Creusement	Haut-Empire	Creusement large de 3 m, long d'au moins 5 m et profond de 1,8 m.
620		604	Mur 2		Remblai ?	Haut-Empire	Limon argileux brun clair, homogène, avec quelques silex.
621	5	613	616	413	Négatif de la canalisation en bois	Bas-Empire	Ce niveau possède une section carrée de 0,15 m de côté. Limon argileux marron à jaune, hétérogène et meuble.
622		Mur 2			Remblai ?	Haut-Empire	Limon brun foncé, avec quelques blocs calcaire.
623	1		624	9	Comblement	Contemporaine	Limon argileux brun foncé, homogène et meuble, avec quelques cailloux de silex.
624	1	623	601	10	Creusement	Contemporaine	Creusement ovale avec un profil en cuvette à fond plat, mesurant 2,1 m sur 1,5 m et 0,15 m de profondeur.

Inventaire du mobilier archéologique

N°opération	N°inventaire	US	Catégorie	Identification	Description	Période	Datation	Nb	Poids (en g)	Etat sanitaire	N°lot	N°caisse
173291	173291-000	000	Céramique					13	139	Moyen	1	1
173291	173291-007	007	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	53	572	Roulé	1	1
173291	173291-007	007	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	132	Moyen	1	9
173291	173291-007	007	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	4	381	Bon	1	11
173291	173291-007	007	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	5	12	Bon	1	10
173291	173291-008	008	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	37 9	2916	Bon	1/3	1
173291	173291-008	008	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	29 1	2568	Bon	2/3	1
173291	173291-008	008	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	19 2	1834	Bon	3/3	1
173291	173291-008	008	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	20 3	2112	Bon	1	5
173291	173291-008	008	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	48	1680	Bon	1	7
173291	173291-008	008	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	15 2	1468	Moyen	1/2	9
173291	173291-008	008	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	50	1885	Moyen	2/2	9
173291	173291-008	008	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	12	22342	Bon	1	12 et 13
173291	173291-008	008	TCA	Torchis		Moderne	XVIIIe - XIXe	6	112	Bon	1	10
173291	173291-008	008	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	69	385	Bon	1	17
173291	13291-009	009	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	19	92	Bon	1	2
173291	13291-009	009	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	8	25	Bon	1	5
173291	173291-009	009	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	7	17	Moyen	1	9
173291	13291-009	009	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	1	Bon	1	17
173291	173291-011	011	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	6	21	Bon	1	2
173291	173291-011	011	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	2	13	Bon	1	5
173291	173291-011	011	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	24	800	Bon	1	7
173291	173291-011	011	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	3	94	Moyen	1	9
173291	173291-011	011	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	5	11	Bon	1	17
173291	173291-012	012	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	5	Bon	1	2
173291	173291-013	013	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	1	Bon	1	5
173291	173291-101	101	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	3	14	Bon	1	2
173291	173291-101	101	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	2	23	Bon	1	5
173291	173291-101	101	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	21	Bon	1	7
173291	173291-101	101	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	4	36	Moyen	1	9
173291	173291-102	102	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	28	295	Bon	1	2

173291	173291-102	102	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	19	174	Bon	1	5
173291	173291-102	102	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	8	294	Bon	1	7
173291	173291-102	102	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	3	53	Moyen	1	9
173291	173291-102	102	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	2	423	Bon	1	11
173291	173291-103	103	Céramique			Antique	Ier	13	106	Bon	1	2
173291	173291-103	103	Faune			Antique	Ier	7	15	Bon	1	5
173291	173291-103	103	Malacofaune			Antique	Ier	6	91	Bon	1	7
173291	173291-103	103	Métal			Antique	Ier	1	1	Moyen	1	9
173291	173291-103	103	Verre			Antique	Ier	1	1	Bon	1	17
173291	173291-104	104	Céramique			Antique	Ier	29	344	Bon	1	2
173291	173291-104	104	Faune			Antique	Ier	1	24	Bon	1	5
173291	173291-104	104	Malacofaune			Antique	Ier	3	16	Bon	1	7
173291	173291-104	104	Métal			Antique	Ier	1	55	Moyen	1	9
173291	173291-105	105	Céramique			Antique	Ier	31	265	Bon	1	2
173291	173291-105	105	Faune			Antique	Ier	43	413	Bon	1	5
173291	173291-105	105	Malacofaune			Antique	Ier	7	635	Bon	1	7
173291	173291-105	105	Métal			Antique	Ier	13	132	Moyen	1	9
173291	173291-105	105	TCA	Tuile		Antique	Ier	1	264	Bon	1	11
173291	173291-201	201	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	10	100	Bon	1	2
173291	173291-201	201	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	9	89	Bon	1	5
173291	173291-201	201	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	2	147	Bon	1	7
173291	173291-201	201	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	5	37	Moyen	1	9
173291	173291-202	202	Céramique			Antique	Ier - IIe	45	386	Bon	1	2
173291	173291-202	202	Faune			Antique	Ier - IIe	83	650	Bon	1	5
173291	173291-202	202	Malacofaune			Antique	Ier - IIe	23	1601	Bon	1/2	7
173291	173291-202	202	Malacofaune			Antique	Ier - IIe	14	924	Bon	2/2	7
173291	173291-202	202	Métal			Antique	Ier - IIe	11	126	Moyen	1	9
173291	173291-202	202	TCA	Tuile		Antique	Ier - IIe	3	840	Bon	1	11
173291	173291-203	203	Céramique			Antique	Ier	24	461	Bon	1	2
173291	173291-203	203	Faune			Antique	Ier	28	150	Bon	1	5
173291	173291-203	203	Malacofaune			Antique	Ier	2	225	Bon	1	7
173291	173291-203	203	Métal			Antique	Ier	3	25	Moyen	1	9
173291	173291-204	204	Céramique			Antique	Ier	2	18	Bon	1	2

173291	173291-204	204	Faune			Antique	Ier	8	57	Bon	1	5
173291	173291-204	204	Malacofaune			Antique	Ier	1	193	Bon	1	7
173291	173291-205	205	Céramique			Antique	Ier	13	107	Bon	1	2
173291	173291-205	205	Faune			Antique	Ier	12	58	Bon	1	5
173291	173291-205	205	Métal			Antique	Ier	1	17	Moyen	1	9
173291	173291-208	208	Céramique			Antique	Ier	14	118	Bon	1	2
173291	173291-208	208	Faune			Antique	Ier	10	74	Bon	1	5
173291	173291-209	209	Céramique			Antique	Ier	14	106	Bon	1	2
173291	173291-209	209	Faune			Antique	Ier	37	125	Bon	1	5
173291	173291-209	209	Métal			Antique	Ier	9	38	Moyen	1	9
173291	173291-209	209	TCA	Enduit peint		Antique	Ier	2	1	Bon	1	10
173291	173291-301	301	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	24	129	Bon	1	2
173291	173291-301	301	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	7	16	Bon	1	5
173291	173291-301	301	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	3	24	Bon	1	7
173291	173291-301	301	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	12	3	Moyen	1	9
173291	173291-301	301	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	1	Bon	1	17
173291	173291-302	302	Céramique			Antique	Ier - IVe	11 8	1125	Bon	1	2
173291	173291-302	302	Faune			Antique	Ier - IVe	10 4	852	Bon	1	5
173291	173291-302	302	Malacofaune			Antique	Ier - IVe	28	1496	Bon	1	7
173291	173291-302	302	Métal			Antique	Ier - IVe	20	127	Moyen	1	9
173291	173291-302	302	TCA	Tuile		Antique	Ier - IVe	6	1292	Bon	1	11
173291	173291-303	303	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	8	25	Bon	1	2
173291	173291-303	303	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	109	Bon	1	7
173291	173291-304	304	TCA	Torchis		Antique	Ile	26	957	Bon	1	10
173291	173291-306	306	Céramique			Antique	Ile	5	36	Bon	1	2
173291	173291-306	306	Faune			Antique	Ile	7	15	Bon	1	5
173291	173291-306	306	Métal			Antique	Ile	1	1	Moyen	1	9
173291	173291-308	308	Céramique			Antique	Ier - IVe	15	195	Bon	1	2
173291	173291-308	308	Faune			Antique	Ier - IVe	31	334	Bon	1	5
173291	173291-308	308	Métal			Antique	Ier - IVe	2	19	Moyen	1	9
173291	173291-308	308	TCA	Tuile		Antique	Ier - IVe	1	338	Bon	1	11
173291	173291-309	309	Céramique			Antique	Ier - IVe	12	125	Bon	1	3
173291	173291-309	309	Faune			Antique	Ier - IVe	18	147	Bon	1	5

173291	173291-309	309	Malacofaune			Antique	Ier - IVe	6	229	Bon	1	7
173291	173291-309	309	Métal			Antique	Ier - IVe	2	11	Moyen	1	9
173291	173291-309	309	TCA	Tuile		Antique	Ier - IVe	2	290	Bon	1	11
173291	173291-310	310	Céramique		Sigillé estampillé, atelier Severus graufesenque	Antique	Ier - IVe	22	192	Bon	1	3
173291	173291-310	310	Faune			Antique	Ier - IVe	84	452	Bon	1	5
173291	173291-310	310	Métal			Antique	Ier - IVe	2	78	Moyen	1	9
173291	173291-310	310	Mortier	Mortier vitrifié		Antique	Ier - IVe	1	30	Bon	1	10
173291	173291-310	310	TCA	Tuile		Antique	Ier - IVe	2	775	Bon	1	11
173291	173291-312	312	Céramique			Antique	Ier	10	107	Bon	1	3
173291	173291-312	312	Faune			Antique	Ier	24	62	Bon	1	5
173291	173291-312	312	Malacofaune			Antique	Ier	2	184	Bon	1	7
173291	173291-313	313	Céramique			Antique	Ier - IVe	3	317	Bon	1	3
173291	173291-313	313	Faune			Antique	Ier - IVe	7	50	Bon	1	5
173291	173291-319	319	Céramique			Antique	Ier - IVe	2	8	Bon	1	3
173291	173291-319	319	Faune			Antique	Ier - IVe	11	66	Bon	1	5
173291	173291-319	319	Métal			Antique	Ier - IVe	3	31	Moyen	1	9
173291	173291-320	320	Céramique			Antique	Ier - IVe	16	302	Bon	1	3
173291	1173291-320	320	Faune			Antique	Ier - IVe	31	445	Bon	1	5
173291	173291-320	320	Métal			Antique	Ier - IVe	3	17	Moyen	1	9
173291	173291-321	321	Céramique			Antique	Ier	27	281	Bon	1	3
173291	173291-321	321	Faune			Antique	Ier	55	596	Bon	1	5
173291	173291-321	321	Malacofaune			Antique	Ier	14	980	Bon	1	7
173291	173291-321	321	Métal			Antique	Ier	20	299	Moyen	1	9
173291	173291-322	322	Céramique			Antique	Ier - IVe	27	201	Bon	1	3
173291	173291-322	322	Faune			Antique	Ier - IVe	18	100	Bon	1	5
173291	173291-322	322	Malacofaune			Antique	Ier - IVe	2	65	Bon	1	7
173291	173291-324	324	Céramique			Antique	Ier - IVe	10	54	Bon	1	3
173291	173291-324	324	Faune			Antique	Ier - IVe	7	32	Bon	1	6
173291	173291-324	324	Métal			Antique	Ier - IVe	1	7	Moyen	1	9
173291	173291-401	401	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	18	282	Bon	1	3
173291	173291-401	401	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	6	55	Bon	1	6
173291	173291-401	401	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	6	116	Bon	1	7
173291	173291-401	401	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	6	188	Moyen	1	9

173291	173291-401	401	TCA	Torchis		Moderne	XVIIIe - XIXe	10	444	Bon	1	10
173291	173291-401	401	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	3	550	Bon	1	11
173291	173291-401	401	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	2	2	Bon	1	17
173291	173291-402	402	Céramique			Antique	IIIe	30	559	Bon	1	3
173291	173291-402	402	Faune			Antique	IIIe	33	365	Bon	1	6
173291	173291-402	402	Malacofaune			Antique	IIIe	8	248	Bon	1	7
173291	173291-402	402	Métal			Antique	IIIe	11	242	Moyen	1	9
173291	173291-402	402	TCA	Torchis		Antique	IIIe	30	2591	Bon	1/3	10
173291	173291-402	402	TCA	Torchis		Antique	IIIe	35	2577	Bon	2/3	10
173291	173291-402	402	TCA	Torchis		Antique	IIIe	66	1065	Bon	3/3	10
173291	173291-402	402	TCA	Enduit peint		Antique	IIIe	3	5	Bon		10
173291	173291-402	402	TCA	Tuile	Tegula	Antique	IIIe	24	22894	Bon		14 et 15
173291	173291-402	402	TCA	Tuile	Imbrex	Antique	IIIe	24	10386	Bon		16
173291	173291-403	403	Céramique			Antique	IIIe	78	1331	Bon	1	3
173291	173291-403	403	Faune			Antique	IIIe	27	461	Bon	1	6
173291	173291-403	403	Malacofaune			Antique	IIIe	37	1341	Bon	1	7
173291	173291-403	403	Métal			Antique	IIIe	18	381	Moyen	1	9
173291	173291-404	404	Céramique			Antique	IIIe	40	881	Bon	1	3
173291	173291-404	404	Faune			Antique	IIIe	60	1003	Bon	1	6
173291	173291-404	404	Malacofaune			Antique	IIIe	18	822	Bon	1	7
173291	173291-404	404	Métal		fragment associer à de la TCA	Antique	IIIe	13	577	Moyen	1	9
173291	173291-404	404	TCA	Tuile	estampille AFRI	Antique	IIIe	1	1578	Bon	1	10
173291	173291-404	404	TCA	Torchis		Antique	IIIe	2	92	Bon	1	10
173291	173291-404	404	Verre			Antique	IIIe	1	1	Bon	1	17
173291	173291-405	405	Céramique			Antique	Ile - IIIe	17	305	Bon	1	3
173291	173291-405	405	Faune			Antique	Ile - IIIe	24	403	Bon	1	6
173291	173291-405	405	Malacofaune			Antique	Ile - IIIe	11	387	Bon	1	7
173291	173291-405	405	Métal			Antique	Ile - IIIe	2	36	Moyen	1	9
173291	173291-405	405	Verre			Antique	Ile - IIIe	3	2	Bon	1	17
173291	173291-406	406	Céramique			Antique	Ile	8	248	Bon	1	3
173291	173291-406	406	Faune			Antique	Ile	12	230	Bon	1	6
173291	173291-406	406	Malacofaune			Antique	Ile	24	1169	Bon	1	7
173291	173291-406	406	Métal			Antique	Ile	1	16	Moyen	1	9

173291	173291-406	406	TCA	Tuile		Antique	Ile	1	96	Bon	1	11
173291	173291-407	407	C�ramique			Antique	IIIe	2	18	Bon	1	4
173291	173291-407	407	Faune			Antique	IIIe	1	15	Bon	1	6
173291	173291-407	407	Malacofaune			Antique	IIIe	2	55	Bon	1	7
173291	173291-407	407	M�tal			Antique	IIIe	2	9	Moyen		9
173291	173291-407	407	TCA	Tuile		Antique	IIIe	1	623	Bon	1	11
173291	173291-407	407	TCA	Torchis		Antique	IIIe	13	1635	Bon	1	10
173291	173291-410	410	C�ramique			Antique	Ile	6	45	Bon	1	4
173291	173291-410	410	Faune			Antique	Ile	24	83	Bon	1	6
17321	173291-410	410	Malacofaune			Antique	Ile	4	292	Bon	1	7
173291	173291-410	410	M�tal			Antique	Ile	10	138	Moyen	1	9
173291	173291-412	412	C�ramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	31	Bon	1	4
173291	173291-413	413	M�tal			Antique	IIIe	4	1	Moyen	1	9
173291	173291-413	413	Verre			Antique	IIIe	4	1	Bon	1	17
173291	173291-415	415	C�ramique			Antique	Ile	12	98	Bon	1	4
173291	173291-415	415	Faune			Antique	Ile	3	8	Bon	1	6
173291	173291-415	415	Malacofaune			Antique	Ile	3	120	Bon	1	7
173291	173291-415	415	M�tal			Antique	Ile	1	14	Moyen	1	9
173291	173291-416	416	C�ramique			Antique	Ier - Ile	20	611	Bon	1	4
173291	173291-416	416	Faune			Antique	Ier - Ile	12	140	Bon	1	6
173291	173291-416	416	Malacofaune			Antique	Ier - Ile	8	513	Bon	1	7
173291	173291-416	416	M�tal			Antique	Ier - Ile	1	7	Moyen	1	9
173291	173291-416	416	TCA	Torchis		Antique	Ier - Ile	10	172	Bon	1	10
173291	173291-417	417	C�ramique			Antique	Ier	57	1086	Bon	1/2	4
173291	173291-417	417	C�ramique			Antique	Ier	24	697	Bon	2/2	4
173291	173291-417	417	Faune			Antique	Ier	48	306	Bon	1	6
173291	173291-417	417	Malacofaune			Antique	Ier	6	132	Bon	1	7
173291	173291-417	417	M�tal			Antique	Ier	3	25	Moyen	1	9
173291	173291-417	417	TCA	Tuile		Antique	Ier	3	1365	Bon	1	16
173291	173291-501	501	C�ramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	47	596	Bon	1	4
173291	173291-501	501	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	11	133	Bon	1	6
173291	173291-501	501	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	8	434	Bon	1	8
173291	173291-501	501	M�tal			Moderne	XVIIIe - XIXe	10	178	Moyen	1	9

173291	173291-501	501	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	2	148	Bon	1	16
173291	173291-501	501	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	1	1	Bon	1	17
173291	173291-502	502	Céramique			Ind.		16	135	Bon	1	4
173291	173291-502	502	Faune			Ind.		9	58	Bon	1	6
173291	173291-502	502	Malacofaune			Ind.		29	2069	Bon	1	8
173291	173291-503	503	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	8	97	Bon	1	4
173291	173291-503	503	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	7	93	Bon	1	6
173291	173291-503	503	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	30	1756	Bon	1	8
173291	173291-503	503	Métal			Bas-Empire	IVe - Ve	2	62	Moyen	1	9
173291	173291-504	504	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	24	201	Bon	1	4
173291	173291-504	504	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	14	77	Bon	1	6
173291	173291-504	504	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	7	287	Bon	1	8
173291	173291-504	504	Métal			Bas-Empire	IVe - Ve	2	20	Moyen	1	9
173291	173291-601	601	Céramique			Moderne	XVIIIe - XIXe	57	516	Bon	1	4
173291	173291-601	601	Faune			Moderne	XVIIIe - XIXe	32	781	Bon	1	6
173291	173291-601	601	Malacofaune			Moderne	XVIIIe - XIXe	10	487	Bon	1	8
173291	173291-601	601	Métal			Moderne	XVIIIe - XIXe	5	60	Moyen	1	9
173291	173291-601	601	TCA	Tuile		Moderne	XVIIIe - XIXe	4	14	Bon	1	16
173291	173291-601	601	Verre			Moderne	XVIIIe - XIXe	2	4	Bon	1	17
173291	173291-602	602	Céramique			Ind.		44	415	Bon	1	4
173291	173291-602	602	Faune			Ind.		27	218	Bon	1	6
173291	173291-602	602	Malacofaune			Ind.		24	1848	Bon	1	8
173291	173291-602	602	Métal			Ind.		8	47	Moyen	1	9
173291	173291-602	602	TCA	Tuile		Ind.		4	747	Bon	1	16
173291	173291-603	603	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	26	178	Bon	1	4
173291	173291-603	603	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	5	38	Bon	1	6
173291	173291-603	603	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	24	1583	Bon	1	8
173291	173291-603	603	Verre			Bas-Empire	IVe - Ve	1		Bon	1	17
173291	173291-604	604	Céramique			Antique	Ier	4	25	Bon	1	4
173291	173291-604	604	Faune			Antique	Ier	2	1	Bon	1	6
173291	173291-604	604	Malacofaune			Antique	Ier	2	86	Bon	1	8
173291	173291-604	604	Verre			Antique	Ier	1		Bon	1	17
173291	173291-605	605	Céramique			Antique	Ier - IVe	34	318	Bon	1	4

173291	173291-605	605	Faune			Antique	Ier - IVe	25	122	Bon	1	6
173291	173291-606	606	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	6	91	Bon	1	4
173291	173291-606	606	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	1	50	Bon	1	6
173291	173291-606	606	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	3	254	Bon	1	8
173291	173291-606	606	TCA	Tuile		Bas-Empire	IVe - Ve	1	823	Bon	1	16
173291	173291-607	607	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	1	5	Bon	1	4
173291	173291-607	607	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	1	44	Bon	1	6
173291	173291-607	607	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	3	214	Bon	1	8
173291	173291-608	608	Céramique			Bas-Empire	IVe - Ve	8	173	Bon	1	4
173291	173291-608	608	Faune			Bas-Empire	IVe - Ve	3	16	Bon	1	6
173291	173291-608	608	Malacofaune			Bas-Empire	IVe - Ve	10	569	Bon	1	8
173291	173291-620	620	TCA	Enduit peint		Antique	Ier	1	8	Bon	1	6
173291	173291-620	620	Verre			Antique	Ier	3	1	Bon	1	17
173291	173291-621	621	Métal			Antique	IIIe	4	7	Moyen	1	9
173291	173291-621	621	Verre			Antique	IIIe	2	1	Bon	1	17
								Total	30 14	101,37 9 kg		

Inventaire des isolats

N°opération	US	ISO	Catégorie	Nature	Identification	Nb	Poids	Etat sanitaire	Description	X (RGF93)	Y (RGF93)	Z (m)	Précision (m)
-------------	----	-----	-----------	--------	----------------	----	-------	----------------	-------------	-----------	-----------	-------	---------------

								re		CC50)	CC50)	NG F)	
173291	006	1	Métal	Alliage cuivreux	Bouton	1	3g	Bon		1521684. 329	9149345. 063	15.5 6	0.045
173291	008	2	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	11g	Très bon	Avers: REPUBLIQU E FRANCAISE épigie de la Marianne , Revers: 5 CENTIMES L'AN 5	1521689. 602	9149350. 17	15.4 5	0.059
173291	008	3	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique avec une rainure centrale, entière mais pliée.	1521686. 85	9149346. 249	15.1 8	0.045
173291	008	4	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique incision en spirale, entière mais pliée.	1521688. 776	9149349. 415	15.4 0	0.059
173291	008	5	Métal	Argent	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique avec possiblement une incision centrale, entière mais pliée.	1521691. 07	9149348. 458	15.4 9	0.061
173291	008	6	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	2g	Bon	Revers: ZELADIAN 1777, Avers: ?	1521681. 665	9149350. 691	15.1 9	0.044
173291	008	7	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique, entière.	1521694. 917	9149351. 472	14.9 0	0.294
173291	008	8	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Sans tête	1521696. 195	9149352. 546	12.5 0	0.464
173291	008	9	Métal	Fer	Anneau	1	1g	Bon	Petit anneau Diam ext: 1,6 cm Diam int: 1,4 cm	1521690. 664	9149351. 029	15.3 1	0.058
173291	008	10	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	<1g	Bon	Pâte blanche, L: 3,2 cm. Diam: 0,6 cm	1521695. 32	9149350. 595	15.2 1	0.34
173291	008	11	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	Tête sphérique incision en spirale, entière mais pliée.	1521692. 558	9149352. 323	15.6 9	0.055
173291	008	12	Organiq ue	Faune	Domino	1	4g	Très bon	1 et 3 séparés par une incision. L:3,2cm l:1,9cm	1521690. 191	9149351. 767	15.6 5	0.055
173291	008	13	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	4g	Mauva is	Diam:1,6 cm Epaisseur: 1mm	1521686. 136	9149350. 168	15.3 1	0.056
173291	008	14	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	5g	Bon	Grisâtre. Longueur: 4 cm Diam: 0,9 cm	1521689. 993	9149351. 252	15.5 9	0.072
173291	008	15	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Sans tête et pliée	1521685. 755	9149349. 43	15.0 8	0.054

173291	008	16	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	2g	Bon	Grisâtre. Longueur: 3,8 cm Diam: 0,7 cm	1521691.541	9149348.845	15.43	0.047
173291	008	17	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Pâte blanche. L: 2,9 cm. Diam: 0,6 cm	1521686.232	9149348.029	15.01	0.046
173291	008	18	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Mauvais	Tête sphérique, entière, longueur: 2,5 cm.	1521691.105	9149350.517	15.33	0.044
173291	008	19	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	Tête sphérique, entière, longueur: 2,5 cm.	1521691.212	9149352.269	15.62	0.058
173291	008	20	Métal	Alliage cuivreux	Dé à coudre	1	7g	Bon	Hauteur: 2cm, Diam: 2,9cm	1521682.869	9149346.242	15.02	0.05
173291	008	21	Métal	Fer	Epingle	1	1g	Mauvais	Tête sphérique, fragment, longueur: 1,6 cm	1521690.837	9149349.302	15.33	0.043
173291	008	22	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	2	1g	Mauvais	Tête sphérique, entière mais fragmentée	1521690.582	9149349.4	15.40	0.066
173291	008	23	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	2	1g	Mauvais	Tête sphérique, entière mais fragmentée	1521689.655	9149350.758	15.32	0.064
173291	008	24	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Mauvais	Fragment aiguille	1521691.789	9149349.535	15.45	0.044
173291	008	25	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	2g	Mauvais	ON. F. M. D.L.T.O Revers: BLE. PE.SED. Diam: 2,8cm Epaisseur : 3 mm	1521690.078	9149348.66	15.30	0.049
173291	008	26	Verre	Verre	Jeton	1	<1g	Bon	Diam:1,5 cm Epaisseur: 2mm	1521682.833	9149345.216	14.95	0.046
173291	008	27	Métal	Argent	Epingle	1	<1g	Bon	Fragment aiguille longueur: 1,8 cm	1521690.876	9149346.65	15.38	0.044
173291	008	28	Métal	Argent	Epingle	1	<1g	Bon	Tête sphérique incision en spirale, fragment, longueur: 1,8 cm	1521691.038	9149346.798	15.39	0.039
173291	008	29	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	2	1g	Mauvais	Diam : 2,3 cm, Epaisseur : <1mm	1521691.914	9149347.82	15.46	0.102
173291	008	30	Métal	Fer	Applique	1	7g	Bon		1521692.295	9149347.213	15.41	0.131
173291	008	31	Métal	Alliage cuivreux	Pendeloque	1	<1g	Bon		1521687.916	9149344.969	14.99	0.037

173291	008	32	Métal	Alliage cuivreux	Bague	1	1g	Mauvais	Bague à cabochon de dimension L:1,4cm l:1,1cm. Pierre retrouvée en iso 34	1521686.923	9149344.009	14.97	0.039
173291	008	33	Métal	Fer	Epingle	1	<1g	Bon	Tête sphérique, incomplète et légèrement pliée, longueur: 3 cm	1521693.868	9149350.81	15.40	0.041
173291	008	34	Lithique	Ambre?	Pierre	1	<1g	Mauvais	Pierre de la bague iso 32	1521686.881	9149343.749	14.97	0.035
173291	008	35	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	Tête sphérique, entière pliée	1521691.435	9149345.48	15.21	0.117
173291	008	36	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	Tête sphérique avec une incision en spirale, entière pliée	1521692.766	9149351.476	15.54	0.049
173291	008	37	Organique	Faune	Epingle	1	<1g	Bon	L: 4,7cm Diam: 0,4cm	1521686.393	9149344.865	15.19	0.04
173291	008	38	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	1g	Moyen	Plaque quadrangulaire l: 1,8cm Largeur: 1,5cm et 1,2 . Probablement un artefact de forme conique aux parois fines écrasés sur lui-même.	1521686.708	9149342.793	14.95	0.041
173291	008	39	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Mauvais	Tige de section plate, incomplète et pliée.	1521691.881	9149344.104	15.13	0.034
173291	008	40	Métal	Fer	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, tige de section ronde, entière mais pliée.	1521690.636	9149344.841	15.21	0.054
173291	008	41	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, tige de section ronde, entière et pliée.	1521688.517	9149344.929	15.17	0.039
173291	008	42	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière et droite L: 3,4cm.	1521688.553	9149343.558	15.07	0.036

173291	008	43	Métal	Argent	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière et droite L:3,2cm.	1521691.163	9149343.791	15.17	0.049
173291	008	44	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, tige de section ronde, incomplète mais pliée.	1521691.171	9149346.143	15.25	0.12
173291	008	45	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Fragment sans tête L:1,8cm	1521689.536	9149343.952	15.11	0.055
173291	008	46	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, complète mais pliée.	1521694.868	9149351.746	15.52	0.065
173291	008	47	Organique/Métal	Faune/Fer	Couteau	1	10g	Moyen	Manche en os conservé sur L:4,5cm l:1,5cm avec un rivet en fer en bout de manche. Soie pleine pliée conservée sur 6,5cm	1521694.06	9149350.811	15.41	0.04
173291	008	48	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, incomplète L:1,5cm.	1521688.861	9149343.663	15.05	0.036
173291	008	49	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, incomplète et pliée.	1521688.753	9149342.996	15.02	0.045
173291	008	50	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	11g	Moyen]LIVSCAE tête, Dupondius Diam: 2,8cm	1521683.236	9149341.737	14.99	0.064
173291	008	51	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	2g	Bon	Pâte blanche L:2,4 Diam:0,7cm	1521689.671	9149346.209	15.16	0.047
173291	008	52	Organique	Faune	Domino	1	5g	Très bon	4 et 2 séparés par 2 incision parallèles. L:3,5cm, l:1,7cm, E:0,4cm	1521690.727	9149343.434	15.10	0.046

173291	008	53	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	2g	Bon	Pâte blanche, décoré de petits carrés incisés. L:3,2cm Diam: 0,6cm	1521694.564	9149351.591	15.40	0.062
173291	008	54	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1	Très bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière droite L:3,5cm	1521694.995	9149351.579	15.55	0.053
173291	008	55	Métal	Alliage cuivreux	Anneau	1	<1	Moyen	Cassé, Diam : 1,5cm. Section plate	1521693.785	9149345.675	15.16	0.036
173291	008	56	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Très bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière courbée L:3,4cm	1521695.075	9149351.18	15.66	0.042
173291	008	57	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Sans tête, tige de section ronde, L: 2,7cm	1521686.069	9149346.75	15.07	0.041
173291	008	58	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Sans tête, tige de section ronde, L: 2 cm	1521692.96	9149343.971	15.23	0.032
173291	009	59	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Sans tête, tige de section ronde, L: 1,2 cm	1521692.041	9149348.646	15.32	0.037
173291	008	60	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière pliée	1521691.828	9149342.968	15.02	0.043
173291	008	61	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Fragment de tige avec pointe, L:0,6cm	1521692.997	9149345.58	15.13	0.053
173291	008	62	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	1g		Diam : 1,7cm Avers: REPUBLIQUE FRANCAISE avec Marianne Rever: UN CENTILE L'AN	1521695.149	9149349.048	15.57	0.033
173291	009	63	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g		A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière, droite, L: 2,3cm	1521692.065	9149348.389	15.31	0.039

173291	009	64	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Très bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière légèrement courbée, L: 3,5cm	1521692.018	9149348.207	15.26	0.041
173291	008	65	Verre	Verre	Décor/ Applique	1	2g	Bon	Fragment de décor à pâte blanche et bleue	1521692.616	9149347.037	15.20	0.039
173291	008	66	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Mauvais	Fragment de tige avec pointe, L:1,5cm	1521685.855	9149346.798	15.11	0.039
173291	008	67	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière mais pliée L:2,2cm	1521686.015	9149347.853	15.06	0.044
173291	008	68	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, incomplète L:2,2cm	1521686.005	9149350.281	15.06	0.049
173291	008	69	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	5g	Bon	Grisâtre L: 4,3cm Diam:0,7cm et 0,8cm	1521686.357	9149346.971	15.00	0.04
173291	008	70	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Moyen	Tige de section plate, rectangulaire	1521687.042	9149343.309	14.84	0.045
173291	008	71	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique avec une incision en spirale, cassée, légèrement courbée, L:1,5cm	1521686.709	9149346.488	14.99	0.039
173291	008	72	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Moyen	Fine tôle enroulée sur elle-même, section ovale, L:2,5cm, extrémité la plus large: l:0,3cm E: 0,2cm, extrémité moins large Diam: 0,2cm	1521693.237	9149343.356	15.11	0.039
173291	008	73	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, cassée, légèrement courbée, L:1,8cm	1521693.453	9149343.222	15.10	0.047

173291	008	74	Os	Faune	Domino	1	5g	Très bon	5 et 3, séparés par deux incisions parallèles	1521692.583	9149343.217	15.04	0.045
173291	008	75	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	3g	Bon	Tige de section rectangulaire, décor	1521691.461	9149347.098	15.19	0.039
173291	008	76	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière mais pliée	1521691.395	9149347.558	15.19	0.061
173291	008	77	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, tige de section ronde, entière mais pliée	1521689.187	9149343.5	14.98	0.061
173291	008	78	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Pâte blanche, L: 3,7cm Diam: 0,5cm	1521686.571	9149347	15.11	0.036
173291	008	79	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	<1g	Bon	Pâte blanche, L: 1,1 cm Diam: 0,6cm	1521687.094	9149347.261	15.09	0.034
173291	008	80	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique avec une incision en spirale, tige de section ronde, entière mais pliée	1521694.018	9149346.998	15.34	0.036
173291	008	81	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Mauvais	A tête sphérique, cassée, L:1,2cm	1521694.349	9149347.5	15.41	0.032
173291	008	82	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Pâte blanche, L:2cm Diam: 0,8cm	1521692.764	9149349.486	15.53	0.036
173291	008	83	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	2	1g	Moyen	A tête sphérique, tige de section ronde, cassée mais complète, L: 3,9cm	1521694.779	9149348.502	15.51	0.046
173291	008	84	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Fragment, tige de section ronde L:0,6cm	1521694.565	9149347.603	15.38	0.037
173291	008	85	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Mauvais	Fragment, tige de section ronde L:0,9cm	1521694.686	9149348	15.32	0.05
173291	008	86	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, tige de section ronde, incomplète, L: 2,6cm	1521690.238	9149348.796	15.32	0.046
173291	101	87	Métal	Fer	Epingle	1	<1g	Moyen	Atête sphérique, complète. L: 2,2 cm	1521687.42	9149342.682	14.84	0.097

173291	401	88	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	2g	Bon	Pâte blanche, L: 2 cm. Diam: 0,7 cm	1521694.459	9149345.96	15.15	0.031
173291	401	89	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	2g	Bon	Pâte blanche, L: 2,7 cm. Diam: 0,6 cm	1521694.317	9149346.911	15.12	0.049
173291	301	90	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Pâte blanche, L: 2,1 cm. Diam: 0,6 cm	1521690.173	9149346.434	15.18	0.037
173291	102	91	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, incomplète et pliée.	1521686.914	9149342.29	14.62	0.042
173291	301	92	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, entière et pliée.	1521690.915	9149345.169	15.09	0.044
173291	401	93	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Sans tête L:1,5cm	1521694.926	9149347.609	15.23	0.05
173291	401	94	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, incomplète, L: 1cm	1521695.25	9149347.237	15.25	0.039
173291	008	95	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique avec incision en spirale, complète mais pliée.	1521693.821	9149349.614	15.24	0.041
173291	008	96	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Pâte blanche, L: 2,2 cm. Diam: 0,5 cm	1521691.196	9149349.795	15.13	0.045
173291	008	97	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	2	<1g	Moyen	A tête sphérique, cassée	1521691.194	9149349.684	15.14	0.043
173291	401	98	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Fragment L: 1,2cm	1521694.529	9149346.049	15.19	0.052
173291	401	99	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	1g	Moyen	A tête sphérique avec une incision en spirale, complète. L: 2,7cm	1521694.633	9149345.995	15.17	0.039
173291	302	100	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, complète mais pliée.	1521691.289	9149346.018	14.92	0.041
173291	008	101	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	Fragment.L:1, 1cm	1521693.464	9149349.763	15.21	0.042
173291	102	102	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	2	<1g	Mauvais	Fragment.L:0, 6cm	1521694.704	9149348.087	15.23	0.042
173291	008	103	Métal	Fer	Epingle	1	1g	Bon	A tête sphérique avec une incision en spirale, complète. L: 3,7cm	1521691.717	9149351.24	15.23	0.044
173291	601	104	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	<1g	Bon	Pâte blanche L:2,5cm Diam: 0,5cm	1521692.477	9149350.897	15.17	0.06

173291	601	105	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	3g	Bon	Pâte blanche L:2,5cm Diam: 0,8cm	1521691.45	9149348.632	15.09	0.039
173291	611	106	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	10g	Mauvais	Moitié de monnaie, Sesterce, Diam: 3 cm, cassure à 1,5 cm	1521692.67	9149349.257	14.93	0.062
173291	601	107	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, tige de section ronde, complète L:2,5cm.	1521691.272	9149350.661	15.17	0.045
	302	108	Organique	Faune	Charnière	1	12g	Bon	L:3,1cm l: 2,7cm E: de 0,4cm à 0,6cm	1521687.403	9149345.043	14.66	0.045
173291	102	109	Métal	Alliage cuivreux	Applique	2	<1g	Mauvais		1521687.511	9149343.315	14.21	0.051
173291	202	110	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	<1g	Mauvais	Semi-circulaire, cassée en moitié et perforée, L:2,1cm l:1,5cm	1521684.554	9149345.805	14.54	0.05
173291	203	111	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	2g	Mauvais	Losangique, Cassée. L:3,5cm l: 2,4cm	1521685.295	9149345.058	14.27	0.048
173291	203	112	Métal	Alliage cuivreux	Tige	1	14g	Moyen	Arrondie et plat sur une extrémité et cassée sur l'autre extrémité. Section rectangulaire. L:7 cm, l=1mm à 5 mm	1521684.75	9149345.981	14.29	0.044
173291	203	113	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	<1g	Moyen	Losangique, une pointe cassée. L:4,6cm l: 2,2cm	1521684.298	9149345.855	14.38	0.067
173291	203	114	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	2	2g	Moyen	Tige section rectangulaire L: 3cm l:0,6cm et un fragment triangulaire	1521684.126	9149345.805	14.58	0.057
173291	013	115	Terre cuite	Céramique	Tuyau de pipe	1	1g	Bon	Orangée. L:2,3 l:0,6	1521686.55	9149345.763	14.60	0.048
173291	203	116	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	3g	Moyen	Applique? Trapézoïdal L:2,5cm l:1,1cm et 1,7cm	1521684.459	9149345.623	14.25	0.047
173291	203	117	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	7g	Moyen	L:3,5cm l:2,7cm	1521684.366	9149344.587	14.19	0.04
173291	203	118	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	2g	Moyen	plaque	1521684.643	9149344.744	14.17	0.048

173291	203	119	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	8g	Moyen	Diam: 2,8cm	1521683.743	9149344.779	14.32	0.038
173291	203	120	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	3g	Mauvais	L:2,5cm	1521683.608	9149344.679	14.29	0.035
173291	302	121	Organique	Faune	Tige	1	<1g	Bon	Tige de section ronde. Epingle? L:4,5, l:0,3cm à 0,2cm	1521690.657	9149345.353	14.62	0.044
173291	203	122	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Mauvais	2 Fragments	1521682.84	9149345.281	14.29	0.048
173291	302	123	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	13g	Moyen	Diam: 3cm E:0,3cm	1521689.554	9149345.603	14.53	0.046
173291	203	124	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	2g	Moyen	Losangique. L:4,4cm l: 2,2cm	1521682.685	9149345.548	14.30	0.046
173291	602	125	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique incision en spirale, entière et légèrement courbée L:2,5.	1521691.188	9149350.996	14.90	0.048
173291	203	126	Métal	Alliage cuivreux	Miroir	1	<1g	Moyen	Triangulaire L:2cm l:0,5	1521685.054	9149345.084	14.07	0.037
173291	203	127	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Mauvais	Plaque triangulaire	1521683.901	9149345.792	14.18	0.044
173291	602	128	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Moyen	Tôle repliée sur elle-même et aplatie L:2cm l:0,3cm	1521692.535	9149350.439	14.81	0.06
173291	203	129	Métal	Alliage cuivreux	Miroir?	1	2g	Moyen	Fragment triangulaire	1521683.438	9149345.686	14.24	0.041
173291	203	130	Métal	Alliage cuivreux	Miroir?	2	1g	Moyen	Fragment triangulaire	1521683.359	9149344.393	14.25	0.045
173291	203	131	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	1g	Moyen	Forme de laurier, perforée sur une extrémité (Volontaire? Naturelle?) L: 4,5cm l : 2,2cm	1521683.732	9149344.428	14.12	0.055
173291	602	132	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	2g	Très bon	Extrémité à tête sphérique et une en pointe. Tige torsadée (ou en ressort) de section ronde	1521691.537	9149350.361	14.72	0.059
173291	308	133	Métal	Alliage cuivreux	Applique	2	<1g	Moyen	L:2,7cm, fragmentée avec 2 fragments qui recollent, forme losangique reconstituée L:4cm	1521691.252	9149345.253	14.41	0.038
173291	302	134	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Mauvais	Fragment quadrangulaire , Applique?	1521689.92	9149345.668	14.25	0.054

173291	105	135	Organique	Os	Outil textile plurifonctionnel	2	10g	Bon	Fragmentée mais complète, se termine en pointe, perforée d'un trou diam: 0,6cm. Dimension L: 11,8cm et l: 0,5cm à l'extrémité perforée, l: 1cm au niveau de la perforation, l: 1,8 cm en sont plus large et une pointe de l: 0,1cm. Epaisseur: 0,7 cm au plus épais, 0,5cm à l'extrémité perforée	1521687.586	9149342.618	13.75	0.067
173291	602	136	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Moyen	Tôle enroulée sur elle-même L:2,3cm l:0,3cm	1521692.873	9149346.565	14.80	0.036
173291	404	137	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	<1g	Mauvais	Tige	1521692.649	9149350.163	14.68	0.064
173291	205	138	Métal	Alliage cuivreux	Applique	2	<1g	Mauvais	Fragments	1521684.053	9149345.357	14.08	0.063
173291	205	139	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	<1g	Mauvais	Fragments quadrangulaire	1521684.331	9149345.121	13.99	0.05
173291	615	140	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	2g	Moyen	Tetricus Antoninien minimi. Avers : buste radié diam: 1,8cm	1521691.215	9149349.745	14.48	0.044
173291	209	141	Terre cuite	Céramique	Gobelet	1	31g	Bon	Type Beyvray. Décor: segment d'estampage au peigne?	1521684.975	9149344.557	13.90	0.039
173291	502	142	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique incision en spirale, entière L:2,4cm	1521685.707	9149349.245	14.99	0.043
173291	205	143	Métal	Alliage cuivreux	Applique	2	<1g	Mauvais	2 Fragments	1521682.703	9149344.328	14.39	0.047
173291	503	144	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	2g	Bon	A tête sphérique de diam: 0,7cm, Cassée, conservée sur 2,2cm.	1521686.437	9149351.133	14.60	0.056
173291	408	145	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1	Bon	A tête sphérique, entière conservée sur 2,5cm	1521695.259	9149347.861	15.00	0.045

173291	008	146	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1	Bon	A tête sphérique, entière mais pliée	1521683.122	9149347.542	15.01	0.046
173291	000	147	Métal	Alliage cuivreux	Epingle			Bon	A tête sphérique, cassée conservée sur 2,5cm	1521687.43	9149347.163	14.95	0.054
173291	202	148	Terre cuite	Céramique	Figurine	1	7g	Bon	Fragment de drapé, pâte blanche	1521684.975	9149344.557	14.78	0.05
173291	302	149	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	<1g	Mauvais		1521690.347	9149346.759	14.78	0.055
173291	302	150		Pigment		1	2g	Moyen	Pigment bleu	1521690.764	9149347.027	14.73	0.041
173291	601	151	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, entière mais pliée	1521693.016	9149351.147	15.15	0.047
173291	601	152	Métal	Alliage cuivreux	Monnaie	1	9g	Moyen	Diam: 2,4cm E: 0,3cm	1521690.178	9149351.017	15.40	0.056
173291	601	153	Métal	Alliage cuivreux	Applique ?	1	<1g	Moyen		1521690.312	9149351.442	15.20	0.045
173291	601	154	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, cassée conservée sur 2,1cm	1521692.954	9149350.85	14.94	0.046
173291	601	155	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, cassée conservée, diam tête: 0,7cm	1521693.195	9149349.945	14.93	0.043
173291	601	156	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	A tête sphérique, cassée conservée sur 1,1cm	1521691.865	9149351.78	15.09	0.053
173291	601	157	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Bon	Tête cassée et tige pliée	1521691.081	9149351.494	15.22	0.044
173291	322	158	Métal	Alliage cuivreux	Indéterminé	1	4	Moyen	Bouton?	1521691.436	9149345.66	13.34	0.081
173291	321	159	Métal	Alliage cuivreux	Applique	1	<1g	Moyen	Cassée. Quadrangulaire	individualisé en post-fouille			
173291	601	160	Métal	Alliage cuivreux	Epingle	1	<1g	Moyen	A tête sphérique, entière.	individualisé en post-fouille			
173291	417	161	Pierre	Calcaire	Socle	1		Bon	Carrée forme d'escalier	individualisé en post-fouille			
173291	621	162	Organique	Faune	Jeton	1	<1g	Très bon	Diam:1,5cm, Epaisseur:0,3cm. Décoré de cercles concentriques.	individualisé en post-fouille			

173291	621	163	Organique	Faune	Jeton	1	<1g	Très bon	Diam: 1,7cm, Epaisseur: 0,4cm. Décoré de cercles concentriques.	individualisé en post-fouille			
173291	406	164	Lithique	Calcaire	Inscription			Bon	Fragment d'inscription sur plaque calcaire	individualisé en post-fouille			
173291	000	165	Céramique	Tuyau de pipe	trouvé hors contexte	1	1g	Bon		individualisé en post-fouille			
173291	404	166	Terre cuite	TCA	Inscription	1		Très bon	Tegula avec une inscription AFRI mesurant 4,5cm de long sur 1,2cm de haut.	individualisé en post-fouille			

Inventaire des minutes de terrain

Minute	Auteur	Description	Structures
1	Madeleine Thiébaud	Décapage - Fosse 1 - plan et coupe	Fosse 1
2	Renzo Antonietti	Sondages 1 - Coupes nord, sud, est et ouest	Fosses 6 et 7 / Mur 1
3	Madeleine Thiébaud, Tiphonie Blanchemain et Victorien Lentremy	Sondage 3 - Coupe sud 1/2	Fosse 3 / Murs 2 et 3
4	Madeleine Thiébaud, Tiphonie Blanchemain et Victorien Lentremy	Sondage 3 - Coupe nord 1/2	Fosses 2 et 3 / Mur 2
5	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe sud 1/2	Réseaux contemporains
6	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe sud 2/2	Réseaux contemporains
7	Madeleine Thiébaud et Victorien Lentremy	Sondage 3 - Coupe sud 2/2	Fosse 3 / Murs 2 et 3
8	Madeleine Thiébaud et Victorien Lentremy	Sondage 3 - Coupe nord 2/2	Fosses 2 et 3 / Mur 2
9	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe ouest 1/2	Réseaux contemporains
10	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe ouest 2/2	Réseaux contemporains
11	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe nord 1/2	Réseaux contemporains
12	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe nord 2/2	Réseaux contemporains
13	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe ouest 1/2	Réseaux contemporains
14	Léa Mairaville et Valérie Cigolini	Décapage - Coupe ouest 2/2	Réseaux contemporains
15	Pauline Coat et Pierre Pignaut	Sondage 2 - Coupe sud	Fosse 7 / Mur 4
16	Lucas Corbiat et Chloé Blin	Sondage 2 - Coupe nord	Fosses 6 et 7
17	Pauline Coat et Pierre Pignaut	Sondage 2 - Coupe est	Fosses 6 et 7

18	Chloé Blin et Pierre Pignaut	Sondage 2 - Coupe ouest	
19	Madeleine Thiébaud et Victorien Lentremy	Sondage 3 - Coupe ouest	
20	Lucas Bonjour et Tiphonie Blanchemain	Sondage 4 - Coupe sud du sondage profond	
21	Lucas Bonjour et Tiphonie Blanchemain	Sondage 4 - Coupe est du sondage profond	
22	Lucas Bonjour	Sondage 4 - Parement sud du contrefort	Contrefort du mur 2 et canalisation 5
23	Renzo Antonietti, Yohan Valade et Léa Mairaville	Sondage 5 - Coupe est	Fossé 10
24	Chloé Linguanotto, Valérie Cigolini et Marie Lelièvre	Sondage 6 - Coupe nord	Fossé 10
25	Chloé Linguanotto et Marie Lelièvre	Sondage 6 - Coupe ouest	Fosse 3 / Fossé 10
26	Jérôme Spiesser	Sondage 6 - Parement nord du contrefort	Contrefort du mur 2 et canalisation 5
27	Chloé Linguanotto et Charlotte Allemand	Sondage 3 - Parement ouest du mur 2 1/2	Mur 2
28	Chloé Linguanotto et Charlotte Allemand	Sondage 3 - Parement ouest du mur 2 2/2	Mur 3
29	Chloé Linguanotto, Valérie Cigolini et Marie Lelièvre	Sondage 6 - Coupe est	Canalisation 5 / Fossé 10
30	Yohan Valade et Ludwig Renouf	Sondage 6 - Coupe sud	Fosse 2 / Mur 6
31	Yohan Valade, Léa Mairaville et Renzo Antonietti	Sondage 5 - Coupe ouest	Mur 6 / Fossé 10
33	Mathilde Dubessy et Tiphonie Blanchemain	Sondage 4 - Coupe nord	Fosse 9 / Murs 2 et 3
34	Lucas Bonjour	Sondage 4 - Coupe sud	Puits 4 / Canalisation 5 / Murs 2 et 3
35	Lucas Bonjour	Sondage 4 - Coupe est	

Inventaire des photographies

Photo	Sondage	Structure	Description	Auteur
1	Général	Réseaux contemporains	Vue du décapage vers le nord-ouest	Jérôme Spiesser
2	Général	Fossé 10 / Murs 2 et 1	Vue générale de la fouille vers l'ouest avec le musée et le théâtre	Jérôme Spiesser
3	Général	Fossé 10 / Murs 2 et 1	Vue générale de la fouille vers l'ouest	Jérôme Spiesser
4	Général	Mur 2	Vue de la fouille vers le sud, avec le théâtre en second plan	Jérôme Spiesser
5	Général	Fosse 1	Vue de la fosse 1 vers le nord-ouest	Jérôme Spiesser
6	Général	Fosse 2	Vue de la fosse 2 vers l'ouest	Jérôme Spiesser
7	3	Mur 1	Vue du mur 1 vers le sud	Jérôme Spiesser
8	3	Mur 2	Vue du parement ouest du mur 2	Jérôme Spiesser
9	6	Mur 2 / canalisation 5	Vue du mur 2 et de son contrefort percé pour y installer une canalisation au niveau du sondage 6	Jérôme Spiesser
10	6	Mur 2 / canalisation 5	Détail du parement nord du contrefort du mur 2 percé pour y installer la canalisation 5	Jérôme Spiesser
11	6	Mur 2 / canalisation 5	Détail du chaînage d'angle entre le mur 2 et son contrefort	Jérôme Spiesser
13	1	Mur 1	Vue de la coupe ouest du sondage 1	Jérôme Spiesser
14	1	Réseaux contemporains	Vue de la coupe sud du sondage 1	Jérôme Spiesser
15	1	Fosse 6 et 7	Vue de la coupe est du sondage 1	Jérôme Spiesser
16	1	Mur 1 et fosse 7	Vue de la coupe nord du sondage 1	Jérôme Spiesser
17	2	Murs 4 et 5	Vue de l'U.S. 205 et du bâtiment 1	Jérôme Spiesser
18	2	Mur 5	Vue du mur 5 vers l'ouest	Jérôme Spiesser
19	2	Mur 4	Vue du mur 4 vers le sud	Jérôme Spiesser
20	2	Murs 4 et 5	Vue du bâtiment 1 vers l'ouest	Jérôme Spiesser
21	2	Murs 4 et 5 / Fosses 2 et 8	Vue de la coupe nord du sondage 2	Jérôme Spiesser
22	2	Mur 5	Vue de la coupe ouest du sondage 2	Jérôme Spiesser
23	2	Mur 4 / Fosse 8	Vue de la coupe sud du sondage 2	Jérôme Spiesser
24	3	Mur 2	Détail de la lézarde du mur 2	Jérôme Spiesser
25	3	Mur 2 / Fosse 3	Vue du comblement de la fosse 3 vers le sud	Jérôme Spiesser
26	3	Mur 2 / Fosse 3	Vue du comblement de la fosse 3 vers le nord	Jérôme Spiesser
27	3	Fosse 3	Vue de la coupe sud du sondage 3	Jérôme Spiesser
28	3	Fosse 3	Vue de la coupe nord du sondage 3	Jérôme Spiesser
29	3	Fosse 3	Détail du comblement de la fosse 3 prise vers le nord	Jérôme Spiesser
30	3	Mur 1	Vue du sol maçonné du bâtiment 2 et du mur 1 prise vers l'ouest	Jérôme Spiesser
31	4	Mur 2	Vue du niveau d'incendie 402 prise vers l'ouest	Jérôme Spiesser
32	4	Murs 2 et 3 / Puits 4 / Canalisation 5	Vue du niveau 406 présent sous le niveau d'incendie 402 prise vers le sud	Jérôme Spiesser
33	4	Murs 2 et 3 / Puits 4 / Canalisation 5	Vue de la coupe sud du sondage 4	Jérôme Spiesser
34	4	Murs 2 et 3 / Puits 4 / Canalisation 5	Vue du puits 4 vers le sud	Jérôme Spiesser
35	4	Mur 3 / Puits 4	Vue du mur 3 vers l'est	Jérôme Spiesser
36	4	Mur 2 / Puits 4	Vue du parement est du mur 2 et du sondage profond à l'angle du mur 2 et de son contrefort.	Jérôme Spiesser
37	4	Mur 2 / canalisation 5	Vue du parement sud du contrefort du mur 2 percé pour y installer la canalisation 5.	Jérôme Spiesser
38	4	Mur 2	Vue de la coupe est du sondage profond présent dans le sondage 4	Jérôme Spiesser

39	4	Mur 2	Vue de la coupe sud du sondage profond présent dans le sondage 4	Jérôme Spiesser
40	5	Mur 6 / Fosse 2	Vue du mur 2 recoupé par la fosse 2 et le fossé 10 prise vers le sud	Jérôme Spiesser
41	5	Mur 6 / Fosse 2 / Fossé 10	Vue de la coupe sud du sondage 5	Jérôme Spiesser
42	5	Fossé 10	Vue de la coupe est du sondage 5	Jérôme Spiesser
43	5	Fossé 10	Vue de la coupe nord du sondage 5	Jérôme Spiesser
44	5	Mur 6 / Fossé 10	Vue de la coupe ouest du sondage 5	Jérôme Spiesser
45	5	Mur 6 / Fossé 10	Vue général du sondage 5 prise vers le nord	Jérôme Spiesser
46	6	Mur 2 / Fossé 10	Coupe ouest du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
47	6	Mur 2 / Fossé 10	Coupe est du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
48	6	Fossé 10	Coupe nord du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
49	6	Fossé 10	Coupe nord du sondage 10	Jérôme Spiesser
50	6	Mur 2 / Fossé 10	Coupe ouest du sondage 10	Jérôme Spiesser
51	6	Mur 2 / Fossé 10	Coupe est du sondage 10	Jérôme Spiesser
52	Général	Murs 1, 2, 3, 4, 5, 6 / Fosses 2 et 3 / Puits 4 / Fossé 10	Orthophotographie générale du site	Jérôme Spiesser
53	3, 4 et 6	Mur 2 / Puits 4 / Fosse 3 / Fossé 10	Orthophotographie du mur 2	Jérôme Spiesser
54	2	Murs 4 et 5	Orthophotographie du bâtiment 1	Jérôme Spiesser
55	3	Fosse 3	Orthophotographie du comblement de la fosse 3 au niveau de la coupe nord	Jérôme Spiesser
56	3	Mur 2	Orthophotographie du parement ouest du mur 2	Jérôme Spiesser
57	3	Murs 1 et 2 / Fosse 3	Orthophotographie du sondage 3 avant son extension	Jérôme Spiesser
58	3	Mur 2 / Fosse 3	Orthophotographie de l'extension du sondage 3 au niveau de la fosse 3	Jérôme Spiesser
59	4	Canalisation 5	Orthophotographie de la coupe sud du sondage 4	Jérôme Spiesser
60	4	Mur 2	Orthophotographie du parement est du mur 2	Jérôme Spiesser
61	4	Mur 2 / canalisation 5	Orthophotographie du parement sud du contrefort du mur 2 percé pour y installer la canalisation 5	Jérôme Spiesser
62	4		Orthophotographie de la coupe est du sondage profond du sondage 4	Jérôme Spiesser
63	4		Orthophotographie de la coupe sud du sondage profond du sondage 4	Jérôme Spiesser
64	4	Murs 2 et 3 / Puits 4	Orthophotographie du sondage 4	Jérôme Spiesser
65	5	Fossé 10	Orthophotographie de la coupe est du sondage 5	Jérôme Spiesser
66	5	Fossé 10	Orthophotographie de la coupe nord du sondage 5	Jérôme Spiesser
67	5	Mur 6 / Fossé 10	Orthophotographie de la coupe ouest du sondage 5	Jérôme Spiesser
68	5	Mur 6	Orthophotographie du sondage 5	Jérôme Spiesser
69	6	Fossé 10 / Canalisation 5	Orthophotographie de la coupe est du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
70	6	Fossé 10 / Fosse 3	Orthophotographie de la coupe ouest du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
71	6	Mur 2	Orthophotographie du sondage 6 avant son extension	Jérôme Spiesser
72	6	Fossé 10 / Canalisation 5	Orthophotographie de la coupe est du sondage 6	Jérôme Spiesser
73	6	Fossé 10	Orthophotographie de la coupe nord du sondage 6	Jérôme Spiesser
74	6	Fossé 10 / Fosse 3	Orthophotographie de la coupe ouest du sondage 6	Jérôme Spiesser
75	6	Mur 2	Orthophotographie du sondage 6	Jérôme Spiesser



033763840000_0001



033763840000_0002



033763840000_0003



033763840000_0004



033763840000_0005



033763840000_0006



033763840000_0007



033763840000_0008



033763840600_0009



033763840600_0010



033763840600_0011



033763840100_0013



033763840100_0014



033763840100_0015



033763840100_0016



033763840205_0017



033763840200_0018



033763840200_0019



033763840200_0020



033763840200_0021



033763840200_0022



033763840200_0023



033763840300_0024



033763840300_0025



033763840300_0026



033763840300_0027



033763840300_0028



033763840300_0029



033763840300_0030



033763840402_0031



033763840406_0032



033763840400_0033



033763840400_0034



033763840400_0035



033763840400_0036



033763840400_0037



033763840400_0038



033763840400_0039



033763840500_0040



033763840500_0041



033763840500_0042



033763840500_0043



033763840500_0044



033763840500_0045



033763840600_0046



033763840600_0047



033763840600_0048



033763840600_0049



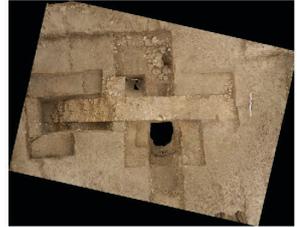
033763840600_0050



033763840600_0051



033763840000_0052



033763840000_0053



033763840200_0054



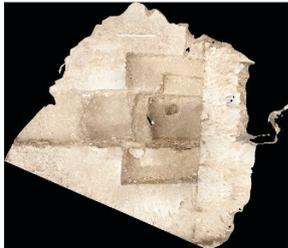
033763840300_0055



033763840300_0056



033763840300_0057



033763840300_0058



033763840400_0059



033763840400_0060



033763840400_0061



033763840400_0062



033763840400_0063



033763840400_0064



033763840500_0065



033763840500_0066



033763840500_0067



033763840500_0068



033763840600_0069



033763840600_0070



033763840600_0071



033763840600_0072



033763840600_0073



033763840600_0074



033763840600_0075

Datations 14C (T. Gozlar - Poznan radiocarbon laboratory)



Poznań, 25-11-2021

Report

on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Jerome Spiesser**
Caux Seine Agglo
Maison de l-inercommunalite
allee du Catillon
76170- Lillebonne
France

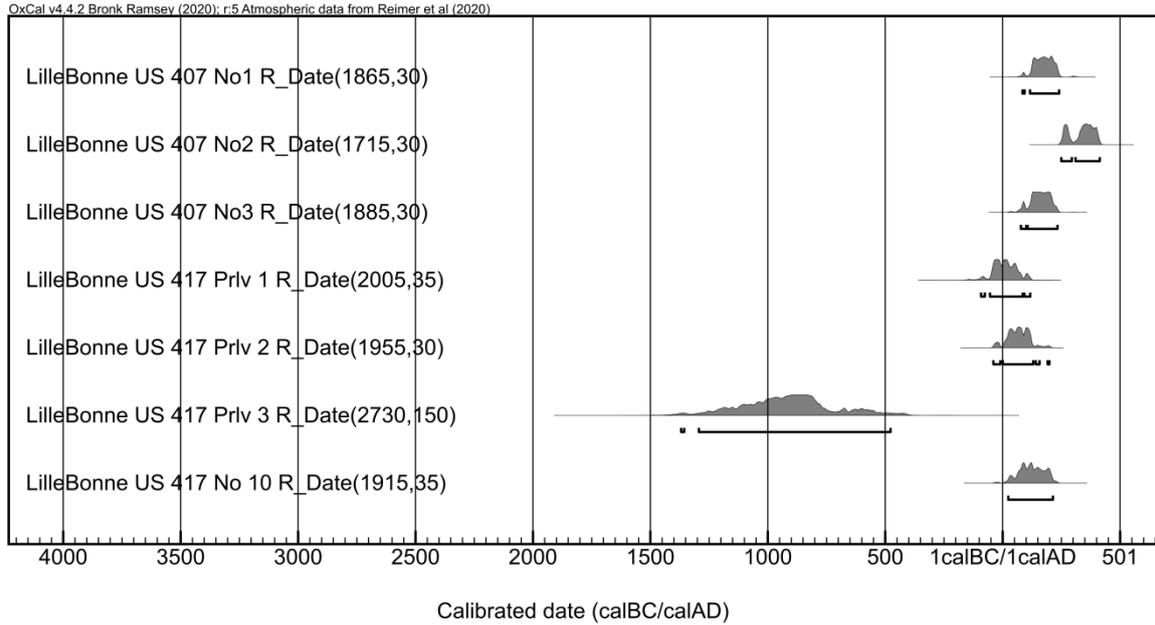
Job no.: 18176/21

<i>Sample name</i>	<i>Lab. no.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
LilleBonne US 407 No1	Poz-142866	1865 ± 30 BP	
LilleBonne US 407 No2	Poz-143121	1715 ± 30 BP	0.5mgC
LilleBonne US 407 No3	Poz-142868	1885 ± 30 BP	
LilleBonne US 417 Prlv 1	Poz-142869	2005 ± 35 BP	
LilleBonne US 417 Prlv 2	Poz-143122	1955 ± 30 BP	
LilleBonne US 417 Prlv 3	Poz-143123	2730 ± 150 BP	0.03mgC
LilleBonne US 417 No 10	Poz-142952	1915 ± 35 BP	

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar



OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5
 Atmospheric data from Reimer et al (2020)
LilleBonne US 407 No1 R_Date(1865,30)

68.3% probability
 130AD (12.8%) 144AD
 154AD (55.4%) 215AD

95.4% probability
 85AD (1.7%) 94AD
 117AD (93.8%) 241AD

LilleBonne US 407 No2 R_Date(1715,30)

68.3% probability
 260AD (15.5%) 278AD
 337AD (52.8%) 401AD

95.4% probability
 250AD (25.9%) 295AD
 311AD (69.5%) 414AD

LilleBonne US 407 No3 R_Date(1885,30)

68.3% probability
 127AD (68.3%) 206AD

95.4% probability
 78AD (7.1%) 101AD
 107AD (88.3%) 234AD

LilleBonne US 417 Prlv 1 R_Date(2005,35)

68.3% probability

43BC (55.7%) 30AD

41AD (12.6%) 60AD

95.4% probability

93BC (2.2%) 77BC

55BC (88.0%) 86AD

93AD (5.2%) 118AD

LilleBonne US 417 Prlv 2 R_Date(1955,30)

68.3% probability

26AD (48.8%) 86AD

94AD (19.5%) 117AD

95.4% probability

40BC (5.9%) 11BC

1AD (87.3%) 131AD

142AD (1.6%) 158AD

192AD (0.7%) 200AD

LilleBonne US 417 Prlv 3 R_Date(2730,150)

68.3% probability

1155BC (0.6%) 1149BC

1126BC (67.7%) 768BC

95.4% probability

1370BC (0.4%) 1357BC

1294BC (95.1%) 478BC

LilleBonne US 417 No 10 R_Date(1915,35)

68.3% probability

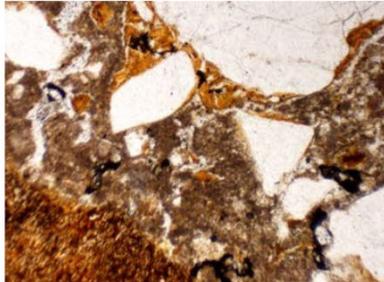
73AD (59.0%) 169AD

186AD (9.2%) 203AD

95.4% probability

25AD (95.4%) 215AD

Fiches descriptives des mortiers

	JS21-12		Date : 02/10/2021		
			Provenance : Lillebonne (76)		
Destination architecturale		Mortier de maçonnerie		Édifice : Place Félix Faure	
				Espace :	
				Maçonnerie : Mur 2	
		Emplacement précis : PRE Mortier 04, sondage 3/4			
Échantillon complet : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non					
Nb de couches :					
Couche picturale :					
		Nature 1	MS	Nature 2	Nature 3
				Nature 4	Nature 5
Description libre					
En macro : à sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, quelques silex, rares tuileaux (oxydes en fait)					
	Matériau 1	Matériau 2	Matériau 3	Matériau 4	Matériau 5
Epaisseur (cm)	-				
Couleur	Beige un peu miel				
Nature matrice	Aérienne				
Chaux:granulat	1:2 (à 1:3 ?)				
Nodules de chaux	Quelques, ovales, millimétriques, fantômes de fossiles				
Granulat	Quartz mono et polycristallins, silex				
Forme des grains	Subarrondis (quartz) ou anguleux (silex)				
Teneur relative	4/5 quartz, 1/5 silex				
Granulométrie	Quartz 200µm-1mm, silex 0.5-4mm				
Remarques	Illuviations oranges autour des quartz et en papules				
Analyse pétrographique : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non					
					

FICHE DE DESCRIPTION DE MORTIERS ARCHÉOLOGIQUES (A. COUTELAS / UMR 8546)



JS21-13

Date : 02/10/2021

Provenance : Lillebonne (76)

Édifice : Place Félix Faure

Espace :

Maçonnerie : Contrefort mur 2

Emplacement précis : PRE Mortier 05, sondage 6

Destination architecturale

Mortier de maçonnerie

Échantillon complet : Oui Non

Nb de couches :

Couche picturale :

Nature 1 MS

Nature 2

Nature 3

Nature 4

Nature 5

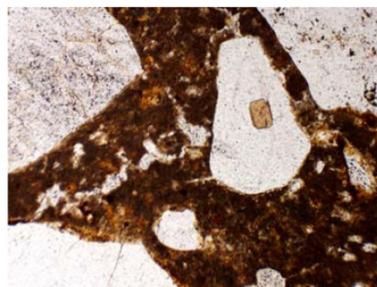
Description libre

En macro : à sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, parfois à revêtements d'argile d'illuviation jaune brun, nombreux gros silex noirs, rares tuileaux.

Dans le mortier fréquentes à nombreuses illuviations oranges, surtout en papules. Mais on remarque surtout de fréquentes zones argilo-limoneuses (quartz) mal mélangées au reste du matériau (voir notamment le centre de la lame, sur 5mm de diamètre).

	Matériau 1	Matériau 2	Matériau 3	Matériau 4	Matériau 5
Epaisseur (cm)	-				
Couleur	Beige caramel				
Nature matrice	Aérienne				
Chaux:granulat	1:3				
Nodules de chaux	Rares				
Granulat	Quartz mono et polycristallins, silex, calcaire				
Forme des grains	Subarrondis (quartz) ou anguleux (silex)				
Teneur relative	2/3 quartz, 1/3 silex				
Granulométrie	Quartz 50-200µm ou vers 1mm, silex surtout 4-7mm				
Remarques	Illuviations oranges et zones argilo-limoneuses				

Analyse pétrographique : Oui Non



**JS21-14**

Date : 02/10/2021

Provenance : Lillebonne (76)

Édifice : Place Félix Faure

Espace :

Maçonnerie : -

Emplacement précis : US 210, sondage 2

Destination
architecturale

Sol

Échantillon complet : Oui Non

Nb de couches : 2

Couche picturale :

Nature 1 MS

Nature 2 BG

Nature 3

Nature 4

Nature 5

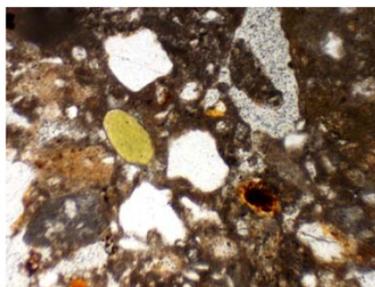
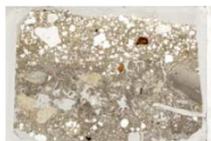
Description libre

Deux couches : mortier à surface altérée ép. 5 cm, sur béton.

En macro : le mortier est à sable fin à grossier quartzeux incolore ou gris, fréquents silex noirs / le béton à l'apparence d'une masse de chaux mal mélangée avec quelques graviers, sables, tuileaux fins, plus quelques petits charbons.

Quelques glauconies dans le béton.

	Matériau 1	Matériau 2	Matériau 3	Matériau 4	Matériau 5
Epaisseur (cm)	5	-			
Couleur	Beige miel	Blanc cassé			
Nature matrice	Aérienne	Aérienne			
Chaux:granulat	1:2 à 1:3	1:2 à 1:3			
Nodules de chaux	Fréquents, petits, de mauvais mélange	Sur près de 1cm en surface quasi que de la chaux mal mélangée			
Granulat	Quartz mono et polycristallins, silex	Calcaire à foraminifères, quartz, nodules argilo-limoneux			
Forme des grains	Subarrondis (quartz) ou anguleux (silex)	Subarrondis			
Teneur relative	Silex très minoritaires	2/3 calcaire, 1/3 nodules, quartz rares			
Granulométrie	Quartz 50-200µm ou vers 0.5-1mm	Calc. poussière à 1mm, nodules vers 2mm			
Remarques	Illuviations oranges et zones argilo-limoneuses	Mauvais mélange, distribution hétérogène			

Analyse pétrographique : Oui Non

FICHE DE DESCRIPTION DE MORTIERS ARCHÉOLOGIQUES (A. COUTELAS / UMR 8546)

Inventaire de la faune terrestre (A. Piolot)

N°inv étude	US	Nbre	Masse	Contexte	Phase	Datations
OFA 001	8	150	2061,5	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	Fin du XVIIIe - XIXe siècle
OFA 002	9	6	24,1	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 003	11	2	12,9	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 004	13	1	0,8	Fosse (St. 2)	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 005	101	2	23,1	Tranchée de réseau	Contemporain (Phase 4)	1986
OFA 006	102	20	166,3	Fosse	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 007	103	7	184,2	Remblai	Abandon de l'édifice public (Phase 3)	Antiquité (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C., probablement en position secondaire)
OFA 008	104	1	22,9	Remblai ?	Edifice public (Phase 2)	IIe siècle ?
OFA 009	105	41	479,8	Remblai	Habitats précoces (Phase 1)	1ère moitié du Ier siècle
OFA 010	201	9	76,1	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 011	202	71	636,4	Remblai	Construction de l'édifice public (Phase 2)	Ier siècle
OFA 012	203	28	142,8	Occupation	Habitats précoces (Phase 1)	Ier siècle
OFA 013	204	8	46	Foyer	Edifice public (Phase 2)	Haut-Empire
OFA 014	205	12	49,2	Occupation	Habitats précoces (Phase 1)	1ère moitié du Ier siècle
OFA 015	208	10	65,2	Occupation	Habitats précoces (Phase 1)	Ier siècle (avec éléments intrusifs modernes)
OFA 016	209	36	152,1	Remblai	Construction des habitats précoces (Phase 1)	Fin du Ier siècle avant J.-C. / début du Ier siècle après J.-C. (Augusto-tibérien)
OFA 017	301	7	13,5	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 018	302	83	831,7	Fosse (Comblement supérieur)	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. au début du IIe siècle (NR=118), peut-être en position secondaire)
OFA 019	306	7	13,5	Démolition	Démolition de l'édifice public (Phase 2)	IIe siècle ?
OFA 020	308	22	191,2	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du milieu du Ier siècle apr. J.-C. (NR=31), peut-être en position secondaire)

OFA 021	309	19	145,6	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique des Ier et IIe siècles apr. J.-C. (NR=12), peut-être en position secondaire)
OFA 022	310	77	437,1	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. au début du IIe siècle (NR=22), peut-être en position secondaire)
OFA 023	312	26	50,4	Remblai	Construction de l'édifice public (Phase 2)	2nd moitié du Ier siècle
OFA 024	313	9	49,3	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. au IIe siècle (NR=3), peut-être en position secondaire)
OFA 025	319	12	65,3	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. (NR=2), peut-être en position secondaire)
OFA 026	320	30	449,2	Remblai	Construction de l'édifice public (Phase 2)	Ier siècle
OFA 027	321	48	600,2	Remblai	Remblai recoupé par les fondations de l'édifice public (Phase 1)	2nd moitié du Ier siècle
OFA 028	322	18	98,9	Fosse	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. (NR=27), peut-être en position secondaire)
OFA 029	324	6	32,6	Fosse (Comblement inférieur)	Antiquité ou contemporain ? (Phase 4)	Antique ou contemporain ? (lot de céramique homogène du Ier siècle apr. J.-C. (NR=10), peut-être en position secondaire)
OFA 030	401	7	46,2	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 031	402	31	344	Démolition lié à un incendie	Incendie des habitats (Phase 3)	IIe ou IIIe siècle (datation 14C en cours)
OFA 032	403	35	440,5	Puits (Comblement supérieur)	Abandon des habitats (Phase 3)	Antiquité et moderne
OFA 033	404	53	766,7	Comblement tranchée canalisation	Habitats (Phase 2)	IIe siècle
OFA 034	405	25	391,5	Occupation	Habitats (Phase 2)	2nd moitié du IIe siècle
OFA 035	406	12	228,6	Négatif de la canalisation en bois	Habitats (Phase 2)	2nd moitié du IIe siècle
OFA 036	407	17	22,7	Puits (Comblement supérieur)	Abandon des habitats (Phase 3)	IIIe siècle ?
OFA 037	410	24	77,7	Remblai	Habitats (Phase 2)	IIe siècle

OFA 038	413	43	34,2	Comblement de la canalisation en bois, à l'intérieur du contrefort maçonné	Habitats (Phase 2)	2nd moitié du IIe siècle
OFA 039	415	3	8,6	Occupation	Habitats (Phase 2)	IIe siècle
OFA 040	416	13	132,8	Remblai	Habitats (Phase 2)	1ère moitié du IIe siècle
OFA 041	417	40	293,7	Occupation et/ou remblai	Habitats (Phase 2)	Fin du Ier siècle après J.-C. / début du IIe siècle
OFA 042	501	11	123	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 043	502	7	48,6	Fossé du castrum (Comblement supérieur)	Phase 3	Bas-Empire ?
OFA 044	503	7	80,2	Fossé du castrum (Comblement médian)	Phase 3	Bas-Empire ?
OFA 045	504	15	74,8	Fossé du castrum (Comblement inférieur)	Phase 3	Bas-Empire
OFA 046	601	31	769,6	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 047	602	30	275,9	Remblai/jardin	Contemporain (Phase 4)	XVIIIe - XIXe siècle
OFA 048	603	5	29,1	Fossé du castrum (Comblement supérieur)	Phase 3	Bas-Empire ?
OFA 049	604	2	2,1	Remblai	Phase 2	IIe siècle
OFA 050	605	23	105	Fossé du castrum (Comblement inférieur)	Phase 3	Fin du IIIe siècle / début du IVe siècle ?
OFA 051	606	1	48,6	Fossé du castrum (Comblement inférieur)	Phase 3	Fin du IIIe siècle / début du IVe siècle ?
OFA 052	607	1	4,1	Remblai	Phase 2	IIe siècle
OFA 053	608	3	12,6	Fossé du castrum (Comblement inférieur)	Phase 3	Fin du IIIe siècle / début du IVe siècle ?
OFA 054	620	5	1,4	Comblement de la canalisation en bois, à l'intérieur du contrefort maçonné	Habitats (Phase 2)	2nd moitié du IIe siècle
OFA 055	621	13	9,9	Comblement de la canalisation en bois, à l'intérieur du contrefort maçonné	Habitats (Phase 2)	2nd moitié du IIe siècle
TOTAL	1225	11494				

Inventaire de l'ichtyofaune (Y. Dréano)

N°inv étude	US	Espèce	Anatomie	NR	Masse	Rang/Lat	M1	M2	M3	Observations	Datation	Phasage
OFA 012	203	grondin	Cleithrum	1	0,27	D					Ier siècle	Habitats précoces (Phase 1)
OFA 012	203	indéterminé	AxL	2	0,12						Ier siècle	Habitats précoces (Phase 1)
OFA 012	203	indéterminé	Ecaille	1	0,01						Ier siècle	Habitats précoces (Phase 1)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Ceratohyal	1	0,06	D					IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vc	1	0,04		4,01	3,75	3,1		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vc	1	0,03		4,23	4,09	3,31		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vc	1	0,05		3,95	3,76	5,23		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vp	1	0,04	4-6	3,34	3,64	2,84		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vp	1	0,02	4-6	2,45	2,42	2,53		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 036	407	Flet/carrelet	Vp	1	0,02	4-6	2,47	2,27	2,42		IIIe siècle ?	Abandon des habitats (Phase 3)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,02		3,7	3,5	4,17		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,02		2,88	3,22	4,01		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,03		3,32	3,57	4,39		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,03		3,02	3,47	4,39		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Anguille	Vc	1	0,03		3,05	3,12	5,39		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,04		2,99	3,27	4,18		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	1	0,05		3,87	4,33		coupé trans	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vc	3							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	Anguille	Vp	1	0,03		3,07	3,31	4,14		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Anguille	Vp	1	0,03		3,11	3,06	3,45		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)

OFA 055	621	Anguille	Vp	1	0,03		1,97	2,09	3,68		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Anguille	Vp	1	0,03		1,97	2,28	3,19		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vp	1	0,04		2,74	2,94	3,91		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vp	1			2,07	1,94	2,83		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vp	1			1,51	1,63	2,32		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Anguille	Vp	12	0,08		2,34	2,25	3,49		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Bar	Palatin	1	0,09	G	21,08				2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Bar	Paraspénoïde	1	0,33					Coupé 1/3 post	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	carrelet	Maxillaire	1	0,02	D		3,61			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	carrelet	Prémaxillaire	1	0,02	G	9,3	5,87			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	carrelet	Vc	1	0,05	1	3,18	3,08	2,58		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	carrelet	Vc	1	0,06	1	5,11	4,78	3,79		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Clupéidé	App. Urophore	1	0,02						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Clupéidé	Ceratohyal	1	0,01	G					2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Clupéidé	Maxillaire	1	0,01	D					2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Clupéidé	Maxillaire	1	0,01	G					2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Clupéidé	Vertèbre	2	0,03						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	Clupéidé	Vertèbre	6	0,06						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Clupéidé	Vertèbre	57	1,01						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Congre	Vp	1	0,02		2,55	2,76	2,63		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Congre	Vp	1	0,03	5-25		6,8	4,2		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Congre	Vp	1	0,05	5-50	5,86	5,95	5,01		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Congre	Vp	1	0,05		4,65	5,32	3,98		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Congre	Vp	1	0,24	25-50	7,75	8,26	6,87		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Dorade grise	Vc	1	0,09		6,28	6,31			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Dorade grise	Vc	1	0,12		5,8	4,94	7,82		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)

OFA 038	413	Dorade grise	Vc	1	0,14		4,6	4,63	6,7		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Dorade grise	Vp	1	0,45	3	7,49	8,1	9,55	rongé par rongeur	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Flet	Articulaire	1	0,03		11,21		1,84		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Flet/carrelet	Cleithrum	1	0,02	G					2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Flet/carrelet	Cleithrum	1	0,03	D					2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Flet/carrelet	Epine hémale	1	0,18						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Flet/carrelet	Hyomandubulaire	1	0,02		12,02	6,36			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 041	417	Flet/carrelet	indéterminé	1	0,07						Fin du Ier siècle après J.-C. / début du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 041	417	Flet/carrelet	Postcleithrum	1	0,13						Fin du Ier siècle après J.-C. / début du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	Flet/carrelet	Vc	1	0,03		3,09	3,02	2,56		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Flet/carrelet	Vc	1	0,03		3,42	3,41	2,67		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Flet/carrelet	Vc	1	0,03		3,51	3,34	2,45		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	Articulaire	1	0,3	D	30,58	18,7	3,28		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	scutel	3	0,12						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	Supracleithrum	1	0,19	G		7,99		Coupé 1/3 post	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	Vc	1	0,13	3-8	6,11	6,17	8,44		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	Vc	1	0,17	3-8	5,9	6,35	8,74		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	grondin	Vc	1	0,18	3-8	6,43	6,24	8,1		2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	indéterminé	AxL	1	0,02						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	indéterminé	AxL	2	0,09						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	indéterminé	AxL	2	0,26						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	indéterminé	AxL	8	0,26						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	indéterminé	Ecaille	1	0,01						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	indéterminé	indéterminé	3	0,06						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)

OFA 038	413	indéterminé	indéterminé	8	0,24							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	indéterminé	Vertèbre	8	0,16							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Basioccipital	1	0,06		3,38	4,54				2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Maxillaire	1	0,04	G						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Prémaxillaire	1	0,02	G						2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Vc	1	0,04							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Vc	1	0,04		5,37	4,37	6,03			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Merlan	Vp	1	0,04	15-20	4,17	3,97	4,27			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Merlan	Vp	1	0,05	10-15	4,7	5,99	4,87			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Vp	1	0,05	5-10	4,35	5,11	4,46			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Merlan	Vp	1	0,07	5-10	4,83	5,05	4,63			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Pleuronectidé	Vc	1	0,09	1	4,87	5,19	4,56			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Pleuronectidé	Vc	1	0,17	1	6,71	5,34	6,04			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Pleuronectidé	Vc	22	0,6							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Pleuronectidé	Vp	8	0,15							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Scombridé	Vertèbre	1	0,06		4,77	4,83			coupé trans	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Scombridé	Vertèbre	1	0,06		6,5	5,81			coupé trans	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 038	413	Scombridé	Vertèbre	1	0,09		7,86	7,01			coupé trans	2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 055	621	Scombridé	Vertèbre	2	0,05							2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)
OFA 054	620	Scombrus scombrus	Vc	1	0,07		3,76	4,35	7,4			2nd moitié du IIe siècle	Habitats (Phase 2)

Dans l'Antiquité, *Juliobona* (Lillebonne) était la capitale de la cité des Calètes dont le territoire s'étendait du Pays de Caux (Seine-Maritime) à l'estuaire de la Seine. La ville de *Juliobona* (Lillebonne) est implantée au début de l'Antiquité à un emplacement stratégique des réseaux commerciaux, point de ruptures de charges entre les routes terrestres, fluviales et maritimes. La ville se développe progressivement aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. pour atteindre une superficie d'environ 23 hectares. La fin du III^e siècle marque un tournant décisif pour son développement urbain puisque la ville brûle, se resserre dans un *castrum* fortifié de 3,9 hectares et qu'elle perd son pouvoir administratif de capitale en même temps que disparaît la cité calète des entités territoriales.

La campagne de sondages archéologiques réalisés à Lillebonne en juillet 2021 visait à évaluer le potentiel archéologique de la place Félix Faure, secteur clé pour la compréhension de l'espace urbain antique, situé entre le théâtre romain et l'ancien rempart du *castrum*. La fouille a dépassé les espérances puisque ce secteur de 200 m² a livré une stratigraphie anthropique de plus de 3,8 mètres d'épaisseur, dont au moins 2,25 mètres de niveaux antiques et des murs par endroit conservés sur 1,90 mètre d'élévation. Au-delà de cette conservation remarquable, c'est surtout la diversité des informations archéologiques qui y est exceptionnelle. Ce secteur a révélé le plus ancien bâtiment connu à ce jour dans l'agglomération. Attribué au début du I^{er} siècle après J.-C. il a livré un mobilier archéologique conséquent avec des appliques en alliage cuivreux, un fléau de balance... Durant le troisième quart du I^{er} siècle après J.-C., un édifice public a été construit au niveau de la place Félix Faure avec un imposant mur de terrasse d'un mètre d'épaisseur, doublé de puissants contreforts. Il maintient des terres dans le but de surélever le sol sur une hauteur de 1,30 mètre. Bien qu'elle ne soit qu'une hypothèse de travail, la possibilité qu'il s'agit du podium d'un temple est évoquée. À l'est de l'emprise se développe des habitats au cours des II^e et III^e siècles. L'ensemble de ces niveaux et murs antiques est ensuite recoupé par un grand fossé appréhendé sur 4,1 mètres de large et 1,8 mètres de profondeur, sans que le fond ni le centre du fossé n'aient été identifiés. Parallèle et en contrebas de l'ancien rempart de la ville au Bas-Empire, celui-ci est interprété comme le fossé du *castrum*. La place Félix Faure conserve donc un fort potentiel archéologique avec des niveaux antiques précoces et tardifs, rarement observés dans l'ancienne capitale calète, ainsi que des sites de différentes natures : édifice public, habitats et ouvrage défensif.



Soutenu
par

